DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14200 – 5 F

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Nouvelle escalade dans la crise du Golfe

Les attachés militaires des Douze sont expulsés par l'Irak

L'Irak a expulsé, vendredi 21 septembre, les attachés militaires des douze Etats membres de la CEE, ainsi que d'autres diplomates, dont dix Français et plusieurs Egyptiens.

Affirmant que deux avions non identifiés avaient violé, jeudi, son espace aérien à proximité des frontières jordanienne et saoudienne, Bagdad a menacé, d'autre part, de « détruire tous les champs pétrolifères, sans épargner un seul puits » en cas d'attaques contre son territoire. « S'il le faut, nous nous battrons encore pendant trois, quatre, cinq ou six ans », a affirmé le président irakien.

(Lire nos informations page 30.)

L'arme du pétrole

PRÉTEXTE, *enjeu* et arme de rétorsion, le pétrole n'a cessé, depuis le début du mois d'août, d'être au cœur de la crise du Golfe. Avec l'envolée des cours et le marasme financier qui s'ensuit, la guerre du pétrole entre aujourd'hui dans une nouvelle phase.

C'est, entre autres, pour faire monter les cours du brut que *Saddam Hussein a envahi le* Koweït le 2 août. C'est pour défendre les réserves saoudiennes que les Etats-Unis ont envoyé leurs troupes dans le Golfe. C'est, enfin, pour toucher l'Irak à son talon d'Achille, les revenus pétroliers, que l'ONU a décrété l'embargo.

AUJOURD'HUI, c'est au tour de Bagdad d'utiliser l'arme du pétrole. En tentant de contourner l'embargo via l'Iran, ce qui lui permettrait de résister plus longtemps, en multipliant par ailleurs les déclarations et les initiatives susceptibles de faire monter la tension, en menaçant *même, jeudi 20 septembre,* de détruire tous les champs pétroliers dans la région s'il est attaqué, l'Irak accroît le désarroi des *marchés occidentaux.*

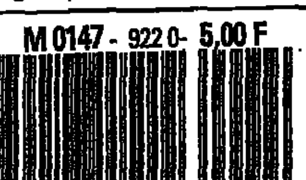
Car le talon d'Achille de Bagdad est aussi celui de l'Occident. Le blocus, en gelant un bon tiers des exportations du Golfe, a tendu le marché pétrolier à l'extrême, tandis que la menace d'une guerre imminente convainquait les opérateurs de jouer la hausse. Résultat : un doublement en six semaines des cours *du brut, qui, à près de 35 dollars* par baril, se rapprochent dangereusement du maximum historique atteint en 1980.

Cette envolée, qui, comme le soulignait récemment Alan Greenspan, le gouverneur de la Banque centrale américaine, introduit « des risques nouveaux et substantiels » pour la poursuite de la croissance économique *mondiale, s'est d'ores et* déja traduite par un krach larvé. Toutes les grandes places financières internationales ont chuté *depuis le 2 août de plus de 20 %.* Autant en six semaines qu'en quelques jours lors du krach d'octobre 1987...

SADDAM HUSSEIN a beau jeu, dans ces circonstances, de démontrer aux Occidentaux qu'ils se punissent eux-mêmes en cherchant à lui couper les vivres. Les marchés balancent aujourd'hui entre deux *hypothèses, toutes deux* catastrophiques : soit la poursuite de l'enlisement, donc de l'incertitude et du marasme, pendant *des mois, soit une déflagration* militaire risquant de toucher les champs pétroliers du Moyen-Orient (65 % de toutes les réserves prouvées du monde !), donc d'aggraver la pénurie et l'envolée des cours... De Charybde en Scylla !

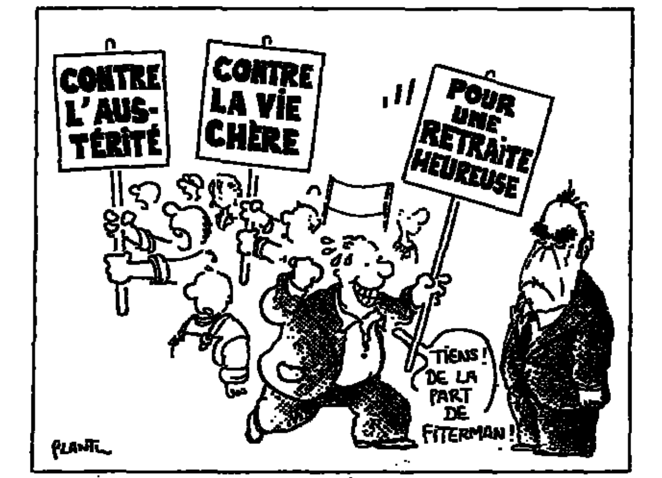
On ressort aujourd'hui des cartons les vieux projets de stabilisation à long terme des cours du *pétrole. Mais force* est de constater que, dans cette perspective, le Moyen-Orient, véritable grenier à pétrole du monde, *reste incontournable et qu'une* solution durable du problème pétrolier passe par un règlement global des conflits dans cette région du monde...

M 0147 - 922 0 - 5,00 F



Lire

PCF : le face-à-face Marchais-Fiterman



Lire nos informations page 10

L'attribution des marchés dans les travaux publics

Une société italienne dénonce des « ententes » en France

Les grandes entreprises françaises du bâtiment et des travaux publics se livrent-elles à des « ententes illicites », faussant le jeu de la concurrence ? Les faits que vient de dénoncer la société Condotte d'Acqua, numéro un italien du BTP et filiale du groupe parapublic IRI, incitent à répondre par l'affirmative.

Ce dossier, qui pourrait également mettre en cause des sociétés d'économie mixte et où les intérêts financiers en jeu sont considérables, est suivi de près par le ministère de l'économie et des finances.

Mise en cause par Condotte d'Acqua, la société Dumez réfute ces accusations, tout en reconnaissant l'existence de contacts avec l'entreprise italienne.

En écho au scandale des ententes pétrolières, qui défraya la chronique dans les années 70, on pourrait les baptiser « ententes bétonnées ». Le scandale pourrait être de la même ampleur tant le secteur du BTP est dynamique en France, secteur qui compte plusieurs des leaders internationaux, dont notamment Bouygues.

Prohibées par l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre *1986 relative à la liberté des prix* et de la concurrence, les ententes sont des « *actions concertées* » ou des « *coalitions* » qui ont « *pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché* ».

EDWY PLENEL

Lire la suite page 14 section B

Les Jeux de Pékin

Mobilisation générale dans la capitale chinoise, où s'ouvrent samedi, sans l'Irak, les Jeux asiatiques

PÉKIN

de notre correspondant

C'est le triomphe d'Ubu. Un Ubu lourdement armé, et prêt à frapper. Les Jeux asiatiques s'ouvrent samedi dans une atmosphère où se mêlent le grandiose et le dérisoire, le sport et son corollaire obligé la politique, le modernisme technologique et le kitsch communiste chinois. Avec, suspendue comme l'épée de Damoclès, la double menace d'une agitation intérieure et d'incidents liés à la crise du Golfe.

Banderoles sur les façades, fanions alignés par milliers dans les rues, pagodons chinois en stuc, passerelles piétonnes transformées, à l'aide de contreplaqué, en répliques de la Grande Muraille, débauche de compositions florales à tous les grands carrefours... les décorateurs du PCC ont mis les bouchées doubles pour donner à la ville un air de fête, comme jamais sans doute dans le passé.

La cérémonie d'ouverture au Stade des ouvriers, où jadis on traînait les dirigeants déchus devant les gardes rouges, promet de surpasser toutes les extravagances déjà vues dans ce pays en matière de mouvements de foule orchestrés au sifflet. L'allumage de la flamme par le premier ministre, M. Li Peng, jeudi soir sur la place Tiananmen, après que *quatre flambeaux eurent parcouru tout* le pays au cours des quatre semaines écoulées, s'est déroulé comme sous un chapiteau de lumière formé par les faisceaux de projecteurs antiaériens fournis par l'armée.

Mais les militaires ne sont pas seulement présents derrière leurs projecteurs. Un dispositif de sécurité que certains disent aussi important que durant la période où Pékin était placé sous loi martiale, en 1989, a été mis en place. Il dépasse à coup sûr le nombre de trente mille policiers anti-émeute annoncé officiellement. Il est souriant et digne dans ses manifestations visibles.

Mais il est prêt à se montrer rude et impitoyable si d'aventure un groupe d'opposants ou de trublions étrangers venait à pointer le nez. Les unités les plus visibles sont équipées d'armes non létales. Mais à l'occasion, un bataillon en casque lourd et le fusil-mitrailleur au poing fait irruption d'une caserne, effectue trois petits tours du quartier avant de se terrer à nouveau.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 9

L'ère damocléenne

Nous avons quitté le vingtième siècle et ses flambées apocalyptiques pour affronter une nouvelle convivialité avec la mort

par Edgar Morin

La gigantesque embardée de l'histoire mondiale, commencée en *1914*, se termine en 1990. Si l'on dit aujourd'hui que le vingtième siècle s'est achevé en 1990, c'est que son destin a été celui de cette embardée historique.

En août 1914, l'attentat d'un terroriste balkanique a déterminé, de façon tout à fait inattendue, une réaction en chaîne de Sarajevo à Vienne, Moscou, Berlin, Paris, Londres, d'où est issu le gigantesque ouragan de la première guerre mondiale. Au sein de cette guerre, un autre formidable ouragan, de nature révolutionnaire, s'est levé en 1917, et à travers les convulsions de *l'après-14-18*, le premier système totalitaire de parti unique est né, aussitôt imité, mais avec une finalité contraire, par le fascisme et le national-socialisme.

L'Histoire continua sa course démente, chahutée et à nouveau détournée par la crise économique mondiale de 1929, elle-même créant les conditions de l'accession du nazisme au pouvoir. Dès lors la planète se rue somnambuliquement vers la deuxième guerre mondiale, avec le déferlement annexionniste du IIIe Reich et la ruée impérialiste japonaise en Chine.

Le nouvel ouragan historique de la guerre mondiale se déchaîne en *1940-1941*, ravageant tout sur son passage, et il se termine en 1945, non seulement par une victoire alliée sur l'Allemagne nazie et le Japon impérial, *mais aussi par le triomphe* d'une méga-mort sur Hiroshima et Nagasaki et par le triomphe de l'oppression stalinienne. La guerre froide congela la part du monde soumis au totalitarisme vainqueur. *De fantastiques* bouleversements changèrent la face de l'Asie et de l'Afrique.

Allait-on vers la généralisation du système totalitaire sur le monde ? Allait-on vers la confrontation nucléaire en Europe ? Soudain, en URSS, une réforme économique modestement amorcée en 1987 se transforma en révolution antitotalitaire en *1989*, liquidant à jamais le communisme stalinien, écartant à jamais la guerre froide entre deux superpuissances. Certes, la naissance d'un totalitarisme de type nouveau n'est pas exclue dans le futur. Le surgissement de guerres chaudes est de plus en plus possible.

Lire la suite page 2

Classiques à découvrir

Mille francs de récompense au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier. La pièce est peu connue, *insolite*, un ovni dans l'œuvre de Victor Hugo et qu'il a écrite en exil.

Avec ses comédiens de Genève, Benno Besson tire ce mélo flamboyant vers le loufoque, sans oublier le « message » anti-peine de mort, anti-institutionnel, *généreux*, et pour ainsi dire gauchiste, du poète. Dans des décors ingénieux, Benno Besson gagne la partie avec maestria.

Si on monte rarement *Mille francs de récompense*, c'est que la pièce ne correspond pas à l'image Hugo attendue. Si on monte rarement *la Damnation de Faust*, de Berlioz, c'est que l'œuvre est réellement difficile. Et à chanter, et à jouer, et à représenter.

Yannis Kokkos, scénographe, habituel collaborateur d'Antoine Vitez, prend le pari et met en scène au Châtelet ce monument. *Une mise en scène foisonnante*, brillante, qui réussit parfois à équilibrer certaines insuffisances.

Lire les articles de MICHEL COURNOT et d'ANNE REY page 16 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Enseignement

L'architecture réhabilitée

par Michel Delebarre

FORCE est de reconnaître que les « trente glorieuses » ne l'ont guère été dans le domaine architectural. Au fil des annees, la société française s'était ainsi détachée d'une architecture parfois ravalée au rang d'auxiliaire d'une reconstruction souvent hâtive et d'une urbanisation aussi galopante qu'insuffisamment maitrisée. Il serait injuste d'en faire porter la faute sur les seuls architectes. C'est collectivement, à tous les niveaux de responsabilité, qu'ont manqué l'imagination, la réflexion et l'ambition propres à faire émerger un projet pour nos villes, et cette nouvelle civilisation urbaine dont nous sommes encore en quête.

Depuis plusieurs années, les signes d'une renaissance se multiplient, et avec eux s'esquisse une réconciliation entre la France et son architecture. Les grands projets du président de la République y sont pour beaucoup, en redonnant au public le goût de la création et de l'innovation : on est passé, avec eux, du bâtiment que l'on subit au monument dont on discute, que l'on regarde et, enfin, que l'on s'approprie. Ces œuvres exceptionnelles ne sont pas isolées : toute une production architecturale s'est développée, qui transforme, le plus souvent avec succès, nos équipements publics comme les logements destinés au plus grand nombre, avec le même souci d'unir la valeur esthétique et la qualité fonctionnelle.

Ce renouveau doit être salué et, mieux encore, encouragé. Notre pays a grand besoin d'architectes talentueux et compétents, capables d'embellir et de faire évoluer nos villes en leurs centres anciens comme dans leurs périphéries : et contribuant, avec tous les acteurs de la politique urbaine, à faire de nos « agglomérations » des espaces cohérents et des lieux d'insertion et de pratiques sociales différentes.

Cela suppose que l'architecte ne soit plus tenu à l'écart du mouvement général de démocratisation et de modernisation de l'enseignement supérieur, comme cela a été le cas trop longtemps : songeons que, après la réforme méditée au milieu des années 60 par André Malraux, l'enseignement de l'architecture a dû attendre près de vingt ans pour connaître une nouvelle étape dans son évolution.

C'est pourquoi il nous fallait engager un plan de rénovation, avec humilité mais détermination.

Avec humilité : pourquoi lancer une nouvelle réforme des études ? Jugeons auparavant des effets de celle de 1984, que nous croyons positive.

Avec détermination, cependant : l'enseignement de l'architecture ne pouvait pas rester un parent pauvre, sans statut pour ses professeurs, sans accroissement de ses moyens, au moment même où le pays consentait pour l'Université et l'enseignement l'effort que l'on sait.

Désormais, les enseignants des écoles d'architecture disposeront d'un statut analogue à celui de leurs collègues universitaires, le personnel administratif sera renforcé, le budget des écoles et les bourses des étudiants régulièrement augmentés sur plusieurs années.

Elargir l'horizon

Des études conduisant à terme au doctorat en architecture se mettront en place avec l'habilitation de l'éducation nationale, ce qui mettra fin à une singulière carence faisant de notre pays le seul, en Europe occidentale, à être dépourvu de ce titre. Enfin, dans un but de promotion sociale, une filière d'accès au diplôme d'architecte par la voie de la formation professionnelle va être recréée, pour qu'il n'y ait plus, dans ce domaine non plus, manquement du service public.

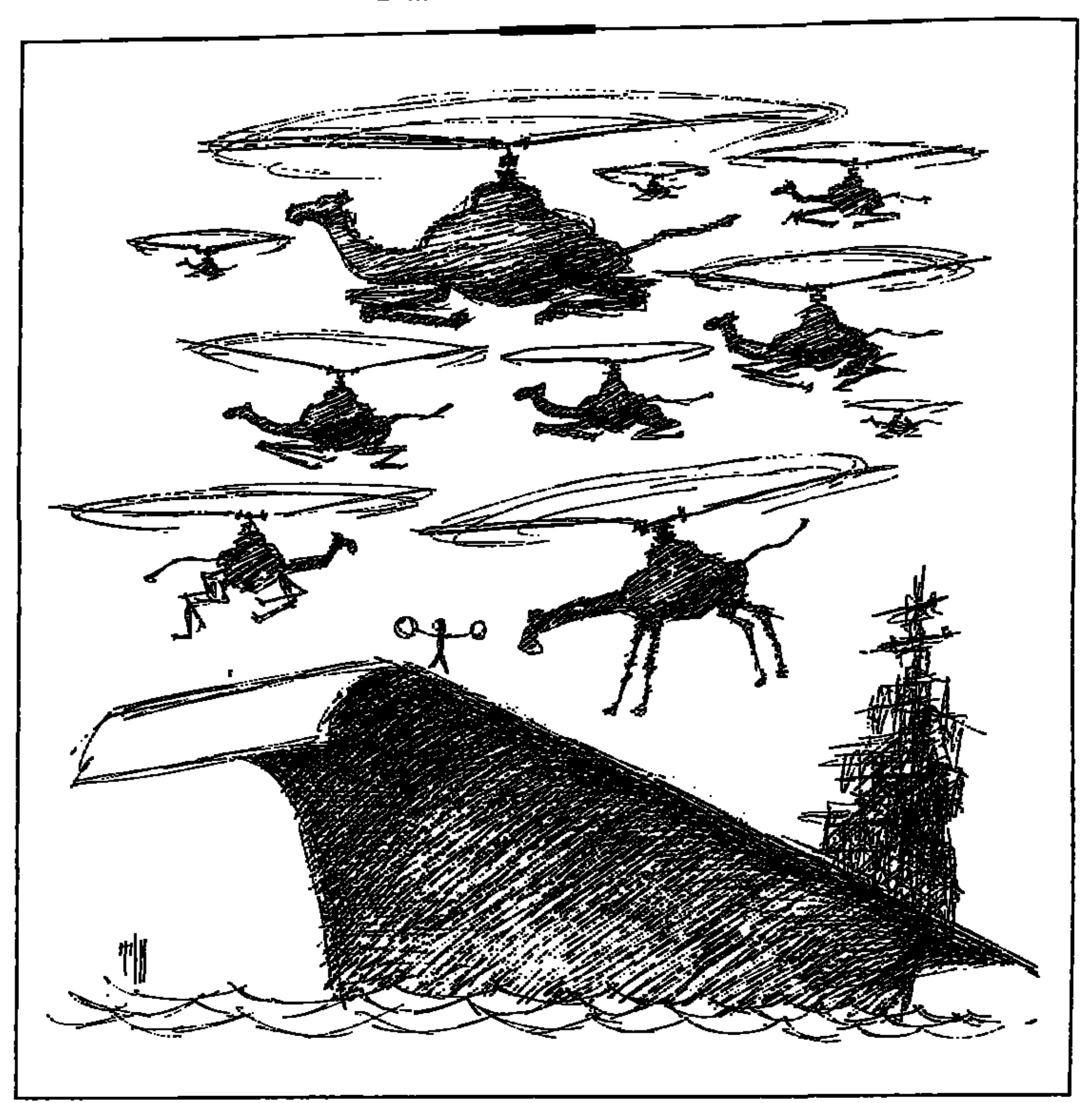
« Si vous pensez que l'enseignement coûte cher, essayez l'ignorance. » Le gouvernement auquel j'appartiens a fait sienne cette maxime d'Abraham Lincoln. Reste que cet effort serait vain sans l'adhésion des enseignants, enfin pleinement reconnus dans leur compétence et leur dignité. Dans ce monde de connaissances éclatées et de savoirs en miettes, ils sont au cœur d'une des formations les plus riches et les plus complètes qui soient.

Le projet architectural ne se nourrit-il pas aussi bien des sciences exactes que des sciences humaines, de l'informatique que du droit ? C'est cette faculté unique de concevoir dans l'espace qui permet aux architectes qui le souhaitent d'élargir leur horizon à l'urbanisme, au design ou au paysage...

L'enseignement actuel est, et restera, centré sur le « projet », c'est-à-dire la conception d'un bâtiment ou d'un ensemble urbain. Mais prenons garde, trop pressés par la demande économique, d'oublier qu'il s'agit justement d'un enseignement, c'est-à-dire avant toute chose de l'édification d'un savoir, et qu'un enseignement supérieur moderne ne peut se fonder sur la seule pratique. C'est précisément leur aptitude à abstraire et leur large culture générale, scientifique, technique et humaine qui font la valeur des architectes. Et c'est de cette valeur que dépend largement ce que sera demain le visage de nos villes, enjeu décisif pour la société française.

► Michel Delebarre est ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer.

TRAIT LIBRE



COURRIER

Les Libanais à la télévision

Certains de mes compatriotes ont été choqués par des propos entendus dans une émission télévisée qui passe à FR 3 tous les jours à 18 heures. Il s'agit de la série « Sixième gauche », au cours de laquelle un acteur a prononcé, le 4 septembre, la « maxime » suivante : « *Quelle est la différence entre un Grec et un Libanais ? Les deux vendent leur mère ; le Grec la livre, mais le Libanais ne la livre pas.* » Un pays blessé – et qui, jusqu'à il y a quelques années, émerveillait le monde – mériterait un peu plus de compréhension et de solidarité que ces propos xénophobes et racistes. Un pays qui demeure le dernier bastion de la francophonie au Proche-Orient mériterait davantage que ces injures distillées discrètement dans une émission télévisée qui se propose pourtant de répandre la fraternité et la compréhension entre les différentes communautés de France.

ABDALLAH NAAMAN
Attaché culturel à l'ambassade du Liban à Paris

Censure interdite

Quatre pages dans le numéro du 30 août pour dénoncer les « *censures aux Etats-Unis* » et affirmer que « *la liberté d'expression est en danger outre-Atlantique* ». Comme si les Américains, qui trouvent que le National Endowment for the Arts (NEA, sorte d'organisme de dotation nationale pour les arts) a parfois mal géré ses dotations, n'avaient pas le droit de s'organiser contre ce qu'ils considèrent comme des incitations au voyeurisme ou au sadisme !

ÉTIENNE GOT
Rouen

L'ère damocléenne

Suite de la première page

L'Histoire se remet en marche vers le futur en allant vers son passé, c'est-à-dire les questions nationales, ethniques, raciales, religieuses, telles qu'elles se posaient avant d'avoir été plus ou moins congelées ; et certaines, du fait même de cette congélation, se posent de façon aujourd'hui paroxystiques.

Ce vingtième siècle, ainsi délimité, a été apocalyptique, dans le sens premier et fort du terme d'apocalypse : celui-ci, qui signifie « révélation », décrit le déchaînement des forces du mal qui plongent le monde dans l'horreur, mais ce déchaînement même annonce la victoire du salut, la fin des temps, le royaume de Dieu.

Les horreurs et les souffrances de la guerre de 14-18 ont apocalyptiquement convaincus les combattants qu'ils vivaient et mouraient dans la dernière des guerres, « la der des der », d'où sortirait nécessairement un monde pacifié. Au cœur de cette première apocalypse s'est levé l'apocalypse révolutionnaire : le nouvel antéchrist impérialiste, en déchaînant la guerre mondiale, annonce la venue salvatrice de la révolution universelle.

Rosa Luxemburg exprime de la même façon exaltée que les bolcheviks sa conviction que les violences déchaînées susciteront l'écroulement du capitalisme et l'avènement du monde nouveau. Puis les souffrances, les privations, les cruautés du stalinisme ont semblé à bien des révolutionnaires le prix douloureux à payer pour arriver au règne de la fraternité et de la bonté ; et un Brecht donna même comme suprêmement moral le conseil d'être méchant pour être bon.

Mais c'est surtout le système stalinien qui entretint sans cesse le mythe apocalyptique que les forces du mal sont d'autant plus menaçantes qu'elles sont condamnées à la défaite (théorie de l'aggravation de la lutte des classes en fonction des succès du socialisme). Puis les hécatombes, les ravages, les déportations, les souffrances de la seconde guerre mondiale, suscitèrent, chez des centaines de millions d'êtres humains, la conviction qu'un monde meilleur, pacifié, juste, libre naîtrait immanquablement de l'effondrement du nazisme.

Enfin, la bombe d'Hiroshima fut assumée de façon apocalyptique, sauf pour les Japonais. C'était elle finalement qui avait mis un point final à la guerre. On pensa que ce mal extrême avait produit un bien extrême en sauvant des millions de vies. En fait, la bombe d'Hiroshima annonçait déjà une ère nouvelle, où l'arme thermonucléaire serait une épée de Damoclès suspendue en permanence sur toute l'humanité : l'ère damocléenne.

Aucun salut n'est annoncé

Nous avons quitté le vingtième siècle. Mais nous ne sommes pas sortis de l'âge de fer planétaire. Nous sommes passés de l'ère apocalyptique à l'ère damocléenne.

L'ère apocalyptique s'est lentement effilochée dans les décennies d'après-guerre. Certes, l'idée de révolution gardait en elle toutes ses composantes apocalyptiques. Certes, il y eut une grande flambée apocalyptique, avec le maoïsme de la révolution culturelle, et il y eut des résurgences et des renaissances locales d'apocalypse dans les sectes révolutionnaires et surtout les microgroupes terroristes persuadés que liberté, égalité et fraternité ne peuvent se gagner que dans et par le sang, et que plus grand serait le bain de sang, plus proche serait l'ère de bonheur.

Mais le dépérissement généralisé de l'idée de révolution, après les années 1975-1977, a miné toute espérance apocalyptique. Sauf encore pour de puissants fondamentalistes religieux, notamment islamiques, les maux n'annoncent plus le bien : ils sont du mal. Le malheur historique ne sera pas racheté par le salut historique. Désormais, nous pouvons comprendre que les désastres et les malheurs terrestres n'annoncent aucun salut.

L'arme nucléaire avait déjà introduit l'ère damocléenne naissante au sein de l'ère apocalyptique. La situation damocléenne s'installe avec les énormes arsenaux capables de détruire plusieurs fois l'humanité, les avions porteurs de méga-mort volant sans cesse dans le ciel, les missiles par milliers attendant dans leurs silos. Certes, depuis 1987, les deux superpuissances s'accordent à les réduire. Mais elles ne peuvent plus les supprimer, puisque plusieurs Etats possèdent et vont posséder l'arme, que celle-ci sera de plus en plus facile à fabriquer et qu'elle sera de plus en plus miniaturisée.

L'arme est déjà fabriquée ou en cours de fabrication dans la poudrière du Proche-Orient. Bientôt elle sera à la disposition de petits Etats, de chefs fous, de groupes terroristes. Les épées de Damoclès nucléaires se multiplient et vont être omniprésentes. La potentialité d'auto-anéantissement, locale ou générale, va désormais accompagner la marche de l'humanité.

De nouvelles potentialités damocléennes s'infiltrent dans la vie quotidienne en tous lieux. Certes, en tous lieux, la vie quotidienne comporte risques, accidents, meurtres. Un voyage en avion comporte un risque propre à ce transport ; mais les nouveaux risques de détournement, prise d'otages, explosion à la bombe, s'y sont ajoutés, et, à chaque embarquement, un détecteur d'armes et d'explosifs contrôle tout bagage. C'est plus largement les formes modernes de terrorisme qui, dans la rue ou le grand magasin, planent sur tous et sur personne.

En même temps, une menace damocléenne s'est introduite dans la biosphère qui nous enveloppe. Les déjections, émanations, exhalations de notre développement technique, industriel, urbain, créent le réchauffement et la dégradation de la biosphère, et nous découvrons que le cours même de notre civilisation peut tuer par empoisonnement notre milieu vivant et ainsi devenir mortifère pour les humains.

Une convivialité avec la mort

Et voici la mort qui se réintroduit avec virulence dans le sexe, que l'on croyait avoir enfin aseptisé. Sur chaque rencontre amoureuse, dans chacune de nos étreintes, en chaque point du monde, le spectre damocléen du sida est désormais présent. On va certes trouver la parade. Mais l'ère du sida va durer et s'amplifier dans l'immédiat futur.

Enfin, la mort a gagné du terrain à l'intérieur de notre psyché, avec le pouvoir mortifère de certaines drogues. Nous savons que les puissances d'autodestruction sont latentes en chacun d'entre nous : elles sont particulièrement activées dans notre civilisation où, dans la perte des anciennes solidarités et communautés, se multiplient et s'accroissent l'atomisation des individus, les solitudes, les angoisses. Les drogues violentes, notamment l'héroïne, calment, apaisent, enivrent, exaltent, mais leur salut porte la mort.

Il y avait avant l'ère damocléenne la conscience de sa propre mort et de celle des siens en chaque être humain. Il y avait au lointain des lointains, depuis plus d'un siècle, la mort du soleil qui entraînerait celle de la terre dans son naufrage. Il y avait l'idée que les civilisations sont mortelles, y compris la nôtre. Mais à ces morts s'ajoutent des nouvelles morts intimes, globales, rapprochées, surplombantes, empoisonnantes, enveloppantes, planétarisées. C'est pourquoi nous sommes entrés dans l'ère damocléenne, ou plutôt dans la phase damocléenne de l'âge de fer planétaire.

Nous devons comprendre qu'il faut vivre encore plus intimement et constamment que jamais avec la présence et la conscience de la mort. Nous devons rouvrir le problème d'une convivialité avec la mort.

Des sources permanentes de barbarie

La conscience de cette mortalité commune, non seulement en tant qu'individus mortels, mais en tant que membres d'une même histoire, d'un même siècle, d'une même civilisation, d'une même humanité, devrait nous conduire à une solidarité et à une commisération réciproque de chacun à chacun, de tous à tous. Nous retrouvons ici le message originel du prince Sakyamuni. Il rejoint le message contemporain de Freud disant qu'il est temps que l'Eros éternel (amour, amitié, fraternité, solidarité) reprenne des forces contre son ennemi non moins éternel. Les deux messages conjoints conviennent à la naissance du troisième millénaire.

Que se passe-t-il dans cette ère damocléenne, qui la rend justement menaçante et périlleuse ? La fin de la guerre froide elle-même. Celle-ci, dans un premier temps, désankylose l'Histoire, mais suscite aussitôt une fantastique désinhibition de tout ce que l'entre-terreur des grands, de tout ce que le carcan totalitaire avait paralysé. En Europe, les nationalités qui se réveillent risquent de virer au nationalisme, et des problèmes de frontières, d'enclaves, de minorités créent des foyers potentiels de conflits en URSS, en Roumanie, en Yougoslavie. En Afrique, la vague de renversements des régimes dits socialistes, en fait minitotalitaires, n'arrive pas à la démocratisation et libère des fureurs tribales, ethniques, raciales, religieuses.

Mais c'est évidemment dans la zone de fractures et d'interférences entre le monde musulman, le monde chrétien et la nation juive, entre Orient et Occident, entre laïcité et religion, entre nationalismes récents aux frontières arbitraires, que fermentent des risques terrifiants. L'invasion du Koweït et ses suites internationales en sont un premier cas exemplaire. S'il n'en sort pas une déflagration, qui pourrait embraser la planète et provoquer alors une nouvelle grande embardée historique, nous retrouverons des risques analogues en Arménie-Azerbaïdjan, Syrie-Liban, Israël-Palestine.

Le retour au passé, déterminé par la perte du futur, bénéficie des armes et des techniques de pointe du présent. Tout cela donne son caractère fragile et immensément périlleux à l'ère damocléenne. Il y a nécessité de donner énergie et organisation à l'ONU, de régler avec des garanties internationales les situations explosives, de ne pas attendre les désastres pour traiter les problèmes fondamentaux des deux sous-développements, celui qui, matériel, technique, économique, est subi par le tiers-monde, et celui qui, psychique, moral, intellectuel, est universel. L'un et l'autre sont sources permanentes de barbarie. Notre planète est aussi l'île du docteur Moreau.

EDGAR MORIN

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

Les consultations diplomatiques et la mise en place de l'embargo

Le gouvernement américain a ajourné son projet de vente d'armes, d'un montant de 21 milliards de dollars, à l'Arabie saoudite, craignant de déclencher une bataille politique aux Etats-Unis en pleine crise du Golfe, rapporte le *Washington Post*.

Selon des sources bien informées citées par le *journal, des parlementaires ont dit à de hauts* responsables de la défense et du département d'Etat que le Congrès, auquel Washington devait présenter son projet cette semaine, n'apporterait son soutien *qu'à la livraison d'armes, plus modeste,* dont l'Arabie saoudite a besoin dans le cadre strict de la crise du Golfe. Certains parlementaires ont affirmé que l'examen de la livraison de chasseurs F-15 et d'hélicoptères Apache envisagée par l'administration du président George Bush devait être reporté, d'autres estimant que seules des concessions extraordinaires à Israël permettraient l'approbation du projet.

• A FRANCFORT, les six premiers des soixante blindés Fuchs détecteurs de gaz de combat que la RFA a promis à l'armée américaine ont été embarqués dans la nuit de mercredi à jeudi vers l'Arabie saoudite, a annoncé jeudi un porte-parole de la base aérienne américaine de Ramstein (sud-ouest de la RFA). Une centaine de soldats américains ont été formés au cours des trois dernières semaines au maniement de ces engins, dans un centre d'entraînement au combat nucléaire, biologique et chimique (ABC) de l'armée ouest-allemande à Sonthofen (sud).

Les soixante blindés Fuchs (renard, en allemand) représentent une valeur totale de 200 millions de deutschemarks (127 millions de dollars), selon le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Ces engins n'étaient en service au sein de l'OTAN que dans la Bundeswehr, les utilise depuis 1988.

• A PARIS, le président du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (opposition), M. Mohsen Dizeyee, a déclaré jeudi qu'une cinquantaine de personnes ont été tuées le 9 septembre à Mossoul (nord-est de l'Irak) par les tirs des forces de l'ordre, lors d'une manifestation organisée pour protester contre les pénuries alimentaires.

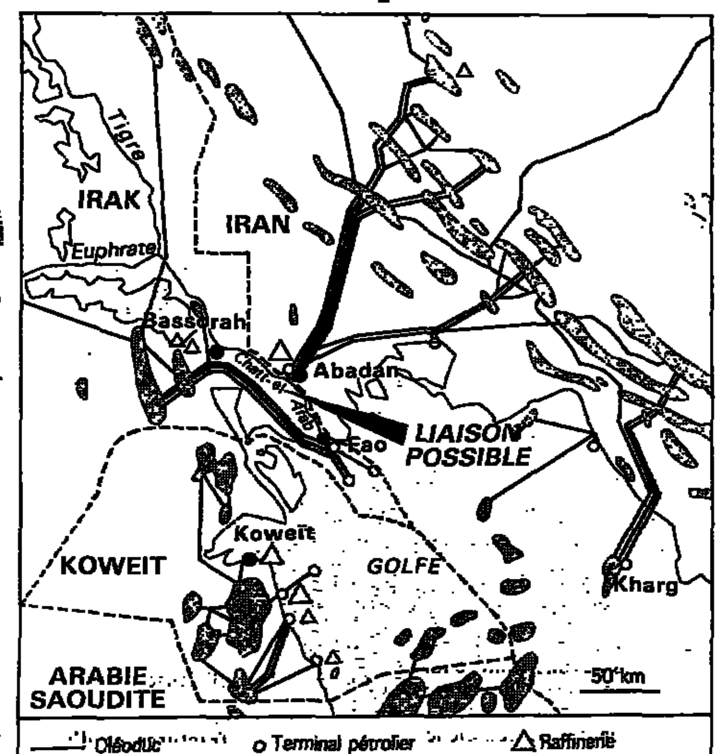
• BAGDAD a autorisé des avions de l'armée de l'air indienne à effectuer des vols directs pour rapatrier des ressortissants indiens bloqués en Irak ou au Koweït, selon des hauts responsables indiens, et a en revanche renoncé à exiger que les vols directs acheminent des denrées alimentaires en Irak, condition préalable qu'il fixait jusque-là.

Il reste cent vingt-cinq mille Indiens bloqués au Koweït, tandis que plus de cinquante mille ont déjà regagné leur pays depuis le début de la crise, la plupart d'entre eux ayant traversé la frontière irako-jordanienne et transité ensuite dans des camps de réfugiés.

• LA CEE a décidé récemment de retirer 6 millions d'écus (8 millions de dollars) de subventions destinées essentiellement à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud pour financer l'aide aux réfugiés dans le Golfe, ont indiqué, jeudi 20 septembre, des députés européens.

Ces 6 millions devaient bénéficier à la population noire d'Afrique du Sud, à la Namibie devenue indépendante, ainsi qu'aux pays africains membres de la SADCC (conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, antiapartheid). Mais *«l'urgence de la situation»* dans le Golfe a obligé la Commission à *«transférer»* ces crédits en faveur du rapatriement des réfugiés du Golfe, a expliqué le commissaire européen au développement Manuel Marin. – *(AFP, Reuter.)*

Les tentatives de l'Irak pour contourner le blocus pétrolier



L'Irak aurait demandé à l'Iran de relier leurs oléoducs afin d'échapper partiellement à l'embargo, ont affirmé jeudi 20 septembre des responsables américains. Ce projet, s'il est accepté par Téhéran, pourrait permettre à Bagdad d'exporter jusqu'à 500 000 barils/jour de brut irakien *via* l'Iran.

La distance entre les principaux réseaux d'oléoducs des deux pays est faible : les lignes reliant Bassorah au terminal de Fao ne passent en effet qu'à moins de 25 kilomètres de la raffinerie iranienne d'Abadan, d'où partent un ensemble d'oléoducs drainant l'ensemble du pays. Il est donc théoriquement possible de construire en quelques semaines un petit oléoduc de jonction qui permettrait à l'Irak de vendre du brut à l'Iran lequel l'utiliserait pour ses propres besoins intérieurs et exporterait le surplus de brut iranien ainsi dégagé. Seul un oléoduc permet des livraisons substantielles. Les autres solutions de transport, soit par camion, soit par des barges remontant le Chatt-el-Arab jusqu'à Abadan sans sortir des eaux territoriales irakiennes et iraniennes, sont certes plus aisées à mettre en place mais ne peuvent concerner que de faibles quantités.

Le handicap de la solution oléoduc est que celui-ci est détectable. Certes le brut supplémentaire exporté par l'Iran ne serait pas irakien et pourrait donc échapper aux contrôles internationaux (les bruts comme les vins ont tous des qualités précises de densité, de teneur en soufre etc., qui les rendent aisément identifiables).

Mais il serait difficile à Téhéran, une fois l'oléoduc construit et aisément repérable par satellite, de nier la réalité de son appui à Bagdad, ou d'expliquer par des raisons techniques la hausse brutale de ses exportations dès lors que les quantités en jeu sont importantes.

M. Saddam Hussein multiplie les propos menaçants

L'Irak s'est livré, jeudi 20 septembre, à une surenchère dans la menace. *« Nous nous sommes battus pendant huit ans* [contre l'Iran]. *S'il le faut, nous nous battrons encore pendant trois, quatre, cinq ou six ans »*, a déclaré le président Saddam Hussein dans un entretien publié par le quotidien turc *Milliyet*, ajoutant que l'Irak était prêt à soutenir un embargo pendant plusieurs années.

En cas de guerre, a encore déclaré Saddam Hussein, *« l'Irak ne sera pas seul. Vous savez ce qui se passe dans le monde arabe. Une fois que la guerre aura commencé et aura duré un certain temps, les Etats-Unis ne seront pas capables de maintenir leur supériorité »*.

Dans le même temps, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Djassem, se lançait dans des déclarations incendiaires. *« S'il est attaqué militairement, l'Irak a pour projet stratégique de détruire tous les champs pétrolifères de la région »*, a-t-il affirmé, précisant que son pays utiliserait *« toutes les armes dont il dispose pour riposter à l'agression »*.

De son côté, le Conseil de commandement de la révolution (la plus haute instance dirigeante d'Irak) a diffusé un communiqué excluant tout recul et tout compromis. *« Il n'y a pas la moindre chance pour que nous battions en retraite »*, y est-il écrit. *« Il faut que tout le monde comprenne que cette bataille sera la mère de toutes les batailles. Dieu a demandé à l'Irak de se battre sur le sol irakien pour la libération de Jérusalem et des autres sanctuaires. »* Pour accroître l'effet de cette déclaration, la télévision irakienne a interrompu ses programmes peu après minuit pour la diffuser.

D'autre part, arguant d'un *« principe de réciprocité »*, Bagdad a demandé à Washington de diffuser un message télévisé de Saddam Hussein au peuple américain. Les Etats-Unis ont répondu qu'ils ne s'opposeraient pas à sa diffusion mais que le chef de l'Etat irakien devrait prendre lui-même ses dispositions auprès des télévisions américaines. *« Nous n'avons pas de médias contrôlés par le gouvernement »*, a déclaré le sous-secrétaire d'Etat, M. John Kelly, à l'ambassadeur irakien, M. Mohammed Al Machat. Un message du président George Bush au peuple irakien a été diffusé par Bagdad il y a quatre jours. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Réunis à Rabat

Les chefs d'Etat algérien, jordanien et marocain n'ont fait aucune nouvelle proposition de paix

Les chefs d'Etat d'Algérie, de Jordanie et du Maroc ont achevé jeudi 20 septembre deux jours de consultations consacrées à la crise du Golfe, sans faire état d'aucun plan de paix concret. *« Durant ce sommet, il n'y a pas eu de plan concret proprement dit qui ait été présenté. On essaye simplement d'éviter la catastrophe, et la catastrophe c'est l'effet de l'embargo et l'intervention militaire »*, a déclaré le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Ghozali, à l'issue de cette rencontre. Il a précisé que tous les ministres arabes des affaires étrangères se réuniraient dimanche à New-York, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU, pour tenter de trouver une position commune face à l'invasion du Koweït par l'Irak. Différentes versions d'un plan de paix du roi Hassan II avaient été publiées dans les pays arabes.

Un responsable jordanien avait, d'autre part, déclaré mercredi que le roi Hussein présenterait au sommet des propositions liant le retrait de l'Irak du Koweït à celui des forces étrangères du Golfe. Mais le souverain jordanien a quitté Rabat sans faire de déclaration et aucun communiqué final n'a été publié.

La radio algérienne avait annoncé que M. Ghozali et le chef de la diplomatie marocaine, M. Filali, accompagneraient le roi Hussein à Bagdad à l'issue du sommet pour informer le président irakien Saddam Hussein de son résultat. Mais chacun est rentré chez soi. – *(AP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Critiques contre M. Mitterrand

M. Bachir Boumaza, ancien ministre et membre actuel du comité central du FLN, a violemment critiqué, jeudi 20 septembre, la position de M. François Mitterrand sur la crise du Golfe, estimant qu'elle contribue à renforcer *« la logique de guerre »* dans la région.

Dans une déclaration à la radio algérienne, M. Boumaza, s'appuyant sur des références historiques, a affirmé que cette *« logique de guerre dans laquelle François Mitterrand veut nous introduire »* rappelle *« la fameuse phrase : « Avec le FLN, la seule négociation, c'est la guerre »*, prononcée par M. Mitterrand, alors ministre de l'intérieur, lors du déclenchement de la guerre d'indépendance de l'Algérie en 1954.

M. Boumaza a prêté à la France, *« fille aînée de l'Eglise »*, l'intention de mener une *« croisade »* dans la région du Golfe. Le dirigeant du FLN doit aller à Bagdad pour y rencontrer Saddam Hussein, avec lequel il entretient des *« relations personnelles et amicales »*. – (AFP).

TUNISIE

Antenne 2 « censurée »

TUNIS

de notre correspondant

Les émissions d'Antenne 2 au caractère politique plus ou moins marqué semblent être devenues taboues en Tunisie. La transmission en direct des programmes de la chaîne publique a, en effet, connu, en moins d'une semaine, trois interruptions très significatives. Il y a eu d'abord, dimanche dernier 16 septembre, la coupure de la retransmission du rassemblement organisé par la LICRA à l'hippodrome de Vincennes, puis, lundi, la suppression de « Carnets de route », sur le pétrole, de Christine Ockrent et, enfin, jeudi, celle du magazine « Envoyé spécial », consacré à la crise du Golfe. Aucune explication officielle n'a été donnée à cette forme à peine *déguisée de censure*.

Au siège de la télévision tunisienne, on se borne à rappeler que, lors de la signature des accords avec Antenne 2, en juin 1989, la Tunisie s'était réservé un droit de deux heures pour intervenir quotidiennement sur la programmation.

M. D.

Le Soudan face au conflit

La junte de Khartoum a commis une grosse bévue en s'alignant sur Bagdad

nous déclare un dirigeant de l'opposition

De passage à Paris, M. Ezzedine Amer, l'un des responsables de l'Alliance nationale démocratique, qui regroupe toutes les formations de l'opposition à la junte soudanaise, et ancien député du Parti communiste, dont il est l'un des dirigeants, a dénoncé dans un entretien au *Monde* l'alignement du gouvernement de Khartoum sur les positions de l'Irak. *« Il s'agit, souligne-t-il, d'une mesure purement opportuniste, dictée par le souci d'obtenir les armements nécessaires pour relancer la guerre du Sud contre les troupes du colonel John Garang. »*

M. Amer révèle à ce propos qu'il avait, en mai dernier lors d'un séjour à Bagdad, protesté auprès de M. Taher Yassine Ramadan, vice-premier ministre, contre la poursuite des livraisons d'armes irakiennes, malgré l'exécution le 24 avril à Khartoum d'une trentaine d'officiers dont une dizaine de baasistes pro-irakiens. M. Ramadan lui avait répondu qu'il s'agissait de l'exécution de contrats précédemment conclus et que Bagdad avait décidé de mettre fin à ses livraisons d'armes à *« ce régime fondamentaliste musulman »*.

Cependant, les livraisons ont repris de plus belle et sur une plus grande échelle les *« 13, 14 et 15 juillet »*, soit quinze jours avant l'occupation de l'émirat du Koweït. Il semblerait, note M. Ezzedine Amer, que ces nouvelles fournitures militaires étaient plutôt destinées à équiper certaines bases que l'Irak souhaitait créer le long de la côte de la mer Rouge face à l'Arabie saoudite. Il confirme à ce propos la présence sur les aéroports militaires de Khartoum et de Wadi Sayedna à Omdourman d'une cinquantaine d'appareils de combat irakiens qui, de toute évidence, ne sont pas destinés à la guerre du Sud. En revanche, il affirme ne pas être en mesure de confirmer les informations relatives à l'existence de bases de lancement de missiles Scud toujours situées le long de la côte de la mer Rouge face à l'Arabie saoudite.

« Quoi qu'il en soit, poursuit M. Amer, *les dirigeants de Khartoum ont commis une grave bévue en liant le sort de leur régime à celui de l'Irak. Toute solution de la crise actuelle, quelle que soit sa forme, signifiera nécessairement la fin de leur pouvoir. »* En agissant de la sorte, poursuit M. Amer, *« les dirigeants de Khartoum ont aggravé leur isolement international et régional : leur système n'est plus viable. La situation économique n'a jamais été aussi catastrophique. Il n'existe pratiquement plus d'importations ou d'exportations. La saison agricole a été un échec total par suite de la sécheresse et du manque de pièces détachées. Une fois de plus la famine nous menace et elle sera une triste réalité d'ici trois à quatre mois. Cette fois, elle n'épargnera même pas la population de la capitale. »*

L'imbroglio du Darfour

Pour rompre son isolement, aggravé par l'embargo imposé à l'Irak qui ne peut même plus lui fournir des armes, le Soudan compte de plus en plus sur la Libye, devenue son seul appui économique et militaire. Il ne peut donc rien lui refuser. En particulier, il ne peut lui demander de retirer ses troupes et celles de ses alliés islamiques du territoire soudanais du Darfour, devenu le théâtre d'une guerre interminable entre Libyens et Tchadiens directement ou par alliés interposés. Ezzedine Amer confirme l'occupation de plusieurs villes du Darfour par les forces de Hissène Habré (*le Monde* du 14 septembre). Il dénonce notamment le rôle joué par le Mouvement de libération du Darfour, une milice séparatiste qui préconise le rattachement de cette province au Tchad. Présidé par un Soudanais, un certain Mohamed Mansour Abdel Kader, fils d'un député mirghaniste de la région, ce mouvement comprend aussi bien des éléments armés soudanais que tchadiens. Il a conclu en mai un protocole d'accord avec N'Djamena en vue de la proclamation de l'unité entre le Darfour et le Tchad.

M. Ezzedine Amer, qui a réussi il y a quelques mois à quitter clandestinement le Soudan où il était recherché, n'oublie pas le douloureux problème des détenus politiques, qu'il estime à plus de mille, dont deux cent cinquante communistes. Depuis la fin de juillet, dit-il, plus d'une quarantaine de personnes, pour la plupart des militants politiques de tous bords, ont été arrêtées et sont soumises aux pires tortures dans les centres clandestins de détention contrôlés par les membres du Front national islamique. Ceux qui sont assignés à résidence ne sont pas mieux lotis, puisqu'ils sont obligés de cohabiter dans leur propre maison avec leurs gardiens, qui partagent même leur chambre à coucher. Tel est le sort du secrétaire général du Parti communiste, M. Ibrahim Nogoud, et celui de l'ancien premier ministre Sadek El Mahdi, qui est atteint en plus d'une ulcération aiguë d'une cornée et se voit refuser tout concours médical spécialisé. Il n'est pas le seul dans ce cas, et les autorités militaires semblent prendre un malin plaisir à jouer avec la santé de leurs prisonniers.

JEAN GUEYRAS

LA CRISE DU GOLFE

La mise en place du dispositif occidental

L'assemblée de l'UEO plaide en faveur d'un commandement intégré européen

L'assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale s'est prononcée jeudi 20 septembre, à Paris, pour la mise en place d'une « structure commune de commandement » des forces européennes dans le Golfe.

Dans une recommandation transmise au conseil des ministres de l'organisation, l'assemblée, « *craignant que la prolifération de bâtiments dans la région n'engendre très prochainement des problèmes, recommande la tenue immédiate de nouvelles consultations au niveau des gouvernements, destinées à mettre en place une structure commune de commandement et de conduite des opérations* ».

« *Nous souhaitons tous arriver vite à un commandement intégré européen* », a estimé, au cours d'une conférence de presse, le parlementaire belge Armand de Decker, vice-président de la commission de défense. « *Beaucoup a été fait ces dernières semaines, mais on peut faire plus* », a affirmé de son côté M. Robert Pontillon, sénateur socialiste français et président de l'assemblée, après avoir évoqué les réunions des 21 août et 19 septembre, au cours desquelles les ministres de la défense et des affaires étrangères des neuf pays membres de l'organisation (les douze de la CEE moins le Danemark, la Grèce et l'Irlande) ont décidé de coordonner leurs forces présentes dans le Golfe.

M. Pontillon a également annoncé l'envoi d'une mission de l'assemblée à Djibouti, Abou-Dhabi et Dubaï, du 25 au 30 septembre. Les parlementaires de l'UEO estiment par ailleurs qu'« *il n'est pas assez clair que l'UEO est présente dans le Golfe* ». Ils demandent donc que soit créé immédiatement un bureau de liaison à Washington « *afin d'organiser les relations avec l'Amérique du Nord et de convaincre sans délai le gouvernement américain qu'il est possible et souhaitable, surtout à l'heure actuelle, d'établir un dialogue direct avec l'UEO* ».

Nombreuses réticences

L'assemblée n'est pas sans savoir que ses propositions devraient se heurter à de nombreuses réticences, et notamment à celles des Britanniques, pour lesquels l'UEO n'est que le pilier européen de l'alliance atlantique et non pas l'embryon d'un système européen de défense. En visite à Washington, le secrétaire britannique à la défense, M. Tom King, a d'ailleurs déclaré jeudi que les forces britanniques seraient sous l'ultime autorité de Londres mais que, compte tenu du fait que les forces américaines sont bien plus nombreuses dans la région, « *elles pourraient bien être sous contrôle tactique américain* ».

M. King, qui a rencontré le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, et le secrétaire d'Etat James Baker, a cependant insisté sur le fait que l'Arabie saoudite devait avoir le dernier mot sur toute opération lancée depuis son territoire. « *Vous ne pouvez pas imaginer que les choses arrivent sans l'accord du pays hôte* », a-t-il affirmé à la presse.

Les réserves de l'OTAN

M. Manfred Wörner, le secrétaire général de l'OTAN, a écarté jeudi à Bruxelles l'idée que l'Europe pourrait dans l'immédiat se doter d'une défense commune, qu'il s'agisse des efforts faits par l'UEO ou de l'idée du ministre italien des affaires étrangères, M. de Michelis, selon laquelle l'UEO pourrait être absorbée par la CEE.

« *Jusqu'à maintenant et pour l'avenir prévisible*, a-t-il dit, *l'OTAN demeure l'instrument décisif de la sécurité occidentale* ». « *La CEE ne peut remplacer l'OTAN* », a ajouté M. Wörner, notamment en raison du « *rôle indispensable pour garantir la sécurité* » que jouent les troupes américaines en Europe. « *On doit éviter à tout prix ce découplage* », a conclu M. Wörner.

Il a en outre estimé que la question, très controversée, de l'extension des compétences de l'OTAN au-delà de la zone fixée par son traité est « *essentielle* », mais qu'elle ne doit être abordée qu'une fois résolue la crise du Golfe et qu'il ne faut pas risquer d'amoindrir la solidarité dont les alliés font preuve dans cette crise en la soulevant maintenant.

« Un orchestre où chacun joue son rôle »

affirme M. Jean-Pierre Chevènement

L'ensemble des forces françaises relevant de l'opération « Daguet », mise en œuvre pour répliquer à l'entrée des troupes irakiennes dans la résidence de l'ambassade de France au Koweït, sera arrivé à Yanbu, sur la côte ouest de l'Arabie saoudite, le 1er octobre, a assuré le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 20 septembre à Paris (nos dernières éditions du 21 septembre). Il y aura alors 13 000 hommes dans la région, dont 5 000 en Arabie saoudite.

« *La stratégie de la France, c'est l'embargo. Celui-ci doit réussir, car c'est le seul moyen d'éviter la guerre. Cela suppose que nous soyons capables de dominer le temps* », a réaffirmé le ministre de la défense.

M. Chevènement a une nouvelle fois insisté sur le caractère « *défensif* » du dispositif français. « *Les forces aériennes sont destinées à couvrir les forces aéro-terrestres* », a-t-il notamment précisé. Le commandant de l'opération « Daguet », le général Roquejeoffre, se trouvait depuis mercredi soir à Ryad, où il devait déterminer, en liaison avec les autorités saoudiennes, le lieu et les modalités d'installation des troupes françaises. « *Le commandement est et restera français*, a souligné le ministre de la défense, *ce qui n'exclut pas une coordination opérationnelle avec les autorités saoudiennes et les forces arabes, américaines et britanniques* ».

Interrogé sur une éventuelle « intégration » des forces françaises dans l'opération « Bouclier du désert », le ministre a relevé que l'expression était utilisée par les Américains. Il préfère parler d'« *un orchestre où chacun joue son rôle* ». A ses côtés, le chef d'état-major des armées, le général Schmidt, a évoqué l'image d'une équipe de rugby dans laquelle « *tout le monde ne joue pas du même côté* ». Enfin, à propos du projet de résolution préparé par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour étendre l'embargo au trafic aérien, le ministre de la défense a précisé : « *Chacun des Etats pourrait, par exemple, interdire les vols au-dessus de son territoire. Ce serait déjà un progrès, car ce n'est pas le cas actuellement.* » M. Chevènement a indiqué que, « *si les Saoudiens le demandaient* », la France pourrait contribuer au respect de l'embargo au-dessus de l'Arabie saoudite, mais, a-t-il ajouté, les Saoudiens disposent d'environ deux cents avions, « *c'est plus qu'il n'en faut pour contrôler les quelques vols en provenance de pays dont l'identité est connue* ».

□ **M. Mitterrand bénéficie de la plus forte adhésion sur la crise du Golfe.** – Selon un sondage IFOP-*Profession politique*, M. François Mitterrand est l'homme politique français dont l'attitude à l'égard de la crise du Golfe suscite la plus forte adhésion. 40 % des personnes interrogées estiment que le président de la République est l'homme politique avec lequel elles sont le plus en accord. M. Valéry Giscard d'Estaing recueille 14 % et M. Jacques Chirac 8 %. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, obtiennent l'un et l'autre 3 %. Cette enquête a été réalisée les 13 et 14 septembre auprès d'un échantillon de 973 personnes.

Tout en condamnant la réquisition de navires civils

Les marins CGT ne s'opposent pas au transport des troupes

MARSEILLE

de notre correspondant

Les car-ferries *Corse* et *Esterel* ont finalemnet rejoint dans le port de Toulon les sept autres navires chargés de transporter les troupes françaises et leur matériel vers le port saoudien de Yanbu, dans le cadre de l'opération « Daguet ».

On a craint un moment que ces deux unités, appartenant à la société nationale Corse-Méditerranée, ne soient bloquées lorsque les marins affiliés au Syndicat des travailleurs corses (STC) du port de Bastia ont empêché l'appareillage, mercredi soir, du car-ferry *Corse* pour Toulon. Ils exigeaient une prime de risque de 1 224 F par jour.

A l'issue d'une rencontre entre les représentants du STC jeudi après-midi et M. Bernard Anne, directeur de la Société nationale Corse-Méditerranée, les porte-parole du syndicat invoquaient la clause de conscience pour leurs affiliés, et les invitaient à débarquer tandis que la direction annonçait son intention de faire appel à des marins volontaires.

De son côté, le Syndicat des marins CGT, par la voix de son secrétaire général, M. Paul Moracchini, faisait savoir sa condamnation sans équivoque de l'usage de navires civils à des fins militaires au nom d'une position intangible qui a vu la CGT confondre toutes les formes de guerre coloniale, mais refuser toute idée de prime au nom de la morale. « *Nous sommes contre la guerre, nous ne voulons pas d'argent pour la faire* » a précisé M. Moracchini.

Dans l'après-midi de jeudi, un administrateur des affaires maritimes est monté à bord de l'*Esterel* pour y lire l'acte de réquisition auquel la CGT ne s'est pas opposée. A partir de jeudi soir, les marins qui ont fait jouer la clause de conscience n'ont simplement pas été inscrits au rôle d'équipage.

JEAN CONTRUCCI

Quatrième réunion d'information à Matignon

Le gouvernement fera une déclaration à la rentrée parlementaire

M. Michel Rocard a reçu, jeudi 20 septembre, en fin d'après-midi, à Matignon, les représentants des groupes parlementaires pendant près de deux heures, pour les informer de l'évolution de la situation dans le Golfe et du nouveau déploiement militaire français. Alors que la menace terroriste avait constitué la matière principale des deux rencontres précédentes, les participants ont longuement évoqué, au cours de cette quatrième réunion, l'après-crise et la nature des rapports futurs entre la France et les pays arabes. Répondant à M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui s'inquiétait de l'information de l'ensemble des parlementaires, le premier ministre a indiqué que le gouvernement était disposé à faire une nouvelle déclaration sur la crise du Golfe devant le Parlement, dès le début de la session budgétaire qui commencera le 2 octobre.

Pour la première fois

Une délégation kurde irakienne a été reçue officiellement à Paris

Pour la première fois, une délégation du Front du Kurdistan d'Irak (opposition) a été reçue,jeudi 20 septembre à Paris,par des membres du gouvernement et des responsables officiels français (*le Monde* du 21septembre), à qui elle a demandé le soutien « *politique et moral* » de la France à la cause des Kurdes. Déjà venus dans la capitale française à l'occasion d'une conférence sur l'identité kurde organisée à l'automne 1989 par la fondation France-Libertés présidée par Mme Danielle Mitterrand, ces responsables kurdes n'avaient alors pas été reçus par des membres du gouvernement.

A la suite d'une « *invitation officielle du gouvernement français* », a précisé M. Talabani, secrétaire général de l'Union patriotique du Kurdistan irakien, lors d'une conférence de presse, une délégation du Front a été reçue par Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, par M. Loïc Hennekine, conseiller diplomatique à l'Elysée, ainsi que par le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner. La délégation a demandé au gouvernement français, en sa qualité notamment de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, que « *toute conférence internationale sur le Moyen-Orient inscrive le problème kurde à son ordre du jour (...)* ». « *Car une solution juste et globale* [au Moyen-Orient] *doit inclure tous les problèmes, le problème palestinien, le problème libanais, celui des Kurdes, la crise du Golfe et tous les autres* », a estimé le dirigeant kurde. Selon lui, le Front, dont l'objectif est de constituer une coalition la plus large possible de toutes les formations de l'opposition en Irak, en vue de « *renverser le régime dictatorial et de le remplacer par un régime parlementaire démocratique* », n'a pas demandé un appui militaire. « *Nous ne recherchons pas un tel appui. Personne ne nous a fait des propositions en ce sens et notre lutte est essentiellement diplomatique* », a affirmé M. Talabani, ajoutant que la mission de la délégation était, à la faveur de la crise du Golfe, de sensibiliser les gouvernements au problème des Kurdes irakiens, « *les premières victimes* » du gouvernement irakien.

L'opposition kurde, selon M. Mahmoud Othman, dirigeant du Parti socialiste du Kurdistan d'Irak, souhaiterait une solution politique à la crise du Golfe. « *La guerre*, a-t-il fait valoir, *fait davantage de torts au peuple qu'au gouvernement.* »

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

ENCORE que ce ne soit pas une révélation, le premier à douter que l'embargo décrété contre l'Irak atteigne son objectif, c'est le président de la République française. D'abord, parce qu'il s'en tient à la « *logique de guerre* » qui en signifie l'échec. Ensuite, par la confidence, superflue mais intéressante parce qu'elle est officielle et publiquement exprimée, que cet embargo souffre de nombreux manquements, y compris de la part d'États ayant souscrit à une décision qui non seulement les oblige, mais aussi tout ce qui relève d'eux, institutions, entreprises et particuliers.

Il faut dire que les précédents en cette matière n'engagent pas à l'optimisme. Le plus célèbre d'entre eux, voulu par un homme qui pouvait se croire l'égal de Dieu, a tourné en déroute avant même que ne s'effondre l'empire qui l'avait ordonné : c'est le blocus continental, né du décret de Berlin signé par Napoléon Ier le 21 novembre 1806 et qui s'épuisa de devoir durer.

Blocus, en effet, plutôt qu'embargo. Dans sa forme première, l'embargo consiste à retenir des navires étrangers dans le port où ils sont amarrés ; alors que le blocus a pour objet d'empêcher le pays visé de faire sortir de son territoire, ou d'y faire entrer, des vivres, des munitions, quelque produit que ce soit, ou des hommes. Il s'agit d'interdire toute communication, toute transaction et non pas seulement de s'approprier, fût-ce provisoirement, les bâtiments et les biens d'un pays sinon ennemi, du moins déclaré hostile. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à une controverse de vocabulaire, comme telle anecdotique.

Même si l'on ne peut comparer les moyens techniques dont disposait la puissance impériale pour soutenir le blocus contre la Grande-Bretagne avec ceux d'aujourd'hui, l'échec que connut l'empereur des Français augure mal de l'embargo voté par le Conseil de sécurité des Nations unies. D'autant que la sophistication des matériels n'a pas crû que d'un seul côté... Ce ne sont pas les ingénieurs français qui viendront dire le contraire.

∴

DÉJA, voilà près de deux siècles, le commerce s'était joué de la politique, la fraude s'était nourrie de la proscription, l'appât du gain l'avait emporté sur l'intérêt national, ou du moins les ordres de l'Etat, et personne ne put en être sincerement étonné. Ce qui ne passe pas par la porte se glisse par la fenêtre et le profit de la contrebande peut être sans commune mesure avec les sanctions qu'elle occasionne. Espérons qu'au moins, parmi les fautives de nationalité française, ne figurent pas de sociétés nationales. Cela ferait mauvais genre.

L'extension du blocus à la voie aérienne, demandée par la France et maintenant avalisée par les Nations unies, est, par définition, la preuve que le système d'abord mis en place est inopérant ou en tout cas insuffisant. Sinon, pourquoi prévoirait-on un blocus aérien dont personne ne méconnaît les difficultés ? Car, alors, il ne s'agit pas seulement de contrôler ce qu'emportent les avions et leur destination. Ils sont, à cet instant, au sol et tout aussi vulnérables aux vérifications que sont des trains à quai, des automobiles ou des navires au port ; donc pas différents d'eux.

En revanche, lorsqu'un appareil est en l'air, qu'il faut interrompre son vol, qu'il s'y refuse en dépit de tout ce qui va de l'intimidation à la menace, qu'on l'y oblige finalement par les armes s'il tente de passer de force, il ne s'arrête pas : il tombe. Les lois de la gravitation sont insensibles aux exigences de la défense du droit.

Outre que les conventions internationales l'interdisent, qui réitérera, cette fois sciemment, l'horreur de la Korean Airlines ou de l'Airbus iranien, avions civils tous deux abattus « par erreur », l'un par les Soviétiques, l'autre par les Américains, et qui ne laissèrent, évidemment, aucun survivant ?

Partage

IL ressort de cela et du reste l'impression que le blocus ainsi complété peut gêner, et fortement, l'Irak, mais pas l'étouffer au point qu'il demande grâce. Un blocus aérien connaît, comme sa version maritime ou terrestre, sa dose de perméabilité. *Le Figaro* a eu beau publier, dans ses éditions du 19 septembre, un article très (presque trop) documenté pour démontrer que le blocus aérien était facile comme bonjour, le scepticisme demeure, et pas seulement sur le terrain de l'efficacité.

Quelles protestations ne se feraient pas entendre si un avion était envoyé au sol avec ses passagers, y compris dans les pays dont l'opinion approuve la politique menée contre l'Irak ! Quelle aubaine, quelle sanglante aubaine pour M. Saddam Hussein ! Quel terrible argument pour les partisans du Djihad, de l'intégrisme musulman et du panarabisme !

Il va donc falloir s'arranger de résultats incomplets pour obtenir, sinon le retrait de l'Irak du territoire koweïtien, du moins que s'ouvrent des négociations pour ce dossier qui n'est prétendûment pas négociable.

Or négocier – qui l'ignore ? – c'est consentir, c'est reculer ; c'est, pour chacune des parties, donner ce qu'elle refusait auparavant de céder. Le retour au *statu quo* absolu n'est pas l'usage. La Turquie conquérante s'est-elle retirée de Chypre ? Qui lui en tient aujourd'hui rigueur ?

Si le *but* d'un blocus, c'est la reddition sans coup férir de l'adversaire, sa *logique*, c'est la guerre, soit pour soutenir ce blocus, soit pour en constater l'échec. Et la logique de la guerre, c'est la bataille, le feu des armes.

Les états-majors des pays coalisés ont beau, non sans présomption, non sans indécence, se gargariser de la disproportion qu'il y aurait entre leurs propres victimes et celles de l'ennemi, chacun devra compter ses morts.

La mémoire de Munich est si aiguë, du moins dans les milieux politiques, si vif le souvenir des Sudètes, de l'Anschluss et des coups de main hitlériens que personne ne voulut arrêter, que s'inquiéter de cela, rappeler que la guerre tue, qu'il n'en est pas de « *fraîche et joyeuse* », c'est être rangé dans le camp des défaitistes, si ce n'est des « collabos ».

C'EST vrai que l'espace laissé entre les « munichois » et les va-t-en-guerre, à supposer qu'il soit possible d'échapper à cette alternative, est particulièrement étroit. L'opposition française s'en rend bien compte et son quasi-silence en témoigne. N'avoir le choix que de soutenir M. Mitterrand ou de s'aligner derrière M. Le Pen, il y a de quoi rendre morose. Même l'étranger conspire contre la droite. Même la voie budgétaire lui est quasiment fermée tant il sera facile à M. Bérégovoy ou à M. Charasse de répliquer que la France, comme ses alliés, doit bien traduire en finances des engagements militaires imprévus. On va donc, *via* l'ISF, faire payer l'infortunée Mme Bettencourt qui va encore se dire que ce n'était vraiment pas la peine d'épouser un copain du président pour être si maltraitée par ses ministres.

C'est vrai aussi que l'esprit serait plus libre de ses examens si, par-delà le respect du droit et les incontestables risques de « *contagion* », ne se profilait pas la plus terre à terre question économique ; si les Etats n'apparaissaient pas trop comme le bras armé de très grands intérêts privés.

C'est vrai, enfin, que le hold-up de M. Saddam Hussein ne rend pas injuste du même coup l'interrogation sur le coût des matières premières, sur le partage du monde entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. Ni l'une ni l'autre de ces questions, que le conflit ravive et masque à la fois, ne se trouveraient miraculeusement résolues par la chute de M. Saddam Hussein, pas davantage par le retour du Koweït à la disposition de ses émirs.

∴

Rectificatif. – Il n'était pas exact d'écrire, dans l'« Amateur » d'il y a quinze jours (« Constitution »), que la suppression de l'article 16 figurait parmi les « 110 propositions » de M. Mitterrand en 1981. Ainsi que le signale M. Serge Amé, demeurant en Dordogne, cette disposition ne fut mentionnée que dans le « programme commun » de la gauche en 1972 et n'a pas été reprise par la suite.

هكذا من الاصل

A bord du « Dupleix », avec les besogneux de l'embargo

Les marins français, qui ont déjà contrôlé trois cent cinquante navires, mèneront jusqu'au bout ce « travail de douaniers ». Mais ils sont aussi prêts à combattre...

La frégate *Dupleix*, qui participe à l'opération « Artimon » dans le Golfe, relâche quelques jours dans le port de Dubaï. Le navire français est remplacé sur sa zone de patrouille (environ 20 milles nautiques sur 30) par un navire italien.

ABOU-DHABI

de notre envoyé spécial

Drôle de guerre, désert des Tartares, attente sous les armes... Les images sont éculées, ont servi mille fois, et pourtant comment en sortir? Tous les matins, sur la passerelle, pendant le briefing, l'officier chef du Groupe Opérations (CGO) fait le même constat : *« Toujours aussi calme. »* L'officier météo répète : *« Toujours grand beau temps. »*

L'officier chargé de la situation tactique annonce qu'un bâtiment de combat a quitté la zone, qu'un autre y est entré... La mer elle-même se met de la partie : pas une vague, pas le moindre clapotis, le bateau glisse sans bouger, il faut regarder la surface de l'eau dans un verre pour se rendre compte qu'il roule parfois imperceptiblement.

Depuis le début de sa mission, le *Dupleix* a reconnu et contrôlé plus de trois cent cinquante navires, mais n'en a visité aucun, n'a pas tiré un coup de semonce, les seules rafales qui claquent dans l'air chaud et humide sont celles des mitrailleuses de 12,7 millimètres au cours d'exercices. Le commandant répète, mi-figue mi-raisin : *« Nous sommes les besogneux de l'embargo. »*

Mardi 18 septembre, un cargo danois contrôlé a froidement annoncé sa cargaison : *« explosifs »*. Le bateau figurait sur la liste des suspects, établie notamment à Londres et transmise par Paris, dans la catégorie « neutres ». Un frisson a couru chez les hommes de quart : *« Alors, on l'arraisonne ? »* Le commandant, lui, trouvait que le bateau était trop franc pour être dangereux. Le commandant avait raison : le bateau était rayé de la liste, on l'a quand même signalé aux Italiens qui devaient prendre la relève des Français, et le calme de la nuit est retombé sur la passerelle.

Chacun des mondes différents qui se côtoient et travaillent ensemble sur le *Dupleix* vit ainsi sa vie et sa propre routine. Les officiers, très jeunes pour la plupart, font de leur carré une sorte de club un peu potache, tendance BCBG qui pratique un humour volontiers ravageur, y compris à ses propres dépens. Lorsque ces jeunes officiers sont de quart sur la passerelle, ils se piquent au jeu, font donner les turbines à gaz pour poursuivre un récalcitrant et l'on sent le bateau vibrer en accélérant, mais, *« avec ce bateau, on ne peut guère se donner de sensations fortes »* ...

« On n'attend que ça »

Les officiers mariniers feront la mission *« jusqu'au bout »* mais se désolent de ce *« travail de douaniers »* qui fait perdre entraînement et potentiel au *Dupleix* : la frégate est un bâtiment spécialisé anti-sous-marins (ASM). Or, il n'y aura probablement jamais aucun sous-marin d'attaque dans le Golfe : il n'y a pas assez de fond. Au Centre Opérations (CO), les écrans clignotent dans la pénombre, sauf ceux des AS M. Les deux hélicoptères Lynx ont été débarrassés de leur sonar et de leurs armements anti-sous-marins, ils participent à l'embargo : le bateau fait des ronds dans l'eau et eux des ronds plus larges au-dessus de l'eau pour étendre les limites d'investigation de la frégate.

Les matelots du contingent sont évidemment les plus perdus dans cette histoire, surtout les appelés « normaux » qui n'ont pas signé de contrat pour un service long. Ils étaient seulement volontaires pour embarquer, ils n'avaient jamais imaginé qu'ils se retrouveraient à penser de temps en temps avec un serrement de cœur au sinistre « pilou-pilou », le signal sonore par lequel la sirène annoncerait l'arrivée d'un missile. L'un des matelots dit amèrement qu'il n'a *« pas envie de risquer sa peau pour 1 600 F par mois »*. Mais un autre affirme avec un sourire angélique : *« A la limite on n'attend que ça... »*

En fait, le personnel de la frégate n'est ni très inquiet ni très serein. Quand, dans l'obscurité étouffante de la nuit, on entend le président de la République parler d'une *« logique de guerre »*, les gorges se nouent, quand les familles envoient des lettres affolées, on se demande si ce sont les parents restés en France qui ont perdu la tête ou si c'est le « pilou-pilou » qui va retentir d'une minute à l'autre dans les coursives. Pourtant, les eaux du Golfe sont si calmes...

Les débuts ont été les plus durs pour les appelés du contingent, puis la guerre n'a pas éclaté, ils ont suivi les entraînements, appris leur poste de combat. Le commandant a forcé sur les exercices au début pour préparer les hommes, puis, une fois sur zone, il a baissé la cadence pour éviter le trop-plein et l'écœurement. Ils savent maintenant ce qu'ils auront à faire. Ce danger-là est devenu une habitude et l'on ne s'inquiète plus d'une habitude.

Et puis, sans trop le dire, ils veulent penser que s'il y a la guerre ce sera un conflit aéro-terrestre dans lequel les bateaux devront surtout escorter des convois. A moins que les Iraniens ne s'en mêlent : la guerre s'étendrait alors aux eaux du Golfe. C'est pourquoi, à bord, il est bien rare qu'une conversation sur les perspectives de conflit armé ne se termine pas par une question qui hante tout le monde : *« Que vont faire les Iraniens ? »*

Seringues anti-gaz

A bord, ce n'est pas encore la guerre, mais ce n'est déjà plus tout à fait la paix. Le bâtiment est en alerte. A la mer il se met en situation d'étanchéité renforcée. S'il doit approcher des bâtiments civils, des commandos casqués prennent position, protégés par leurs gilets pare-balles et braquent les armes sur le boutre d'apparence inoffensive d'où peut surgir un lance-roquette.

Les seringues individuelles anti-gaz sont prêtes et les consignes de lutte contre les armes chimiques sont affichées dans les coursives qu'empruntent les marins uniformément vêtus de bleu, du « pacha » au matelot ou au visiteur de passage : c'est le *« sauna anti-feu des Malouines »*, comme le dit avec un grand éclat de rire un officier marinier. Après le conflit des îles Malouines, les Anglais se sont rendu compte de l'étendue des dégâts que fait un missile touchant un bateau rempli de marins vêtus de tissu synthétique. Depuis, sur les bateaux français, le tergal est banni des vêtements de travail, le port systématique et obligatoire de la combinaison de coton bleu est en soi un indice du degré d'alerte.

En attendant une éventuelle guerre, la vie continue . Dimanche, il y avait aérobic et ball-trap sur la plage arrière. Il fait encore trop chaud pour bronzer sur le pont mais avec l'approche de l'automne, il arrive qu'il fasse presque frais – une grosse trentaine de degrés – même en plein soleil. Le bateau, relativement récent et relativement climatisé, est mieux loti que d'autres où l'équipage tente de dormir dans une chaleur infernale.

Jeudi les « aéro » ont fêté, selon la tradition, à coups de jaunes d'œufs et de peinture phosphorescente le dernier vol et le départ dans le civil d'un pilote. Tous les soirs, un enseigne de vaisseau *plutôt doué se démène à la télé du* bord (qui présente aussi un journal télévisé quotidien) pour animer un jeu qui fait fureur dans les carrés : il s'agit d'intercepter un pétrolier irakien qui descend du nord du Golfe, selon le principe du Trivial Pursuit.

A quand le retour ?

Pourtant, l'ambiance n'est pas excellente, une épidémie de désordres intestinaux se répand sournoisement à bord et participe au moral incertain de l'équipage. Ce n'est pas tellement à cause de la guerre, ni à cause du commandant, le capitaine de vaisseau Pézard, qui mène ses hommes avec la souplesse nécessaire et dont l'équipage apprécie la volonté de transparence et d'information, mais il y a deux choses qui énervent tous les marins du monde : les longues semaines de mer sans escale, l'incertitude sur la date du retour. Or, la mission du *Dupleix* cumule ces deux défauts.

Parti de Toulon le 2 août, le bateau qui faisait route pour le Liban devait rejoindre la côte varoise le 10 septembre. Il a été dérouté le 4 août entre la Crète et la Sicile, un changement de cap de 1 degré suffira pour l'emmener droit sur le canal de Suez. En dehors d'un arrêt de quelques heures à Djibouti, le bateau tiendra la mer sans interruption jusqu'au 8 septembre et encore aura-t-il fallu que M. Gérard Renon, le secrétaire d'Etat à la défense, soit vigoureusement interpellé lors de sa visite à bord pour que l'état-major parisien admette qu'il fallait lâcher du lest.

Quant au retour, il est prévu pour la fin de l'année, après la relève en octobre, une longue escale à Djibouti et un passage en mer Rouge, mais le commandant, qui ne veut pas courir le risque d'une désillusion de l'équipage, a prévenu que *« la plus grande prudence »* s'impose pour les projets des uns et des autres.

Alors on continue d'assurer l'embargo au lieu d'autre chose. Un officier marinier hoche la tête : *« Si on est encore là à Noël, ce sera mon troisième Noël consécutif en mer en quatre ans de bord... »* Quelques-uns sont contents d'être ici parce que tout le monde ne vivra pas ça ou parce qu'ils arrondissent leur pécule, mais les marins n'aiment pas trop qu'on les titille là-dessus. Ils estiment qu'on leur doit bien ça, qu'il faudrait comparer avec le salaire des expatriés civils. Un officier lance, rageur : *« Si j'étais intéressé d'abord par l'argent, je ne serais pas là. »*

Les matelots, eux – et aussi bien d'autres marins du *Dupleix*, – cultivent la nostalgie de la mission du bateau en Asie l'année dernière : autant de jours d'escale que de jours de mer, le paradis... Les filles déshabillées sur les photos qui ornent les postes d'équipage ont les yeux bridés, elles datent presque toutes de cette mission et, dans l'environnement islamique et rigoriste de la région, les marins rêvent aux gentilles Asiatiques encore sensibles au charme des tenues blanches et des pompons rouges et qui, dans la plus pure tradition, pleuraient sur les quais en voyant partir leurs petits matelots français...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

EUROPE

Les Parlements de Bonn et de Berlin-Est ont ratifié le traité

Les députés ouest et est-allemands, réunis séparément à Berlin-Est et à Bonn, jeudi 20 septembre, ont ratifié le «traité d'union» entre la RFA et la RDA conclu le 31 août entre les deux gouvernements. Le Parlement est-allemand a approuvé la réunification à la majorité écrasante des trois quarts, avec 299 voix pour (sur 380 exprimées), 80 contre et une abstention. Le Parti communiste rénové (PDS) et des députés des petites formations alternatives de gauche ont voté contre. A Bonn, le Bundestag a adopté le même texte par 442 voix pour, 47 contre et 3 abstentions. L'opposition est venue des Verts et de quelques députés ultra-conservateurs représentant les Allemands expulsés des territoires de l'Est en 1945, qui n'acceptent pas que la réunification se limite à la RFA, la RDA et Berlin.

Pour être ratifié par la RFA, le texte devait encore être adopté, vendredi 21 septembre, par l'autre chambre du Parlement de Bonn, le Bundesrat, composé des représentants des Etats fédérés. Un vote qui sera également une formalité, l'opposition sociale-démocrate, majoritaire dans cette chambre, s'étant prononcée en faveur du traité.

L'acte de mariage entre les deux Etats allemands doit entrer en vigueur le 3 octobre. Un texte de plus de 900 pages règle les modalités de la fusion.

L'Allemagne unie n'aspire pas *«à plus de pouvoir»*, a assuré à la tribune du Bundestag le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, soucieux de dissiper les craintes qui pourraient naître en Europe. – *(AFP.)*

L'unification des deux Allemagnes

La question des réparations aux juifs de RDA pose un délicat problème au chancelier Kohl

Après l'unité, le nouveau gouvernement allemand va devoir régler un problème délicat : celui de l'indemnisation des juifs originaires de l'ex-RDA victimes du nazisme. Dans une conférence de presse tenue à Berlin, mardi 18 septembre, à la veille du nouvel an juif, le président de la communauté juive allemande, M. Heinz Galinski, a affirmé qu'il ne versait *«aucune larme sur la disparition de la République démocratique allemande».*

BONN

de notre correspondant

Cet adieu sans regrets vaut autant pour l'ancien régime d'Erich Honecker que pour le nouveau issu de la révolution de novembre 1989. Le refus du régime communiste est-allemand d'assumer l'héritage du nazisme et d'indemniser les victimes juives spoliées entre 1933 et 1945 s'accompagnait d'un virulent antisionisme officiel et d'un soutien politique et logistique aux pires ennemis d'Israël par le gouvernement et les services spécialisés est-allemands. Un des premiers gestes du gouvernement de M. Hans Modrow et de la Chambre du peuple, en février 1990, fut de reconnaître solennellement la responsabilité morale de la RDA dans l'Holocauste, et aux victimes le droit aux réparations.

Au mois de juin, M. Lothar de Maizière, le premier ministre est-allemand, participait aux côtés du chancelier Kohl et du président du Congrès juif mondial aux cérémonies du souvenir devant la villa de Wannsee, où fut conçue la «solution finale». Berlin-Est évoquait même la possibilité d'établir des relations diplomatiques avec Israël, un projet qui avorta en raison de l'accélération du processus d'unification.

Trente mille juifs

Les relations entre le nouveau gouvernement est-allemand et la communauté juive n'allaient pourtant pas tarder à se dégrader. M. Heinz Galinski était entré en conflit avec le gouvernement de Bonn sur la formulation du préambule du traité d'unification entre la RFA et la RDA, qui omettait de faire la moindre référence à la responsabilité historique de l'Allemagne vis-à-vis des juifs et au devoir du nouvel Etat envers les victimes. La chancellerie faisait alors valoir que les négociateurs est-allemands du traité s'étaient opposés formellement à inclure cet aspect dans le préambule du traité. *«Si cela est vrai, alors la déclaration solennelle de la Chambre du peuple n'est qu'un chiffon de papier!»*, s'est écrié M. Galinski.

Autre sujet de mécontentement du chef de la communauté juive allemande – qui compte aujourd'hui quelque trente mille personnes contre 550 000 avant 1933, – le peu d'empressement du gouvernement et du Parlement de Berlin-Est à établir un cadre juridique à l'indemnisation des juifs originaires de l'ex-RDA. Alors que les députés de la Chambre du peuple s'activaient fébrilement afin d'obtenir des avantages financiers pour ceux d'entre eux qui n'auraient pas la chance d'entrer dans le nouveau Bundestag, un projet de loi d'indemnisation passait purement et simplement à la trappe.

Une seule chose était assurée : le maintien, jusqu'à la fin de 1991, de la «rente d'honneur» versée par l'Etat au titre de la résistance active ou passive au nazisme, et dont bénéficient quelques centaines de juifs demeurés en RDA. Le gouvernement de Bonn est en train d'examiner les moyens de régler au mieux ce dossier qui pose des problèmes juridiques très complexes. M. Karl Brozik, représentant en Allemagne de la Claims Conference, organisme chargé de négocier au nom des juifs les réparations allemandes, estime que la chancellerie aborde le problème *«avec un esprit d'ouverture et de conciliation»*. Il ne cache pas néanmoins l'importance des obstacles juridiques et politiques à une solution satisfaisante pour toutes les parties.

Il s'agit tout d'abord de lever la forclusion qui frappe les demandes individuelles d'indemnisation, la RFA ayant au début des années 80 soldé ce compte par un versement global à la Claims Conference, à charge pour elle de traiter les cas des personnes non encore indemnisées. L'utilisation frauduleuse à son profit de ces fonds par l'ancien président de la communauté juive allemande, M. Werner Nachmann, aujourd'hui décédé, avait fait scandale en 1988.

La réouverture du dossier des demandes individuelles intéresse au premier chef les bénéficiaires d'une rente est-allemande appelée à s'éteindre en 1992. Une partie de ceux-ci sont concernés par l'article 6 de la loi ouest-allemande sur les réparations qui empêche *«les communistes et les ennemis de l'ordre démocratique»* d'en bénéficier. Comme les juifs, peu nombreux, qui ont choisi de retourner ou de rester en RDA l'ont fait par conviction idéologique, ils risquent de tomber dans le champ d'application de cet article, dont M. Brozik demande la suppression.

Les biens arianisés

Un autre problème est lié à la clause du traité d'unification qui considère comme définitive et n'ouvrant pas droit à indemnisation les confiscations de biens et leur nationalisation effectuées sur le territoire de la RDA entre 1945 et 1949 par l'administration militaire soviétique. Une partie de ces biens étaient en fait des immeubles, terrains et commerces «arianisés», c'est-à-dire confisqués à leurs propriétaires juifs par les nazis. Cet aspect du traité suscite déjà des protestations dans les milieux de droite qui, sous la pression des anciens propriétaires terriens dépossédés après la guerre par la réforme agraire à l'Est, veulent introduire un recours contre le traité d'unification auprès du tribunal constitutionnel de Karlsruhe.

L'indemnisation des seuls biens juifs risque d'accroître le mécontentement de ces anciens «junkers». Le gouvernement du chancelier Kohl attendra vraisemblablement que les élections législatives du 2 décembre soient passées pour prendre des décisions qui risquent d'irriter fortement la partie la plus conservatrice de son électorat.

LUC ROSENZWEIG

URSS

Vives attaques des militaires contre les réformateurs radicaux

Tandis que le projet de réforme économique continue d'être débattu par le Parlement de l'URSS, plusieurs militaires sont entrés dans le débat en se livrant à une vive attaque contre les libéraux.

Le général Igor Rodionov, directeur de l'Académie militaire de l'état-major et responsable de la répression à Tbilissi en avril 1989, a accusé les radicaux de mettre en danger l'existence de l'Etat soviétique et de se livrer à une *«propagande anti-armée»*. *«Ce qui est le plus dangereux*, écrit-il dans le mensuel conservateur *Molodaya Gvardia, c'est la russophobie cachée et pernicieuse. Les ennemis de l'Etat savent que pour détruire notre Union indestructible, ils doivent d'abord affaiblir et diffamer les valeurs historiques des peuples slaves, les Russes, les Biélorusses et les Ukrainiens.»* Notant que *«les Etats-Unis et certains de leurs alliés continuent leurs programmes d'armement»*, le général ajoute : *«Les belles âmes n'arrêtent pas de dire haut et fort que personne ne cherche à nous attaquer, mais de tels propos ne sont destinés qu'aux faibles»*.

De son côté, le colonel Anatoli Koutoukov, qui commande une unité militaire dans l'Oural, a profité d'une rencontre, mercredi 19 septembre, entre des officiers supérieurs et le premier ministre de la Fédération de Russie, M. Silaev, pour lancer un avertissement sans ambiguïté aux dirigeants de cette République : *«Ne détruisez pas notre enfant bien-aimé, les forces armées, ne touchez pas au complexe militaro-industriel, ne tentez pas de réduire le budget de la défense»*, a déclaré cet officier, cité jeudi par l'agence de presse indépendante Postfactum.

Les divisions au sein de l'armée sont toutefois apparues au grand jour avec une lettre ouverte adressée à l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou* par des officiers pro-radicaux, mettant en garde contre le danger d'un coup d'état militaire.

«Ma connaissance de l'atmosphère régnant dans les forces armées me donne l'autorité pour affirmer que (...) l'armée pourrait être utilisée à des fins qui ne correspondent pas à sa mission et que cela pourrait déboucher sur une prise du pouvoir par le haut commandement militaire», écrit le colonel Martirosian, un des cosignataires de cette lettre.

Cette agitation dans l'armée avait obligé le ministre de la défense, le maréchal Yazov, à préciser au cours de la même réunion avec les dirigeants russes que les récents mouvements de troupes observés autour de Moscou n'avaient pas pour but d'intimider le peuple et étaient prévus. *«Nous faisons partie du peuple et nous servons le peuple»*, avait-il dit. – *(Reuter.)*

GRÈCE : le malaise social

La partie de bras de fer se durcit entre les syndicats et le pouvoir conservateur

La vie économique est désorganisée et le malaise s'est installé à Athènes en raison de la partie de bras de fer qui se poursuit depuis deux semaines entre les syndicalistes, soutenus par les partis d'opposition de gauche, et le gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis contre la politique d'austérité.

ATHÈNES

de notre correspondant

Les employés de banque qui avaient lancé le mouvement, le 7 septembre, pour protester contre un projet de loi de réforme des régimes de sécurité sociale et de retraite qui remet en cause des avantages acquis, ont été suivis par la plupart des services publics (téléphone, postes, transports). Les deux principales centrales du pays, la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE, 1,7 million de membres) et la Fédération des fonctionnaires grecs (ADEDY, 300 000 adhérents) avaient observé une première grève générale le 13 septembre, avant de renouveler le mouvement les 19 et 20 septembre, plongeant le pays dans l'asphyxie.

«Pas de marche arrière»

La vie quotidienne dans l'agglomération athénienne, déjà rendue difficile par une forte pollution atmosphérique, est devenue intenable. Les coupures de courant de plusieurs heures réparties dans la journée provoquent de sérieuses perturbations : feux de signalisation aveugles engendrant des embouteillages monstres, personnes bloquées dans les ascenseurs, sans parler des rues noires peu engageantes et des multiples problèmes posés par la réfrigération chancelante.

Les employés de banque et de l'electricité ont décidé de durcir le mouvement la semaine prochaine. Le projet de loi a certes été révisé par le gouvernement, mais pas suffisamment selon les syndicalistes. Sa discussion est prévue pour le 25 septembre au Parlement. Il vise à résorber, sur les conseils de Bruxelles et du FMI, le déficit vertigineux des trois principales caisses d'assurances (salariés, marins et agriculteurs) qui devrait atteindre cette année un total de 7 milliards de dollars (9,3 % du PIB). Il a également pour objet de rétablir un rapport plus sain entre le nombre d'actifs et de retraités (il existe actuellement 2,8 travailleurs actifs pour un retraité).

Revenant de Tokyo, où il a essuyé le rejet de la candidature d'Athènes pour les Olympiades de 1996, M. Mitsotakis a de nouveau assuré que le gouvernement était décidé à poursuivre sa politique d'assainissement de l'économie et qu'il *«ne ferait pas marche arrière»*. Les grèves sont selon lui peu suivies et sont le fait d'une *«clique de privilégiés»*. Il compte sur le pourrissement du mouvement et a brandi l'arme de la réquisition. M. Mitsotakis a également accusé le leader de l'opposition socialiste, M. Andréas Papandréou, de tirer les ficelles du mouvement de contestation pour revenir au pouvoir.

M. Papandréou est d'ailleurs monté au créneau à l'occasion de l'ouverture du deuxième congrès du parti socialiste (PASOK), en demandant purement et simplement le départ du gouvernement *«le plus rapidement possible pour le bien de la Grèce»*. L'ancien premier ministre (1981-1989) s'est montré confiant en un retour prochain de son parti aux affaires. *«En quelques mois*, a-t-il dit; *nous sommes retournés à une politique de servitude et de dépendance à l'égard des Etats-Unis.»* Le gouvernement, a déclaré le chef du PASOK, *«s'incline»* devant l'oligarchie économique et le capital international, *«renverse»* tous les acquis sociaux et économiques du peuple grec et bâtit *«un Etat répressif»*.

DIDIER KUNZ

DIPLOMATIE

Dans un vote unanime et sans débat

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé l'accord sur un règlement politique dans le conflit cambodgien

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité et sans débat, jeudi 20 septembre, une résolution approuvant le cadre d'un règlement politique d'ensemble du conflit cambodgien et l'accord intervenu entre les parties cambodgiennes, le 11 septembre à Djakarta. La résolution note que le Conseil national suprême (CNS) de douze membres formé dans la capitale indonésienne représentera le Cambodge à l'ONU et *«prie instamment»* ses membres d'élire un président *«dans les meilleurs délais»*, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire lors de leur première réunion, cette semaine à Bangkok. Enfin le Conseil de sécurité demande à la France et à l'Indonésie *«d'intensifier leurs consultations»* pour reconvoquer la conférence de Paris, qu'ils coprésident.

Entre-temps, le premier ministre de Phnom-Penh, lui-même membre du CNS, a demandé à l'ONU d'inviter le Conseil national suprême à se rendre à New-York pour y assister à la 45e session de l'Assemblée générale. Enfin, Américains et Vietnamiens ont eu jeudi, toujours à New-York, une troisième série d'entretiens. M. Richard Solomon, secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Asie et du Pacifique, a rencontré M. Le Mai, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, en la présence de l'ancien général John Vessey, chargé du dossier sur les Américains portés disparus pendant la guerre. – *(AFP.)*

Au cours de négociations à Manille

Les Philippines ont demandé « le contrôle souverain » de la base aérienne américaine de Clark

Les Philippines ont officiellement demandé, jeudi 20 septembre, aux Etats-Unis, *«le contrôle souverain aussitôt que possible»* de la base aérienne de Clark. Washington a répondu en indiquant sa volonté de rechercher *«un nouvel accord de sécurité incluant une réduction progressive de la présence militaire américaine et la préservation d'une flexibilité opérationnelle»*, a indiqué un porte-parole américain. Cet échange de vues divergentes est apparu au troisième jour des négociations à Manille entre le secrétaire philippin aux affaires étrangères Raul Manglapus et le négociateur américain, M. Richard Armitage. Le bail de Clark et de la base navale voisine de Subic Bay, qui forment le plus vaste complexe militaire américain à l'étranger, expire dans un an.

La prise de contrôle de Clark par l'armée philippine, y compris sur le plan opérationnel, ne signifierait pas que les forces américaines seraient interdites d'accès à la base, a indiqué le porte-parole de la délégation philippine, mais il n'a pas fourni de détail sur la durée d'une éventuelle phase de transition. – *(AFP.)*

□ **Le Canada réduit ses forces en Europe de 1 400 hommes.** – Le Canada va réduire en 1991 ses forces en Europe de 1 400 hommes, a annoncé jeudi 20 septembre le ministre de la défense nationale, M. Bill McKnight. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont déjà annoncé des réductions de leurs troupes basées en Allemagne. Le Canada dispose d'environ 8 000 hommes, principalement basés à Lahr (sud-ouest de la RFA). *«Notre rôle auprès de l'OTAN demeure inchangé, notre effectif en Europe reste bien supérieur à ce qu'il était dans le milieu des années 80»*, a toutefois souligné le ministre. – *(AFP.)*

A l'initiative de leurs présidents

Conférence extraordinaire des Parlements de la CEE à Rome en novembre

Une conférence extraordinaire des Parlements de la Communauté européenne aura lieu à Rome du 27 au 30 novembre prochain, avant la conférence intergouvernementale européenne. C'est ce qu'ont décidé, jeudi 20 septembre, les présidents des Parlements des Douze réunis, à Rome, avec le président du Parlement européen à l'invitation des présidents de la Chambre des députés et du Sénat italiens. Les présidents se sont mis d'accord sur la représentation des différents Parlements : 258 personnes y participeront (2/3 de membres des Parlements nationaux, 1/3 du Parlement européen).

Le thème retenu pour cette conférence extraordinaire sera *«l'avenir de la Communauté»* et *«les implications pour la Communauté européenne et les Etats membres des propositions relatives à l'union économique et monétaire et à l'union politique, avec une référence particulière au rôle des Parlements nationaux et du Parlement européen»*.

La présidence des débats sera tournante. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a l'intention de demander au gouvernement de prévoir un débat d'orientation sur l'Europe au Parlement français, avant cette réunion.

□ **M. de Michelis suggère de changer le nom de la CEE en « Communauté politique européenne ».** – M. Gianni de Michelis, ministre italien des affaires étrangères, a suggéré jeudi 20 septembre à Rome que la Communauté économique européenne soit rebaptisée « Communauté politique européenne ». Ce changement de nom pourrait être étudié lors du conseil européen qui réunira en décembre à Rome les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, a estimé le chef de la diplomatie italienne. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

COLOMBIE

Fin de la trêve avec les « narcos »

Plusieurs journalistes, dont la fille d'un ancien président de la République et le fils du directeur du principal quotidien du pays, ont été enlevés ces dernières semaines. Le cartel de Medellin a revendiqué ces enlèvements, destinés à forcer le gouvernement de M. Gaviria à négocier avec lui.

BOGOTA

correspondance

Est-ce la fin de la trêve? On l'affirme dans les milieux dirigeants de Bogota après la spectaculaire vague d'enlèvements de ces dernières quarante-huit heures. Dans l'opinion, c'est la douche froide et, de nouveau, l'inquiétude. Les Colombiens savouraient ce retour relatif au calme après les attentats aveugles et meurtriers ayant marqué, depuis août 1989, la *«guerre à mort»* entre le gouvernement et les «parrains» du trafic de drogue. Plus de voitures piégées, moins de crimes au compte des *sicarios*, les tueurs à gages des narcos. Le dernier communiqué des «extradables» précisait qu'il n'était pas dans *«leur intention de rompre pour le moment»* la trêve accordée depuis plusieurs semaines, malgré l'exécution, le 10 août dernier par la police, de Gustavo Gaviria, numéro trois présumé du cartel de Medellin et cousin de Pablo Escobar, numéro un du cartel, qui a déjoué jusqu'à présent la chasse à l'homme menée contre lui par des milliers de policiers.

Dernière victime de marque de la relance du terrorisme : Francisco Santos Calderon, vingt-huit ans, rédacteur en chef du quotidien *El Tiempo*, l'un des deux principaux de Colombie, porte-parole des libéraux. Francisco est le fils de Hernando Santos Castillo, directeur du même journal, qui est une institution. Toucher aux Santos, c'est attaquer l'*establishment*. Le chauffeur de Francisco a été tué pendant l'enlèvement, ce qui semble exclure une opération visant à transmettre un «simple message» au gouvernement de M. Gaviria. Le *Tiempo* aurait reçu, jeudi, quatre appels téléphoniques des « narcos » revendiquant l'attentat.

Deuxième victime, également enlevée mercredi : Mme Marina Montoya, sœur de M. German Montoya, secrétaire général de la présidence sous le gouvernement précédent, dont le fils avait été également séquestré par les «extradables» en décembre dernier, puis relâché à la suite de contacts secrets avec les hommes du cartel.

Négociation ou reddition

On a appris de bonne source que les narcos auraient l'intention d'enlever d'autres personnalités pour «négocier» en position de force. Le gouvernement Gaviria, pourtant, a encore exclu récemment toute négociation avec les dirigeants du narcoterrorisme, tout en offrant la possibilité d'une reddition assortie d'un traitement plus souple de l'extradition. *«L'offre de Gaviria a donné l'impression qu'il avait gagné la guerre contre les narcos; ce n'est pas le cas»*, dit un dirigeant conservateur, qui ajoute : *«Pablo Escobar et ses amis veulent davantage.»*

Le cartel souhaiterait en effet bénéficier des avantages du processus de pacification entamé avec la guérilla, qui a déjà abouti à la légalisation du M-19 (son leader, M. Navarro Wolff, est actuellement ministre de la santé), et qui se poursuit activement avec d'autres mouvements.

«Les « narcos » se servent de leurs otages comme de boucliers humains à la mode irakienne», dit M. José Salgar, directeur du journal *El Espectador*, qui a payé déjà un très lourd tribut à la lutte contre le narcoterrorisme.

Autre otage de poids aux mains de Pablo Escobar : Mme Diana Turbay, fille de l'ancien président Cesar Turbay. Journaliste, elle avait l'intention, avec cinq confrères, d'interviewer, au début septembre, Manuel Perez, curé d'origine espagnole, leader cruel de l'ELN (Armée de libération nationale) pro-castriste, spécialisé dans les enlèvements et le sabotage des oléoducs, qui n'a jamais envisagé de déposer les armes et relance, au contraire, depuis plusieurs jours, ses actions terroristes. C'est l'ELN qui aurait livré Mme Diana Turbay à Pablo Escobar, à la demande expresse de ce dernier.

La relance du terrorisme « narco » est prise très au sérieux par le gouvernement Gaviria, qui multiplie les réunions extraordinaires. Tout reste à faire et les failles de la lutte restent énormes. L'un des assassins de Luis Carlos Galan – le candidat présidentiel tué il y a un an – vient de s'évader, grâce à la complicité de ses gardiens. Plusieurs collaborateurs du cartel de Medellin, récemment arrêtés, ont été libérés la semaine dernière par un juge qui n'a pas trouvé de *«preuves convaincantes»*. Sept soldats ont été tués mercredi dans une embuscade tendue par l'ELN. La routine de la violence et de la corruption....

MARCEL NIEDERGANG

NICARAGUA

Les sandinistes sabotent le processus de concertation

Les sandinistes ont boycotté et saboté, jeudi 20 septembre, l'ouverture du processus de concertation engagé par la présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro. Ils ont organisé une grève des transports publics, défilé dans les rues de Managua et endommagé les voitures de plusieurs diplomates étrangers, en signe de protestation contre la politique économique du gouvernement.

Mme Chamorro a inauguré la première phase du processus de *«concertation économique et sociale»* par des négociations entre le gouvernement, les entreprises et les travailleurs du pays. Le programme de stabilisation économique sera *«difficile et douloureux»*, a-t-elle dit. Il s'agit de parvenir à des accords qui permettent *«de réduire son coût social et économique»*.

Les représentants du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) n'ont pas assisté à cette première rencontre, de même que le Front national des travailleurs, la coalition syndicale du FSLN, qui a préféré manifester devant l'immeuble où se tenaient les discussions. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : « Afin d'atteindre les racines de la violence »

L'ANC s'est résolue à engager un dialogue avec l'Inkatha

Le Congrès national africain (ANC) a annoncé, jeudi 20 septembre, *« qu'afin d'atteindre les racines de la violence et d'établir la paix »*, il avait décidé *« d'organiser une réunion avec tous les chefs tribaux, dont M. Mangosuthu Buthelezi »*, le chef du parti Inkatha, à majorité zouloue. De son côté, M. Frederik De Klerk a déclaré, jeudi, dans un entretien accordé au *Star*, un quotidien de Johannesburg, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au pouvoir, que des *« progrès énormes »* avaient été accomplis en un an, qui *« vont au-delà des attentes de quiconque »*.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La réunion du comité exécutif national (NEC), l'instance dirigeante de l'ANC, s'est terminée, jeudi 20 septembre, avec vingt-quatre heures de retard sur le programme initial. L'unanimité n'est plus de mise dans les hautes sphères de l'ANC, où les *« radicaux »* s'opposent de plus en plus résolument aux *« politiques »*. Convoqué d'urgence, afin de revoir *« stratégie et tactique »*, au lendemain de la présentation du programme gouvernemental « Poigne de fer » destiné à endiguer la violence dans les townships, le NEC a rejeté sur le gouvernement, comme on pouvait le prévoir, la responsabilité d'une éventuelle faillite du processus de négociation engagé en mai.

Première rencontre depuis 1979

L'ANC souligne, dans un communiqué, le *« double langage »* visant à l'affaiblir en même temps que les autres formations démocratiques et le *« laisser-faire »* coupable des autorités, notamment dans le Natal et le Transvaal. En condamnant la violence qui sévit dans les ghettos noirs, l'ANC implique *« des éléments des services de sécurité et des militants de l'Inkatha »*, le parti de M. Buthelezi, *« qui menacent le processus de paix »*.

Alors que le NEC était réuni, dans un endroit tenu secret, de hauts responsables de l'ANC et de l'Inkatha se rencontraient, mercredi, à Durban dans le Natal. C'est la première fois depuis la rencontre de Londres en 1979 que les états-majors des deux mouvements se retrouvaient. Au menu cette fois, la guerre du Natal, qui a fait plus de quatre mille victimes en quatre ans, et l'éventuel *« sommet »* Nelson Mandela-Buthelezi, auquel pousse le gouvernement. Les deux partis sont convenus de continuer leurs entretiens mercredi prochain.

Assistant, jeudi, aux funérailles de douze victimes des affrontements des dernières semaines, à Soweto, M. Mandela a critiqué, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes, le gouvernement sur ses choix en matière de sécurité. Le vice-président de l'ANC a agité l'épouvantail de la *« lutte armée »* que le pouvoir pensait enterré après la rencontre de Pretoria, début août. Il a rappelé que l'ANC disposait de sa *« propre armée »* actuellement *« confinée dans ses casernes »*, laissant planer la menace d'une reprise des hostilités.

De nombreuses associations membres de l'ANC avaient appelé – et parfois contraint – les Sowetans à ne pas se rendre à leur travail pour assister aux funérailles au stade de Jabulani, où elles ont demandé *« la fin du système des hostels »*, *« l'impartialité de l'armée et de la police »* et des poursuites judiciaires à l'encontre *« des fauteurs de guerre »*.

Alors que le gouvernement approuvait les mesures de sécurité composant le plan « Poigne de fer », la police a confirmé que des Blancs étaient impliqués au moins dans deux des attentats de Johannesburg, la semaine dernière. Le 12 septembre, des Blancs et des Noirs, à bord d'un minibus de couleur blanche, avaient ouvert le feu, au fusil d'assaut AK-47, sur les piétons dans les rues du centre-ville. Dix-sept personnes avaient été touchées. Trois étaient mortes sur-le-champ.

La police vient de révéler qu'une commerçante blanche de quarante-neuf ans, qui a succombé à ses blessures dans la semaine, avait affirmé, avant de mourir, que des Blancs étaient impliqués dans la fusillade.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

GABON : en raison de nombreuses irrégularités

Les élections législatives auront de nouveau lieu fin octobre dans 62 circonscriptions sur 120

LIBREVILLE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est que fort tard que la nouvelle est enfin tombée, jeudi soir 20 septembre, sur les écrans de télévision : les élections législatives pluralistes, initialement prévues les 16 et 23 septembre, sont partiellement annulées et reportées au 21 et au 28 octobre, a annoncé le premier ministre, M. Casimir Oye Mba.

Au lendemain d'un premier tour plutôt houleux (*le Monde* du 19 septembre), les résultats dans trente-deux circonscriptions avaient été annulés, tandis que dans trente autres cas on signalait des ballottages. Le scrutin du 21 octobre devrait permettre aux électeurs de trancher ces litiges, y compris dans les circonscriptions en ballottage. Le premier ministre n'a pas hésité à reconnaître que, dans un certain nombre de circonscriptions, des *« désordres, actes de vandalisme, intimidations et fraudes »* avaient entaché le déroulement du scrutin, et que les *« conditions idéales à cette consultation »* n'étaient *« pas réunies »*. Le chef du gouvernement, lui-même en ballottage, donne ainsi raison, en partie, aux critiques virulentes de l'opposition.

En revanche, les autorités ont confirmé, *« sous réserve de validité par la Cour suprême »*, l'élection de cinquante-huit députés. Parmi ces premiers élus (la future Assemblée nationale en comptera cent vingt), les représentants du Parti démocratique gabonais (PDG), l'ex-parti unique, se taillent la part du lion, puisque trente-six sièges leur sont acquis.

L'opposition, avec vingt et un députés, dont quatorze au mouvement du Père Paul Mba Abessole, le MORENA-Bûcheron, a cependant toutes les chances de consolider ses positions.

Le PDG, très souvent désigné comme le principal instigateur des « irrégularités » qui ont marqué le premier tour, risque d'essuyer la sanction d'électeurs las des « combines » de l'administration. L'opposition, partagée entre les modérés du MORENA-Bûcheron, partisans du dialogue avec le président Omar Bongo, et les durs du Parti gabonais du progrès (PGP) de Me Agondjo Okawe, devra faire taire ses divisions et jouer le jeu des alliances et du désistement au second tour. C'est à ce prix-là seulement qu'elle pourrait espérer remporter la majorité des futurs sièges de l'Assemblée.

CATHERINE SIMON

□ **Un nouveau directeur pour *El Moudjahid*.** – M. Zoubir Zemzoum a été nommé directeur du quotidien algérien *El Moudjahid*, que l'Etat vient de céder au parti du Front de libération nationale (FLN). Les projets du gouvernement de séparer le quotidien de ses moyens techniques (imprimerie et photocomposition) avaient du être abandonnés après deux grèves du personnel (*le Monde* du 14 septembre). M. Zemzoum est ancien directeur de l'hedomadaire *Révolution africaine*. Un nouveau directeur, M. Kamel Ayache, a également été nommé à la tête du quotidien *Ash-Chaâb*.

ASIE

INDE : violence religieuse et guerre des castes

Le réveil des vieux démons

Dans la gigantesque mosaïque de quelque 830 millions de personnes que constitue l'Inde, les conflits sont périodiques et inévitables. Pourtant, cette fois, l'édifice social dans son ensemble paraît se lézarder. L'explosion des régionalismes, la crise économique, avivée par celle du Golfe, la tension avec le Pakistan et la montée du fondamentalisme hindou nourrissent cette situation, tandis que la relance du débat sur le système des castes (*le Monde* du 29 août) remet en cause un fragile consensus.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le premier ministre, M. V.P. Singh, semble se complaire dans le tumulte qu'il a lui-même déclenché. Chaque jour apporte sa livraison de nouvelles alarmantes : la majorité est au bord de l'éclatement, les élections anticipées sont pour demain, le Parti du Congrès (I) de M. Rajiv Gandhi peut d'ores et déjà se préparer à revenir aux affaires.

Dans les états-majors politiques, c'est presque l'effervescence, et l'inquiétude croît dans les milieux économiques. Le chef du gouvernement, avec délectation semble-t-il, multiplie les scénarios de crise : donc, a-t-il résumé, le 17 septembre, *« dans l'éventualité où le Bharatiya Janata Party* [BJP, hindouiste de droite] *nous retire son soutien, il n'y aura pas forcément des élections anticipées. Le président peut appeler le plus grand parti (le Congrès) pour former un gouvernement »*.

Mieux encore, a expliqué M. Singh, *« nous pouvons avoir un gouvernement Congrès-communistes ou alors le Congrès et le BJP ensemble. Toutes les options sont ouvertes. Nous sommes prêts à nous asseoir sur les bancs de l'opposition »*. Le propos était destiné à refroidir l'ardeur des communistes et du BJP, alliés de plus en plus critiques du gouvernement. Les premiers dénoncent la politique économique *« erronée »* de M. V.P. Singh, le second, par la voix de son président, M. L. K. Advani, prévient le gouvernement qu'il commettrait *« une erreur monumentale »* en considérant comme acquis le soutien du BJP.

En substance, disait le premier ministre, si vous voulez précipiter ma chute, allez-y, mais cela signifie gouverner avec le Congrès... Entre le premier ministre et M. Gandhi, les ultra-nationalistes du BJP, comme les communistes, préfèrent encore le premier. Cette passe d'armes est symptomatique : M. Singh, ses alliés politiques et ses ennemis s'en plaignent, est un homme qui pratique de plus en plus l'exercice solitaire du pouvoir.

Pendant la campagne électorale de novembre 1989, M. Singh, grâce à une vague anti-Rajiv Gandhi, avait rallié sur son nom les gros bataillons hindouistes. Mais le BJP, devenu le troisième parti national, détient désormais la clé de son maintien au pouvoir.

Lassées de promesses électorales non tenues, les organisations hindouistes extrémistes, comme le Vishwa Hindu Parishad (VHP), relancent la « querelle d'Ayodhya ». Le site, celui de l'une des sept villes sacrées de l'hindouisme, dans l'Etat d'Uttar-Pradesh, abrite une mosquée, la Babri Masjid, construite, dit la légende, sur les fondations du temple de Rama (incarnation du dieu Vishnu). Le 30 octobre, des centaines de milliers d'adorateurs de Rama doivent converger vers Ayodhya pour commencer la construction du temple, sur les cendres, craint-on, de la mosquée.

En chemin, outre les défenseurs de l'islam, ils risquent de rencontrer des forces paramilitaires qui, mobilisées par le chef-ministre de l'Uttar-Pradesh (membre du parti de M. Singh), entendent faire respecter... l'ordre, avec le soutien des communistes. Le BJP a mis tout son poids en faveur de cette croisade du fanatisme hindou. Le premier ministre s'abrite derrière une décision de justice – toujours attendue, – mais il est clair que, prisonnier entre le « vote hindou » et le « vote musulman », il temporise.

Antagonismes féroces

Problème encore plus grave, la guerre des castes. Un moment cantonnée à une agitation de rue entretenue par quelques milliers d'écoliers et d'étudiants, la mise en œuvre des recommandations de la commission Mandal (1), ébranle la pyramide sociale de l'Inde, fracture tous les partis politiques, fait renaître des antagonismes féroces jusque-là soigneusement maintenus en hibernation. Dans ce débat, chacun se sent mal à l'aise, puisque l'acceptation du système des castes fait l'objet d'une gigantesque hypocrisie : personne n'est pour, mais personne ne veut y toucher.

Les chefs politiques prennent peur : ils voient bien que le premier ministre dispose d'une formidable occasion pour se constituer une « banque de votes ». N'est-il pas le seul *thakur* (haute caste) à prendre la défense des basses castes ? Alors, M. Rajiv Gandhi en tête, ils dénoncent en M. Singh le premier chef de gouvernement qui, en multipliant les quotas, institutionnalise une féodalité que les « pères fondateurs » de l'Inde, Nehru et le Mahatma Gandhi, s'étaient ingéniés à gommer au travers de structures politiques démocratiques. M. Singh, olympien, rétorque en dénonçant les *« intérêts acquis »* et stigmatise ces violences *« inévitables devant un changement révolutionnaire en faveur des pauvres »*.

Pourtant, chacun sait, mais n'ose le dire, que les emplois réservés n'améliorent pas le sort des communautés intéressées, comme vient de le souligner une commisssion *ad hoc*. Au sein de chaque caste (et il y a environ quatre mille sous-castes), des rapports de subordination se sont créés, contre lesquels les quotas ne peuvent rien. Ceux-ci, en outre, n'ont jamais réduit la pauvreté, et, bien sûr, l'éducation est à la clé de tout changement social.

Pour M. V. P. Singh, ce débat offre l'occasion de distraire l'attention de ces crises qui, du Cachemire au Pendjab, de l'Assam au Tamil-Nadu, ensanglantent l'Inde et menacent son unité, sans pour autant que le gouvernement ait une quelconque politique à proposer.

LAURENT ZECCHINI

(1) Ce rapport prévoit que 27 % des emplois publics seront réservés aux classes socialement arriérées *(backward classes)*. Ce quota s'ajouterait à celui de 22,5 % des emplois déjà octroyé aux Intouchables *(scheduled castes)* et aux tribus hors castes *(scheduled tribes)*.

HONGKONG : l'émigration s'accroît

Plus de soixante mille personnes quitteront cette année la colonie britannique

Quel est le pays dont on parle le plus à Hongkong ? La Chine ? Pas du tout. C'est le Canada, terre promise pour 40 % des 62 000 personnes fuyant la colonie britannique au rythme de plus de mille par semaine car Ottawa, conscient de l'apport de ces immigrants qualifiés et fortunés, fait tout pour les attirer.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Ils forment 10 % de la population de Toronto, arrivent en masse à Vancouver. L'Alliance française reçoit de nombreux inscrits avides d'apprendre les rudiments de français et de gagner des points pour obtenir le visa convoité. La revue *the Emigrant* publie les prix de l'immobilier au Canada, aux Etats-Unis ou en Australie, second choix de ces exilés potentiels qui veulent avoir évacué le rocher avant qu'il ne tombe, en 1997, aux mains des communistes. On les appelle les *yacht people*, par opposition aux boat people vietnamiens.

On trouve aussi dans *The Emigrant* des publicités pour l'Afrique du Sud. Singapour offre des visas différés au personnel qualifié. Car l'émigration, c'est aussi un business. Hongkong vend son expérience dans ce domaine jusqu'au Golfe. Les chasseurs de tête écument le territoire à la recherche d'infirmières pour les Etats-Unis, d'enseignants pour l'Australie, de policiers, de médecins... De 1985 à 1987, l'élite est partie au rythme de 2,5 % de ses membres par an. Certains y voient un drame qui saigne goutte à goutte le territoire, d'autres *« pas une crise, un problème sans plus »*. *« Ce phénomène a toujours existé*, réplique un homme d'affaires européen. *Il est compensé par l'arrivée de nouveaux cadres de Chine et la promotion de jeunes diplômés. »*

Directeur de l'administration, fonctionnaire respecté, M. Donald Tsang est plus circonspect ; 15 % des émigrants – âgés en moyenne de la trentaine, – soit 8 000 personnes, ont un diplôme universitaire alors que Hongkong n'en forme que 7 000 par an. D'où un déficit en médecins, programmateurs informaticiens... qui a forcé le Jockey Club à transférer le traitement du PMU en Australie, lieu d'émigration privilégié de spécialistes de l'informatique. On a donc décidé de doubler le nombre des diplômés.

A cela s'ajoutent les démissions de l'administration. C'est donc pour permettre à la « machine » de fonctionner le plus longtemps possible que Mme Thatcher a décidé, au lendemain du massacre de Pékin, sous la pression des milieux d'affaires, d'accorder à 50 000 cadres et à leurs familles un passeport britannique. Pour M. Tsang, il s'agit d'une *« obligation morale »* autant que d'une *« solution à court terme »*.

Passeports à vendre

Cette mesure a enragé la Chine, qui menace de ne pas reconnaître ces naturalisations même si leur objectif est de fournir une *« assurance-vie »* aux cadres indispensables à la bonne marche de Hongkong afin qu'ils n'émigrent pas. Rares pourtant sont ceux qui envisagent d'aller dans cette Angleterre qui les a *« abandonnés »*, dont ils méprisent la *« décadence »* ... et le climat. Mais Pékin voit des *« complots »* partout.

Paris est cité en exemple pour avoir accordé un passeport à quatre-vingts cadres d'entreprises françaises. Même si certains bénéficiaires, dans une ville où tout a un prix, affectent de mépriser une naturalisation *« gratuite »*. Une procédure plus simple a été mise en place pour fournir des visas d'établissement différé aux cadres des sociétés françaises à condition qu'elles leur garantissent un emploi en métropole si la situation les forçait à partir. Sinon ils émigreraient ailleurs, après avoir envoyé en avant-garde leur femme accoucher au Canada – des publications expliquent comment cacher sa grossesse aux douaniers curieux – ou leurs enfants étudier en Australie.

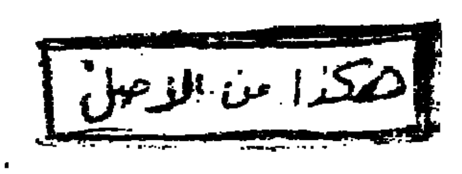
Paradoxalement, l'émigration est moins un sujet de conversation qu'il y a un an. Ce qui fait dire aux optimistes qu'une fois la crise passée Hongkong s'est habituée à vivre *« en sursis »*. Il semble plutôt que les gens aient pris leur décision ou sont en voie de la prendre. S'ils restent, rien ne sert de se faire du mauvais sang en ressassant les problèmes. Sinon, à quoi bon regarder en arrière. Les Hongkongais se gardent bien de dévoiler d'éventuels « tuyaux », jouant entre eux à une sorte de poker menteur.

Selon l'universitaire Joseph Cheng, Pékin veut tellement contrôler Hongkong qu'il a effrayé son élite. *« Pour moi, partir serait une tragédie. Je resterai si je peux encore travailler, parler et publier. Mais il semble bien qu'il me faudra partir. »* Il espère que la transition et l'exode des cerveaux seront *« contrôlés »*. Sinon, ce sera chacun pour soi.

Dans ce cas, les gens ne seront plus regardants sur le pays d'accueil. Certains en profitent : un neveu du général Noriega, consul à Hongkong, vendait des passeports. On peut acheter un passeport de Tonga pour 30 000 dollars, de Belize ou des Philippines. Ou obtenir contre promesse d'investissements ou pots-de-vin un visa dans d'autres pays du tiers-monde, à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie... ou en RDA. Des aigrefins ont même vendu des passeports d'une « République de Corterra » bidon.

Le risque d' *« effet boule de neige »* que craint M. Cheng est réel si Pékin n'y prend pas garde. A force de voir partir parents et amis, on peut être tenté de s'expatrier à son tour pour recréer une communauté en Californie ou à Toronto. Ce n'est pas le retour de quelques émigrés, une fois munis du précieux document, qui rééquilibrera un exode qui risque de faire de la colonie une coquille vide, à l'instar de Shanghaï en 1949. Signe des temps, un sondage parmi les diplômés de la faculté de droit indique que tous comptent émigrer. C'est sans doute pourquoi les cours de droit chinois ont été supprimés, faute de candidats. Décidés à rester, les libéraux tels Me Martin Lee ou le syndicaliste Szeto Wah se considèrent comme une sonnette d'alarme : si les communistes s'en prennent à nous, disent-ils, ce sera le signal du départ.

PATRICE DE BEER



Les préparatifs de Pékin

Suite de la première page

Tout a été fait pour réduire au minimum la menace intérieure. Les universités sont fermées pour cause de vacances exceptionnellement prolongées. Les employés de bureaux ont été mis en congé samedi, officiellement pour leur permettre de suivre la cérémonie d'ouverture à la télévision. Des centaines de milliers de résidents non permanents, ouvriers originaires des campagnes en quête d'emploi, ont été renvoyés *manu militari* hors de la ville.

L'obsession de faire pimpant

Les journalistes étrangers – trois mille sont attendus – se sont vu mettre en garde : ils sont là pour le sport, pas pour les éventuels dissidents qui s'aventureraient près des stades ou du village olympique tout neuf édifié dans une banlieue nord. Au reste, les mouchards veillent au grain par milliers, walkie-talkie crachotant en poche.

Reste la menace extérieure. On prend au sérieux une mise en garde qu'Interpol passe pour avoir transmise aux autorités chinoises sur le risque d'attentats d'origine proche-orientale. Une liste de suspects a été distribuée aux hôtels.

L'obsession de faire pimpant a atteint des sommets. La circulation dans Pékin a été interdite à tout véhicule ne ressemblant pas à une limousine capitaliste : camions, voiturette des commerçants privés, et même la Jeep chinoise au vert trop militaire, pourtant utilisée par nombre d'administrations civiles. Des usines polluantes ont été fermées pour la durée des Jeux. A quelques kilomètres de la capitale, des barrages de police contraignent les conducteurs de voitures sales à les laver avant de pénétrer en ville.

L'Etat a dépensé 530 millions de dollars en constructions et rénovations d'équipements. Depuis l'an dernier, les sanctions économiques de l'Occident ont encore accru la pression sur les finances. Mais tout a été fait pour que Pékin soit prêt à temps. La population, corvéable à merci, a dû travailler d'arrache-pied, sans rémunération dans bien des cas. On a fait appel au sens civique. Un ouvrier a été cité à l'honneur pour avoir manqué son propre mariage, rompant du coup avec sa fiancée, de manière à finir l'ouvrage qu'il avait en cours.

A l'origine, le régime voulait prouver au monde qu'il était un candidat sérieux pour les Jeux olympiques. Depuis 1989, cette répétition générale est devenue un test politique. Il s'agit, pour M. Li Peng, de démontrer que l'Asie tout entière le soutient, à défaut des Occidentaux.

De fait, tous les pays sont venus, et certains ont envoyé, en plus de leurs sportifs, des personnalités de haut rang. Outre le Vietnamien Vo Nguyen Giap, invité-surprise, ou le président pakistanais, c'est le cas en particulier du Japon qui a dépêché son ministre de l'éducation et des sports.

Donnant le ton, jeudi, le maire de Pékin, M. Chen Xitong, un membre de la faction dure, a clairement défini l'enjeu : c'est l'honneur national que la capitale défend. Donc, le régime communiste tout entier. Autrefois – avant 1989 – la population aurait sans doute suivi avec enthousiasme. Aujourd'hui, rares sont les Chinois, pour peu qu'ils se sentent libres de parler, à se dire intéressés par cette affaire. Sans toujours savoir l'exprimer, le Pékinois sait bien que ces Jeux, «*les Jeux de Li Peng*» comme dit l'un, ne sont qu'une illusion : leur possible succès ne prouvera pas que le régime est stable, mais simplement que la force lui permet de survivre pour le moment.

FRANCIS DERON

Les Jeux asiatiques

L'Irak a été exclu

PÉKIN

de notre correspondant

L'Irak a été, jeudi 20 septembre, «*suspendu*» du mouvement olympique asiatique, ce qui lui interdit de participer aux Jeux asiatiques dont la onzième édition s'ouvre samedi à Pékin *(nos dernières éditions du 21 septembre)*. La décision a été prise au cours d'une réunion spéciale du Conseil olympique d'Asie (COA) dans la capitale chinoise, qui s'est conclue sur un verdict moins nettement pro-koweïtien qu'un vote antérieur de son bureau exécutif. Sur les trente-huit membres, vingt-sept ont voté contre l'Irak, qui n'a été soutenu que par le Yémen et les Palestiniens. Cinq pays se sont abstenus, dont la Chine et la Corée du Nord. Pékin avait précédemment appuyé la demande de suspension de l'Irak.

Les Irakiens avaient tenté jusqu'au dernier moment de se concilier des sympathies, n'hésitant pas à se joindre à tous les autres membres du Conseil pour observer une minute de silence à la mémoire de son président koweïtien, le prince Fahd Al-Ahmed Al-Sabah, tué par les forces de M. Saddam Hussein lors de l'invasion de l'émirat. «*Nous sommes tous de la même famille arabe*», déclarait, pour s'expliquer, le représentant de Bagdad avant de regretter que le frère de l'émir Jaber ait tué, avant d'être atteint lui-même, deux soldats irakiens. «*Le mouvement olympique asiatique a été sauvé*», s'est exclamé, après le vote, le président par intérim du COA, M. Ray Da Silva, tandis que les représentants irakiens accusaient l'Arabie saoudite d'avoir acheté les participants. La décision ôte une épine du pied à la Chine, qui craignait d'avoir à faire face à un boycottage des Jeux par les pays opposés à Bagdad en cas de participation de l'Irak. Ce qui ne l'a pas empêché, par son abstention, de laisser le reste de la communauté asiatique effectuer le «sale boulot» d'exclure, en territoire chinois, un de ses membres.

Le premier ministre, M. Li Peng, a également exprimé à sa manière la crainte des Chinois de se voir associés, dans l'esprit des pays du tiers-monde, à une opération militaire occidentale contre l'Irak. Recevant jeudi le prince Saud Al-Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, il a exhorté la communauté internationale à «*s'efforcer de prendre des mesures visant à éviter une aggravation de la crise*», dont il a jugé qu'elle entrait dans «*une phase critique*».

Ces propos, ainsi que le vote chinois au CAO, dénotent de la part de Pékin la volonté d'apparaitre en modérateur aux yeux du tiers-monde, son seul partenaire diplomatique réel pour le moment. Les dirigeants chinois ont cependant réitéré au ministre saoudien leur «*compréhension*» pour l'appel à l'aide militaire occidentale, lui promettant de ne pas revenir sur leur exigence d'un «*retrait inconditionnel*» irakien du Koweït.

F.D.

EN BREF

□ **NIGER : *«le conflit avec les Touaregs risque de dégénérer»*, affirme M. Kouchner.** – M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, est «*inquiet*» des risques d'un «*enchaînement de violence*» entre les populations touarègues du Mali et du Niger et les autorités de ces deux pays où il vient d'effectuer une visite. Malgré la «*volonté de dialogue*» qu'il dit avoir trouvée à Niamey et à Bamako, «*tous les ingrédients sont, à son avis, réunis, particulièrement au Mali, pour que le conflit dégénère*». – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : un général nigérian à la tête de la force inter-africaine.** – Le général ghanéen Arnold Quainoo qui commandait l'ECOMOG, la force d'interposition de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a été remplacé, jeudi 20 septembre, par le général nigérian Joshua Dogonyaro. Le remplacement du général Quainoo aurait été décidé dans un souci de plus grande efficacité et de plus grande cohésion dans le commandement de l'ECOMOG. – *(AFP.)*

Réclamant au comité central du PCF la convocation d'un « congrès extraordinaire »

M. Fiterman met en garde les communistes contre le risque de « contresens historique » que leur fait courir la direction du parti

La première des trois journées consacrées par le comité central à la préparation du vingt-septième congrès du PCF a été marquée, jeudi 20 septembre, par un intense face-à-face entre M. Charles Fiterman et M. Georges Marchais. Nous en publions ci-dessous les principaux extraits. L'ancien ministre des transports, qui souhaite opposer un « texte alternatif » au projet de résolution arrêté par la direction du parti, demande, dans son contre-projet, que le vingt-septième congrès décide « la convocation d'un congrès extraordinaire, afin d'adopter, à la fois, un texte fondamental sur les principes et objectifs du parti et une nouvelle rédaction des statuts ». M. Marchais refuse que le comité central soumette deux textes en concurrence à la discussion des militants. Les débats devaient se poursuivre vendredi et samedi.

Dès le début de la séance de travail du comité central du PCF réuni, comme d'habitude à huis clos, jeudi matin 20 septembre, place du Colonel-Fabien, M. André Lajoinie présente, en quelques mots, l'avant-projet de résolution élaboré, dans la perspective du vingt-septième congrès, par la commission qu'il présidait.

« Il nous était recommandé de proposer un texte « non ficelé », pour un congrès « non bouclé », ouvert, donc, favorisant la discussion, mais, évidemment, « non ambigu », ni « confus » et, au contraire, le plus clair possible, dit-il. *Nous avons choisi une forme assez inhabituelle, posant franchement, à partir des faits et dans un souci exigeant de lucidité, les grandes questions posées aux communistes, en donnant (...) les réponses du comité central, qui sont, en même temps, des appels à la réflexion et à l'enrichissement, afin que les membres du parti puissent délibérer librement, en ayant connaissance de l'opinion de la direction élue. Vous constaterez que la commission a, volontairement, laissé des questions ouvertes, en précisant que certaines réponses n'allaient pas de soi (...). La commission insiste sur le fait,* souligne M. Lajoinie, *que la résolution est un tout. Dans l'élaboration du texte nous nous sommes efforcés de tenir compte des points de vue exprimés par tous les membres de la commission, y compris de ceux qui ont fait part de désaccords, ceci naturellement sans mettre en cause la cohérence et la clarté indispensables au document. »* M. Lajoinie confirme que le projet arrêté a été approuvé par les membres de la commission moins deux abstentions, celles de MM. Charles Fiterman et Roland Favaro.

M. Marchais : « Ne figeons rien au départ »

M. Georges Marchais fait alors savoir au comité central qu'il a reçu, la veille, de M. Fiterman, un texte accompagné d'une lettre de l'ancien ministre, demandant que ce document soit communiqué aux membres du comité central et porté à la connaissance du parti *« dans les meilleurs délais, comme texte préparatoire au vingt-septième congrès ».* Le secrétaire général du PCF se déclare surpris par la teneur de ce texte : *« Je l'ai même relu trois fois tellement son contenu m'a étonné (...). Mon sentiment est celui-ci : j'avoue que je ne comprends pas. J'ai, bien sûr, repéré des différences dans certaines formulations et, sur certains points, des désaccords, mais, pour la plus grande part de ce texte, je retrouve des idées qui sont acquises pour le parti ou qui sont traitées de manière analogue dans l'avant-projet de résolution ou encore dans mon livre,* Démocratie. *C'est pourquoi je ne comprends pas,* répète M. Marchais. *Moi, j'ai l'impression que si Charles Fiterman avait proposé le texte qu'il nous propose aujourd'hui à la commission dont il était membre, beaucoup de choses n'auraient pas posé de questions insolubles (...). Cela dit (...), ne figeons rien au départ. Discutons, nous verrons bien. Le texte que nous adopterons samedi sera la base de départ pour la réflexion et la discussion des communistes. Charles aura, là encore, toute latitude pour faire connaître ses idées et essayer de les faire approuver par les communistes. Moi, j'ai une volonté : c'est de faire en sorte que les communistes, tous les communistes, travaillent ensemble à faire du vingt-septième congrès un grand congrès novateur et démocratique. »*

M. Fiterman : « Je suis effaré »

M. Fiterman intervient pour mettre les points sur les « i » de son document, dont M. Marchais vient de décider la diffusion, le jour même, auprès des membres du comité central. Il souligne que son abstention sur l'avant-projet de résolution *« n'implique pas un désaccord avec toutes les questions traitées dans ce document ».* Il exprime la volonté *« de voir notre parti continuer comme Parti communiste dans les conditions de la*



France » et la nécessité *« d'améliorer son activité, notamment celle de la cellule ». « Mais,* continue-t-il, *je ne peux que constater que sur ce qui est décisif, c'est-à-dire la trame générale, le projet ne m'apparaît pas répondre à ce dont le parti a besoin dans la période où nous sommes, aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. »*

M. Fiterman précise ses critiques en ces termes : *« Tout d'abord, le projet présente les événements qui se déroulent dans le monde sous un jour systématiquement et massivement négatif. Rien n'échappe à ce tableau noir : ni la situation en matière de désarmement, ni l'évolution dans certaines zones de conflit comme en Afghanistan, au Cambodge ou, même, en Afrique australe, alors que rien n'est dit de ce qui se passe dans certains pays d'Afrique ou au Chili.*

» S'agissant de l'Europe, l'accent mis sur le rôle joué par les puissances capitalistes dans les crises des pays de l'Est, l'attribution à l'état du rapport des forces de « l'effondrement des régimes de ces pays » *éclairent d'un jour singulier les changements intervenus, en suggérant l'idée que nous ne serions, en somme, qu'en présence de victoires du capitalisme sur le socialisme.*

» Quant à la crise du golfe Persique, elle est présentée de manière totalement unilatérale comme un succès important et décisif des puissances capitalistes, faisant pratiquement ce qu'elles veulent dans un rapport de forces qui leur est favorable. Ecrire, dans ces conditions, que l'accord de fait établi entre l'Union soviétique et les Etats-Unis est indicatif de ce rapport de forces, cela revient à accuser l'Union soviétique de se soumettre délibérément – en raison de sa faiblesse ou de l'idée que l'on s'en fait – à la volonté américaine, d'accepter le rôle de gendarme du monde des Etats-Unis, au mépris de la paix et de l'intérêt des peuples.

» Je dois le dire ici : je suis effaré par une telle évolution. Je la considère comme inappropriée, et même, à la limite, dangereuse. Car si le rapport des forces était réellement celui que nous décrivons, comment nous étonner que les dirigeants soviétiques le prennent en compte et comment le leur reprocher ? Et, surtout, que resterait-il des possibilités de préserver la paix et d'avancer vers la solution politique des problèmes posés, y compris ceux d'une juste répartition des richesses ? A peu près rien.

» Qu'il y ait risque grave, y compris de guerre au Moyen-Orient, c'est évident, mais on ne peut pas glisser d'un seul mot sur la cause première de cette situation : l'agression de Saddam Hussein contre le Koweït et son annexion, qui constituent non seulement une violation du droit, mais un mauvais coup à l'encontre des peuples arabes, un facteur de division et une diversion exploitée par les dirigeants israéliens. Car la solution des graves problèmes qui se situent à l'arrière-plan de cette affaire (...) ne se trouve nullement facilitée par le crime de Saddam Hussein, mais, au contraire, compliquée.

» Que les Etats-Unis tentent de tirer parti de l'occasion en or massif qui leur a été fournie, c'est l'évidence (...), mais, précisément, de nombreux éléments montrent que l'impérialisme américain est, tout de même, contraint d'agir avec prudence, que des forces très diverses peuvent faire converger, réunir leurs initiatives pour exclure la guerre, ouvrir la voie à des solutions politiques conformes au droit des peuples (...). Je pense que c'est la volonté de principe de se placer sur ce terrain porteur d'avenir qui inspire la politique des dirigeants soviétiques et leur ouvre des possibilités nouvelles d'action. Ne pouvons-nous pas, pour les besoins de notre combat (...), mieux tirer parti de cette nouvelle donne ?

« Une sous-estimation persistante »

» Car, contrairement à ce que j'ai pu lire dans un article de l'Humanité, *je ne crois pas que nous ayons à regretter la situation internationale d'hier, situation de guerre froide marquée par l'affrontement de deux camps antagonistes, dans le cadre duquel l'Union soviétique avait fini par s'inscrire dans la course aux armements et dans une politique de préservation et d'extension des zones d'influence.*

» Imagine-t-on à quel niveau de tension et de risque une crise comme celle du Golfe pouvait arriver si elle avait été l'objet de rivalité entre les deux Grands ? Dans quelles difficultés serions-nous, nous-mêmes, dans une telle situation ? Comment oublier ce qu'a coûté au mouvement révolutionnaire, ce que nous ont coûté, dans les conditions d'un pays comme le nôtre, les confusions entretenues entre les intérêts généraux du socialisme et les intérêts de grande puissance, la tendance à sous-estimer les facteurs sociaux, économiques et politiques dans le rapport des forces en privilégiant le facteur militaire, les handicaps et les dénaturations du sens du combat pour le socialisme qui en ont résulté ? »

M. Fiterman poursuit : *« S'agissant des pays d'Europe centrale et de l'Est, j'ai le sentiment qu'il nous faudrait, enfin, prendre la pleine mesure de la gravité, de la profondeur de la crise qui a atteint et miné ces sociétés socialistes, de l'ampleur des problèmes que pose la « réinvention » d'un socialisme moderne, démocratique. Car c'est de cela qu'il s'agit. Je considère que le projet de résolution porte la marque d'une sous-estimation persistante de ces données de fond, d'une insuffisante réflexion critique. Les facteurs extérieurs de ces crises y sont fortement soulignés. L'analyse de leurs causes reste courte, en laissant de côté de façon presque surprenante des éléments fondamentaux, qui remontent loin dans l'histoire de ces sociétés et touchent à la conception, aux structures et aux modes mêmes de fonctionnement de ce « socialisme réel », depuis la collectivisation à outrance jusqu'au mythe d'une société monolithique, harmonieuse, qui a asséché la vie politique et fini par déraper dans les pires aberrations.*

» S'il y a de l'angélisme, il se trouve chez les camarades qui pensaient ou pensent encore qu'il était possible de s'arracher à cet enlisement dans un court délai et dans un processus continu et harmonieux (...). Nous ne sommes ni en 1939, ni en 1914, et, encore moins, en 1871 au lendemain de la Commune (...). Il n'empêche que l'idée communiste peut commencer à s'identifier pleinement à la libération humaine, sans que pèse sur elle cette terrible hypothèque qui a fait tant de ravages et nous a tant coûté. J'y insiste : la question n'est pas de nier ou de sous-estimer les épreuves que porte cette mutation à chaud, qui a commencé à s'opérer (...). Elle est, pour un parti comme le nôtre, de manifester à l'égard de toutes les forces qui, en Union soviétique et ailleurs, conduisent ou animent cette extraordinaire entreprise, la compréhension et la solidarité réelles et agissantes qui sont nécessaires (...) . »

« Absolument pas novateur »

« Et puis, la question, pour un parti comme le nôtre, ajoute l'ancien ministre, *c'est aussi et surtout de se saisir de toutes les potentialités naissantes que cette mutation commence à faire apparaître, d'impulser une démarche ample, innovante, qui aille à leur rencontre, en considérant la société française et le monde tels que les mouvements en cours les changent. J'ai la crainte que nous ne commettions, à cet égard, une sorte de contresens historique qui serait lourd de conséquences pour l'avenir du parti (...). Le contenu du projet de résolution me paraît confirmer le bien-fondé de cette inquiétude.*

» Ainsi, s'agissant du socialisme pour la France, le document s'en tient à une réflexion sur le passé, dont la dimension critique est peu convaincante, et à des caractéristiques classiques du socialisme, aujourd'hui insuffisantes. (...) S'agissant du parti, j'ai vraiment le sentiment d'une véritable évacuation des difficultés auxquelles il est confronté (...). Au total, je ressens ce projet comme n'étant porteur d'aucune initiative politique significative, absolument pas novateur, exprimant non pas la volonté de déployer la stratégie politique définie à partir de notre vingt-deuxième congrès, mais de marquer une sorte de pause, si ce n'est un repli dans sa mise en œuvre. »

M. Fiterman conclut son intervention en affirmant que, au cours des débats de la commission présidée par M. Lajoinie, ses observations *« n'ont pas été prises en compte »*, et en proposant *« une véritable réécriture du projet de résolution ». « C'est pourquoi je maintiens ma demande de publication du texte dans les meilleurs délais afin que les communistes puissent en prendre connaissance pour nourrir leur réflexion,* ajoute l'ancien ministre. *La procédure n'est pas habituelle mais elle ne contrevient absolument pas aux statuts, qui laissent le comité central libre de ses choix. »*

« Je ne comprends plus rien »

C'est à l'occasion de la réunion du bureau politique du lundi 10 septembre que M. Charles Fiterman avait révélé à M. Georges Marchais l'existence d'un texte concurrent du projet de résolution de la direction pour le congrès. Ce document est le résultat du travail collectif de plusieurs dirigeants communistes dont, bien sûr, l'ancien ministre des transports. Surpris et décontenancé par cette démarche, le secrétaire général aurait manifesté une certaine mauvaise humeur, déclarant : *« Je ne comprends plus rien. »*

M. Marchais a quitté la salle du bureau politique pour y revenir, quelques minutes plus tard, avec les statuts du parti à la main. Après consultation du « règlement », il a admis que rien n'empêchait M. Fiterman de déposer un texte, mais il lui a reproché de finasser sur l'interprétation des statuts du parti. Une discussion s'est alors engagée entre les membres de la direction, au cours de laquelle certains intervenants se sont opposés vivement au chef de file des « refondateurs ». Les dirigeants communistes se seraient séparés sans arrêter de position précise, mais en ayant la claire conviction que l'heure de l'épreuve de force avait sonné.

O.B.

M. Marchais : « Ce n'est pas ainsi que fonctionne le parti »

M. Marchais reprend la parole : *« Tout le monde comprend bien que l'intervention de Charles Fiterman pose un problème au comité central,* déclare le secrétaire général du PCF. *Charles veut que son texte soit porté tel quel à la connaissance du parti. Il est dommage qu'il ne propose pas d'améliorer l'avant-projet que nous discutons par des propositions précises, comme il en a l'entière possibilité. Dommage aussi, à la rigueur, qu'il ne demande pas au comité central de travailler à partir de son texte, et non de celui de la commission (...).*

» Bon ! moi, je vous fais une proposition : d'accord. Qu'un secrétaire du comité central refuse de contribuer à l'élaboration de l'avant-projet de texte que nous soumettons au parti et en propose un autre, cela constitue un fait politique, et je tiens pour légitime que les communistes souhaitent savoir ce qui le conduit à agir de la sorte. Alors, bien que, à l'évidence, le texte que Charles a rédigé ait des dimensions qui dépassent assez largement celles d'une contribution à la tribune de discussion, je propose qu'il soit publié – évidemment, si Charles le désire – dans le cadre de cette tribune.

» On peut aussi faire autrement : décider, comme Charles le demande, que le comité central soumette deux textes à la discussion du parti. J'ai bien noté que, dans son document, Charles se défend d'être partisan – je le cite – « de l'organisation en tendances ossifiées qui figent les points de vue ». *Mais comment la décision de proposer à la discussion du parti deux textes du comité central pourrait-elle éviter de créer une telle situation ? Immanquablement, le parti serait saisi du texte d'un tel et du texte de tel autre, de la motion A et de la motion B. Et pourquoi pas la motion C, D, E... s'il suffit à un membre du comité central de déposer un texte pour que, de ce fait, celui-ci acquière le statut de document préparatoire au congrès ? Ce n'est pas ainsi que fonctionne notre parti. Nous n'en voulons pas, de ce fonctionnement-là. Et quand je dis « nous », je ne parle pas seulement des membres du comité central ; j'ai en vue les communistes qui veulent rester les maîtres de leur parti, qui veulent librement choisir sa politique à l'occasion de son congrès, et non se contenter de voter pour le texte de tel ou tel leader qui pense pour eux. »*

O. B. et A. R.

Sans précédent

par Alain Rollat

LA crise qui affecte le Parti communiste depuis la rupture de l'union de la gauche est entrée dans une phase inédite et, peut-être, cruciale, avec la décision prise par M. Charles Fiterman d'opposer son propre plan de rénovation au projet de résolution élaboré par la direction du parti pour servir de base à la préparation du vingt-septième congrès, prévu fin décembre à Saint-Ouen.

Dans le document de vingt-trois pages qu'il a remis à M. Georges Marchais, l'ancien ministre des transports se pose ouvertement en chef de file des *« communistes d'un nouveau temps »*, désireux de *« refonder une identité communiste moderne »*. Il demande que le vingt-septième congrès décide la convocation d'un congrès extraordinaire, *« afin d'adopter, à la fois, un texte fondamental sur les principes et objectifs du parti et une nouvelle rédaction des statuts »*, autrement dit un congrès qui puisse procéder à un véritable *aggiornamento* du fonctionnement et de la politique du PCF.

C'est la première fois, depuis la création du Parti communiste au congrès de Tours, en 1920, qu'un membre du secrétariat du comité central met ainsi un contre-projet en concurrence avec le texte conçu par l'état-major du parti dans le cadre de la préparation d'un congrès. Et c'est, aussi, la première fois qu'un document contestataire de cette nature fait l'objet d'une publicité quasi immédiate, en rupture avec la tradition de secret chère à tous les communistes attachés à la sacro-sainte règle du « centralisme démocratique ». L'événement mérite d'autant plus d'être noté que le jugement porté par M. Fiterman sur la démarche et le fonctionnement de son parti est globalement négatif.

Le texte de l'ancien ministre sonne comme un réquisitoire tranquille contre la ligne politique incarnée par M. Marchais. Non seulement M. Fiterman estime que son parti se trompe dans toutes ses analyses, au niveau national comme au niveau international, mais il lui reproche de s'enfoncer chaque jour davantage dans l'impasse, en persistant à ne pas comprendre que, partout, sur la planète, aujourd'hui, les mutations sociales et politiques obligent à de profondes remises en question.

Trois « chantiers »

Mettant les points sur les « i », en réponse à M. Marchais, qui venait de dire qu'il n'avait rien compris à son texte, M. Fiterman n'a pas mâché ses mots. Il s'est déclaré *« effaré »* par la position de son parti sur la crise du Golfe et sur l'attitude de l'Union soviétique. Il a mis en garde ses camarades contre le *« contresens historique »* que la direction du parti est en train de commettre, à ses yeux, dans son approche de l'évolution des pays de l'Est.

Il a implicitement accusé M. Marchais et ses fidèles d'immobilisme en jugeant leur propre projet *« absolument pas novateur »* et dépourvu de toute *« initiative politique significative »*. Il s'est résolument situé du côté des supporters de M. Gorbatchev, contre l'avis de ceux qui, tel le rédacteur en chef de *l'Humanité*, Claude Cabanes, insistent surtout sur les difficultés que le nouveau maître du Kremlin rencontre à l'intérieur de l'Union soviétique. Se faisant le champion de la *« réinvention d'un socialisme moderne »*, M. Fiterman souhaite pouvoir défendre, notamment, la mise en œuvre de ce qu'il appelle *« trois chantiers de construction »*, afin de *« revivifier le projet communiste »*, *« faire avancer une perspective politique plus forte »* et *« promouvoir un parti révolutionnaire moderne »*. Il lance, en particulier, l'idée d'une *« entente démocratique de toutes les forces du travail et de la création pour une France juste, libre, fraternelle, dans une Europe des nations unies »*.

L'entreprise de l'ancien ministre des transports, qui devait être relayée, vendredi, par plusieurs autres partisans d'une « refondation » du PCF, dont MM. Anicet Le Pors et Jack Ralite, semble, toutefois, désespérée. Personne, parmi les autres intervenants du comité central, jeudi, n'a abondé en ce sens. Toutes les prises de parole ont, au contraire, consisté à justifier le refus de M. Marchais de prendre en considération la demande de M. Fiterman, au motif que celle-ci aboutirait à la création de *« tendances »* à l'intérieur du parti.

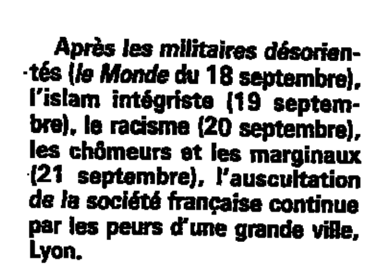
Bien que rien, dans les statuts du PCF, ne s'oppose formellement à la mise en discussion de deux textes avant un congrès, tout permet, en effet, de l'empêcher. La suite qui sera donnée à cette « première » constituera donc un test de la volonté de dialogue affichée par M. Marchais et ses amis et l'embarras manifeste de ceux-ci montrait bien, jeudi soir, que la direction du PCF était elle-même consciente d'avoir à faire un choix lourd de conséquences.

POLITIQUE

France inquiète, France tranquille

V. – Lyon, les peurs d'une ville

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre), l'islam intégriste (19 septembre), le racisme (20 septembre), les chômeurs et les marginaux (21 septembre), l'auscultation de la société française continue par les peurs d'une grande ville, Lyon.



LYON

de notre bureau régional

La peur, chacun la voit d'abord à sa porte. Ainsi les habitants de la banlieue dorée de l'agglomération lyonnaise, sur les vertes collines de l'ouest, essaient de se protéger des cambrioleurs et manifestent contre le projet d'autoroute qui devrait passer dans leur jardin et porter atteinte à leur environnement. Tandis que dans les grands ensembles bâtis sur la plaine de l'est, on est plutôt sensible au chômage, aux loyers impayés, aux gamins désœuvrés, aux autoradios qui changent de mains, et on se souvient des étés chauds qui ont secoué les ZUP. Au sud, c'est le couloir de la chimie, un ruban d'usines à hauts risques, qui soulève les inquiétudes. Dès qu'un projet d'extension d'un site de production est annoncé, les signatures s'allongent au bas des pétitions.

Dans le centre de la ville, les commerçants de la presqu'île scrutent la courbe de leur chiffre d'affaires et réclament des parkings supplémentaires, tout en s'alarmant des voitures béliers qui défoncent de temps en temps leur vitrine. A portée de pont, au-dessus du Rhône, le vieux quartier des immigrés de Lyon va bientôt être rasé. A sa place, un gigantesque immeuble en verre, qui ne reflétera pas, au grand soulagement de certains riverains, les échoppes de tissus moirés, ni les hommes en turban conversant à la tombée du jour, ni les petits dealers fourguant de la blanche sous le manteau.

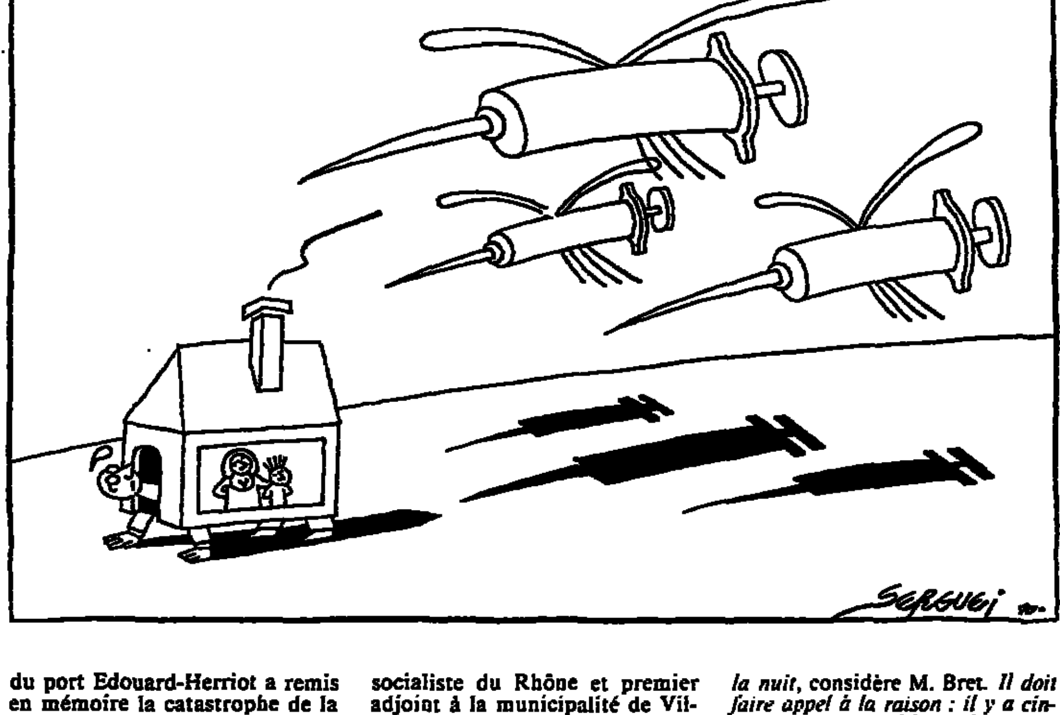
Mais la boussole des craintes lyonnaises indique, où que l'on se trouve, le même pôle magnétique : la petite délinquance. Certes, cette ville n'est pas la jungle. Son taux de criminalité (81 pour 1 000 habitants) vient loin derrière celui de Nice (117). Il n'empêche que, selon les chiffres donnés par la direction départementale des polices urbaines, tous crimes et délits confondus ont augmenté de 6 % entre 1988 et 1989 dans l'agglomération. En tête, les vols à main armée, les vols avec violence et les cambriolages.

Le marché de la sécurité

A quelque chose malheur est bon. Delta-Protection et CIPE, deux sociétés lyonnaises de télésurveillance, connaissent une belle réussite économique. Cotées toutes les deux au second marché, elles ont la confiance des investisseurs. L'action de CIPE, proposée à 170 francs lors de son introduction il y a un an, a franchi la barre des 500 francs au mois de juin dernier, avant de subir les contrecoups de la crise boursière. Le marché de la protection reste porteur.

D'autres périls n'apparaissent que le temps d'une actualité. En avril 1986, l'accident de Tchernobyl a alimenté les conversations de comptoir et de bureau, car il a brutalement rappelé aux habitants qu'un collier de centrales nucléaires ceinture l'agglomération dans un rayon de 150 kilomètres : Creys-Malville, Bugey, Saint-Alban, Cruas, Tricastin. Mais le nuage est passé, et il faut croire que les Lyonnais font confiance au nucléaire puisque aujourd'hui ils se précipitent en famille pour visiter les salles de contrôle.

Le 2 juin 1987, les passants ont regardé avec stupeur une épaisse colonne de fumée noire qui s'échappait d'un dépôt d'hydrocarbures en flammes. Cet incendie



du port Edouard-Herriot a remis en mémoire la catastrophe de la raffinerie de Feyzin, en 1966. Alors on a reparlé du couloir de la chimie, de ses dangers potentiels, des risques de catastrophes en chaîne. Le sinistre a été maîtrisé, et les angoisses se sont presque éteintes. Sauf pour les riverains. La cellule « environnement » de la communauté urbaine a procédé à un sondage auprès d'eux pour connaître leur perception des risques technologiques. Ses résultats orienteront la politique d'information et de prévention des services de la Protection civile.

Les dangers collectifs, parce qu'ils dépassent l'individu, paraissent s'effacer devant les peurs quotidiennes. Chaque jour, les élus reçoivent leur lot de demandes particulières pour un ralentisseur devant une école ou pour la réfection d'une allée d'immeuble. M. Jean-Paul Bret, député socialiste du Rhône et premier adjoint à la municipalité de Villeurbanne, analyse ces démarches comme l'expression d'*« une angoisse diffuse, un besoin d'être écouté »*. *« Il faut bien sûr être attentif à ces plaintes, y donner des réponses concrètes, qui sont souvent symboliques. »* Ou lancer des opérations plus lourdes, comme le dossier de développement social des quartiers ouverts à l'automne par la municipalité.

Car le mal de vivre dans les grands ensembles sécrète un sentiment d'insécurité, engendre la peur des autres, qui peut dériver vers des tentations d'exclusion. Il a aussi une traduction politique : lors de la récente élection cantonale partielle de Villeurbanne-Sud, le candidat du Front national a réalisé ses meilleurs scores dans les immeubles populaires. *« L'élu doit rendre les choses positives, rappeler que les rues sont éclairées la nuit*, considère M. Bret. *Il doit faire appel à la raison : il y a cinquante ans, quand les Italiens sont arrivés à Villeurbanne, il y avait des bagarres et des morts. »*

L'argent de la dose

« Lyon, c'est pas Rotterdam, dit son maire, M. Michel Noir, *mais chaque matin, mille jeunes se lèvent en se demandant où ils vont trouver l'argent pour leurs doses. »* En 1989, on a dénombré huit morts par overdose et deux cent huit trafiquants ont été écroués. Un conseiller municipal, M. Bruno Gignoux, a été chargé des dossiers de la toxicomanie et du sida. A cinquante ans, ce cancérologue a découvert un univers inconnu : *« J'ai eu une peur rétrospective. J'ai eu de la chance, mes deux filles sont passées au travers. »*

Depuis quelques semaines, il fait procéder au ramassage des seringues qui traînent. Un matin, on a en trouvé vingt-quatre dans le centre de la ville. Il ne se fait pas d'illusions sur cette action. Elle évitera au moins que des gamins ramassent les seringues dans les bacs à sable. Il n'est pas persuadé non plus de l'efficacité des réunions d'information qu'il a organisées dans les quartiers : *« Les gens y viennent en frôlant les murs. La drogue est un sujet tabou. Pour lutter contre elle, il faut en parler. »*

On parle beaucoup de la peur du sida dans le service du professeur Jean-Louis Touraine, à l'hôpital Edouard-Herriot. La peur des malades, bien sûr, qui redoutent l'exclusion, la détérioration physique et la mort ; celle parfois de leurs familles, de leurs proches, des amis : *« Il y a quelques jours, un père, dont l'un des fils est hospitalisé, a réuni la famille. Il leur a dit qu'il comprendrait que l'un d'eux refuse de visiter le malade. Tous alors se sont sentis investis d'une responsabilité »* ; et enfin celle des jeunes externes qui, à leurs débuts, hésitent à entrer dans les chambres. *« Je leur explique que c'est normal, qu'il faut connaître ses limites, pour les rationaliser. »*

Elu conseiller municipal sur la liste des socialistes lyonnais, le professeur Touraine estime que l'homme politique devrait beaucoup plus intervenir, expliquer qu'il n'y a pas de vie sans mort, que chacun doit prendre des risques calculés, *« traiter les citoyens en adultes »*.

Le maire de Lyon a choisi d'intervenir auprès des futurs adultes. Quand il visite un quartier, serre des mains, engage la conversation sur un coin de trottoir, c'est souvent d'école qu'il entend parler : *« Les parents reportent leurs peurs sur leurs enfants. »* M. Michel Noir a fait de *« la place de l'enfant dans la cité »*, et de la lutte contre l'échec scolaire les priorités de son mandat et de sa communication : des gamins rieurs sont en couverture de la plupart des bulletins municipaux. *« C'est pour l'espérance*, explique M. Noir. *Mais à l'intérieur, je publie les statistiques de redoublement au cours préparatoire. »*

S'il ne faisait pas de politique, le maire de Lyon se consacrerait aux enfants de trois à neuf ans, *« parce que c'est l'âge où s'accumulent les handicaps. Il faut agir sur l'école, un investissement dérisoire par rapport aux coûts collectifs que nécessitent plus tard des actions contre l'exclusion »*. Une école qui apprendrait à vivre ensemble, accepterait les différences, ouvrirait vers *« le beau »*, réduirait le champ des appréhensions et des tensions.

Le message a l'avantage de parler à tous. Car finalement, à Lyon comme ailleurs, la plus grande des peurs, c'est sûrement celle de l'avenir.

BRUNO CAUSSÉ

Prochain article :
VI. – Le sida, c'est toujours les autres...

POLITIQUE

Député communiste et membre du bureau politique du PCF

Gustave Ansart est mort

Gustave Ansart, député du Nord (19e circonscription), membre du bureau politique du Parti communiste, est décédé jeudi 20 septembre à son domicile de Mérignies, près de Lille, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans. Il sera remplacé au Palais-Bourbon par son suppléant, M. René Carpentier, maire de Trith-Saint-Léger.

LILLE

de notre correspondant

Avec Gustave Ansart disparaît une grande figure de la région du Nord *tant il y a incarné le communisme* depuis quarante ans. Sa vie entière a été celle d'une fidélité à une seule cause. Né le 5 mars 1923 au sein d'une famille ouvrière, Gustave Ansart commence à travailler dès l'âge de treize ans. A seize ans, il entre comme ouvrier métallurgiste dans une usine de machines agricoles à Croix, près de Lille, où il fait ses premières armes de syndicaliste.

Implanté dans le Valenciennois

Réfractaire au STO, il entre au lendemain de la Libération au PCF, sans abandonner le terrain syndical. En 1951, il devient secrétaire de l'Union des syndicats CGT de la métallurgie du Nord. En 1954, il entre au comité central du PC et il est nommé, l'année suivante, secrétaire de la fédération du Nord, un poste qu'il conservera jusqu'en 1977. En 1955, Gustave Ansart entre au bureau politique en qualité de suppléant et prend, deux ans plus tard, la direction politique du quotidien communiste régional, *Liberté*.

Député du Nord de 1956 à 1958, il tentera en vain de reconquérir un siège en 1958, 1962 et 1967 dans la circonscription de Roubaix. Mais c'est dans le Valenciennois communiste qu'il choisira finalement de s'implanter. Elu député en 1973 et constamment réélu depuis, Gustave Ansart était également conseiller municipal de Denain et conseiller régional.

En 1979, il conduit la liste du PCF aux élections européennes et siège au Parlement de Strasbourg jusqu'en 1981, date à laquelle il choisit de demeurer à l'Assemblée nationale pour présider la commission de la production et des échanges.

Gustave Ansart, qui était l'un des plus anciens membres du bureau politique du PCF dont il avait pris, en 1985, la présidence de la commission de contrôle, n'a jamais exprimé publiquement de doute ou d'état d'âme sur la ligne suivie par son parti. A propos de l'érosion du PCF, il déclarait en 1986 : *« Nous n'avons pas failli à notre tâche. Il y a un malentendu qu'il faut effacer »*.

Dans un message adressé à sa famille, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a rendu hommage à celui qui *« fit en permanence la démonstration que la rigueur politique et l'esprit d'ouverture, les intérêts de la classe ouvrière et ceux du pays, le refus de la compromission et la recherche permanente de l'union, étaient un même et seul bon combat »*.

JEAN-RENÉ LORE

EN BREF

□ **L'opposition présente une candidate à l'élection sénatoriale de *Haute-Vienne*.** – Les responsables de l'opposition en Haute-Vienne ont présenté, jeudi 20 septembre, leur candidat à l'élection sénatoriale partielle qui doit, le 30 septembre, pourvoir le siège de Louis *Longequeue (PS), décédé en août* dernier. La compétition étant jouée d'avance en faveur du PS, la droite a choisi de prendre date pour les échéances à venir en désignant, sous le sigle de l'Union pour la France, une agricultrice de trente-six ans, Mme Evelyne Guilhem, membre du RPR, maire délégué de Saint-Nicolas-Courbefy. – *(Corresp.)*

□ **Les socialistes corses dénoncent *« la multiplication des milices »*.** – Les fédérations socialistes de Corse ont adressé, jeudi 21 septembre, une mise en garde aux responsables de Cuncolta naziunalista, de l'Accolta naziunalista corsa (ANC) et de l'Union du peuple corse (UPC-autonomiste), en soulignant leurs responsabilités dans l' *« utilisation de la violence »* et la *« multiplication des milices »* qui accroissent *« les risques de manipulation et de dérapage »*.

□ **Un conseiller régional, transfuge du PS, rejoint les Verts.** – M. Nicolas *Schiffler*, conseiller régional de Lorraine qui avait quitté le parti socialiste au mois de juillet, a annoncé, jeudi 20 septembre à Metz (Moselle), qu'il rejoignait les Verts. En l'absence d'un groupe des Verts au conseil régional de Lorraine, M. Schiffler, député de la Moselle de 1981 à 1986 et conseiller municipal de Talange (Moselle), siégera parmi les non-inscrits. Au mois de juillet, un autre conseiller régional PS, M. Marc Colin, de la fédération de Meurthe-et-Moselle, avait déjà quitté son parti pour adhérer aux Verts.

□ **Le Front national débouté.** – La *cour d'appel de Riom* (Puy-de-Dôme) a débouté, jeudi 21 septembre, le Front national d'une demande de 70 000 F de dommages-intérêts pour diffamation. Le FN reprochait à M. Raymond Vacheron, membre de la Ligue communiste révolutionnaire, de la CFDT et de SOS-Racisme, d'avoir écrit dans un tract diffusé au Puy-en-Velay (Haute-Loire), pendant l'élection municipale de mars 1989, que *« les idées du Front national ont conduit au massacre de 50 millions de personnes pendant la dernière guerre »*.

Les suites de la démission du maire

L'aggravation de la crise municipale à Nice pourrait entraîner une nouvelle élection

NICE

de notre correspondant régional

Une nouvelle élection pourra-t-elle être évitée pour résoudre la succession de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice ? La démission de celui-ci, dans une forme régulière, est enfin parvenue, le jeudi 20 septembre, au préfet des Alpes-Maritimes. Le conseil municipal peut donc, désormais, être convoqué, dans un délai maximum de quinze jours, pour se donner un nouveau maire. Mais, alors que le sénateur (RPR) et premier adjoint sortant, M. Honoré Bailet, paraissait s'imposer comme le successeur probable de M. Médecin, la crise surgie, mercredi, au sein de la majorité municipale au sujet de l'attribution du poste de premier adjoint semble avoir remis tout en question.

Dans la journée de jeudi, une fracture, apparemment sans remède, s'est produite entre deux groupes d'élus, l'un formé par les amis de M. Bailet et de M. Chris*tian Estrosi, député* RPR, l'autre constitué autour de Mme Martine Daugreilh, député (RPR), et de M. Michel Falicon, deuxième adjoint, également RPR.

Le premier groupe, qui est appuyé par les instances nationales du RPR, est partisan de nouvelles méthodes de gestion, rompant avec le système médeciniste, et d'une redistribution des responsabilités calquée sur le rapport de forces politiques existant dans le conseil. Il s'est prononcé pour l'attribution du poste de premier adjoint à M. Paul Guerrier, actuel adjoint aux finances.

Le second groupe, au contraire, demande que la succession soit réglée dans un cadre strictement niçois sans toucher à l'ordre du tableau des adjoints, chacun de ceux-ci montant simplement d'un cran, ce qui permettrait à M. Falicon de devenir premier adjoint. Selon l'actuel deuxième adjoint, une trentaine d'élus – sur cinquante et un – approuveraient sa démarche commune avec Mme Daugreilh, ce qui serait suffisant pour faire échec aux intentions de MM. Bailet et Estrosi. Si l'opposition entre les deux groupes persistait, *« on irait tout droit aux élections »*, admet M. Falicon.

Comme pour compliquer encore un peu plus la situation, la sœur de l'ancien maire de Nice, Mme Geneviève Médecin-Assemat, une hôtelière de cinquante-deux, a annoncé, jeudi, qu'elle serait candidate à l'élection partielle qui doit être organisée dans le 5e canton de Nice pour remplacer M. Médecin. Sa candidature a *été aussitôt* soutenue par la puissante Association des amis du maire, présidée par M. Falicon.

GUY PORTE

Dans un entretien avec « le Figaro »

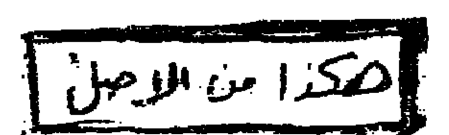
M. Médecin se dit victime de « l'arbitraire policier »

Dans un entretien accordé au *Figaro* du vendredi 21 septembre, M. Jacques Médecin, s'expliquant sur les accusations portées contre lui, affirme qu'il n'a rencontré Mlle Elisabeth Arnulf (la jeune femme qui a touché en liquide une partie de la commission versée lors de la renégociation de la dette de la Ville de Nice) *« que deux fois à titre personnel »*. Il assure aussi que la découverte, à Roissy, d'argent liquide dans des bagages lui appartenant est *« une machination policière (...) ; j'aurais été c... à mourir de mettre mon nom sur une enveloppe contenant de l'argent »*. Il explique que c'est en apprenant cette affaire, lors de son arrivée le samedi 15 septembre à Buenos-Aires, qu'il a *« compris qu'après avoir tenté vainement de* [se] *faire condamner par tous les tribunaux, le gouvernement socialiste changeait de vitesse pour* [le] *faire mettre les menottes à tout prix. » « On entrait dans le domaine de l'arbitraire policier contre moi »* a-t-il ajouté.

A la question : *« Vous sentez-vous trahi par votre entourage ? »*, M. Médecin répond : *« C'est certain (...). Parmi ceux qui étaient susceptibles d'être déclarés comptables de fait* [dans l'affaire de la renégociation de la dette de la Ville], *certains ont probablement passé des petits accords avec le PS »*. Puis il explique que M. Honoré Bailet, le premier adjoint qui assure l'intérim et qui est candidat à sa succession à la mairie, *« oublie sans doute que c'est grâce à* [lui] *qu'il est sénateur et premier adjoint. » « Il a beaucoup de qualités*, poursuit M. Médecin, *mais c'est un trouillard ; il n'a aucun courage, ni physique ni moral (...) Il a un vocabulaire très réduit. Ça n'est jamais qu'un marchand de bestiaux ! Et, quand il parle de balayer la Ville de Nice, ça va lui prendre beaucoup de temps pour balayer devant sa porte. »*

Interrogé sur les deux députés RPR de Nice, l'ancien mairedéclare : *« Je considère Christian Estrosi comme beaucoup trop impétueux ; Martine Daugreilh, en revanche, a d'immenses qualités de sang-froid et de sagesse (...). Je n'ai pas de dauphin à désigner, mais c'est elle qui me rassurerait le plus. »*

Interrogé sur son avenir, déclare : *« J'ai une femme et un enfant qui m'attendent aux Etats-Unis. Reste à savoir si je pourrai y aller, car les socialistes risquent d'émettre à tout moment un mandat d'arrêt international contre moi. J'avais pris un billet retour par Iberia pour Nice, via Madrid. Il est évident que, pour l'instant, je ne peux pas revenir en France. »*



MÉDECINE

Selon la première estimation scientifique nationale

Le nombre des personnes contaminées par le virus du sida serait d'environ deux cent mille

Un groupe de spécialistes de l'Agence nationale de lutte contre le sida et de la direction générale de la santé rend public, *vendredi 21 septembre*, un rapport sur « l'incidence et la prévalence de l'infection à VIH », première estimation scientifique nationale de l'ampleur de l'épidémie de sida en France (1). Selon ce document, quels que soient les modes de calcul retenus, la France ne compterait pas aujourd'hui plus de deux cent mille personnes séropositives, concernant le virus du sida. Bien qu'apparemment inférieure aux estimations généralement avancées dans ce domaine, une telle conclusion ne signifie en aucune manière que l'épidémie soit en régression dans notre pays. Si le rythme de progression a diminué dans les milieux homosexuels, tout indique qu'il en va différemment pour les toxicomanes et les hétérosexuels. En toute hypothèse, le nombre de cas de sida continue à augmenter de manière inquiétante, un phénomène qui nécessite à l'évidence l'intensification des efforts d'information et de prévention contre cette maladie sexuellement transmissible.

Face à l'épidémie de sida on demeurait jusqu'à présent dans une situation quelque peu paradoxale : les nécessaires actions de lutte contre cette maladie devaient être développées alors qu'on n'avait, à l'exception du nombre des malades, aucune certitude sur l'ampleur de cette épidémie. Pour d'évidentes raisons d'éthique et de secret médical, et contrairement à ce qu'avaient publiquement réclamé certains mandarins ou certains extrémistes politiques, aucun programme *systématique de dépistage* n'a été imposé, pas plus qu'on n'a mis en place de quelconques fichiers nominatifs des personnes contaminées. Une telle situation, pleinement justifiée, explique qu'il était difficile d'évaluer le nombre des personnes qui, en France, sont séropositives vis-à-vis du *virus du sida et donc potentiellement* contagieuses. Les estimations dans ce domaine varient selon les sources, les *a priori*, les postulats ou les craintes, de cent mille à cinq cent mille.

« Cette incertitude irrite, expliquent aujourd'hui les spécialistes de l'Agence nationale de lutte contre le sida et de la direction générale de la santé. *Ce nombre devient un enjeu de débat public et politique. C'est aussi un objectif de santé public et un objectif scientifique. Il importe de le définir : la prévalence correspond au nombre de cas à un moment donné dans une population définie. Elle diffère de l'incidence qui est le nombre de nouveaux cas apparus pendant une période donnée. L'étude de l'incidence soulève actuellement de nombreuses difficultés, tenant au fait que les tests disponibles ne permettent pas de distinguer une affection ancienne d'une contamination plus récente. »* Ces difficultés font que le rapport rendu public ne porte que sur la prévalence de l'infection par le virus du sida dans l'ensemble de la population française.

Prise de sang et dépistage

Pour tenter d'établir de la manière la plus précise qui soit la prévalence du sida à l'échelon national – donnée essentielle à la planification sanitaire et aux responsables politiques – deux approches théoriques étaient possibles. La première, qui consistait en un dépistage durant une période limitée de la totalité de la population en imposant une prise de sang à chacun, apparaît, en pratique, totalement irréalisable. La seconde, fondée sur le dépistage d'un échantillon représentatif de la population française, soulève également de nombreux problèmes techniques ou méthodologiques et son expérimentation aux Etats-Unis depuis deux ans n'a pas, selon les spécialistes français, prouvé son intérêt. Les auteurs du rapport ont pour leur part choisi deux autres modes, complémentaires, d'approche, permettant une estimation à partir du nombre de cas connus de sida et des différentes enquêtes disponibles concernant en particulier les homosexuels masculins, les toxicomanes ou les hétérosexuels masculins et féminins. Plusieurs hypothèses furent ensuite envisagées à partir des différentes durées probables (sept, neuf ou onze ans) d'incubation de la maladie.

Au total, les différents scénarios envisagés aboutissent à une fourchette très large comprise entre quatre-vingt-cinq mille et cent quatre-vingt-dix-neuf mille personnes séropositives. Selon les modes de calcul retenus, les estimations extrêmes varient pour les homosexuels masculins de vingt-cinq mille jusqu'à cent mille, pour les toxicomanes de vingt et un mille à quatre vingt trois mille et pour les hétérosexuels, de quinze mille à soixante-dix mille. *« Ces chiffres peuvent surprendre*, expliquent les spécialistes, *compte tenu des estimations nettement supérieures parfois avancées, le plus souvent sans aucune justification. L'extension des études épidémiologiques d'une part, le développement des techniques de calcul d'autre part permettent de limiter, encore modestement, l'imprécision des estimations et de fixer à deux cent mille la limite supérieure vraisemblable à la prévalence actuelle de l'infection. »*

Des signes encourageants

Cette illusion quant à l'estimation de l'épidémie n'est pas spécifique à la France. Le même phénomène a été observé aux Etats-Unis, où l'on avance aujourd'hui qu'un million de personnes sont séropositives, ainsi qu'en Grande-Bretagne. Pour les spécialistes français, *« il serait bien entendu absurde de conclure à un arrêt de l'épidémie. L'estimation qui permet d'étudier les courbes de l'infection montre pour la période la plus récente que le rythme de progression a certainement diminué pour les homosexuels mais a augmenté ou s'est stabilisé pour les toxicomanes et les hétérosexuels. Cependant, quel que soit le groupe considéré, le nombre d'infections continue d'augmenter »*. Il faut par ailleurs préciser que le nombre généralement retenu de cent cinquante mille séropositifs (soit un taux de 0,5 % de la population adulte) renvoie à des situations très hétérogènes. On doit en particulier considérer que ce taux est beaucoup plus haut pour les tranches d'âge et pour les régions les plus touchées. Ainsi, par déduction, à partir de la répartition des cas de sida on peut estimer, par exemple, que le taux des séropositifs doit être de trois à six fois plus élevé pour les personnes de vingt-cinq à trente-cinq ans en Ile-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou aux Antilles. Tout indique par ailleurs que le nombre de personnes victimes du sida (estimé aujourd'hui à douze mille en valeur cumulée) se situera entre vingt-deux et vingt-six mille dans deux ans. *« Les modifications de comportement sexuel enregistrées dans les différents sondages réalisés depuis trois ans, l'augmentation des ventes de préservatifs, que l'on peut estimer à 50 % pour les quatre dernières années, la baisse, pendant la même période, de l'incidence de certaines maladies sexuellement transmissibles (syphilis et urétrites masculines) sont autant de signes encourageants qui ne doivent pas cependant faire relâcher les actions de prévention mais bien au contraire les amplifier*, concluent les auteurs de l'étude. *L'histoire des maladies sexuellement transmissibles montre en effet la possibilité, après des périodes d'accalmie, de reprises d'épidémies. »*

JEAN-YVES NAU

(1) Cette étude a réuni un groupe de spécialistes animé par les docteurs Jean-Baptiste Brunet (Direction générale de la santé) et Alain Jacques Valleron (unité 263 de l'INSERM). Le groupe était composé des docteurs Georges David (CECOS du Kremlin-Bicêtre), Philippe Lantrade (service de santé des armées), Anne Laporte (direction générale de la santé), Roger Salamon (unité 330 de l'INSERM) et Daniel Schwartz (unité 292 de l'INSERM). La version définitive du rapport sera disponible dans quelques semaines auprès de l'Agence nationale de recherches sur le sida. 66 *bis*, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris. Tél : (1) 45-41-12-00.

ÉDUCATION

Le SNI s'inquiète pour la réforme et la laïcité

Dix jours après la rentrée scolaire, c'est un bilan en forme d'avertissement que le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) a adressé, jeudi 20 septembre, au ministre de l'éducation. *« Un mécontentement sourd, qui ne se traduisent pas, cependant, par une mobilisation très forte »*, telle est l'atmosphère qui, pour le SNI, prévaut aujourd'hui dans les écoles et les collèges.

Tout d'abord, a noté Jean-Claude Barbarant, secrétaire général, la rentrée n'a *« pas été meilleure que l'an dernier »* du fait de recrutements d'instituteurs insuffisants, de *« prévisions erronées »* et de *« l'anarchie dans la création des postes »*. C'est ainsi que l'on se retrouve, à nouveau, avec des écoles sans instituteurs et des instituteurs sans postes. A plus long terme, la crise du recrutement reste une préoccupation majeure : *« Si on ne s'est pas attaqué sérieusement au problème d'ici quatre ou cinq ans, on n'aura plus assez d'enseignants »*, a souligné M. Barbarant.

Mais la morosité du climat de rentrée résulte également d'une double crainte. Si le syndicat des instituteurs est d'accord avec les orientations des réformes en cours, il est inquiet des conditions de mise en œuvre et de *« l'insuffisante volonté politique du ministre »* de conduire ces innovations jusqu'au bout. Le SNI appelle donc les enseignants à se mobiliser pour faire pression sur le ministre de l'éducation, *« dans la rue, s'il le faut »*.

D'autre part, le syndicat des instituteurs s'alarme des menaces qu'il sent peser sur la laïcité. Après les arrêts rendus, cet été, par le Conseil d'Etat, notamment sur l'organisation de la semaine scolaire, et après le jugement du tribunal de Nantes mettant en cause la qualité d'un collège public, le SNI condamne les déclarations faites à Strasbourg, le 12 septembre, par M. Pierre Joxe. Le ministre de l'intérieur avait souligné sa volonté de *« préserver et même d'améliorer »* le régime concordataire qui prévaut en Alsace-Lorraine.

SPORTS

FOOTBALL : Montpellier bat le PSV Eindhoven (1-0)

Loulou le repenti, saisi par la sagesse

L'équipe de Montpellier a dominé celle du PSV Eindhoven (1-0), jeudi 20 septembre au stade de la Mosson, en match aller du premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Elle préserve ainsi ses chances avant le match retour aux Pays-Bas. Après une année marquée par des investissements infructueux et de mauvais résultats en championnat, le club héraultais a renoncé au vedettariat et tente de s'acheter une conduite.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial,

Les poings de ce Loulou-là valent tous les discours . Quand Louis Nicollin, président du club de football de Montpellier, salue la fin d'un match en serrant ses doigts charnus et qu'il déboule sur la pelouse le visage dégoulinant de sueur, tout est dit : l'homme est heureux, Montpellier a gagné en jouant comme il l'entendait. Jeudi 20 septembre, c'est ainsi que ce Gargantua des terrains de football a célébré le succès (1-0) de ses joueurs face aux Néerlandais du PSV Eindhoven en match aller du premier tour de *la Coupe d'Europe* des vainqueurs de coupes.

S'il a tant apprécié cette victoire face à un adversaire prestigieux, s'il s'est ainsi délecté d'un but qui pourrait pourtant s'avérer insuffisant lors du match retour aux Pays-Bas, mercredi 3 octobre, c'est qu'il n'a pas oublié que, la saison dernière, son club n'est pas passé très loin de la seconde division et de la catastrophe financière.

Montpellier ou l'histoire d'un club de football trop pressé? Sans doute. *Une équipe de quartier* propulsée en quelques années de la division d'honneur (1974) à l'élite du football français (1981), un président aux manières gaillardes, une municipalité enthousiaste, un public passionné dans un stade chaque année rénové et agrandi... L'aventure était trop belle. Le ballon roulait trop vite. Au détour d'une saison ratée, le club a bien failli sortir du terrain.

En engageant, en juin 1989, deux attaquants vedettes – le Sochalien Stéphane Paille et le Marseillais Eric Cantona, – Montpellier ne dépensa pas seulement 15 millions de francs : fort du soutien de la mairie et du conseil général, le club entra avec fracas dans le clan des grosses fortunes du football français (*le Monde* du 10 juin 1989). L'échec du tandem prouva rapidement que le club n'avait pas encore la carrure requise pour nourrir de telles ambitions (*le Monde* du 12 août 1989) .

Seules une fin de saison plus glorieuse et une victoire inattendue en finale de la Coupe de France contre le Racing Paris 1 ont permis aux Héraultais de sauver la mise en se qualifiant pour la Coupe d'Europe; compétition synonyme d'importantes recettes (8 à 10 millions de francs de droits de télévision pour le seul match contre le PSV). Le match de mercredi soir était donc à savourer comme un cadeau inespéré.

Erreurs de jeunesse

« J'ai retenu la leçon. » Louis Nicollin *n'en finit plus de suer* à grosses gouttes et de faire vœu de sagesse. Il avoue regretter cette *« folie »* qui l'a amené à miser le pactole sur un duo défaillant. Et même s'il vibre toujours pour un club qu'il a souvent renfloué de sa poche, même s'il prend encore du poids quand l'équipe bafouille son football, cet homme qui se définissait en 1989 comme le « cheikh des poubelles » (il dirige une prospère entreprise de nettoiement) admet avoir révisé ses ambitions à la baisse.

Le budget est ainsi passé de 78 millions de francs la saison dernière à 65 pour l'exercice en cours. Aucun joueur de renom n'a été engagé. Ce qui n'empêche pas l'attaquant polonais Jacek Ziober, arrivé sans grande réputation dans l'Hérault, d'être l'un des plus brillants étrangers opérant en France. Il l'a confirmé face aux Néerlandais en inscrivant le but de la victoire à la cinquante-quatrième minute de jeu.

La mairie, elle aussi, se veut plus modérée dans ses exigences. *« Le Montpellier Hérault est en train de mûrir... Les erreurs de jeunesse sont donc excusables »*, explique M. Christian Bénézis, l'adjoint aux sports de M. Georges Frêche (PS). Il rappelle volontiers qu'une subvention de 10 millions de francs – *« nous n'irons jamais au-delà »*, – n'est guère élevée au regard de l'impact positif du football sur l'image de marque de la ville, surtout lorsque l'équipe domine un adversaire présumé supérieur, comme ce fut le cas mercredi.

Le club s'efforce désormais de se doter de structures solides. Pour ce faire, Louis Nicollin s'est assuré les services d'un manager général, Robert Nouzaret, ancien entraîneur de Lyon, Caen et... Montpellier. L'homme connaît donc la maison. Il l'a pratiquée en tant que joueur puis en tant que technicien. Il se targue d'avoir jadis planté les poteaux de buts avec le président Nicollin, sur un terrain qui n'était alors qu'un stade de quartier : *« Nos femmes lavaient les maillots et tenaient la buvette. »*

Aujourd'hui, alors que le président désire s'occuper davantage de ses affaires et moins du football, Robert Nouzaret fait office d'homme à tout faire. *« Je veux que le club soit costaud quels que soient les résultats de l'équipe. »*. Robert Nouzaret souhaite également impliquer davantage l'équipe\ dans la vie locale. Chaque joueur parraine désormais une équipe de jeunes de la région. Des matches d'entraînement sont organisés sur différents petits stades. Les commerçants eux-mêmes sont sollicités. Le Montpellier Hérault, un moment soupçonné d'oublier ses racines populaires, se rapproche donc des siens et s'en porte visiblement beaucoup *mieux*.

PHILIPPE BROUSSARD.

de la crise municipale à Nice
une nouvelle élection

M. Médecin se dit victime de « l'arbitraire policier »

Centre d'Essais Renault

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Vives réactions syndicales au projet de budget

Un dialogue de sourds entre M. Arpaillange et les organisations professionnelles

Après avoir examiné le projet de budget du ministère de la justice pour 1991, neuf organisations syndicales représentant les magistrats, les fonctionnaires et les avocats – soit la quasi-totalité du personnel judiciaire – ont publié un communiqué virulent pour protester contre un budget qui, à leurs yeux, est loin de correspondre aux engagements pris au mois de février dernier par le premier ministre.

L'intersyndicale a décidé le principe d'*« une mobilisation de l'ensemble des secteurs justice en vue d'une action unitaire nationale »*. Surpris et irrité par ce communiqué, le ministère de la justice a convié les syndicats à une réunion impromptue, jeudi 20 septembre en fin de journée. M. Pierre Arpaillange a, comme il l'avait déjà fait la veille, tenté, en vain, de convaincre ses interlocuteurs de la qualité de son budget. A l'issue de cette rencontre, les syndicats ont estimé qu'il y avait eu *« un non-dialogue »* et n'ont pas modifié leur position.

Quelles lunettes les syndicats devraient-ils chausser pour considérer le projet de budget de la justice avec – c'est une litote – un peu plus d'enthousiasme? Lorsqu'en fin de matinée, jeudi 20 septembre, la chancellerie a pris connaissance du communiqué de l'intersyndicale des personnels de justice, magistrats, fonctionnaires, mais aussi avocats, critiquant violemment les chiffres annoncés la veille *(le Monde* du 20 septembre*)*, on a essayé de tout faire pour apaiser cette colère syndicale.

Alors que le ministère de la justice n'avait pas, depuis des mois, ménagé sa peine pour amadouer aussi bien Matignon que les services de Michel Charasse, la réaction des syndicats paraissait, place Vendôme, à la fois injuste et disproportionnée. Il ne pouvait s'agir que d'un malentendu, estimait-on à la chancellerie, où l'on décidait avant que la machine syndicale ne s'emballe, de réagir au plus vite. L'annonce d'une journée nationale d'action, dont les modalités seraient décidées le 1er octobre au cours d'une réunion de l'intersyndicale, laisse en effet craindre que, si l'unité syndicale persiste, la machine judiciaire puisse être bloquée : le mouvement de grève des magistrats, le 21 juin dernier, est un précédent qui montre l'état de mobilisation des troupes.

Très vite, on décidait donc de convoquer les syndicats à une réunion d'explication, le soir même à 19 heures. Agacés par les commentaires de la presse, en général aussi critique que les syndicats, le ministre et son cabinet espéraient trouver les arguments qui apaiseraient leur colère : si les syndicats considèrent que le budget est mauvais c'est, affirme-t-on place Vendôme, à la fois parce qu'ils ne l'ont pas compris et parce que la presse l'a déformé : *« Certains feignent de croire que le budget de la justice ne correspondrait pas aux engagements pris. Ils font valoir qu'il ne comporterait que des mesures parcellaires et sans portée. Ce sont là à l'évidence des inexactitudes graves qu'il est urgent de rectifier »*, proteste ainsi le cabinet du ministre.

Bonne foi et interprétation des chiffres

Ainsi, selon la Place Vendôme, il serait à la limite de la bonne foi, pour mesurer le caractère prioritaire de la justice aux yeux du gouvernement, de considérer sa part dans le budget global de l'Etat et sa progression, de 1,38 % en 1990 à 1,40 en 1990. De même, il ne faudrait pas, indique-t-on, se contenter de considérer la valeur absolue du budget cette année par rapport à l'an dernier. Pour tout ce qui ne concerne pas le programme de construction des nouvelles prisons, l'augmentation a été, souligne la chancellerie, de 1 % en 1989, de 8,4 % en 1990 et devrait passer à 12,4 % en 1991. Le budget enfin ne se contente pas du cadre étroit de l'année budgétaire : il prend des engagements écrits pour les années à venir.

Le ministre de la justice a donc tenté de plaider son dossier devant les syndicalistes, dont certains avaient eu la surprise, alors qu'ils étaient en stage en grande banlieue, de se voir offrir le service des voitures du ministère pour les convoyer plus vite. *« Vous ne savez pas le tonus que nous avons dû dépenser pour obtenir ces sommes. Ce n'est pas rien »*, a protesté M. Pierre Arpaillange. *« Ou vous comprenez, ou vous pensez que nous ne sommes pas de bonne foi »* a-t-il poursuivi. Les syndicalistes, de leur côté, ont essayé de convaincre le garde des sceaux qu'ils ne sont pas *« contre le ministre, mais pour un bon budget »* et que, d'évidence, ils ne regardaient pas les chiffres par le même bout. *« Dialogue de sourds, ou non-dialogue : chacun a campé sur ses positions »*, résume un représentant syndical. *« Ils ont essayé de nous avoir aux sentiments, mais cela n'a pas pris »*, estime un autre, ajoutant : *« Il est vrai que ce budget est plutôt moins mauvais que les précédents. Mais l'Etat, au plus haut niveau, avec les prises de position du premier ministre, s'était engagé à faire de la justice une priorité en 1991 : on ne trouve dans le projet de budget aucun signe qui montre que l'on veut véritablement sortir la justice de l'ornière. Les personnels attendaient que, cette année, il se passe vraiment quelque chose. Dans les juridictions, lorsque nos adhérents ont eu connaissance des chiffres, ils nous ont dit : ils se foutent de nous. On a reçu une baffe. »*

Même si certains états-majors syndicaux se disent, en privé, prêts à reconnaître que la copie du ministre de la justice n'est pas si mauvaise qu'ils le claironnent, ils sont poussés par une base exaspérée, dont les frustrations accumulées ces dernières années n'ont pu trouver matière à s'apaiser, alors qu'on leur avait tant promis. Rarement les syndicats n'étaient apparus aussi unis, faisant taire leurs divergences et leurs conflits d'intérêts : il paraît clair que Matignon ne pourra se déjuger en accordant une « rallonge » au ministre de la justice. L'unité syndicale risque alors de faire passer des moments douloureux à un ministre qui s'était engagé à partir s'il n'obtenait pas un budget satisfaisant.

AGATHE LOGEART

ENFANCE

Médecins, policiers et éducateurs de plus en plus concernés

La lutte contre les violences à enfant devient l'affaire de tous

Consacrée, en 1988 et 1989, aux violences sexuelles commises sur les enfants, la Journée nationale de l'enfance maltraitée, créée par le secrétariat d'Etat à la famille, traitait cette année de la protection contre toutes les violences. Elle a eu lieu pour la première fois, mercredi 19 septembre, dans l'enceinte d'une faculté de médecine, celle de Lariboisière-St Louis à Paris.

« Nous avons voulu, dans un premier temps, sensibiliser le public et aider à briser le silence qui entourait les violences sexuelles, a expliqué Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille. *Il m'a semblé qu'il fallait à présent parler de toutes les autres formes de violences »*.

Il fut bien sûr question de chiffres pendant cette journée, mais, pour dire d'un commun accord, que toute évaluation précise serait hasardeuse. La raison impose ici la prudence. Comme l'ont souligné tant M. Michel Manciaux, professeur à la faculté de médecine de Nancy, que M. Stanislas Tomkiewicz, directeur de recherche à l'INSERM, les mauvais traitements à enfants recouvrent des situations diverses, parfois facilement décelables (sévices corporels), mais le plus souvent impossibles à mettre en évidence ou à prouver (cruauté mentale, négligence affective...).

Aux violences familiales s'ajoutent les violences institutionnelles, celles qui, au nom du *« bien de l'enfant »*, *« le soumettent à des normes idéologiques et quotidiennes imaginées par les parents, les institutions ou l'Etat... »*. *« Dans les institutions,* ajoute M. Tomkiewicz, *de telles violences se perpétuent autant sur les handicapés (par des méthodes comportementales rigides) que sur les enfants et adolescents, cas sociaux ou petits délinquants »*.

Peut-on au moins dire s'il y a plus ou moins de violence aujourd'hui qu'hier? Là encore la prudence s'impose, comme l'a montré l'historien André Burguière : *« Ecrits et témoignages montrent que jusqu'au milieu du vingtième siècle la violence physique était banale. Ce n'est qu'il y a une quarantaine d'années que l'on a commencé à lutter contre les violences sur les enfants »*.

Accent sur la formation

En réalité, les phénomènes familiaux qui nous paraissent devenir des sources de mauvais traitements existent depuis longtemps. Il en est ainsi de la rupture des liens parentaux, accompagnée de remariages. Divorce et séparation n'ont fait que remplacer les décès précoces des parents, aux différences d'âges importantes entre les pères e. mères....

Cette journée fut l'occasion pour Mme Dorlhac de montrer l'importance qu'elle accorde à la recherche et à la formation, dont dépend le succès de la prévention et de la prise en charge des victimes. La recherche dans un tel domaine est encore embryonnaire. Un ouvrage réalisé par l'AFIREM (Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée), la MIRE (Mission interministérielle de recherche et expérimentation) et la Direction de l'action sociale, montre de sérieuses lacunes.

En ce qui concerne la formation, de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières années, notamment auprès de la police. La loi du 10 Juillet 1989 sur la protection des enfants, rend obligatoire cette formation des personnels ayant des contacts avec les enfants. Un décret-cadre sur ce même sujet est en cours de signature. Déjà, magistrats et avocats expérimentent des formations. Invité jeudi à ce débat, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a affirmé *« attacher de l'importance à la mission de l'école dans la protection des enfants et la prévention des mauvais traitements »*.

Le corps médical bouge lui aussi. La conférence des doyens a promis d'inclure un enseignement spécifique sur les mauvais traitements en pédiatrie, en santé publique, en psychiatrie et en médecine légale. De même, la commission paritaire s'occupant de la formation continue des généralistes a retenu les mauvais traitements à enfant, comme l'un des thèmes prioritaires pour 1990-1991.

Mme Dorlhac a insisté sur la nécessité d'organiser de telles rencontres entre les partenaires concernés. S'il est un domaine où il est impossible de travailler seul, c'est bien celui de l'enfance maltraitée, ont souligné tous les intervenants, sans exception. Le gouvernement vient de montrer l'exemple en créant un groupe permanent interministériel sur l'enfance maltraitée.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Une société italienne dénonce des « ententes » dans le BTP

Suite de la première page

L'ordonnance relative à la liberté des prix et de la concurrence précise quelles peuvent être ces actions : limiter l'accès d'autres entreprises au marché, faire obstacle à la libre fixation des prix, répartir les marchés, limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements, etc.

Le scénario est le suivant. Face à un marché public, des entreprises, constituées en « cartel » confidentiel, conviennent secrètement du meilleur prix du marché, puis désignent par avance celle qui, à compétences égales, fera l'offre la « mieux disante », c'est-à-dire la plus basse. Disposant, par le ressort banal de la corruption, d'alliés au sein de la société ayant lancé l'appel d'offres, elles s'assurent que l'entreprise choisie collectivement obtiendra automatiquement le marché. Enfin, elles fixent d'un commun accord les parts du marché que, devenue « tête de file », elle devra ensuite rétrocéder à tous les autres partenaires.

Dans le monde des travaux publics, on dit volontiers, mais sous le sceau de la confidence, que ces pratiques sont courantes. Fin 1989, le Conseil de la concurrence, dont les saisines ont doublé depuis 1987, avait d'ailleurs infligé 166 millions de francs d'amendes à soixante et onze entreprises convaincues d'ententes illicites dans la passation de marchés de travaux routiers dont les montants restaient cependant peu élevés (de 1 à 8 millions de francs). Mais jusqu'ici le soupçon n'avait jamais atteint les grands du secteur auxquels leur poids financier comme leurs liens étroits avec la haute administration confèrent une aura de respectabilité. Une protection que les enquêtes en cours, si elles aboutissent, risquent de faire voler en éclats.

Le général et l'autodidacte

A leur origine, deux hommes qui, tels deux grains de sable, ont brusquement grippé une machine bien rodée. Dans cet univers de polytechniciens et d'ingénieurs, leur profil est exotique. L'un est général, l'autre autodidacte. Ils ont en commun l'Italie, patrie du premier et pays d'origine de la famille du second. Mais ils partagent surtout un mélange de morale et de roublardise, doublé d'un entêtement redoutable. Pour l'occasion, leur duo est devenu un trio. A ces deux personnages, le général Mario De Sena et M. François Abballe, il faut en effet ajouter un ami de ce dernier, M. Michel Carmona, professeur d'aménagement à la Sorbonne, mais aussi historien dont la biographie de Richelieu fait autorité, et qui assistera, pour pouvoir en témoigner, aux principaux épisodes de cette histoire.

Elle commence il y a un an *quand la société italienne* Condotte d'Acqua décide de développer son activité en France. Fondée en 1880, devenue première entreprise de travaux publics de la péninsule, elle est aujourd'hui une filiale du groupe IRI-ITALSTAT qui détient les participations de l'Etat italien dans le secteur public. Ayant, pour 1989, un chiffre d'affaires de 1,75 milliard de francs, sa compétence est incontestée : on lui doit le tunnel du Mont-Blanc, le métro de Rome, le complexe pétrolier de Bandar-Abbas en Iran, de nombreuses autoroutes, des digues, ou encore la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère). Depuis 1987, Condotte d'Acqua est dirigée par le général Mario De Sena, un homme qui ne badine pas avec l'ordre et la loi puisqu'en tant que chef d'état-major du commandement général des carabiniers il fut l'un des personnages-clés des luttes successives, et parfois emmêlées, contre les Brigades rouges, la Mafia ou la Loge P2.



Pour s'implanter dans l'Hexagone, Condotte d'Acqua désigne comme mandataire en France le Groupe foncier Anjou (GFA), afin de la représenter dans le cadre d'appels d'offres. GFA est la création de son PDG, M. Abballe, un homme connu pour son franc-parler qui, avant de s'imposer dans l'immobilier et, aujourd'hui, dans la finance, commença par être vendeur à la FNAC. Un attelage atypique mais qui, pour cette raison même, ne jouera pas le jeu qui lui sera proposé.

Le 15 mars dernier, la candidature de Condotte d'Acqua présentée par GFA est enfin agréée pour participer à un appel d'offres restreint lancé par la société d'économie mixte Autoroutes du sud de la France (ASF), dont le capital est réparti entre la Caisse des dépôts et consignations et plusieurs collectivités territoriales. Non sans mal : une première fois par la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR), une seconde par ASF, *l'agrément avait été refusé,* sans raisons valables et par une lettre de trois lignes, à l'entreprise italienne pour deux autres marchés. M. Abballe n'avait guère apprécié, multipliant les sommations interpellatives, les démarches auprès du ministère des finances et les menaces de contentieux. Une ténacité enfin récompensée : Condotte d'Acqua est cette fois en lice pour un chantier important, la construction du tunnel de Puymorens (Ariège), pour la future autoroute Toulouse-Barcelone.

C'est alors que les dirigeants de GFA et Condotte d'Acqua sont confrontés à des *« pratiques gravement irrégulières, des pratiques particulièrement graves,* expliquent-ils, *émanant de certaines entreprises françaises de travaux publics ainsi que de certains maîtres d'ouvrage et visant à les écarter définitivement du marché des travaux publics en France »*. Le 11 mai, à Rome, un représentant de la société Dumez rencontre les responsables italiens de Condotte d'Acqua. Selon leur témoignage, il leur demande de soutenir l'offre présentée par Dumez et de se retirer de l'appel d'offres. Il leur aurait même précisé que le marché était d'ores et déjà attribué à Dumez aux termes d'un pacte entre les dirigeants d'ASF et les autres entreprises de travaux publics participant à l'appel d'offres. Toujours selon le témoignage des Italiens, ce représentant de Dumez n'aurait pas hésité *« à émettre de graves menaces »*, affirmant que Condotte d'Acqua se heurterait à des sabotages, voire à des accidents mortels sur le chantier, si elle se maintenait et arrivait à obtenir le marché du tunnel de Puymorens.

Malgré ces *« menaces »*, les Italiens et leur mandataire français remettent leur offre à la date fixée, le 16 mai. Ils sont alors approchés par un autre dirigeant de Dumez qui, le 15 juin, à Paris (*lire d'autre part)* leur propose un marché plutôt léonin : connaissant, alors qu'elle est censée être tenue secrète par la société d'autoroutes ASF, le montant de l'offre de Condotte d'Acqua, qui est la plus basse, il suggère avec insistance que celle-ci *rétrocède 85 % des travaux. Sinon,* ajoute-t-il, l'entreprise italienne n'aura pas le marché, en raison d'un accord tacite conclu par toutes les autres entreprises avec ASF. Après avoir fait semblant, durant l'entretien, de jouer le jeu afin de connaître les intentions de son interlocuteur, M. Abballe le met à la porte sans autre formalité.

Des grands noms

Comme promis, l'offre de Condotte d'Acqua ne sera pas retenue, *« sans aucune motivation »*, insistent ses dirigeants. Des dirigeants en colère qui, rompant la loi du silence, ont décidé de rendre publique toute l'affaire. Tandis que les *« menaces »* devraient faire l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile, un mémoire devait être déposé devant le Conseil de la concurrence : il souligne que le marché en cause est partiellement financé par la CEE. Une partie difficile, sinon un véritable défi. Les dirigeants de Condotte d'Acqua, qui semblent avoir des appuis quai de Bercy, s'attaquent en fait à la plupart des grands noms du BTP français. Ces derniers sont entraînés en l'occurrence par Dumez qui est sur le point de fusionner avec la Lyonnaise des eaux et fait partie du trio de tête avec Bouygues les sociétés de la toute-puissance Compagnie générale des eaux (SGE et Fougerolle).

En face d'eux également, la société ASF qu'ils accusent de s'être prêtée au jeu du « cartel ». ASF dont les dirigeants ont d'ailleurs été épinglés dans le dernier rapport de la Cour des comptes pour des procédures d'attribution de marchés dérogeant *« aux règles d'appel à la concurrence »* ...

EDWY PLENEL

La réaction de la société Dumez

« C'est ahurissant »

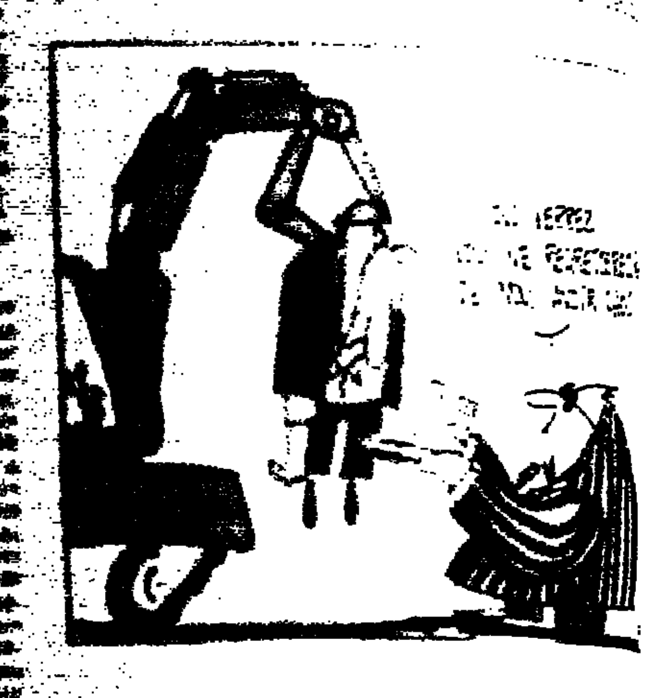
Le Monde a cherché à obtenir la réaction des responsables de la société Dumez aux accusations de Condotte d'Acqua. *« En réunion de comité de direction »*, M. Jean Heiser, directeur général de Dumez, n'a pu nous répondre. Après que nous avons précisé qu'il s'agissait du dossier du tunnel de Puymorens, sa secrétaire lui a fait passer notre message et, en retour, nous a orienté sur M. Pierre Taillé, secrétaire général de Dumez Travaux publics.

« Ça c'est assez curieux ! On nous accuse de nous être livrés à des ententes illicites ! Heureusement que je suis assis... » Telle fut la réaction spontanée de M. Taillé au résumé que nous lui avons fait de l'affaire. Interrogé sur les témoignages précis des responsables de Condotte d'Acqua et de GFA sur leurs rencontres avec des dirigeants de Dumez, dont M. Heiser, M. Taillé nous a répondu : *« Ecoutez, ce n'est peut-être pas impossible que M. Heiser ait rencontré M. Abballe* [PDG de GFA, mandataire en France de Condotte d'Acqua]. *Si c'était le cas, je ne sais ni quand ni dans quelles circonstances, mais nous avons un certain nombre d'activités en France et en Italie, nous cherchons à en avoir. On a eu des occasions de rencontrer Condotte d'Acqua pour des questions qui concernent l'Italie. A plusieurs occasions, sur plusieurs affaires, on a eu des contacts avec Condotte d'Acqua. »*

A notre question sur les menaces qui auraient été proférées et les pressions qui auraient été exercées, toujours selon le témoignage de Condotte d'Acqua, M. Taillé nous a répondu : *« Je suis sûr que M. Heiser n'a pas tenu de tels propos (...). C'est quelque chose qui me paraît ahurissant que les allégations de Condotte d'Acqua. Je suis stupéfait. Dumez n'a absolument aucun pouvoir sur un client pour faire éliminer quelqu'un qui ne veut pas créer une association avec nous. On aurait eu des informations sur la position respective des concurrents ? Sur toutes nos affaires, soit parce que le client le déclare plus ou moins officiellement, soit parce qu'au bout de quelques jours ou quelques semaines il y a des fuites, on finit par avoir des idées sur les positions respectives des différents concurrents (...). Mais ce que racontent les gens de Condotte d'Acqua n'est absolument pas crédible (...). Je n'exclus pas que M. Heiser ait rencontré les gens de Condotte pour faire des offres de service, mais j'ai un doute parce que ce ne serait même pas la politique de notre maison, qui ne cherche pas à favoriser l'entrée d'étrangers pour nous remplacer. »*

E. P.

هكذا من الاصل



CULTURE

MUSIQUES

Pièges, enfer et « Damnation »

Chanter Faust dans « la Damnation » quand on n'a pas vraiment la voix pour cela : un enfer vécu par Michael Myers dans l'œuvre de Berlioz, mise en scène par Yannis Kokkos, au Châtelet

Ils ne sont pas nombreux ces aigus diaboliques, ces notes qu'il faut accrocher ou mourir (de honte), dans *la Damnation de Faust* de Berlioz. Il y a le bémol non préparé, sur lequel le héros hume délicieusement l'air pur dans la chambre de Marguerite ; et le do dièse, à l'accès facilité par une gamme ascendante, qui corse le duo d'amour. Deux petits pièges, mais si perfidement placés – en pleine extase ! – et si rapprochés l'un de l'autre que peu d'interprètes et peu d'auditeurs, les abordent le poil sec.

Pour le ténor Michael Myers, l'affaire, d'emblée, était classée : n'ayant ni le style ni la voix d'un ténor romantique français (proche du *spinto* italien mais doué d'un peu de la forte et héroïque personnalité du ténor allemand), ce chanteur américain n'avait aucune chance de sauter ces barrières-là, les plus visibles. Puisqu'il avait, dès son premier air, fait fi d'autres difficultés, autrement subtiles : l'ambiguïté du caractère de Faust, entre *spleen*, indifférence et brutalité (la montée de son désir, sur le sein de Marguerite, est ponctuée par des grognements crus de contrebasse) ; le doute planant sur la sincérité de son cœur, sur son âge même (jeune homme vieilli par l'ennui ? vieillard prématuré, frappé par le démon de midi ?) .


MARIE-NOELLE ROBERT

Monte Pederson (Méphistophélès) et Waltraud Meïer (Marguerite)

Jamais, au cours de cette première, et sans qu'on pût attribuer cette négligence au seul trac, Myers, tout à l'obstacle, ne sembla se soucier de traduire vocalement cette duplicité. Ce ténor pâle a pourtant enregistré *la Damnation* (1) avec John Eliot Gardiner qui dirige les cinq représentations au Châtelet. En *boîte, il passe convenablement* la rampe. La science du micro bien placé n'a jamais été si flagrante.

Enregistrements trompeurs

Le plus grand Faust de la génération précédente, le ténor suédois Nicolaï Gedda se trouvant sans remplaçant, il y a, comme cela, des œuvres qu'on ne pourra plus entendre chantées de manière satisfaisante, des œuvres qui, peut-être, ne seront bientôt plus données en public faute de combattants. *La Damnation*, comme *Otello*, ayant disparu de nos scènes, resteront de trompeurs enregistrements...

Ajoutons, hélas !, que René Schirrer est au Châtelet un Brander égosillé et que Monte Pederson, autre *Américain, et très jeune, ne constitue* pas dans le rôle de Méphisto le successeur attendu de Bastin, Bacquier ou Van Dam. Pourquoi n'avoir pas retenu Jean-Philippe Lafont, plutôt bon dans l'enregistrement ? Quant à Marguerite, elle n'apparaît, comme on sait, qu'au dernier quart de l'œuvre et chante alors deux solos dont le second (*D'amour, l'ardente flamme*), avec son intervalle de neuvième, est l'un de ces casse-gueule sans rémission propres à Berlioz. Le Châtelet a eu beaucoup de chance d'obtenir la participation, presque en *guest star*, de Waltraud Meier. Grande wagnérienne. Voix magnifique. Mais l'habitude de chanter Fricka et Brangaene *s'entend à l'épaisseur de la* voix, et à l'accent.

Heureusement, il y avait l'armée des chœurs, entraînée haut la main par Donald Palumbo. Et grâce à Dieu, la combativité de Gardiner. Amoureux des audaces orchestrales berlioziennes, il les souligne toutes, c'est presque fatiguant, ça fait souvent beaucoup de bruit pour des chanteurs défaillants. Mais à la tête du Philharmonia et de ses magnifiques pupitres de vents, le jeune Britannique trouve le ton épique, le son grandiose que lui interdisaient, dans l'enregistrement, les plus maigres ressources de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon. Berlioz, chasse gardée des chefs d'orchestre britanniques : voilà au moins une tradition qui ne s'éteindra pas de si tôt.

Des générations de commentateurs se sont demandé s'il était bien légitime, et surtout bien utile, de mettre en scène *la Damnation*. Pour : Berlioz n'a jamais cessé de penser opéra, *la Damnation* contient tous les ingrédients du drame lyrique. Contre : Berlioz a dirigé en concert, de son plein gré, en 1846, la première de cette « légende dramatique ». Et puis, cette adaptation versifiée, en quatre parties, de la traduction de Goethe par Gérard de Nerval n'est-elle pas un rêve éveillé, une réflexion philosophique sur la solitude du héros, réflexion dans laquelle viennent s'encastrer des épisodes fantasmés, que la musique s'emploie bien suffisamment à *décrire au détail près* ?

Effervescente, baroque, insolite, jamais pléonastique – réussie, en somme – la mise en scène de Yannis Kokkos confirme au moins une évidence : il y a des choses, et des choses importantes qui, dans *la Damnation*, ne peuvent pas être montrées. L'état tout intérieur de bonheur hypnoptique de Faust au crépuscule, ce sont, après la scène IX, les violons à l'unisson qui le traduisent dans un immense trait chromatique *pianissimo*. Sa panique animale face aux accusations de Méphisto, ce sont, à la scène XVI, les halalis d'une chasse passant au loin qui l'expriment. Quant à la course à l'abîme, elle n'a d'autre consistance que spirituelle et supporte mal la « mise en espace » théâtrale.

Jaloux de sa liberté de metteur en scène-décorateur, Kokkos mobilise sans compter bougies, loupiotes, lumière noire, projections aériennes, escarpolette descendue du ciel, dépose sur scène, au débotté, cadavre en voie de décomposition et grand cheval cabré, emprunte enfin au septième art réglages à l'iris, succession de panoramiques et de gros plans et donne l'illusion de plans lointains en remplaçant les figurants par des marionnettes ou en miniaturisant décors ou accessoires. Le compositeur Claude Ballif l'affirme dans le programme : *la Damnation*, c'est du cinéma. Pourquoi alors, ne pas en faire un film, confier la bande-son à Berlioz et montrer tout autre chose que des chanteurs dans un décor ?

ANNE REY

► Autres représentations : les 24, 26 et 29 septembre, Théâtre du Châtelet, 20h. Tél. : 40-33-00-00.

(1) Deux disques compacts Philips. L'enregistrement de Colin Davis à la tête du London Symphony et du London Chorus, avec Gedda, Veasey, Bastin, Van Allan (réalisé en 1973) est réédité sur deux compacts Philips.

□ **Précision**. – La caricature de Georges Aperghis par Yannis Kokkos, reproduite dans *le Monde* daté 18 septembre, page 16, est empruntée à l'ouvrage *Georges Aperghis, le corps musical*. Cet intéressant ensemble de textes, rassemblés par Antoine Gindt, vient de paraître aux Editions Actes Sud (266 pages, 150 F).

THÉATRE

La corde raide

Benno Besson présente, salle Gémier un mélo burlesque généreux et ambigu de Victor Hugo « Mille francs de récompense »

Un petit appartement, au quatrième étage d'un immeuble de la rue Saint-Antoine. Les fenêtres, derrière, donnent sur l'église Saint-Gervais, précise Victor Hugo. Ce qui, topographiquement, n'est pas possible, et ne l'était déjà pas quand Hugo écrivait, en 1860 et quelques, à Guernesey, *Mille francs de récompense*. C'est que, depuis son départ en exil, ce coin des rues de Rivoli, Saint-Antoine, avait changé, de par le percement de la rue Lobau.

Dans ce logement modeste, donc, un huissier saisit les meubles. Epouvante des locataires : une jeune fille, Cyprienne ; sa maman, Etiennette André, peut-être veuve car son mari, Cyprien André, a disparu dans les guerres de l'Empire (nous sommes sous la Restauration) ; et le grand-père, qui est couché, gravement malade.

L'huissier instrumente en raison d'une dette contractée envers un certain baron de Puencarral, banquier espagnol. Mécanisme du drame de Hugo : en fait, le baron de Puencarral n'est autre, sous un nom d'emprunt, que Cyprien André. Depuis qu'il est revenu de la guerre, celui-ci n'a cessé, en pure perte, de rechercher sa femme, sa fille. Et c'est dans le seul espoir de les rejoindre un jour qu'il s'est lancé dans les affaires, a accumulé des millions. Il les conduit de loin, ces affaires, il n'a pas le cœur de voir les basses œuvres que cela implique, parfois. Il en charge un vilain monsieur, nommé Rousseline, et c'est ainsi, par la faute de ce ricochet, qu'il jette dans le désespoir, ce matin, sans s'en douter, Cyprienne et Etiennette.

Et Rousseline, pendant la saisie, ouvre un papier. C'est une vieille lettre de Cyprien André, avant son départ aux armées. En un éclair, Rousseline découvre que ces deux femmes sont celles que son patron de banquier cherche depuis si longtemps. Et, pour mettre la main sur les réserves du banquier, il propose séance tenante le mariage à Cyprienne.

Le triomphe du vice va être empêché par l'arrivée d'un hors-la-loi. Un double de Jean Valjean. Hugo le nomme « Glapieu ». Glapieu n'a pas « *vocation de criminel* », comme il dit : « *Le cœur du mal, je ne l'ai pas* ». Mais la justice lui a mis la main dessus lorsqu'il était un enfant, et elle ne l'a plus lâché. Plus tard, chaque fois qu'il a tenté de « *faire peau neuve* », la « *Haute Surveillance* » l'en a empêché. Hugo lui fait dire : « *La société s'est donné la peine de faire de toi un voleur, et n'entend pas en avoir le démenti* ».

« J'ai tort et j'ai raison »

Cette phrase donne le ton d'ensemble de *Mille francs de récompense*, drame en quatre actes. Ce n'est pas une pièce à prendre au tragique. C'est un divertissement, un presque mélo, parfois drôle. Mais pour Victor Hugo le propos du drame, l'argent-poison, la position d'infériorité d'une femme devant un manitou, et surtout la justice et ses bavures, tout cela n'est pas histoire de rire. Entre la plaisanterie au second degré des réflexions de Glapieu-Valjean sur l'entêtement sauvage des policiers et magistrats, et le pathétique au premier degré des manifestes que Hugo écrit, au même moment, contre la peine de mort, il n'y a pas de distance.

En décembre 1862, à Genève, un projet de Constitution, qui confirme l'usage de la peine de mort, va être soumis au vote du peuple. Hugo envoie un manifeste, il y écrit par exemple : « *Il y a près de Paris un champ hideux, Clamart. C'est le lieu des fosses maudites ; le rendez-vous des suppliciés ; pas un squelette n'est là avec sa tête. Et la société humaine dort tranquille à côté de cela !* »

Le vote des Genevois fut négatif. Les lettres arrivèrent, de là-bas, remerciant Hugo d'être intervenu. Il ne semble pas que Glapieu, au point où il en est, risque l'échafaud. Mais, après avoir sauvé, au besoin en risquant sa vie, toutes les situations, et alors que tous demandent au procureur de le laisser en liberté, il est réexpédié, sous main-forte, à Toulon. Et Victor Hugo, comme s'adressant directement aux spectateurs de ce mélodrame, écrit : « *Il y a pourtant des gens qui s'amusent* ».

L'attitude de Hugo envers le théâtre, le divertissement, envers le rire surtout, a été ambiguë. C'est tout de même bien brusquement qu'il abandonne le théâtre sous le coup de l'échec des *Burgraves*, alors qu'il a dans ses cartons, pratiquement terminée, comme le remarque Adèle Hugo, sa pièce sur le masque de fer, *les Jumeaux*, qui est excellente. C'est dans *les Jumeaux* que Hugo lance ce vers, aussi définitif que simple, et sûrement sincère : « *J'ai tort et j'ai raison, c'est l'histoire de tout* ».

Alliance de doute et de décision. *Mille francs de récompense* est une pièce inclassable, du théâtre à la fois sur la corde raide et entre deux eaux. Ce que Beno Besson a bien vu, bien fait apparaître : une mise en scène ni réaliste ni maniérée, ni farceuse ni grave.

Besson donne une nuance d'« immatériel » à la représentation, comme si ce théâtre était souvenu, ou rêvé, plutôt que réellement présent, là, sur scène. Les acteurs ne se chargent pas le texte sur l'épaule, ils le balancent comme de loin, très vite, à mi-voix. Ils le font entendre sans difficulté, mais ils n'indiquent pas l' « au pied de la lettre ». C'est un peu l'ombre portée d'un texte, une ombre de voix intérieure.

Mise en scène, costumes, maquillages, opèrent un constant effet d'optique, comme celui du dessin du cube qui semble vu d'en haut et d'en bas, qui tressaute. Besson donne le trait forcé des bateleurs de parade, mais ce trait forcé se trouve être la touche imperceptible d'un semblant de chimère.

Et c'est avant tout le décor qui donne le ton équivoque de Hugo. Jean-Marc Stehlé, le décorateur de Besson, plante un faux trompe-l'œil, une toile peinte, du vent, du vide, du rien, mais justement ce monde fantôme fait surgir idée, énergie. Par exemple l'immatérialité des fausses chaises, des faux tableaux ou bahuts de l'appartement, permet aux deux assistants de l'huissier de tout « saisir », tout le mobilier, en cinq sec, presque un coup de magie. La brutalité du gag projette le dedans de la conscience, la farce et attrape lance un éclair sur le désastre, comme chez Buster Keaton.

Plus fort encore est le décor du palais de justice, au dernier acte. Nous voyons s'élever du sol un chiffonnage très très léger, vaporeux, comme un papier de soie blanc qui se déplierait lentement. Mais cela monte encore, se déploie, prend du volume, et peu à peu apparaissent les colonnes géantes du temple de la justice, et une statue géante de la justice, et quand cette justice de baudruche est enfin gonflée à bloc, ce décor a absolument l'aspect d'une vraie architecture de pierre de taille, éternelle, inusable. Le tandem Besson-Stehlé fait planer « *le tort et la raison* » de la justice, du théâtre, de tout. Il y a la répression de la Commune, ou bien le pouvoir de Napoléon III, ou bien à présent la crise du Golfe, et « *il y a pourtant des gens qui s'amusent* ».

MICHEL COURNOT

► Théâtre National de Chaillot, salle Gémier, 20h30, jusqu'au 3 novembre. Tél : 47-21-81-15.

□ *Comédie-Française* : **nomination d'un nouveau secrétaire général.** – Jean Lacornerie a été nommé le jeudi 20 septembre secrétaire général de la Comédie-Française par le nouvel administrateur général Jacques Lassalle. Jean Lacornerie, assistant à la mise en scène de Jacques Lassalle depuis l'automne 1986, remplace Elisabeth Léonetti nommée à ce poste par l'ancien administrateur, Antoine Vitez, décédé en avril dernier.

□ **Lew Bogdan à Nuremberg.** – Ancien codirecteur avec Jack Lang, puis directeur du Festival de Nancy, Lew Bogdan est nommé intendant général du théâtre de Nuremberg – institution qui comprend trois organismes, consacrés au théâtre dramatique, lyrique et chorégraphique.

CINÉMA

Les occasions perdues

« Bad Influence », de Curtis Hanson, et « Bienvenue au paradis », d'Alan Parker

Le stress des yuppies, dans les tours high tech, face à la malice des chiffres et des ordinateurs semble devenir une inépuisable source d'inspiration pour les scénaristes. Le décor en tout cas permet de donner un coup de neuf aux bonnes vieilles histoires du gentil qui se fait vampiriser par le méchant. Le méchant, dans le film de Curt Hanson, *Bad Influence*, est Rob Lowe, vagabond, escroc, meurtrier, débauché et même peut-être homosexuel. Il s'accroche en tout cas au gentil petit yuppie, et d'abord le séduit.

Mais la partie n'est pas gagnée, car ce gentil-là est James Spader, spécialiste des personnages ambigus, giton d'un sénateur, initié de Wall Street, dealer au visage lisse, avant d'obtenir un prix d'interprétation à Cannes pour avoir été le voyeur impuissant de *Sexe, mensonge et vidéo*. Ici aussi la vidéo joue un rôle important, nous sommes dans un milieu friqué, branché, décadent – avec l'inévitable tournée des boîtes et des galeries d'avant-garde.

James Spader est méconnaissable dans une composition physique à la De Niro : bouffi, les chairs molles, le dos voûté, la démarche mal assurée, le regard myope derrière ses lunettes. Il est plus inquiétant que le jeune Lucifer au sourire angélique qui lui enseigne comment obtenir tout ce que l'on désire en devenant un méchant. Sniffer, braquer un drugstore, embarquer une jolie paumée, à la limite tabasser son rival de bureau, Spader accepte. Mais pas davantage. Il se révolte, l'autre se venge en tuant chez lui la jolie paumée . Spader appelle à l'aide son frère – Christian Clemenson, – une loque défoncée. Leurs efforts pour se débarrasser du cadavre rappelle le chef-d'œuvre d'humour noir des Frères Coen, *Blood Simple*.

Mais l'humour ne se trouve pas chez Curtis Hanson, ni la subtilité. Sa réalisation est d'une platitude qui entrave toute éventualité de démarrage. En dépit des péripéties, des décors, des comédiens, son film fait du sur-place. D'autre part, peut-être ne sommes nous pas encore assez habitués, mais le moralisme sentencieux qui semble la marque des années 90 agace, surtout quand il s'agit d'associer l'homosexualité et le Mal.

Côté principes et côtés cœur

Qu'est-il arrivé à Alan Parker ? Où est passé le style flamboyant de ce réalisateur qui, de *Midnight Express* à *Mississipi Burning*, fabriquait des films souvent roublards mais toujours efficaces ? Il s'attaque cette fois à une page occultée de l'histoire des États-Unis : après Pearl-Harbour, le regroupement forcé – et contraire à la Constitution – des citoyens américains d'origine japonaise dans des camps surveillés.

Parker, qu'on a connu moins timoré, s'est cru obligé (sur le conseil insistant de ses producteurs ?) d'enrober son pamphlet dans la guimauve sentimentale : une romance entre un jeune Américain tête brûlée brave cœur (Dennis Quaid, toujours un peu mécanique) et une jolie japonaise de la deuxième génération (Tamilyn Tomita, vraie révélation et seule friandise de cet indigeste pudding). Pour ne rien simplifier, le cinéaste britannique fait de son Roméo un ex-syndicaliste dont les démêlés avec son organisation en voie de « gangstérisation » achèvent de semer la confusion.

Côté Histoire, *Bienvenue au paradis* enchaîne évocation gentiment folklorique des mœurs américano-japonaises de l'entre-deux-guerres et saynettes conventionnelles sur la vie quotidienne dans des baraquements qui tiennent plus du camp scout un peu dur que des « *camps de concentration* » dont le réalisateur parle avec une certaine légèreté.

Côté principes, Alan Parker accumule les déclarations naïves d'où il ressort que le pays de la démocratie ne serait pas totalement irréprochable sur le terrain des droits de l'homme (allons bon !). Et côté cœur, il se contente d'alterner séparations déchirantes et retrouvailles dégoulinantes de lyrisme, auxquelles la musique ajoute sa pesante sauce. Sans doute sincère dans son indignation, mais incapable de la communiquer, Alan Parker perd le souffle en voulant courir à la fois le lièvre de l'Histoire et la tortue du mélo.

C. G. ET J.- M. F.

Les frères Parent conscience musicale d'Haïti

En Haïti, les frères Parent se tiennent un peu à l'écart sur la scène musicale : dans leur fief de Malique, au dessus de Port-au-Prince, qu'ils viennent de regagner après un long exil, ils créent une musique éclectique et naïve, faite de kompa traditionnel et de slows sirupeux, de jazz et de reggae, le tout catalysé par des textes d'un militantisme intransigeant.

Clark et Picard Parent sont nés aveugles : avec leur sœur Lydie, ils tournent partout dans la diaspora haïtienne. Lors d'un récent passage en région parisienne, ils ont réuni discrètement des centaines de leurs compatriotes pour chanter la gloire de la langue créole, les ravages de l'impérialisme, mélangeant les histoires drôles et les sermons, le radio-crochet et l'appel aux armes.

On pourra retrouver les frères Parent sur disque si Polydor France se décide enfin à sortir *Konbit*, l'excellente *compilation* réalisée par le cinéaste Jonathan Demme à l'occasion du tournage d'un document.

Et on les verra samedi dans « Megamix », filmés chez eux par Patrick Glaize et Charlie Najman. Ils chantent, entre autres, *Barbie*, un slow langoureux qui rapproche insolemment les destins respectifs de Klaus Barbie et Jean-Claude Duvalier.

THOMAS SOTINEL

► « Megamix », samedi 22 septembre à 18 heures, la 7 sur FR 3.

Tunis entre médina et Halfaouine

Plus que jamais, la capitale de la Tunisie entend préserver son centre originel. Suivons l'itinéraire qui, d'un passé récent, mènerait le voyageur jusqu'aux réalités d'aujourd'hui.


KAMEL DRIDI

PENCHÉE Sur la tombe de son mari, le regard *lointain, brillant*, la toute jeune veuve sourit. Au-dessus d'elle, des palmes ondulent imperceptiblement. Deux piliers ornementés de motifs floraux, surmontés *d'un arc en accolade monolithe*, encadrent la scène. L'ensemble, à peine écorné par le temps, forme un carré de trois fois trois carreaux de céramique, qui se répète comme autant de fenêtres *dans le patio du fondouk* maladroitement recrépi et transformé en un café (1) où l'on a décidément autre chose en tête que cette mince affaire. Sur un autre panneau, un homme *engloutit joyeusement du couscous*; sur un autre encore, des lionnes paraissent s'émouvoir d'un papillon...

Une femme, un homme, des animaux. Un conte, un récit, des énigmes. A commencer par celle des mains qui ont placé cela dans la médina de Tunis, en terre d'un islam peu enclin à tolérer les représentations d'êtres animés, même dans un cadre profane. A preuve, non loin, ce linteau jadis emprunté aux Romains et dont la tête de lion gravée a été anéantie au burin avec juste ce qu'il faut de zèle pour n'en plus laisser que le cadre originel.

Affaire de représentation ? C'est affaire de point de vue : lorsque le voyageur du siècle dernier, à l'instar de Maupassant, arrivant par la côte, perçoit, comme les Arabes, Tunis sous la forme d'un burnous étendu (celui du prophète) « *soulevé légèrement par les ondulations de la terre qui font saillir par place les bords de cette grande tache de maisons pâles d'où surgissent les dômes des mosquées et les clochers des minarets* (2) » ; le voyageur contemporain, qui aborde, lui, la médina par avion, ne peut manquer de la comparer à un vaste calligramme, avec les pleins et les déliés des rues, des impasses et des patios, et cette stylisation qui en font une sorte de logo de la ville musulmane : vue et « *venue d'en haut* » comme l'écrit Jacques Berque illustrant la prégnance de l'islam sur la ville.

Au nom du « principe d'intimité »

Jellal Abdelkafi, observateur et analyste pénétrant des réalités passées et présentes de la médina, précise : « *L'espace de la médina a été rigoureusement codé par la charia* (3) *: les femmes ne sortent qu'exceptionnellement de leur domicile... La notion générale de* haram *contenue dans la charia, en définissant à la fois le sacré et l'interdit, contient un principe d'intimité qui génère en matière d'organisation spatiale, en dehors de toute autre règle écrite et de tout dessein préétabli, des espaces clos refermés sur eux-mêmes, et dans lesquels le regard ne pénètre pas* (4). »

Au nom de ce « *principe d'intimité* », les maisons n'ouvraient pas leurs fenêtres sur la rue (certaines n'y ont même pas de façade), mais sur leur espace intérieur. « *Les rues n'ont plus alors qu'une fonction de cheminement* », observe Jellal Abdelkafi, et, ici comme là, « *il est rare que l'on puisse agir en se soustrayant au regard des autres* ». Soupçon d'une société panoptique où, heureusement, les soldats de l'intolérance ont parfois eu d'autres chats à fouetter. Ce qui n'a pas empêché la gent féline, pour efflanquée qu'elle soit, de se multiplier dans toutes les gammes de poil disponibles ici-bas, offrant à qui le veut la représentation d'une Tunis *semble-t-il plutôt mal-aimée* ces jours-ci : celle qui a vu se mêler les cultures du Berbère et de l'Andalou, du Juif et du Français, du Turc, de l'Arabe et de l'Italien.

C'est à suivre les chats, dont la souplesse pourrait tout aussi bien être sujet de scandale, que l'on accède au troisième espace de la médina : celui des terrasses, où, parfois, les murs s'estompent, les interdits se gomment, les regards se croisent, un soupçon de communication s'instaure, où le romanesque peut advenir. Plus qu'au hammam ou au marché, le lyrique Abdelwahab Meddeb (5) y voit le théâtre des femmes : « *Par les nombrils, trouées à appeler le ciel, s'ouvre le secret des toits, véritable escalier à enjamber, de facile pratique, à s'y lire ombre ou soleil, itinéraires de femmes en quête d'affirmation, de débordement. Le silence trompeur des toits, le monde exclu des terrasses grouille par le geste incontinent de la femme insoumise ; elle s'y clame même perturbante parole. Le consensus de l'intrigue y est à son comble.* »

Un détour par les terrasses

Les marchands des souks ont si bien compris cette dérogation (ou cette confirmation ?) au « *principe d'intimité* » que le détour par la terrasse est devenu un argument de vente plus fort que le thé à la menthe, ou que le dévoilement d'un secret de fabrication tricentenaire. Se voir offrir ainsi la vue sur les dessus de la médina met le visiteur dans une allégresse telle que le prix de toute marchandise en apparaît réduit d'autant. Si cette jouissance du regard a pu être préservée dans la médina de Tunis, à la différence de la casbah d'Alger, percée et amputée, on le doit, par le passé, au laisser-aller de ce qu'il est convenu d'appeler la puissance protectrice, et dans une période plus récente, moins aux coûts exorbitants de certaines transformations qu'à une poignée d'hommes et de femmes décidés, rassemblés depuis 1968 au sein de l'Association de sauvegarde de la médina (ASM).

Car, dès l'indépendance, avec les projets « haussmanniens » de percée est-ouest (1958) élaborés d'un trait de règle par Olivier-Clément Cacoub, l'architecte lige de l'ex-combattant suprême, tantôt au nom d'un progrès hachélémisé, tantôt au nom de la grandeur, les plans de rénovation (de destruction) n'ont pas cessé de fleurir. Délaissée par l'élite religieuse et la bourgeoisie traditionnelle, lesquelles, estime Jellal Abdelkafi, « *en abandonnant leur ville renonçaient à l'identité culturelle qui fondait leur pouvoir* » (6), ignorée par la nouvelle bourgeoisie du Destour, la médina ne cessait de se dégrader, notamment sous la pression d'une immigration rurale accélérant la taudification de vieilles demeures – au demeurant négligées par leurs propriétaires, – et entrait ainsi doucement en complicité avec l'aménageur (le démolisseur), qui saurait se réserver les meilleurs morceaux.

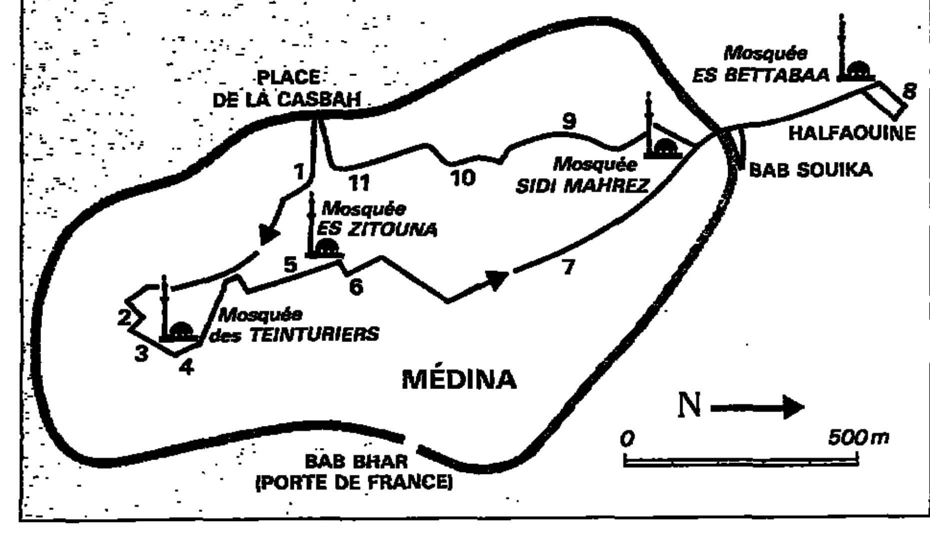
C'est contre ces vents dominants que l'ASM et l'UNESCO achèvent de dresser en 1973 les grands principes d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville :

– enrayer la dégradation de l'ensemble,

– intégrer les populations déshéritées,

– conserver les valeurs historiques portées par le patrimoine architectural.

En s'opposant tant au saupoudrage muséographique qu'à la chirurgie « moderniste », il s'agissait de faire reconnaître l'intégrité de la médina, à la fois incarnation de la conscience nationale, et, sans nul doute, ressource inexploitée : « *C'est une ville d'art dont aucun édifice profane ou religieux, civil ou militaire, si prestigieux soit-il, ne saurait être isolé*, affirme ce texte manifeste. *C'est la totalité du tissu urbain, dont l'homogénéité est encore tout à fait remarquable, qui porte le témoignage historique et culturel.* » L'UNESCO en prendra acte en 1979, en inscrivant la médina dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité.



Les visiteurs de la médina se hasardent trop rarement hors des souks. L'office de tourisme a créé cet été avec l'Association de sauvegarde un circuit touristique fléché au départ de la casbah (un dépliant très complet est disponible) que nous avons schématisé et prolongé dans l'itinéraire ci-contre. 1. Dar el Bey (palais du gouvernement, siège du premier ministre). 2. Tourbet el Bey (l'endroit sera prochainement ouvert au public pour la première fois ; il faut oser en pousser la porte, plâtres et gravats le rendent d'autant plus émouvant). 3. Dar Ben Abdallah (Musée des arts et traditions populaires). 4. Dar Othman (accueillera bientôt le Musée des métiers artisanaux). 5. Complexe des trois medersas. 6. Bibliothèque nationale (dans l'ex-caserne El Attarine). 7. Nouveau quartier de la Hafsia (cette modeste opération d'urbanisme a obtenu le prix d'architecture Aga-Khan en 198[illegible] [illegible] la qualité de son insertion dans la médina). 8. Palais Khaznadar. 9. Dar Lasram (siège de l'ASM). 10. Auberge de jeunesse (ouverte depuis peu dans une simple et vaste demeure). 11. Dar el Jeld (voir le carnet de route). *Les mosquées sont en général accessibles le matin et les horaires d'ouverture des autres édifices disponibles à l'office de tourisme.*

Devant l'impossibilité de faire passer ses rêves de grandeur à travers le site, le pouvoir bourguibien se rabattra dans un premier temps sur l'éminence de la casbah pour tenter d'affirmer son image. Le résultat, intitulé Maison du parti, s'il oscille entre l'aérogare (bulgare), la caserne de gendarmerie (française) et le centre commercial (international), n'hésite pas en revanche à s'affirmer comme poste de surveillance de la ville, ostensiblement coupé d'elle, tant par le style que par l'environnement, double et insolite franchise, sinon aveu, d'un parti tout-puissant.

Et, à défaut de créer une avenue automobile qui conduirait tout droit au cœur de la médina, au pied de la vénérable mosquée Zitouna, *rasant à l'occasion* une conséquente partie des souks, le « combattant suprême », grand amateur de ces perspectives que la vieille ville lui refusait, s'enticha de relier, au gré des projets, tantôt par une circulation piétonne, tantôt par une succession de places, en tout cas par une « perspective » où prendrait place un monument aux martyrs de la lutte anticoloniale, Bab Souika à Halfaouine, c'est-à-dire à la fois de hauts lieux de la résistance nationale et deux des plus vastes mosquées de la ville : Sidi Mahrez (saint patron de Tunis) et Saheb Ettabaa.

La lutte, longtemps indécise, ne fera en fin de compte qu'une seule victime : une poste septuagénaire, dont la tourelle arabisante portait sans doute ombrage aux minarets. La « perspective » sera remisée, Halfaouine restera dans Halfaouine, et si Bab Souika rénovée perdra son âme, elle conservera un peu de son *mouvement : celui que scandait* en 1981, dans *Premières pluies* (7), Mohammed Driss, l'actuel directeur du Théâtre national : « *Bab Souika ça grouille ça fourmille de partout ça bouge ça tremble ça flâne ça traîne ça court ça bouscule ça brandille ça malaxe ça trépigne ça écrase ça cherche noise ça rame ça trame ça crame ça palabre ça baragouine ça baratine ça fuit ça galope ça joue aux cartes ça bâcle ça triche ça trime ça trinque ça chique ça rampe ça bascule ça chipe ça s'adosse au mur ça parade oisive jeunesse...* »

Car si le « *principe d'intimité* » en vigueur dans les faubourgs comme en médina excluait tout espace public (à l'exception des mosquées), il n'avait pu empêcher l'ouverture de ces deux poches dans le tissu urbain, simples marchés à l'origine, qui n'allaient pas tarder à devenir des places, au sens européen, avec leurs cafés et leurs terrasses.

« *Le quartier Bab Souika-Halfaouine exprime une sorte de ras-le-bol de l'enceinte labyrinthique*, dit Mohammed Driss, *c'est un espace symbolique fort pour la Tunisie. C'est là qu'entre les deux guerres, des cafés comme le Taht As-Sour (Sous les remparts) sont devenus des lieux de rencontre pour les jeunes écrivains et polémistes, bilingues à la différence de leurs aînés, « bohèmes » regroupés en « club de fous », qui, en réaction contre les doctes de la médina et les cheikhs de la Zitouna, écrivaient en arabe dialectal. La chanson, la presse et jusqu'à une radio en 1936 ont fait émerger des figures légendaires, comme ce bossu qui éditait lui-même son journal satirique. Le premier théâtre est né là dans les années 30. Le nationalisme a germé sur ce terreau : pas un centimètre ici où il n'y ait eu une goutte de sang, de résistance.* »

C'est dans la lignée de ces romanciers, les At-Tounsi ou les Ali Douagi, ou de leur contemporain Béchir Khraïef (8), friands de caractères, comme celui du « costaud » d'Halfaouine, autant que du merveilleux enfoui dans la vie quotidienne, que s'inscrit le cinéaste Férid Boughedir, auteur d'*Halfaouine* (9) et originaire du quartier. « *Dans mon enfance*, dit-il, *avec ses baraques foraines et ses charmeurs de serpents, la place était encore un réservoir de rêves et de magie, un lieu de l'irrationnel, alimentant les fantasmes collectifs. On y lisait l'avenir dans le sable au pied même de la mosquée.* »

JEAN-LOUIS PERRIER
Lire la suite page 19

(1) Café Mnouchi, 54, souk El Leffa.

(2) *In la Vie errante.*

(3) Loi islamique.

(4) *In la Medina de Tunis*, auquel nous empruntons de larges passages. Presses du CNRS, 278 p., 490F.

(5) *In* son roman *Talismano*. Sindbad, 246 p., 115F.

(6) Difficile ici de ne pas reprendre intégralement les conlusions de Jellal Abdelkafi : « *En le soustrayant aux valeurs religieuses et aux normes de la tradition, les autorités du nouvel Etat font de l'espace un produit de l'Histoire alors qu'il était une catégorie de Dieu. La désacralisation de la médina a eu pour conséquence l'avènement de l'espace historique... Le patrimoine immobilier profane devenait simple bien marchand, dont la valeur d'usage prenait l'avantage sur la valeur de remémoration qui fondait en partie l'autorité de la bourgeoisie et de l'aristocratie traditionnelle.* »

(7) Publié par la revue *Europe* n° 702.

(8) On trouvera des textes de la plupart de ces auteurs dans *Ecrivains de Tunisie*, de Taoufik Baccar et Salah Garmadi, Sindbad, 232 p., 80F.

(9) Sortie du film à Paris le 26 septembre, et à Tunis le 1er octobre.

THÉATRE

La corde raide

DANSE

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1403

UN SÉISME

(« ELITE-OPEN » de Jacaen, Espagne, 1990)

Blancs : ESLON (Suède)
Noirs : BARBERO (Argentine)

Gambit du Fou du Roi

1. é4	é5	11. Cf3(k)	Fb4+!(l)
2. f4	éxf4	12. Rf2(m)	Té8
3. Fç4(a)	Cf6(b)	13. Dd3	Té4!(n)
4. Cç3(c)	ç6!(d)	14. Fg3(o)	Cxd4!!(p)
5. d4(é)	d5(f)	15. Cxd4	Fç5
6. çxd5	Cxd5!(g)	16. ç3	Df6+
7. Cxd5	çxd5	17. Df3(q)	Fxd4+
8. Fb5+(h)	Cç6(i)	18. Rf1(r)	Dxf3+
9. Dé2+(j)	Fé7	19. abandon.(s)	
10. Fxf4	0-0		

NOTES

a) 3.Cf3 est aussi joué depuis plus de quatre cents ans, mais ce début du F-R, proposé dès 1561 par Lopez, a longtemps été à l'honneur. Jaënisch, qui qualifiait ce gambit d'« impérissable monument de la sagesse humaine », élabora vers 1842 les premiers éléments d'une défense sérieuse pour les Noirs à partir des trois réponses de Lopez : 3...,Dh4+ ; 3...,f5 et 3...,Cf6. Puis, vers 1920, Bogoljubov mit au point la théorie de ce début pour les Noirs et battit à plusieurs reprises Spielmann. On sait aujourd'hui que les Blancs ne peuvent guère espérer mieux que l'égalité ; d'où la rareté de cette ouverture qui est moins prometteuse pour les Blancs que le gambit du C-R.

b) Parmi les nombreuses suites comme 3...,g5 ; 3...,b5 : 3...,Cç6 : 3...,Cé7 ; 3...,Dh4+ ; 3...,d5 et 3...,Cf6, seule cette dernière oblige les Blancs à jouer avec une extrême précision sous peine de tomber dans une position inférieure. Beliavsky tenta contre Hjatarson à Reykjavik en 1988. 3...,d6, mais ne prouva rien en faveur de sa nouveauté.

c) D'autres continuations sont sans effet : si 4.é5, d5 ; si 4.Df3, Cç6; 5.Dxf4, d5 ; si 4.Dé2, Fç5! ; 5.Cf3 (ou 5.é5, 0-0 ; 6.Cf3, d5 ; 7.Fb3, Cç6 : 8.ç3, d4), Cç6 ; 6.ç3, 0-0 ; 7.d4,d5!

d) 4...,Cç6 et 4...,Fb4 ne semblent pas suffisants. Cette idée de Jaënisch est probablement à l'origine de la disparition du gambit du F-R dans les grands tournois.

e) Mais déjà les théoriciens sont en désaccord. Estrin et Glatzov recommandent 5.Fb3!, « seul coup qui donne un jeu égal aux Blancs », tandis que Pachman condamne curieusement 5.Fb3? en suivant la même analyse d'Estrin-Glatzkov, c'est-à-dire celle de Tartakower, pour proposer une aventure douteuse pour les Blancs qui commence par 5.d4? (le point d'interrogation est de Pachman), Fb4! ; 6.é5, Cé4 ; 7.Rf1!, Cxç3 ; 8.bxç3, Fxç3 ; 9.Fa3, b5! et, selon Pachman, rien n'est clair.

D'autres coups sont faibles : si 5.Cf3, b5 ; 6.Fb3, b4 et 7...,Cxé4. Si 5.Dé2, d5! ; 6.éxd5+, Fé7 ; 7.dxç6, Cxç6 ; 8.Cf3, 0-0 ; 9.0-0, Fç5+ ; 10.Rh1, Fg4 ; 11.d3, Té8 avec avantage aux Noirs. Si 5.Df3, d5 ; 6.éxd5, Fd6.

f) Les experts préfèrent 5...,Fb4 au coup du texte avec la suite 6.é5, d5 ; 7.Rf1 ou aussi 7.Df3, d5! ; 8.éxd6, 0-0 ; 9.Cg-é2, Dh4+.

g) Meilleur que 6...,cxd5 ; 7.Fb5+, Cç6 ; 8.Fxf4, Fd6 ; 9.Cg-é2,0-0 ; 10.0-0, Fg4 ; 11.Dd2, a6 ; 12.Fd3, Dç7 ; 13.Ta-é1 et les Blancs sont un peu mieux (Lepeskin-Youdovich, Moscou, 1971).

h) Après 8.Fb3, Dh4+ ; 9.Rf1, Fé6 ; 10.Cf3, Dh5 ; 11.Dé2 les Blancs ont l'avantage selon Tartakower. Ou bien 8.Fb3, Dh4+ ; 9.Rf1, Dd8 ; 10.Fxf4, Fé7 ; 11.Cf3, Cç6 ; 12.ç3, 0-0 et les Noirs sont légèrement mieux (Westerinen-Barbero, partie rapide La Roda, juillet 1990).

i) Menaçant 9..., Da5+.

j) Après 9.Fxç6+, bxç6 ; 10.Fxf4, Fé7 ; 11.Cf3, Fa6, les Noirs ont toujours un petit avantage mais cette variante était néanmoins préférable à cette sortie de la D.

k) 11.0-0-0 présentait de grands risques, les Noirs pouvant attaquer facilement le R blanc par Ff5-Tç8-Da5.

l) Cédant la colonne é à la T-R.

m) Ou 12.ç3, Té8 ; 13.Fé5 (si 13.Cé5?, Cxd4), Fd6!

n) Très fort.

o) 14.Fxç6, Txf4 ; 15.Fb5, Fg4 n'est pas meilleur.

p) Un séisme qui révèle la fragilité de la construction des Blancs.

q) Si 17.Rg1, Txd4!

r) Si 18.çxd4, Dxd4+ ; 19.Rf1, Dxb2 ; 20.Té1, Dxb5+ ; 21.Rg1, Dç5+ ; 22.Rf1, Fg4 avec gain.

s) Si 19.gxf3, Fh3 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1402
D. PETROV (1959)

(Blancs : Rd4, Td7, Fg8 et h4. Noirs : Rg4, Tf8, Pa3).

Deux F en prise.

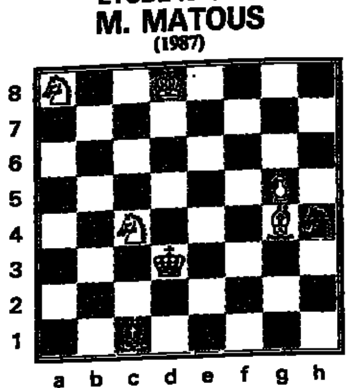
1.Td8, a2! ; 2.Fxa2, Tf4+ ; 3.Ré3!, Ta4 et les deux F sont encore en pris ; 4.Fb3, Tb4 attaquant toujours les deux F ; 5.Td4+!! une idée invraisemblable puisque les Blancs ne pourront pas gagner après 5...,Txd4 ; 6.Rxd4, Rxh4.

5...,Txd4 ; 6.Fé7!!, un concept génial : la T noire est entièrement dominée sur douze cases : si 6...,Tf4 ; 7.Fé6+, Tf5 (ou 7...,Rg3 ; 8.Fd6) ; 8.Ré4 et si 6...,Td7 ; 7.Fé6+.

Si 1...,Tf4+ ; 2.Ré3 (et non 2.Ré5?, a2 ; 3.Fxa2, Ta4 ; 4.Fb3, Tb4! ou 3.Ta8, Tf5+ ; 4.Ré6, Tf8 ; 5.Ta4+, Rh3 ; 6.Ff7, a1-D nulle), Ta4 (et non 2...,Tf3+ ; 3.Ré2 ni 2...,a2 ; 3.Ta8, Tf8 ; 4.Ta4+, Rh5 ; 5.Fxa2) ; 3.Ff6 et 4.Td1 et le pion a est arrêté.

Si 3...,Tf3+ ; 4.Ré2, Ta3 ; 5.Td4+.
Si 4...,Ta3 ; 5.Td4+ et 6.Tb4.

ÉTUDE N° 1403
M. MATOUS
(1987)



Blancs (5) : Rd8, Fg4, Ca8 et ç4, Pg5.
Noirs (3) : Rd3, Fç1, Ch4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1401

DÉFENSE A MIAMI

Savoir tenir compte des annonces pour trouver la meilleure entame et la bonne défense est indispensable. Voici un exemple tiré des demi-finales de la précédente Coupe Rosenblum, le championnat du monde par équipe open.

♠ A 6
♡ R 6 3
♢ A D 6 4
♣ R 5 4 2

♠ R 10 8 / ♡ A 8 4 / ♢ 9 8 5 / ♣ A V 9 7 — [N / O E / S] — ♠ V 7 5 / ♡ 7 2 / ♢ R V 10 3 2 / ♣ 10 6 3

♠ D 9 4 3 2
♡ D V 10 9 5
♢ 7
♣ D 8

Ann : N. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Grabel	Boyd	Wittes	Robinson
-	1 SA	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

(2 Cœurs : Texas).

Après l'entame de l'As de Trèfle pour le 2, le 3 d'Est et le 8 de Sud, *comment Ouest a-t-il joué* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

RÉPONSE

Ouest a contre-attaqué le 4 de Cœur et, quand il a repris la main avec le Roi de Pique, *il a continué atout* avec l'As et le 8 pour que la défense fasse un Trèfle, un Cœur et deux Piques. *A l'autre table* où les enchères avaient été différentes, Ouest avait entamé Carreau et le contrat avait été fait.

Dans l'autre demi-finale entre le Pakistan et une autre équipe américaine, les annonces avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Rodwell	Zia	Meckstr.	Fazli
–	1 ♣	passe	1 ♡
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	3 ♡	passe	4 ♡

La redemande de 1 SA dans le système des Pakistanais promettait 16 à 17 H, et 2 Trèfles était artificiel et forcing. Rodwell n'eut aucun mal à trouver l'entame offensive et défensive d'un petit atout, et le contrat chuta d'une levée.

LES DEGRÉS DE LA RUSE

Pour la plupart des bridgeurs, la ruse est un terrain mouvant et mal connu. Voici un exemple typique. Dans un tournoi à Aix-les-Bains, le contrat de 3 SA, qui était infaisable, a pourtant été réussi à deux tables différentes par deux champions, et le stratagème employé n'était pas le même !

♠ 2
♡ 6 2
♢ A 10 6
♣ D V 10 8 7 5 4

♠ R D 9 7 / ♡ 7 / ♢ V 9 8 4 3 2 / ♣ 6 3 — [N / O E / S] — ♠ V 10 6 5 / ♡ R D 10 9 5 / ♢ R 5 / ♣ 9 2

♠ A 8 4 3
♡ A V 8 4 3
♢ D 7
♣ A R

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	3 ♣	passe	3 SA
passe	passe	passe	–

1. Ouest ayant entamé le 4 de Carreau pour le 6 du mort, *comment le coup s'est-il déroulé* pour que Gilles Cohen, en Sud, gagne TROIS SANS ATOUT et réussisse même deux levées de mieux ?

2. Après la même entame Est a fait le Roi de Carreau sur lequel Sud a fourni le 7, Est a rejoué le 5 de Carreau. *Comment Bertrand Romanet a-t-il ensuite joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

En tournoi *par paires* (où il y a presque toujours intérêt à jouer le contrat à Sans Atout), il est normal de renoncer au chelem et de dire 3 SA. En effet l'ouverture de « 3 Trèfles » promettait 6 ou 7 levées de jeu, et Sud n'en apportait lui-même que quatre (As Roi d'atout et deux autres As).

COURRIER DES LECTEURS

Cent de plus

Un lecteur (H. Terrasse ?) signale que l'on a omis... cent donnes depuis quelque temps dans la numérotation des chroniques. C'est exact, et 1 400 chroniques ont bel et bien été publiées depuis octobre 1963.

Une ruse subtile (1921)

Quelques lecteurs (J.-R. Maillard, Roudier...) ont découvert que le contrat de 5 Trèfles réussi par Wolff grâce à une ruse subtile était gagnable contre toute défense si le déclarant *défausse un Carreau* sur le 9 de Pique (perdante sur perdante) pour couper les communications du flanc. Bravo !

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 389

INHIBITION IRRÉVERSIBLE

(Tournoi Côte-d'Or septembre 1989)

Blancs : KORSTEN
Noirs : WIERING
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	16-21	20. 35-30	5-10
2. 31-26	11-16	21. 30-25(k)	2-7
3. 38-32(a)	18-22	22. 40-34(l)	15-20
4. 43-38	7-11(b)	23. 44-40	18-23!(m)
5. 49-43(c)	1-7	24. 29x18	12x23
6. 37-31	21-27(d)	25. 34-29(n)	23x34
7. 32x21	16x27	26. 40x29	20-24!(o)
8. 42-37	11-16	27. 29x20	10-15
9. 37-32	16x21(e)	28. 45-40	15x24(p)
10. 41-37	20-24	29. 40-34	7-12!!(q)
11. 48-42	13-18	30. 34-30	24x35
12. 34-29(f)	7-11	31. 25-20	14x25(r)
13. 29x20	15x24	32. 33-29	22x24
14. 39-34	8-13(g)	33. 31x22	17x28
15. 43-39(h)	10-15	34. 32x3	12-17!(s)
16. 34-29	14x20(i)	35. 3x12	17x8
17. 39-34	20x25	36. 26x17	11x22!(t)
18. 29-20	25-14(j)	Abandon	
19. 34-29	3-8		

NOTES

a) A cette mise en jeu anticipée d'un pion du bastion central plusieurs maîtres préfèrent une progression par les ailes comme dans les variantes 3. 37-32 (7-11) ; 4. 41-37 (19-23) ; 5. 28x19 (14x23) ; 6. 34-29, a1 (23x34) ; 7. 39x30 (18-23) ; 8. 44-39 (21-27) ; début très offensif [GOREE-TEER, 13-10-1984, Den Bosch].

a1) 6. 46-41 (21-27) ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 34-30 (10-14) ; 9. 40-34 (20-25) [KOUAME-VAN DEN BORST, championnat du monde, 1986. Groningen].

b) Ou la variante très dynamique au centre et surtout sur les ailes : 4. ... (13-18) ; 5. 49-43 (9-13) ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 41-37 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 34-29 (23x34) ; 11. 39x30 [BALJAKIN-VAN DER WAL, championnat du monde, 1986].

c) Comme dans la présente partie et dans les variantes données ci-dessus, on retrouve le pionnage agressif des Noirs (21-27) ; 32x21 (16x27) dans la continuation 5. 37-31 (21-27) ; 6. 32x21 (16x27) ; 7. 42-37 (13-18) ; 8. 49-43 (19-23) : 9. 28x19 (14x23) et les Noirs encore viennent contrôler le centre [SCHOLMA-STOKKEL, février 1987, Dordrecht].

d) Le pionnage agressif des Noirs que justifie, en particulier, 31-26 au deuxième temps des Blancs.

e) Une des suites logiques pour le maintien du contrôle de la case stratégique 27 dans ce type de début.

f) Dans cette partie, les Blancs vont, sans relâche, mettre à l'œuvre leur aile droite et donc temporiser jusqu'au bout, choix très rare, sur leur aile gauche.

g) Interdit 15. 34-30 (24-29) ; 16. 33x24 (22x33) ; 17. 31x22 (18x27) ; 18. 38x29 (27x49), dame, +.

h) 15. 44-39 perd le pion par (24-29).

i) Et non 16. ... (15-20), car 17. 35-30 (24x35) ; 18. 29-23 (18x29) ; 19. 33x15 (22x33) ; 20. 31x22 (17x28) ; 21. 26x8 (3x12) ; 22. 32x23 (19x28) ; 23. 38x29, B+1 sur cet enchaînement de prises.

j) Les Noirs perdent des temps et se ménagent une large liberté de mouvement au centre et sur leur aile gauche.

k) Presque forcé en raison de la pression en puissance sur le centre.

l) Même remarque.

m) L'offensive au centre.

n) Les Blancs subissent la pression en dépit de cet échange.

o) Superbe mouvement stratégique qui aura pour effet, après 27. ... (10-15), d'inhiber la quasi-totalité des forces adverses.

p) Les nouveaux amateurs partageront, eux aussi, cette appréciation par une observation attentive des positions.

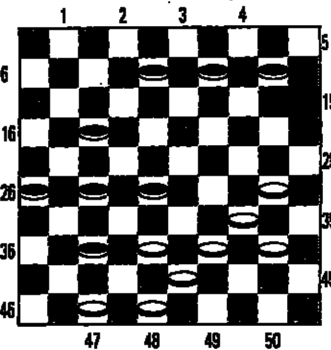
q) A terme, la position des Blancs serait perdante. 29. ... (7-12) donne un peu plus de netteté à cette alarmante perspective. C'est pourquoi les Blancs, choisissant sans doute le moindre des maux, se résignent à exécuter le coup de dame que leur « propose » presque le conducteur des Noirs.

r) Ouverture de la brèche pour damer à 3.

s) Prise immédiate de la dame.

t) Les Blancs étaient-ils allés au bout de l'analyse des suites du coup de dame ? Certainement pas, puisque les Noirs, avec deux pions de plus maintenant, ne laissent pas la moindre chance à leur malheureux adversaire. Les conséquences d'une inhibition irréversible.

PROBLÈME
L. COUTELAN
1934



Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.

Sur le thème du *coup turc*, aux innombrables applications, cette combinaison, très dépouillée, illustre de manière spectaculaire la règle en vertu de laquelle les pièces ne doivent pas être enlevées pendant la rafle, mais après la rafle.

• SOLUTION : 39-33! (28x39) 47-41 [envoi à dame] (37x46) 38-32! [la clé du mécanisme] (46x38) [et non (46x32)] et le pion 34 rafle sept pions par 34x5!, dame et +.

JEAN CHAZE

mots croisés

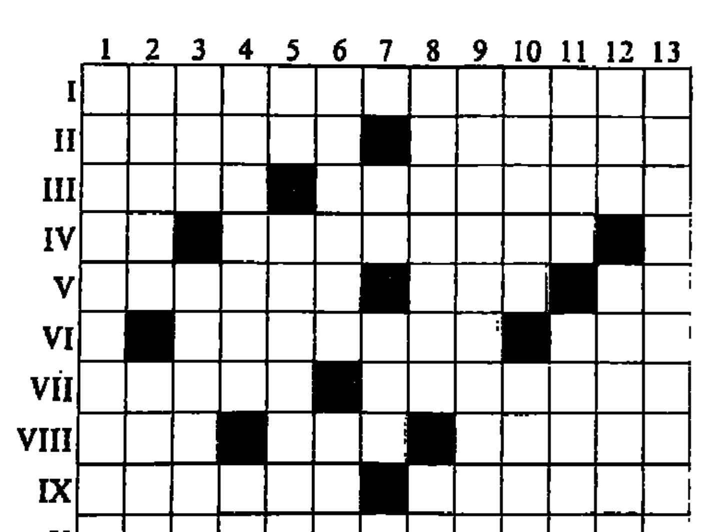
N° 630

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il fallait éviter. – II. A eu le prix. Gardera à l'œil. – III. On peut la voir au violon. Retrouvent leurs corps. – IV. Note. Sur le pont. – V. S'offre à chaque port. Se cultive. Pour le calife. – VI. Ainsi elle prend du repos. Habitude. – VII. Forts. Traînais en longueur. – VIII. Communauté bouleversée. Monopole. Après la mise en boîte. – IX. Prendra des mesures. Grosse. – X. A l'avant-garde de l'avant-garde.

VERTICALEMENT

1. Gagna une guerre et est prêt à en faire une autre. – 2. La perle du désert. Au fond du parc. – 3. Manquent d'ornements. Ne disent pas tout. – 4. Peut accompagner le 1. Au milieu ou à la fin du verbe. – 5. Article. Mettra en forme. – 6. Parti du 1 ? Chagrin. – 7. Note inversée. Un bien petit défaut. – 8. Pas cet été, on l'a vu. Ce n'est pas tout à fait le pied. – 9. Ce que fait le 1. – 10. Ce n'est qu'une partie. Faire l'appel. – 11. Un Lied bouleversé. Lac. – 12. Monnaie. Il n'est pas lui-même. – 13. Prononcées avec un peu trop de hauteur.



SOLUTION DU N° 629

Horizontalement

I. Proche-Orient. – II. Outrance. Tue. – III. Réouvertures. – IV. Tel. Araire. – V. Es. Envie. Ile. – VI. Anée. Niger. – VII. Vert. Mitonna. – VIII. Ictères. Degi. – IX. Or. Tincal. Le. – X. Notent. Yémen. – XI. Subsistèrent.

Verticalement

1. Porte-avions. – 2. Ruées. Ecrou. – 3. Otol. Art. TB. – 4. Cru. Entêtés. – 5. Havane. Rini. – 6. Enervements. – 7. Ocrai. Isc. – 8. Retient. Aye. – 9. Ur. Iodler. – 10. Etreigne. Me. – 11. Nue. Lenglen. – 12. Testeraient.

FRANÇOIS DORLET

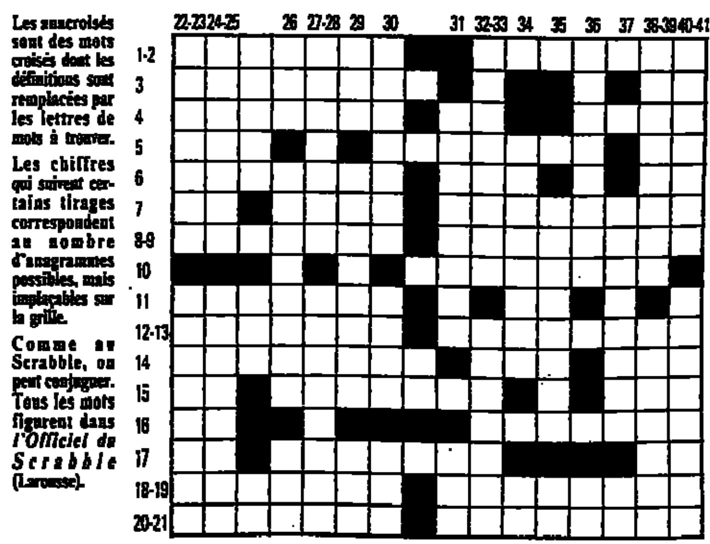
anacroisés®

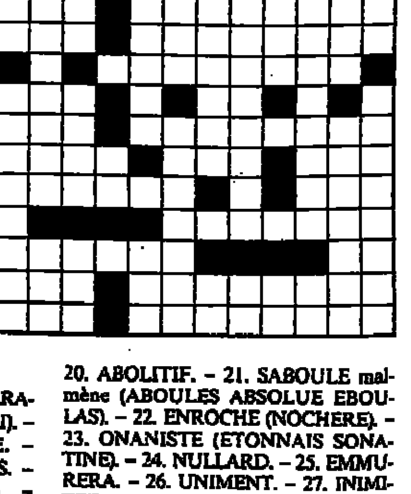
N° 632

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).





HORIZONTALEMENT

1. AABGIRT. – 2. CELLORY. – 3. AAELMORS. – 4. AELMRSY. – 5. ADILOTU. – 6. AACELPS (+ 2). – 7. AAENNSST (+ 1). – 8. EEELSTX. – 9. EIINOOST. – 10. AEEMNNOS. – 11. EEELMOP. – 12. BEEORUU. – 13. EEILLSTT (+ 1). – 14. EIIMOSSS. – 15. EEEEGNN. – 16. DEEISTT. – 17. CEEFFIO. – 18. ADEIILN. – 19. ABINNOSU. – 20. EPRSSTU. – 21. EEINRSUU (+ 1).

VERTICALEMENT

22. AGILOPT. – 23. EEIMMORS (+ 2). – 24. AACELMY. – 25. BEELNOTU. – 26. CEEOOPSU. – 27. AAEMRUX. – 28. EGIINOPR. – 29. EEEGILSU. – 30. EEESSTT. – 31. AABEINSU. – 32. CEILOSSU (+ 1). – 33. DEEIRTU (+ 4). – 34. AEMMORSS (+ 1). – 35. EEEILOST (+ 1). – 36. GILMNNOU. – 37. AAEIMNNT (+ 1). – 38. ABINNORS. – 39. INORSTT (+ 1). – 40. EEINSTU (+ 2). – 41. EEEPSSTU (+ 1).

SOLUTION DU N° 631

1. ANOXÉMIE. – 2. BAISERA (ARABISE BAIERAS BASERAI EBRASAI). – 3. BONIMENT. – 4. APRAXIE. – 5. IRANIENS. – 6. LANGUIMES. – 7. ENCORNER (RENONCER). – 8. EUTEXIE. – 9. INTERNÉ (NIERENT RENIENT). – 10. FRENAIE (FARINEE). – 11. ECRASENT (CRENATES...). – 12. SCANDERA (CANARDES ENCADRAS DRACENAS). – 13. NELUMBO. – 14. BELLOTTE (BOTTELLE). – 15. IRAQUIEN (NIQUERAI QUINAIRE). – 16. URBANISA (RUBANAIS). – 17. URETÈRE. – 18. EVADERAS (DEVASERA). – 19. SUBAIGU. – 20. ABOLITIF. – 21. SABOULE malmène (ABOULES ABSOLUE EBOULAS). – 22. ENROCHE (NOCHERE). – 23. ONANISTE (ETONNAIS SONATINE). – 24. NULLARD. – 25. EMMURERA. – 26. UNIMENT. – 27. INIMITEE. – 28. RETISSA (TRIASSE...). – 29. TALERAIS, meurtrirais des fruits (RESALAIT). – 30. ASEXUÉE. – 31. CRAMIQUES (CRIQUAMES). – 32. APIÉCEUR (EPUCERAI PEAUCIER). – 33. BOURRU. – 34. APHONIE. – 35. SANGRIAS. – 36. EXSANGUE. – 37. VRENELI (NIVELER). – 38. AÉRÈRENT (ARRENTÉE). – 39. HOSTEAU (HOUATES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

مكبر من الاصل

SANS VISA

LA TABLE

Petit et salé

En garniture : des lentilles ou, mieux, des choux

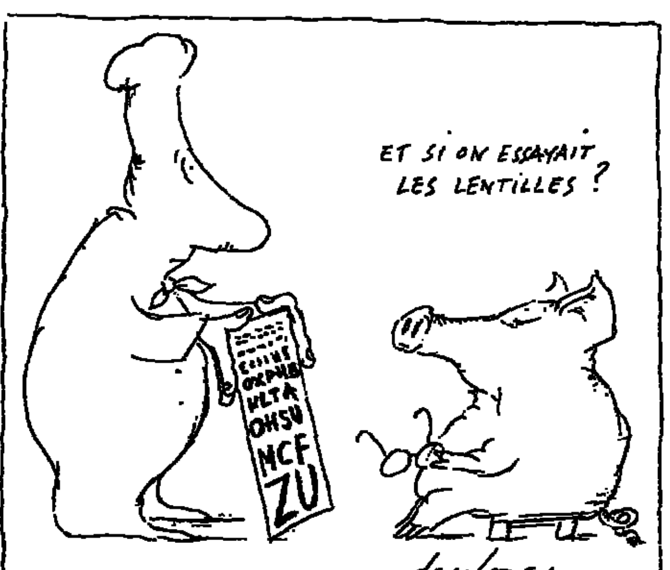
LORSQU'UN livre vous passionne, ne dit-on pas qu'on le déguste ? Pour moi, *lorsque j'y trouve la* citation d'un plat, l'évocation d'une recette, l'envie me prend souvent de me retrouver à table en leur compagnie.

Ainsi, des effluves alliacés flottent entre les pages du livre de Wanda Bannour sur Alphonse Daudet (éd. Perrin), et c'est bien normal. On rêve des rôties gorgées d'huile d'olive et tartinées d'ail cuit sous la cendre et on partage avec l'auteur de Tartarin l'aïoli arrosé de châteauneuf-du-pape (pourquoi pas à *La Régalido* de la rue Mistral, à Fontvieille, tél. : 90-97-60-22). Mais, surtout, j'aurais voulu partager ce repas de la rue de l'Université, chez les Daudet, où l'on avait dîné ce soir-là d'escargots, de petit salé aux lentilles, avant un flan à l'abricot.

Et j'ai eu, tout soudain, envie d'un petit salé !

Le petit salé, ce sont des morceaux de porc (plat de côtes, travers, échine, os de quasi encore garni de viande) mis dès l'abattage soit en salaison sèche (du gros sel, du salpêtre, un peu de sucre), soit en saumure liquide. Dans son *Livre de la viande*, M. Georges Chaudieu conclut : *« Le petit salé est par excellence le casse-croûte des pêcheurs, des chasseurs : on le mange sur le pouce au comptoir de bistrot. »*

Sans doute. Mais il peut être aussi un plat familial.



Et, si le Petit Robert donne en exemple le petit salé aux lentilles, le *Dictionnaire de l'Académie des gastronomes* précise : *« La garniture classique (et savoureuse) du petit salé, ce sont les choux. Il n'en est pas moins bon aux lentilles. »*

Enfin un *Dictionnaire de gastronomie joviale* nous ramène à l'argot familier : *petit salé = petit enfant !* Passons.

Las ! au restaurant, et en dehors des garnitures choucroutières, il est rare de voir figurer sur les cartes un petit salé, au chou ou aux lentilles. Non plus que dans les livres de cuisine. Escoffier, pourtant, le recommande accompagné d'une purée de pommes de terre ; Alfred Guérot le propose avec des choux farcis. Avant eux, Beauvilliers le cite ; et Grimod de La Reynière, parlant de la nature ayant *« si bien arrangé les choses que tout est bon dans le cochon »*, cite *« sa poitrine en petit salé »*.

Pour satisfaire mon envie de petit salé, j'ai consulté les cartes. Et noté d'abord qu'il avait son enseigne. Eh oui ! au 99 de l'avenue des Ternes, à l'enseigne du *Petit Salé*, vous le trouverez quotidien et quasi seul sur la carte, accompagné de lentilles, pour un repas rapide et honnête, tous les jours et toute l'année (tél. : 45-74-10-57).

J'aurais pu, aussi, pousser jusqu'à Gif-sur-Yvette et, au *Bœuf à Six Pattes (sur la N 118, sortie* Centre universitaire, tél. : 60-19-34-13), découvrir le petit salé grillé garni de frites, arrosé d'un pichet de rouge. Mais je suis un classique, et surtout j'aime mes habitudes. Alors, je vais *Chez Georges* (273, *boulevard Pereire*, tél. : 45-74-31-00), où le petit salé aux lentilles fait partie des « quatre grands », servis chaque jour et tranchés devant le client, affamé rien qu'à leur vue. Ou chez *Pierre*, au Palais-Royal (10, rue de Richelieu, tél. : 42-96-09-17), où le petit salé (salé frais maison) est, aux choux, souvent à la carte. Arrosez-le d'un morgon 1989 de Jean Foillard et vous revivrez un instant (de bonheur) le repas d'Alphonse Daudet !

LA REYNIÈRE

PS. – Et j'oubliais le petit salé aux lentilles du mercredi aux Charpentiers, le charmant restaurant du 10, *rue Mabillon, Paris-6e (tél. :* 43-26-30-05).

Tunis entre médina et Halfaouine

Suite de la page 17

Epoque des bateleurs, petit Pigalle de pauvres où l'on venait s'encanailler, où les vendeurs de légumes cédaient leurs échoppes le soir aux danseuses du ventre, et où les garçons bouchers rejouaient Tarzan tandis que les épiciers sortaient leurs luths, Bab Souika et Halfaouine étaient une vaste et vivante scène, l'envers de l'étouffante médina.

Est-ce au nom de ce passé troublant que l'aménageur contemporain, après avoir dévolu Bab Souika au commerce, a accordé Halfaouine à la culture ? La décision, imminente, de construire pour les troupes du Théâtre national tunisien un dispositif « léger » de sept cents places dans la cour du palais Khaznadar après sa restauration amènera une composante inédite dans le melting-pot du quartier. Avec le surnom de « Shakespeare », les loubards n'ont-ils d'ailleurs pas déjà intégré Mohammed Driss dans les hautes figures de la place.

Courage, réalisme, ou simple logique, l'érection lourde de symbolique, en ces temps de glaciation, d'une scène dédiée au peuple et toute de culture profane, face à la mosquée Saheb Ettabaa, il est vrai de tolérant rite anéfite, ne peut laisser froid. De la terrasse du palais Khaznadar, parfait observatoire au soleil couchant, où l'appel du muezzin se mêle aux rengaines des cafés voisins, peu nombreux sont ceux que l'on voit lâcher leur jeu de cartes ou leur narguilé pour se rendre d'un pas lent à leurs dévotions. Comment s'insèreront là le théâtre et son public ?

On vérifiera aisément la tradition frondeuse d'Halfaouine à la même heure en médina, où ruelles et impasses environnant la mosquée des Teinturiers font le plein. Cette indéniable réislamisation amène une reprise en main des lieux de culte, des medersas (10) ou des oratoires de quartier. C'est tout un pan décisif du patrimoine qui se trouve ainsi à nouveau protégé alors qu'il y a vingt ans encore, au nom de la lutte contre la religion ou la superstition, aucune zaouia (11) n'était à l'abri de la disparition. Une renaissance qui apporte une note inattendue dans les efforts associatifs de réhabilitation de la vieille ville.

Au Dar Lasram, l'un des plus beaux palais de la médina, siège de l'ASM, l'historienne Jamila Binous, animatrice de l'association, dresse un état des lieux : *« Aujourd'hui, nous savons que nous gagnerons la partie*, estime-t-elle. *De complexes problèmes d'héritage restent certes à régler, et il faut parvenir à canaliser la progression de certaines activités économiques, mais l'idée de patrimoine est entrée dans les mœurs. Il ne reste plus qu'une quinzaine de familles demeurant dans les cent trente palais et demeures inventoriés, et, bien qu'il soit difficile de trouver de nouvelles fonctions à d'aussi vastes espaces, il y a maintenant une liste d'attente pour reprendre les bâtiments : des banques, des entreprises et même des particuliers. Des demeures dont personne n'aurait voulu il y a dix ans sont devenues chères, et nous devons veiller au risque de les voir dépecées et vendues en morceaux. »*

« Il demeure une hésitation devant la misère, mais un « phénomène Marais » est en train de se produire, confirme pour sa part Jellal Abdelkafi. *Jusqu'alors la médina a montré sa formidable capacité à digérer toutes les pressions que l'on exerçait sur elle, et les nouveaux bâtiments s'y sont intégrés d'emblée. Elle demeurera pour nous une leçon permanente d'architecture, pour la simple raison qu'elle est éternelle. »*

JEAN-LOUIS PERRIER

(10) Ecole dépendant de l'autorité religieuse.

(11) Demeure-tombeau d'une sainte personne.

Carnet de route

• **Livres.** – Outre l'indispensable *la Medina de Tunis*, de Jellal Abdelkafi, dont la réflexion déborde le seul *cadre de la vieille ville pour aborder* les rapports plus généraux de l'urbanisme avec la culture et la politique, on consultera en Tunisie le *Tunis* de Jamila Binous, Fatma Ben Bechr-Jelouli et Jellal Abdelkafi (Sud éditions), ainsi que le délicieux *la Médina de Tunis, petit livre « animé »* et déjà savant, dont la qualité des textes, des illustrations et des montages en carton retiendra la curiosité des amateurs de livres pour enfants (disponible aux Editions de la Méditerranée, 3, rue de Hollande à Tunis, *en attendant sa diffusion en France*, prévue en février prochain par Hatier). Les curieux parcourront en outre le *Tunis et Alger au XVIIIe siècle* de Venture de Paradis (Sindbad, 292 p., 120 F) ou, dans un tout autre genre, *Médina et errance* de *Mohamed* Kerrou, l'ouverture de *Tunisie au quotidien*, le dernier dossier de la revue *Sociétés* (Dunod).

• **Restaurants.** – Le Dar el Jeld joue doublement la carte de la réhabilitation : celle du palais qu'il occupe, récemment restauré avec un goût sûr, et celle de la cuisine *tunisoise, dans la grande tradition* familiale, vraie cuisine de femmes. On y trouvera, le plus souvent en exclusivité : *slatet blankit* (canapé avec *méchouia*, thon et œufs), tagine tunisien (soufflé à la cervelle, très différent de son homologue *marocain*), *ojja gratinée, couscous* de poisson aux coings et aux raisins, ou le *keftaji* (friture de légumes) au foie d'agneau. Nombreux desserts « redécouverts » : *zreiga* (crème pâtissière recouvrant des doigts de fatma aux amandes), *assida* (aux *pignons de pins noirs de la fête* du Mouled), *ourta* (feuilleté aux fruits secs), ou *makhouka* (semoule, dattes et raisins secs). Repas à la carte pour l'équivalent d'environ 150 F. 5, rue Dar-El-Djeld. Tél : 260-916 ou 567-130. Pour une plus simple grillade s'arrêter au Am Hassan, le plus vieil établissement de la médina, 2, souk Sekajine.

Impossible enfin de quitter Tunis sans s'approvisionner à la pâtisserie Chaouch, 16, souk el-Blat, dernière maison à préparer la *ghraïba* à la semoule et au sorgho en dehors de celle classique aux pois chiches.

• **Transports.** – L'automne est l'une des meilleures saisons pour *visiter la médina de Tunis et ses faubourgs*. Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, sont reliés à Tunis par des vols réguliers Air France ou Tunisair. Aller et retour Paris-Tunis en vols « vacances » ou *équivalent à partir de 2 030 F. La* formule Jumbo avec une nuit d'hôtel à Tunis (tél : (1) 43-29-35-50) coûte 1 950F. De nombreux vols affrétés existent à *partir* de ces mêmes villes : aller et retour Paris-Tunis notamment par Havas (1 440 F.), tél *(1) 42-61-80-50, et par* Nouvelles Frontières (1 400F.), tél : (1) 42-73-10-64.

• *Renseignements. – Office de* tourisme tunisien à Paris : 32, avenue de l'Opéra 75002, tél : (1) 47-42-72-67. A Tunis : 1, avenue Mohamed-V, tél : 341-77. Indicatif téléphonique de Tunis : (19) 2161.

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Casanova, un adolescent à Venise (1969), de Luigi Comencini, 16 h ; Prends l'oseille et tire-toi (1969), de Woody Allen, 19 h ; Semaine du cinéma coréen : Songonsidae (1989, v.o. s.t.f.), de Jang Seon-Woo, 21 h

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Passages de l'image : Elégie moscovite (1989, v.o. s.t.f.), d'Alexander Sokurov, le Pré de Bejine (1937), de S.M. Eisenstein, 14 h 30 ; Dossier Anna Achmatova (1989, v.o. s.t.f.), de Semion Aranovic, Europe 51 (1953, v.o. s.t.f.), de Roberto Rosselini, 17 h 30 ; Franco tour détour deux enfants (1986), de Jean-Luc Godard, 20 h 30

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

En voiture, Paris ! : Ville moderne : les Taxis-sculptures (1983) de Fernand Moszkowicz, Eclair-Journal, Actualités Gaumont, Décor de rue, tournage en ville (1985) de Jean-Claude Guidicelli, 14 h 30 ; Aventure-évasion : Spot Citroën BX (1984), le Voyage à Deauville (1983) de Jaques Duron, l'Amour avec des si (1962) de Claude Lelouch, 16 h 30 ; Aventure-évasion : Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Extérieur nuit (1979) de Jacques Bral, 18 h 30 ; Exploit sportif : Actualités Gaumont, Qui peut le plus peut le moins (1957) de Robert Gudin, Rue de l'Estrapade (1953) de Jacques Becker, 20 h 30

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50)

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65)

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41)

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46)

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41)

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRICHIENNE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE. Film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94)

BIENVENUE AU PARADIS. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR PETIOT. Film français de Christian de Chalonge : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96)

ILS VONT TOUS BIEN. Film italien de Giuseppe Tornatore, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

BLOW UP (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

SEPTEMBER (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 20.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

UNE FEMME DOUCE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

« Exposition « Le Guerchin en France » au Louvre », 11 heures, pavillon de Flore, porte Jaujard.

« Les salons de l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (D. Bouchard).

« Gigantisme et futurisme : la Défense », 14 h 30, hall du RER, sortie B (Arts et caetera).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, à l'entrée (M. Pohyer).

« Grande arche et quartier de la Défense, avec entrée à l'intérieur du CNIT », 14 h 30, hall du RER, sortie L (C. Merle).

« Promenade à travers le Palais-Royal », 14 h 30, métro Pyramides (Lutèce-Visites).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les dix minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Les tombes les plus étranges du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant » (D. Fleuriot).

« Mystérieuse Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie, Rose Croix, Bouddhisme. Le langage des roses révélé », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Le vieux village de Charonne et ses jardins », 15 heures, sortie métro Alexandre-Dumas (Résurrection du Passé).

« La Franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale », 14 h 15, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Le Champ de Mars » (sortie annulée en cas de pluie), 14 h 15, avenue Joseph-Bouvard, niveau du bassin central (L'Art pour tous).

« Personnages illustres et folles architectures au Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Paris historique).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 15 heures, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Cimetière de Picpus et fossés des guillotinés de la place de la Nation », 15 heures, 35, rue de Picpus (E. Romann).

« L'hôtel Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq Académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 13 heures à 15 h 30 (départ toutes les dix minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Vieux quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du Passé).

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

« Le Marais, hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, grand escalier de l'Opéra Bastille (Art et histoire).

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« L'Opéra Garnier », 11 heures et 14 h 30, hall d'entrée (M. Pohyer).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot en passant par des jardins », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 10, portail principal de la cathédrale (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, sa religion et ses épopées » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Hongrie de toujours », par M. Bromfield (Rencontre des peuples). 1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Signes divins pour notre temps », par M. Jodin ; « La vocation mariale de la France », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « La vie dans l'au-delà » (avec expériences), par C. Sabria (Usfipes).



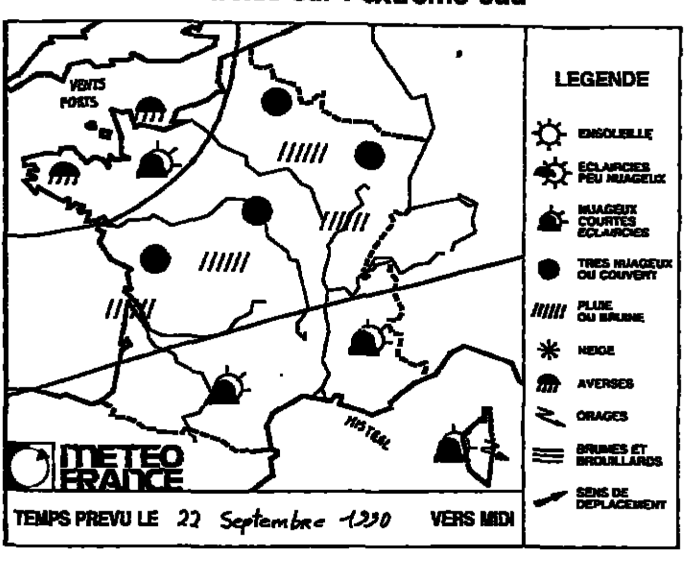


AGENDA

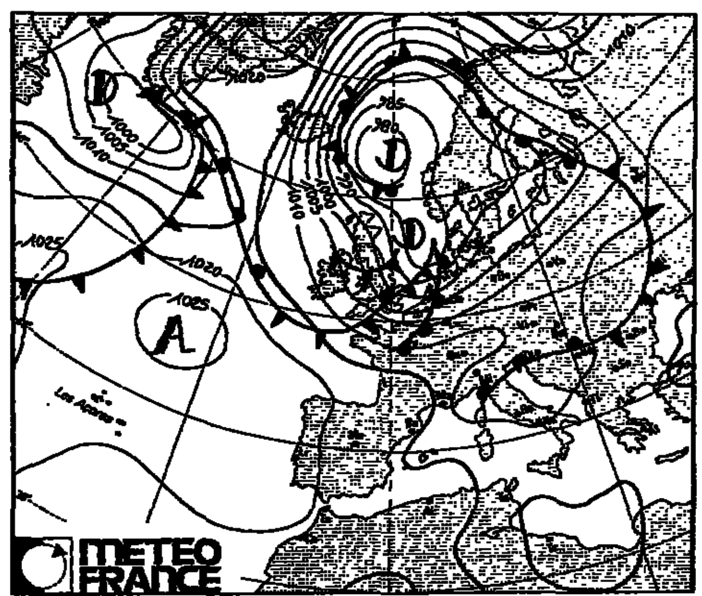
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 22 septembre

Temps pluvieux, éclaircies sur l'extrême sud



SITUATION LE 21 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Dimanche 23 septembre : averses sur le Nord, pluies au Sud.

Sur Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Sud Auvergne et Rhône-Alpes, la journée débutera par un temps couvert et pluvieux. En cours de journée, les éclaircies reviendront lentement par le nord.

Sur Provence, Côte d'Azur et Corse, les nuages présents au lever du jour s'épaissiront progressivement et apporteront quelques gouttes de pluie sur Provence.

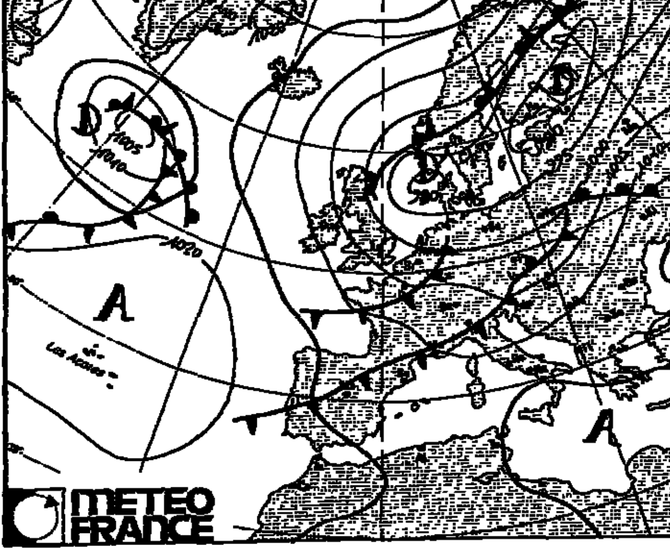
Sur Normandie, Nord-Picardie, le temps sera très perturbé avec de nombreux nuages et des averses fréquentes. De plus, le vent d'ouest soufflera aux environs de 50 kilomètres à l'heure.

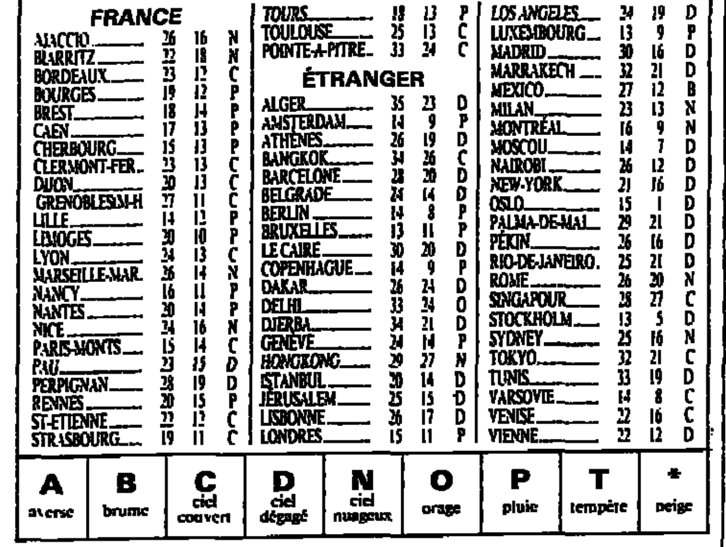
Plus au sud, sur Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Limousin, nord Auvergne, Centre, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Bourgogne, le soleil ne fera que de rares apparitions et on pourra observer des averses, en particulier sur les régions les plus au nord.

Les températures matinales seront comprises sur une large moitié nord entre 8 et 12 degrés ; plus au sud elles s'échelonneront de 12 à 15 degrés.

Les températures maximales seront comprises entre 17 et 21 degrés sur la moitié nord, entre 22 et 25 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-9-90 à 6 heures TU et le 21-9-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	22	18	N
BORDEAUX	23	12	C
BOURGES	19	12	P
BREST	18	14	P
CAEN	17	13	P
CHERBOURG	15	13	P
CLERMONT-FER.	23	13	C
DIJON	20	13	C
GRENOBLE-St-M-H	27	11	C
LILLE	14	12	P
LIMOGES	20	10	P
LYON	24	13	C
MARSEILLE-MAR.	26	14	N
NANCY	16	11	P
NANTES	20	14	P
NICE	24	16	N
PARIS-MONTS	15	14	C
PAU	23	15	D
PERPIGNAN	28	19	D
RENNES	20	15	P
ST-ETIENNE	22	12	C
STRASBOURG	19	11	C
TOURS	18	13	P
TOULOUSE	25	13	C
POINTE-A-PITRE	33	24	C

ÉTRANGER

ALGER	35	23	D
AMSTERDAM	14	9	P
ATHÈNES	26	19	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	28	20	D
BELGRADE	24	14	D
BERLIN	14	8	P
BRUXELLES	13	11	P
LE CAIRE	30	20	D
COPENHAGUE	14	9	P
DAKAR	26	24	D
DELHI	33	24	O
DJERBA	34	21	D
GENÈVE	24	14	P
HONGKONG	29	27	N
ISTANBUL	20	14	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	15	11	P
LOS ANGELES	24	19	D
LUXEMBOURG	13	9	P
MADRID	30	16	D
MARRAKECH	32	21	D
MEXICO	27	12	B
MILAN	23	13	N
MONTRÉAL	16	9	N
MOSCOU	14	7	D
NAIROBI	26	12	D
NEW-YORK	21	16	D
OSLO	15	1	D
PALMA-DE-MAL.	29	21	D
PÉKIN	26	16	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	D
ROME	26	20	N
SINGAPOUR	28	27	C
STOCKHOLM	13	5	D
SYDNEY	25	16	N
TOKYO	32	21	C
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	14	8	C
VENISE	22	16	C
VIENNE	22	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise BAS-THERON,
Jean-Michel THERON
et Sara

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 4 septembre 1990.

9, rue Alphonse-Pallu,
78110 Le Vésinet.

– Claire et Jean-Marie Beis
partagent avec
Mathieu

la joie d'annoncer la naissance de

Sophie.

4, avenue Anatole-France,
54000 Nancy.

Fiançailles

– M. Philippe DOMANGE
et Mme, née Monique Armingeat,
M. Alain OCHS,
et Mme, née Denise Herbillon,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Valérie et Bernard.

Décès

– Le 10 septembre 1990,

Les Singer et Soli ont perdu

ARNAULD,

à Serbonnes.

Il y a été enterré.

13, rue de Seine,
75006 Paris.

– M. Claude Serol,
Le docteur Cosima Le Goaster,
sa fille,
Le docteur Georges Le Goaster,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bianca Maria BIANCHINI,
née à New-York en 1907.

Chemin de Monteclin,
91570 Vauboyen-Bièvres.

– Claude Campani-Couvert,
sa femme,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roland CAMPANI,

survenu le 14 septembre 1990,

et remercient ceux qui s'associent à leur chagrin.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Une messe sera célébrée le mardi 25 septembre 1990, à 18 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, pour le repos de l'âme de

Jean DUFOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
aux Grands Moulins de Paris,
président d'honneur
de la Semoulerie de l'Ouest,
président d'honneur
de la chambre de commerce
et d'industrie d'Angoulême,
président d'honneur
de la Fédération européenne
de pisciculture,

décédé le 22 juillet 1990,

et de son épouse,

Mme Jean DUFOUR,
née Simone Mignon,

décédée le 25 septembre 1988.

De la part
Du professeur et de Mme Guy Antonetti
et de leurs enfants,
De M. et Mme Jean-Pierre Dufour
et de leur fille.

12, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.
16, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

– Le 19 septembre 1990 est entrée dans la vie éternelle, dans sa quatre-vingt-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise,

Mme Cyprien ETCHEGOYEN,
combattant volontaire de la Résistance,
veuve du commandant Etchegoyen,
Français libre, mort pour la France.

De la part de
M. Robert Etchegoyen (†) et Mme Robert Etchegoyen-Berrogain,
M. Philippe Etchegoyen,
M. et Mme Jean Etchegoyen-Cartier,
M. et Mme Jacques Tallier-Etchegoyen,
M. et Mme Ferdinand Etchegoyen-Lourdel,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Selon la volonté de la défunte, son *corps a été remis à la faculté de médecine.*

Une messe sera célébrée à son intention en l'église du Sacré-Cœur de Lille le samedi 22 septembre, à 11 heures.

Sans fleurs ni couronnes.

130, boulevard Vauban,
59000 Lille.

– M. et Mme Joseph Thiede,
ses parents,
Ses amis,
L'Association internationale des amis et défenseurs de l'œuvre de Man Ray,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jérôme GOLD,
ancien administrateur
du Trust Man Ray,

survenu le 15 septembre 1990, à Paris, dans sa trente-neuvième année.

Priez pour lui !

Selon sa volonté, il a été incinéré au crématorium du Père-Lachaise.

Secrétariat de l'Association Man Ray : L. Treillard,
62, rue de Rome,
75008 Paris.

– L'Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art
a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Léon LAZARE,
professeur de Design Textile
depuis 1958,
président du Syndicat national
des designers textiles
vice-président de l'Union des syndicats
de créateurs professionnels
en arts graphiques et plastiques,
coprésident de l'Union des professeurs
de l'enseignement supérieur
des arts appliqués,

survenu accidentellement à la Réunion, le samedi 8 septembre 1990.

63-65, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

– Le conseil
Et les membres du Syndicat national des designers textiles,
ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel de leur président

M. Léon LAZARE,
fondateur du Syndicat,

survenu le 8 septembre 1990, à l'île de la Réunion.

La cérémonie religieuse aura lieu le 26 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean de Montmartre, 19, rue des Abbesses, Paris-18e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Syndicat national des designers textiles,
15, rue Saint-Nicolas,
75012 Paris.

– Le conseil d'administration de l'UNASSAD
a la tristesse de faire part du décès survenu à Bordeaux, le 18 septembre 1990, dans sa soixante-dix-huitième année, de son président d'honneur,

M. Pierre PAQUIGNON,
chevalier dans l'ordre national
de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux, le 20 septembre.

– Paris. Sceaux. Deuil-la-Barre. Fresnes.

Mme Marie Poyaud,
son épouse,
M. et Mme Pierre Rognon,
M. et Mme Jean Moratal,
M. et Mme Michel Poyaud,
ses enfants, beaux-fils et belles-filles,
Christine et Jean-luc
Laurent et Sophie,
Jérôme et Caroline,
ses petits-enfants,
Les familles Kuchukian, Dupré, Paulhan, Ballester, Sanchis,
beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

René POYAUD,
ingénieur des Arts et Manufactures
(ECP promo 38),

survenu le 19 septembre 1990, à Paris, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 16-20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

15, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– La famille Villecourt,
a la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis VILLECOURT,
née Meeta Janno,

survenu le 11 septembre 1990.

104, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

– En souvenir de nos parents adorés,

Flavie et Jacques NIESZAWER.

Leurs filles Nadine et Céline.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mercredi 26 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'intention de

M. Robert CHAIN,
avocat honoraire,
ancien président de la Chambre
nationale des avoués de grande instance
et de la Chambre des avoués de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 13 août 1990 à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de ses enfants et de sa famille.

– En souvenir de

Michel GALABERT,

ravi à l'affection de sa famille et de ses amis, le 23 août 1990, une messe sera célébrée le samedi 29 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 29 septembre 1990, à 11 heures, à l'intention de

Paul Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

Eglise Saint-Roch,
296, rue Saint-Honoré,
Paris-1er.

– Rappel à Dieu du

docteur Jean BRU,
président-directeur général
des Laboratoires UPSA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 septembre 1989.

Il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé de bien vouloir s'unir par la prière à la messe qui sera célébrée le lundi 24 septembre, à 9 h 30, en *l'église Saint-Pierre de Chaillot,* 35, avenue Marceau, Paris-16e.

EN BREF

□ **Reprise des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.** – L'Académie des sciences morales et politiques reprendra ses travaux le 24 septembre par la communicaton de M. Claude Vimont, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, consacrée à l'emploi. Dans les semaines qui suivront les communications seront faites par MM. Jean-Claude Chesnais, Jean Cluzel, Haroun Tazieff, Alain Decaux, de l'Académie française, Maurice Schumann, de l'Académie française, le professeur Claude Olivenstein, Raymond Polin, Denis Szabo, René Brouillet, Pierre de Calan, Jean Guitton, de l'Académie française. Les séances ont lieu 23, quai de Conti, à 14 h 45.

□ **Les Entretiens du Centre Rachi sur l'éthique médicale.** – Sur le *thème « Tu choisiras la vie »* - Ethique juive et médecine, les Ves Entretiens du Centre Rachi-CUEJ auront lieu les mardi 25 et mercredi 26 septembre. Les principaux participants au débat sont les grands rabbins René-Samuel Sirat, Alain Goldman et Emmanuel Chouchenna, Mme Michèle Barzach, MM. Jacques Attali, Bernard Kouchner, Ady Steg, Emmanuel Hirsch, Robert Zittoun, etc.

► **Inscriptions et réservations : Centre Rachi-Cuej : 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. : 43-31-75-47.**

PHILATÉLIE

Le cinquantenaire de l'IGN

La Poste mettra en vente générale, le lundi 1er octobre, un timbre à 2,30 F, le *Cinquantenaire de l'Institut géographique national.* Le timbre présente une carte de France réalisée à partir d'images de synthèse.



Si un embryon de centre de cartographie naît au dix-septième siècle, le Dépôt de guerre, l'IGN ne voit le jour que bien plus tard. Le général Louis Hurault, directeur du service géographique de l'armée depuis 1937, décide après l'armistice signé le 22 juin 1940 de rendre civil son organisme afin que les Allemands ne puissent le saisir. Un décret du 27 juin 1940, signé par le maréchal Pétain, transforme ainsi le service géographique de l'armée en Institut géographique national.

Le timbre, au format vertical 27,77 × 36 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

► **Vente anticipée les 29 et 30 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert 2, avenue Pasteur, dans le hall de l'Ecole nationale des sciences géographiques à Saint-Mandé (Val-de-Marne) ; le 29 septembre, de 8 heures à midi, au bureau de poste de Saint-Mandé (boîte aux lettres *spéciale*).**

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane



• **Amitiés australo-soviétiques.** – Les postes australienne et soviétique ont émis conjointement, le 13 juin 1990, deux timbres et un bloc-feuillet sur le thème de la recherche en Antarctique, qui diffèrent uniquement par le texte (en anglais ou en russe) et les valeurs faciales (5 et 50 kopecks, *41 cents et 1,10 dollar).* L'Australie a réalisé pour l'occasion un très bel ensemble souvenir philatélique, commercialisé par l'association Latitudes-Sud, qui comprend un livre de 32 pages en couleurs sur l'Antarctique, les deux blocs de l'émission conjointe, des enveloppes et cartes « premier jour » des timbres australiens, ainsi qu'un poster. Le tout pour 150 F port compris (Latitudes-Sud, BP 22, 92242 Malakoff Cedex).

• **Ventes.** – Deux ventes sur offres annoncées chez Roumet (Paris, tél. (1) 47-70-00-56), dont les dates de clôture sont fixées aux mardis 2 et 16 octobre. A noter tout particulièrement une sélection de timbres rares France toutes époques : trois 1 F vermillon (prix de départ de 70 000 F à 145 000 F), *Pont du Gard* en bloc de quatre, *Samothrace erreur de couleur avec coin daté* (départ 57 000 F), feuille de 25 *Virginia* d'Alberto Magnelli 5 F, dont dix exemplaires sans légende (départ 75 000 F), lettres transportées par hydravion lancé par catapulte de *l'Ile-de-France,* timbres perforés EIPA de 1930... Superbe !

• **Expo-bourse.** – La troisième rencontre des collectionneurs se déroulera, le dimanche 23 septembre, à Denain (Nord), à la salle des fêtes, place Baudin (timbres, cartes postales, monnaies...).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 septembre

TF 1

20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Avec Michel Sardou, Elsa, Yves Duteil, Kim Wilde, Jacques Villeret, Dick Rivers...
22.35 ▶ **Magazine : 52' sur la Une.** La reine d'Osaka.
23.35 **Série : Madame SOS.**
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Série : Profession comique.** D'André Halimi. A vos ordres.
21.50 ▶ **Caractères.** Magazine littéraire de Bernard Rapp. Belles et beaux mémoires. Invités : Françoise Giroud (*Leçons particulières*), Françoise Verny (*Le plus beau métier du monde*), Maurice Nadeau (*Grâces leur soient rendues*), Olga Horstig (*Moi, j'aime les acteurs*), Eric Kahane (*Une journée sur la Terre*, de Maurice Girodias).
23.05 **Journal et Météo.**
23.25 **Cinéma : Guerre et amour.** ■■ Film américain de Woody Allen (1975) (v.o.).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Marée de tous les dangers.
21.35 **Feuilleton : Le roi de Patagonie.** (2ᵉ épisode).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Mille Bravo.** De Christine Bravo.
23.50 **Magazine : Musicales.** Echos des festivals : la grange de Meslay.

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Meurtre à Atlantic City.**
22.05 ▶ **Documentaire : Scandales à Hollywood.**
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Les incorruptibles.** ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987).
0.50 **Cinéma : Les eaux printanières.** ■ Film italo-français de Jerzy Skolimowski (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Les ordres et la loi.**
22.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.35 **Série : Thriller.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Affaire classée.**
22.10 **Téléfilm : Le complot du silence.**
0.00 **Magazine : Avec ou sans rock.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Roméo et Julia.** De Beata Postnikoff.
20.55 **Série : Grafic** (Les bretelles).
21.00 **Téléfilm : Le piège.**
22.40 **Série : Grafic** (Hommage à Molière).
22.55 **Série : Portraits** (La trempeuse).
23.10 **Théâtre : Je me souviens.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Enfantillages.
21.30 **Black and blue.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Naissance.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Palais de la musique et des congrès de Strasbourg) : Duo per Bruno, Voci, Arie, Puppenspiel nº 1, Puppenspiel nº 2, de Donatoni, par l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin, dir. Jose Ramon Encinar ; sol. : Sarah Leonard, soprano ; Harrie Starreveld, flûte.
23.07 **Poussière d'étoiles.** Carnets d'or.

Samedi 22 septembre

TF 1

14.30 **La Une est à vous.**
15.45 **Tiercé à Evry.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Joëlle Mazart.**
17.05 **Divertissement : Mongo Dingo.**
17.40 ***Magazine :* Trente millions d'amis.** Un ministre à cheval ; Le facteur aboie toujours deux fois ; La ferme-spectacle de Saint-Fargeau.
18.10 **Série : Paire d'as.**
18.55 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Succès fous.** Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.25 **Série : Columbo.**
23.40 **Magazine : Formule sport.**
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

14.10 **Magazine : Animalia.** Sur les traces de Diane Fossey.
15.00 **Magazine : Sports passion.** Tennis : Coupe Davis (France-Angleterre) ; Golf : Challenge Greg Norman.
17.00 **Club Sandwich.**
18.05 **Hit NRJ.**
18.45 **Magazine : Télé-zèbre.** Présenté par Thierry Ardisson. *Une mini-chaîne de télévision inventée par un as des variétés.*
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeu : Les clés de Fort Boyard.** De Jacques Antoine, animé par Patrice Laffont et Marie Talon.
21.50 **Variétés : Etoile-palace.** Présenté par Frédéric Mitterrand. Spécial Guesch Patti ; La 4ᵉ Biennale de la danse de Lyon. Avec Guy Darmet, Cyd Charisse, Stanley Donen, Ute Lemper, Johnny Hallyday, Carolyn Carlson, Patrick Dupond, Brygida Ochaim, Angelin Preljocaj, Frantic Manning, Lucinda Childs, Bella Lewitzky, Anna Kisselgoff, Marie Mendonca et le Jazz-Tap Ensemble, Pat Cannon.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Série : Disparitions.**
0.40 **Série : Drôles de dames.**
2.00 **Magnétosport : Basket.** Tournoi de Charenton (90 min).

FR 3

14.00 **Magazine : Rencontres.** L'échec scolaire, un mal inhérent à l'immigration ?
— De 15.00 à 18.56 La Sept —
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— De 20.00 à 0.00 La Sept —
0.00 **Série rose : La dame galante.**
0.30 **Sport : Tennis.** Coupe Davis : France-Angleterre.

CANAL PLUS

15.25 **Série : Deux solistes en duo.**
16.15 **Cinéma dans les salles.**
16.40 **Série : Zorro.**
17.05 **Les superstars du catch.**
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
20.30 **Téléfilm : Pour le meilleur et pour la mort.** De Chris Thomson, avec Stefanie Powers, Hunt Block. *Une lutte acharnée pour le bonheur.*
22.00 **Spectacle : Le monde du cirque.** De John Moffitt.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Razorback.** ■ Film australien de Russel Mulcahy (1984). Avec Gregory Harrison, Arkie Whiteley, Bill Kerr.
0.30 **Cinéma : Australia.** ■■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988). Avec Fanny Ardant, Jeremy Irons, Agnès Soral.

LA 5

14.30 **Série : La belle et la bête.**
15.20 **Série : Au cœur du temps.**
16.05 **Série : Chasseurs d'ombres.**
17.00 **Série : La cinquième dimension.**
17.30 **Série : Supercopter.**
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.05 **Divertissement : Les mordus de la vidéo.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.34 **Téléfilm : Myriam.** De Peter Adam, avec Götz George, Eberhard Feik. *Schimanski enquête au carrefour de la folie.*
22.20 **Sport : Football.** Résultats du championnat de France.
22.25 **Série : Deux flics à Miami.**
23.20 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : Football.** Résultats du championnat de France.

M 6

14.45 **Série : Laramie.**
15.30 **Série : Poigne de fer et séduction.**
16.00 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Rwanda gorille.
16.15 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : La mort à retardement.** De Jeff Bleckner, avec Keith Carradine, Karl Malden. *Un bien triste héritage.*
22.15 **Téléfilm : Milady.** De François Leterrier, avec Jacques Dufilho, Claude Giraud. *Les aventures d'une jument.*
23.40 **Six minutes d'informations.**
23.45 **Variétés : Rap line.** Emission présentée par Olivier Cachin.

LA SEPT

15.00 **Magazine : Dynamo.**
15.30 ▶ ***Documentaire :* De feuilles et de terre.**
16.20 **Série : Grafic.**
16.40 **Documentaire : Portraits.**
16.55 **Documentaire : From the history of jazz.**
17.55 **Série : Graphic.**
18.00 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Documentaire : Boulez XXᵉ siècle.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (3).
22.00 **Soir 3.**
22.15 ▶ ***Théâtre :* Je me souviens.**
23.00 **Documentaire : Témoins-Kielce.**
0.00 **Grafic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Alain Borer, écrivain.
20.45 **Dramatiques.** La mémoire d'Ariane, de Mireille Diaz-Florian ; Tolstoï la nuit, de Pascal Roze.
22.35 **Musique : Opus.**
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 13 mai au Théâtre national de Munich) : Nabucco, opéra en quatre actes, de Verdi, par le chœur et l'orchestre du Bayerische Staatsoper, dir. : Pinchas Steinberg ; sol. : Eduard Tumagian, Vincente Ombuena, Paata Burchuladze, Julia Varady, Shirley Close, Guido Goetzen, Jan Vacik, Georgina von Benza.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Dimanche 23 septembre

TF 1

10.50 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.20 **Magazine : Auto-moto.**
11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.25 **Série : Hooker.**
14.15 **Divertissement : Vidéo-gag.**
14.55 **Sport : Automobile.** *Grand Prix de formule* 1 du Portugal, en direct d'Estoril.
16.50 **Tiercé à Longchamp.**
16.55 **Dessins animés : Disney parade.** Séries : Deux pères et demi ; Balle de match.
18.15 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7/7.** Invité : Antoine Riboud, PDG de BSN.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal.**
20.35 ▶ **Cinéma : La vache et le prisonnier.** □ Film français d'Henri Verneuil (1959).
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : L'homme des hautes plaines.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1973).
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** célébrée en la paroisse Saint-Sulpice, à Aulnay-sous-Bois.
12.00 **Virades de l'espoir.** (et à 13.15, 15.50, 17.30, 18.25). Marathon en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.
12.05 **Dimanche Martin.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite). Le monde est à vous, avec Patricia Kaas.
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
16.35 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine.** Expérience Précontinent.
17.35 **Sport : Cyclisme.** Grand Prix des nations.
18.30 **Magazine : Stade 2.** Tennis : Coupe Davis ; Cyclisme : Grand Prix des nations ; Football : Championnat de France ; Rugby : Championnat de France ; Basket-ball : Championnat de France ; Hand-ball : *Championnat de France ; Les résultats de la semaine.*
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Les cinq dernières minutes.** Sang à l'heure.
22.10 **Feuilleton : Nord et Sud** (dernier épisode).
23.40 **Magazine : L'œil en coulisses.** Jack Lang ; Couple d'acteurs ; Marcel Marceau ; Coiffure pour dames.
0.40 **Journal et Météo.**

FR 3

10.30 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.** Echos des festivals : La Roque-d'Anthéron.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Tennis : Coupe Davis (France-Angleterre), en direct de Londres, ou Open Clarins (finale), au Racing-Club de France.
17.30 **Magazine : Montagne.** Les bulles de la nuit.
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Série : Les grands.** Les Beatles : La décennie des deux lunes. *Portrait d'une génération.*
22.10 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Max Gallo.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Orphée.** ■■■ Film français de Jean Cocteau (1946).
0.15 **Sport : Tennis.** Open Clarins (finale), au Racing-Club de France.

CANAL PLUS

10.30 **Cinéma : Les incorruptibles.** ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987).
— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Michel Leeb.
13.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 **Téléfilm : La force de l'amour.** De Sharron Miller.
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.35 **Série : Zorro.**
16.55 **Bridge.** Championnat du monde par équipes.
18.00 **Cinéma : Mac et moi.** ■ Film américain de Stewart Raffill (1989).
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Dessins animés : Ça cartoon..**
20.25 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled.
20.30 **Cinéma : Baptême.** ■■ Film français de René Féret (1989). Avec Valérie Stroh, Jean-Yves Berteloot, Jacques Bonnaffé.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Magazine : L'équipe du dimanche** (suite). Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.
1.05 **Cinéma : L'invité surprise.** □ Film français de Georges Lautner (1989). Avec Eric Blanc, Victor Lanoux, Jean Carmet.

LA 5

11.05 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
12.05 **Série : Wonder woman.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Téléfilm : Echec à l'organisation.**
14.55 **Feuilleton : Docteur Teyran** (2ᵉ épisode).
16.35 **Téléfilm : Enlèvement par procuration.**
17.55 **Série : La loi de Los Angeles.**
18.45 **Journal images.**
18.50 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : La veuve noire.** ■■ Film américain de Bob Rafelson (1986).
22.30 **Cinéma : Le facteur sonne toujours deux fois.** ■ Film américain de Bob Rafelson (1981).
0.30 **Le journal de minuit.**

LA 6

10.40 **Dessin animé : Kidd vidéo.**
11.05 **Documentaire : « Tapis rouge » ou le cirque du soleil.** De Marian Lacombe et Pascal Mourier.
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : L'ami des bêtes.**
13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Feuilleton : *Dynastie.***
15.25 **Série : Sam et Sally** (rediff.).
16.15 **Série : Médecins de nuit** (rediff.).
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 ***Informations :* M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
18.55 **Magazine : Culture pub.**
19.25 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : Le journal d'Anne Frank.** De Boris Segal. *Une histoire bouleversante.*
22.25 **Six minutes d'informations.**
22.30 ***Capital.***
22.35 **Cinéma : La jeune fille aux bas nylon.** □ Film italien de Joe d'Amato (1988).
0.10 **Six minutes d'informations.**
0.15 **Médecins de nuit** (rediff.).
1.10 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

13.00 **Série : Objectif amateur** (2).
13.30 ***Documentaire :* Histoire parallèle.**
14.30 **Téléfilm : Le village sur la frontière** (dernière partie, v.o.).
16.30 **Documentaire : Klaus Fuchs, espion atomiste.**
18.00 **Musique : Orchestre symphonique.**
19.35 **Musique : Johannes Brahms.**
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (3) (v.o.).
20.30 **Cinéma : Los olvidados.** ■■■ Film mexicain de Luis Bunuel (1950).
21.45 ***Court métrage :* L'île des fleurs.**
22.00 ***Court métrage :* Churrascara Brasil.**
22.15 ***Court métrage :* Voyage vers la naissance.**
22.30 **Cinéma : Au revoir les enfants.** ■■■ Film français de Louis Malle (1987).
0.10 **Court métrage : Eponine.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.**
22.35 **Musique : Le concert.**
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle de musique de chambre de la philharmonie de Berlin) : Variations Goldberg BWV 988, de Bach, par Andras Schiff, piano.
23.00 **Poussières d'étoiles.**

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision
Présentée par
GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN
avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 20 septembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47,8	Sante Barbara 17,4	Mac Gyver 10,4	Actu. rég. 16,1	Nulle part 1,1	Je compte... 0,7	Fête... 1,9
19 h 45	50,6	Roue Fort. 21,6	Drôles... 7,9	19-20 Info 11,9	Nulle part 2,6	Journal 3,1	Roseanne 3,2
20 h 16	64,5	Journal 25,0	Journal 16,2	La Classe 8,7	Nulle part 2,7	Journal 5,3	Mad. servie 6,3
20 h 55	70,4	Foot 24,7	Env. spéc. 16,0	Fille de Ryan 13,0	Fair Game 2,8	Confes. nuit 7,6	Gds ces petits 7,0
22 h 08	58,0	Foot 25,0	Cadavres exq. 8,4	Fille de Ryan 12,0	L'arme fatale 1,5	Confes. nuit 5,1	Gds ces petits 7,2
s2 h 44	34,4	Ex-Libris 5,6	Cadavres exq. 9,3	Fille de Ryan 11,7	L'arme fatale 1,1	Reporters 3,9	Les anges... 2,5

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Des préfets aux affaires

L'arrivée à la direction générale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) du préfet Raymond-François Le Bris, qui succède à ce poste prestigieux à un conseiller d'Etat, M. François Essig, pose à nouveau, sous une lumière crue, la question de savoir où se situe la frontière, pour les hauts fonctionnaires, entre le service public et la carrière personnelle. Il ne s'agit pas, à proprement parler, du classique pantouflage. A la différence d'autres sociétés privées, entreprises publiques, banques ou organismes professionnels ou patronaux dirigés aujourd'hui par de hauts fonctionnaires qui ont préféré les affaires à l'Etat, les chambres de commerce et d'industrie, depuis une loi de 1898, sont des établissements publics. Il n'empêche : dans les faits, ces institutions représentent le monde et le lobby des entreprises ou des affaires et défendent, bien naturellement, leurs intérêts, qui ne recouvrent pas nécessairement l'intérêt national ou les priorités d'une région. De surcroît, le nouveau directeur général de la CCIP exerçait depuis quatre ans les fonctions de préfet de Seine-Saint-Denis, un département qui fait précisément partie de la circonscription de la chambre de Paris. Celui qui, hier encore, exprimait, en théorie du moins, au nom de l'Etat, l'intérêt général et pouvait apparaître aux partenaires sociaux comme un recours parlera demain, sur le même territoire, le langage des milieux économiques dirigeants et, donc, d'intérêts catégoriels. Sans que la personnalité de M. Le Bris soit mise en cause (l'on s'accorde à reconnaître ses qualités de fermeté ou de doigté en fonction des circonstances), il peut y avoir, pour ceux qui ont encore une conception intransigeante du service public, héritée de Michel Debré, quelque chose d'étonnant, voire de choquant.

Les « transfuges » de la haute fonction publique dans les institutions consulaires ne sont, en définitive, pas légion, puisqu'on les compte sur les doigts des deux mains. A l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), en tout cas, la tradition est respectée. En succédant à la présidence à M. Pierre Netter, l'année dernière, M. Philippe Clément a fait venir avec lui M. Jacques Corbon, préfet dans la plus pure tradition, ancien directeur de cabinet de M. Charles Pasqua au ministère de l'intérieur. Son prédécesseur était, lui aussi, un préfet, M. Laurent Chazal.

« *L'intérêt public et le sens de l'Etat, je connais,* dit M. Jacques Corbon. *J'ai été l'un des plus jeunes préfets de France. Si le CNPF représente le patronat, les chambres de commerce et d'industrie représentent, elles, l'ensemble des entreprises et, donc, l'économie du pays. Sommes-nous loin de l'intérêt général ?* » Question politique autant que déontologique.

F. Gr.

□ **Artisanat : opinion mitigée de l'UPA sur le plan emploi.** – L'Union professionnelle Artisanale (UPA) a exprimé jeudi 20 septembre dans un communiqué certains *« regrets »* à propos du plan emploi présenté en conseil des ministres. Elle a notamment fait remarquer que la mesure d'exonération des charges sociales pour l'embauche du premier salarié *« contient des risques de distorsion de concurrence qui pourraient être atténués par la mise en place d'une dégressivité face aux efforts de recrutement des entreprises »*. L'UPA regroupe la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), la CNAM (Confédération nationale de l'artisanat et des métiers) et la CCAD (section artisanale de la Confédération générale de l'alimentation en détail).

Inquiétudes croissantes des milieux financiers internationaux

Les difficultés de Polly Peck accentuent la baisse de la Bourse de Londres

La chute du groupe Polly Peck, dont les activités vont de l'agroalimentaire à l'électronique, a entraîné, jeudi 20 septembre, une forte baisse de la Bourse de Londres qui a atteint son niveau le plus bas depuis février 1989 *(lire page 28)*. **Polly Peck a été une des valeurs vedettes des années 80. Lorsque les cotations ont été interrompues, jeudi à 14 h 21, l'action Polly Peck valait l'équivalent de 10 francs contre 24 francs à l'ouverture de la séance. La capitalisation boursière totale du groupe avait été réduite en quelques heures de plus de moitié, passant d'environ 10 milliards à 4,8 milliards de francs.**

LONDRES

de notre correspondant

Polly Peck est un ensemble disparate créé de toutes pièces par un homme d'affaires chypriote turc, M. Asil Nadir. Né il y a 47 ans à Famagouste, dans le nord-est de l'île, ce dernier a quitté très jeune son pays d'origine pour s'installer en Angleterre. Il y a fait fortune dans le commerce des fruits en développant considérablement une entreprise qu'il avait créée à Chypre au début des années 60.

M. Nadir est rapidement devenu le principal importateur de citrons, oranges et pamplemousses du Royaume-Uni. Il a alors acquis Del Monte (conserves alimentaires) puis s'est tourné vers l'électronique (Sansui). L'action Polly Peck valait environ 1 franc en 1980. Elle a connu un formidable essor au cours de la décennie écoulée puisqu'elle oscillait au début de cette année autour de 25 francs.

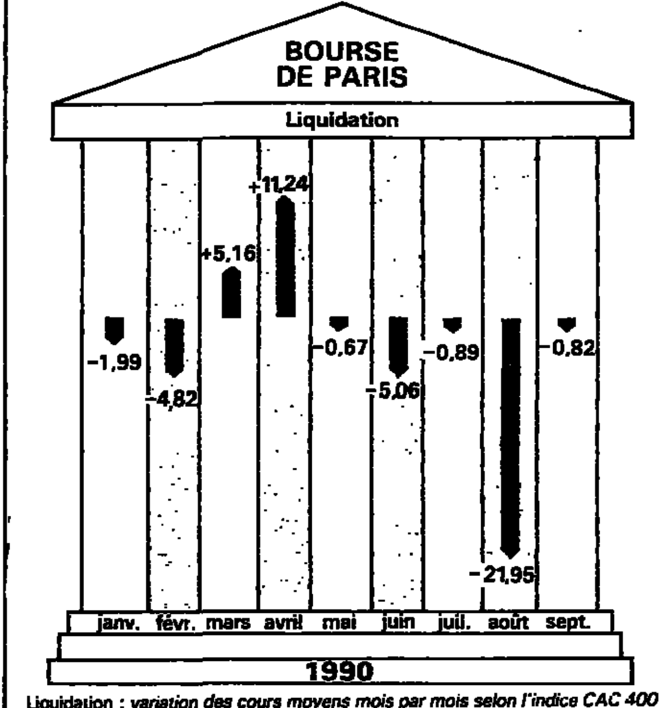
Polly Peck était cependant un conglomérat instable, à cheval sur l'alimentation (il faut y ajouter encore Pizza Hut), l'appareillage électrique (Russell Hobbs) et l'électronique. Très secret, M. Nadir lui-même semble s'être livré ces derniers temps à des opérations douteuses. Il y a un mois, il avait annoncé un *« management buyout »*, c'est-à-dire qu'il s'apprêtait à racheter lui-même son groupe, dont il n'est actionnaire qu'à hauteur de 28 %. Puis, il a changé d'avis. Et, le 19 septembre, les inspecteurs du Bureau des fraudes importantes ont envahi les locaux du holding qui contrôle Polly Peck, à Berkeley Square, et saisi des centaines de documents.

Dès que cette intervention de la police a été connue, jeudi à la Bourse, les rumeurs les plus fantaisistes se sont répandues (depuis l'annonce d'une OPA de M. Nadir sur le groupe Lonhro... jusqu'à son assassinat). Conséquence : l'action Polly Peck s'effondre, entraînant l'indice Footsie, qui perd plus de 48 points en une seule séance et retrouve ainsi son niveau de février 1989.

La chute de M. Nadir pourrait avoir des répercussions en Turquie, où celui-ci possède des entreprises d'électronique, des hôtels et des journaux. Le gouvernement d'Ankara est apparemment intervenu pour demander à la Grande-Bretagne des explications sur une campagne de dénigrement contre M. Nadir qui serait menée par des Chypriotes grecs. L'intéressé a été longuement interrogé jeudi soir par les inspecteurs du Bureau des fraudes importantes.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les marchés boursiers ont atteint leur plus bas niveau de l'année



Liquidation : *variation des cours moyens mois par mois selon l'indice CAC 400*

Les unes après les autres, les places boursières atteignent leur plus bas niveau de l'année, secouées par la crise du Golfe et les incertitudes liées à l'évolution de l'économie américaine. La journée du 20 septembre aura à ce titre été très révélatrice. A l'exception de New-York, où le Dow Jones s'approche de son seuil le plus bas atteint le 23 août dernier (2483,42), toutes les autres grandes bourses internationales ont enfoncé leur plancher. A commencer par Tokyo, qui rapidement était suivi par l'ensemble des marchés européens, Londres, Francfort, Bruxelles, Milan, Madrid, Zurich et Vienne.

Le mouvement n'a pas épargné la place française, où le terme boursier de septembre s'est achevé sur une liquidation perdante (- 0,82 %), la cinquième consécutive depuis le début de l'année. Après une chute de 1,89 % en séance, l'indice CAC 40 est tombé en clôture à 1 540,60 points, enregistrant ainsi sa plus mauvaise performance des neufs derniers mois. La dernière remontait au 21 août dernier (1 546,51 points). Le baromètre de la place parisienne enregistre ainsi une chute de 23 % depuis le début de l'année et de 21,4 % depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août dernier. *(Lire également nos informations boursières, page 28.)*

Cette spirale à la baisse s'effectue sur des marchés où les intervenants broient du noir sans toutefois jusqu'à présent se laisser aller à la panique. L'heure est plutôt au découragement devant une situation internationale dont personne ne voit l'issue. Ainsi, même face à des cours d'actions jugés « bradés », aucun investisseur n'ose prendre de risques. Toutefois, vendredi 21 septembre, la Bourse japonaise semblait se reprendre. Après avoir perdu plus de 1,3 % en séance, l'indice Nikkei se reprenait et terminait la journée en hausse de 0,7 %.

D. G.

Pour bénéficier d'exonérations de charges sociales

Une filiale de la Sedri aurait abusé des contrats de qualification

Alors que le tribunal de Nanterre a prononcé, jeudi 20 septembre, la mise en liquidation de la Sedri, une société de services télématiques incapable de tenir les engagements pris à l'égard de 25 000 commerçants, une filiale de cette même société, Boss Technologies, aurait eu recours à des contrats de qualification dans des conditions contestées par les salariés concernés. Ces contrats permettent aux entreprises de bénéficier d'exonérations de charges sociales.

Après quatre années de croissance époustouflante, la Sedri, cette société spécialisée dans les écrans télématiques, devenue l'une des vedettes du second marché à la Bourse de Paris, a jeté l'éponge. Le contentieux, jusqu'à présent commercial, pourrait bien gagner le terrain du social. Au centre de l'affaire, l'utilisation par certaines des filiales de la Sedri des contrats de qualification.

Le 20 juin dernier, M. et G., techniciens chez Boss Technologies, une société controlée à 100 % par la Sedri et chargée de la maintenance des consoles télématiques, reçoivent un courrier pour le moins étrange émanant de F2I, autre filiale de la Sedri, créée en 1987 pour assurer les besoins de formation du groupe. Les deux salariés doivent attester leur présence en formation conformément à un contrat de qualification d'une durée de 24 mois dont ils affirment découvrir alors l'existence. Tous deux ont en effet été embauchés sur un contrat à durée indéterminée (CDI) signé en bonne et due forme. *« En signant notre CDI, Boss Technologies nous a demandé de signer également des papiers lui permettant d'être exonérée de charges sociales si elle nous octroyait une formation,* explique M. *On ne nous a pas parlé de contrat de qualification ».*

L'Agefos-PME d'Amiens, organisme paritaire chargé de gérer les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes, a bien deux contrats de qualification à leur nom. Tout comme la direction départementale du travail de Lille. Nulle trace cependant de contrats à durée indéterminée. Pourtant les deux documents existent, ils ont été remis aux deux titulaires. Sur les techniciens de Boss Technologies, 95 d'entre eux, âgés de moins de vingt-cinq ans, auraient ainsi un double contrat.

G., dont le contrat de qualification de 24 mois a été signé en août 1988, a fait, depuis, 56 heures de formation chez F2I. M., dont le contrat a débuté en avril 1989, une quarantaine d'heures. Or la loi prévoit 1 000 heures dans le cadre d'un contrat de qualification de 2 ans. *« Il s'agit d'un arrangement interne,* explique M. Bernard Verplancke, le président de F2I. *Pour des simples raisons de commodité, on ne pouvait faire venir les gens de la Sedri, qui sont répartis sur tout le territoire, dans notre site à Saint-Gobain (Oise). Il a donc été prévu avec la direction du groupe que nous assurerions les enseignements théoriques. Le complément d'heures étant dispensé sur les lieux de travail. »* La société Boss Technologies a-t-elle assuré le solde de formation ? Non, répondent les deux intéressés, qui ont déposé un dossier aux prud'hommes de Nanterre.

Une pratique courante

Mauvaise contestation de salariés ébranlés par le dépôt de bilan de leur entreprise ? Cafouillage monstre chez Boss et chez F2I ? Ou accord entre les deux filiales d'un groupe en difficulté pour réaliser des économies (pour chaque contrat de qualification conclu, Boss a été exonéré de charges sociales patronales pendant deux ans) ? Le dossier regorge d'anomalies. En témoigne l'attestation de présence en formation réclamée à M., le 20 juin dernier. Les dates à parapher s'échelonnent entre le 3 juillet 1989 et le 27 septembre 1990. *« Erreur de secrétariat,* avertit toutefois M. Verplancke. *J'ai fait expédier des lettres recommandées pour annuler ce courrier. »*

L'affaire émeut en tout cas assez vivement l'Agefos-PME de Picardie. L'organisme installé à Amiens a en effet versé régulièrement à F2I les subventions prévues dans le cadre des contrats de qualification conclus chez Boss Technologie.

Selon un spécialiste de la formation, les pratiques de « double contrat » (embauche sur contrat à durée indéterminée et signature simultanée de contrat de qualification), bien qu'en contradiction avec la loi, sont de plus en plus courantes. *« De nombreuses PME ont recours à ce type d'arrangement. Elles ne veulent pas former un jeune pendant 24 mois pour ensuite le laisser monnayer sa qualification ailleurs. Elles s'assurent donc de sa fidélité en lui présentant d'abord une embauche ferme. De leur côté, les directions départementales du travail ferment les yeux car la formation dispensée dans le cadre d'un contrat de qualification est véritable. »*

Ce panachage acrobatique a toutefois ses revers. L'entreprise n'est pas vraiment en position de force quand un salarié conteste la réalité d'une formation. Par ailleurs, le contrat de qualification a des contraintes que le contrat à durée indéterminée ne connaît pas. Placée en liquidation judiciaire en même temps que la Sedri, Boss Technologies devra régler à chaque technicien dont le contrat n'est pas expiré une indemnité correspondant aux mois qui lui restent à couvrir. Indépendamment, bien sûr, de l'issue des prud'hommes.

CAROLINE MONNOT

En prologue à l'assemblée annuelle du FMI

M. Camdessus s'inquiète du choc pétrolier pour les pays de l'Est

La hausse des prix pétroliers aura des effets violents pour les pays de l'Est, a déclaré jeudi 20 septembre M. Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international, au cours d'une conférence de presse à Washington. Selon M. Camdessus, ces pays subissent un triple choc : l'Union soviétique va faire payer son pétrole en devises fortes et aux cours mondiaux alors qu'elle approvisionnait jusqu'à présent ses partenaires à des prix de faveur ; ce changement se produit exactement au moment où les prix de marché flambent ; les pays de l'Est sont en train de passer d'une économie centralisée à une économie de marché et se trouvent la plupart dans une situation difficile.

M. Camdessus qui a fait ces déclarations avant l'ouverture samedi 22 septembre des traditionnelles réunions internationales de l'automne à Washington (groupe des Sept, assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale) a précisé que le FMI apporterait un soutien à la Hongrie, à la Yougoslavie et à la Pologne qui sont membres du Fonds et ont signé avec celui-ci des accords portant sur des plans de réformes. Soulignant la baisse d'activité à l'Est et la forte inflation qui s'y développe, le directeur du FMI a exprimé son admiration pour la façon dont la Pologne avait entamé son programme de réformes : *« Je suis optimiste (...). Je vois une saine et durable croissance se profiler »*.

M. Camdessus a, d'autre part, invité les pays qui en ont la possibilité – notamment ceux qui bénéficient de la hausse des cours pétroliers – à constituer un fonds d'aide aux pays les plus touchés par la crise du Golfe, les pays à revenus intermédiaires en particulier. Les contributions seraient volontaires et à la discrétion des gouvernements, a conclu M. Camdessus.

La Tchécoslovaquie devient le 152e membre du Fonds monétaire

La Tchécoslovaquie, qui avait été l'un des membres fondateurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, a été admise dans ces deux institutions à l'ouverture de leur réunion annuelle, jeudi 20 septembre, à Washington. Après la réintégration de la Tchécoslovaquie (qui s'était retirée en 1954 des institutions nées des accords de Bretton Woods), le FMI et la Banque mondiale comptent désormais 152 pays membres.

Le quota tchécoslovaque – sa part dans le FMI – a été fixé à 590 millions de droits de tirage spéciaux, soit environ 826 millions de dollars (4,3 milliards de francs). Le total des participations des pays membres au FMI est ainsi porté à 90,772 milliards de DTS, soit plus de 127 milliards de dollars.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Mo Arts-et-Métiers (3e) Idéal habitation ou p.-à-t. Duplex env. 65 m^2. Living avec kitchn. + chbre av. s.d.bs. 1 650 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

HOTEL DE VILLE

Imm. classé, bon stand. 4e. Gd séj., 2 chbres, entrée, cuis., bains. 75 m^2, asc. Belle rénovation. SUR BELLE PLACE 43, rue Saint-Merri Samedi, dim. 14 h à 17 h.

5e arrdt

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe s. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m^2 à 115 m^2. Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

LUXEMBOURG 2 P.

Pierre de t., tt cft. Balc., charme. Soleil. Vue. 1 550 000 F. 43-25-97-16

6e arrdt

8, RUE BOISSONNADE Samedi 14-18 h 46-44-98-07 Original duplex 135 m^2. Terrasse dans les arbres. Parking. Px 5 100 000 F.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m^2 env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres. 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

ST-GEORGES, p. de t., 110 C, dble living, 3 ch., cheminée. Calme. Poss. parking loc. 2 860 000 F. 42-62-46-98

11e arrdt

PPTAIRE vd directement

FAIDH. CHALIGNY

Bon imm. pierre de t. s/r. Calme, Chf. cent. indiv. Salon, s. à mang., 1 chbre, entrée, cuis., bns. Soleil. Rénovation de qualité. 10, rue JEAN-MACÉ Samedi, diman. 14 h-17 h.

16e arrdt

TROCADÉRO (proche) clair, aéré, dégagé, très b. appt env. 200 m^2, 3 récpt + 3/4 chbres, étage élevé. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Mo M.-ANGE-MOLITOR

Imm. récent. Bon stand. Séj., gde s. à manger, 1 ch., ent., cuisine, 2 bains, 2 wc. 101 m^2 + balc. Soleil. 2, r. de CIVRY. Esc. H. Samedi, dim. 14 h à 17 h.

17e arrdt

17e PLACE PÉREIRE (près) Appt env. 125 m^2. Récept. 40 m^2 + 3 chambres. 1 s.d.bs 1 s. douche. 5 250 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e PORTE MAILLOT (près) Clair, aéré, 5e étage. Très bel appt. env. 133 m^2, dble living, 45 m^2 + 2 chb., cuis., s.d.bs, chb. de serv. Ascenseur. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

18e arrdt

Cœur Montmartre, charme, caractère, calme, cossu, 60 m^2 sur 2 niv. Style maison. A voir. 42-62-46-98.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE

Part. vd appt en pft état 115 m^2 dans maison Mansart. Très verdoyant, 3 chbres, 2 s.d.bs, gde réception, parking. RER Nogent à 5 mn. Prix 2,5 M. Tél. pour rendez-vs (soir) 48-04-73-11 (répond.). Bureau 45-55-91-82 p. 4335

ST-MANDÉ (près bois) PRIX INTÉRESSANT.

Mo PORTE-DORÉE

Imm. récent tt cft s/jard. studio, entrée, cuis., bains. 40, av. Sainte-Marie, 4e ét. Samedi, dimanche 14-17 h.

Province

PORT TAMARIS (Var)

Très joli studio, gde terrasse, vue mer, résid. privée parc + piscine. Except. PRIX : 300 000 F. ACTIMER (16) 94-31-01-01

immeubles

INVESTISSEURS ST-MAUR, 300 m RER. Ptaire vd bel imm. de burx, récent, libre. R + 6, asc., 18 park. 10 000 000 F. 43-45-00-75.

appartements achats

Rech. URGT 110 à 140 m^2 Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. (1) 48-73-35-43

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence

BEAUX APPTS DE STANDING

petites et grandes surfaces

EVALUATION GRATUITE

sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

hôtels particuliers

17e PÉREIRE (proche) H. part. R. + 3 petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 360 m^2. 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISSION Résidence

MANIN-CHANTECOQ

139, rue Manin, 19e. Imm. neuf. Libre de suite. 2 P., 55 m^2. Loyer 4 720 + charges 497 F. 3 P., 83 m^2. Loyer 5 030 + charges 586 F. Cave + box inclus. Chauff. individ. électriq. Appart. témoin ouvert : lundi, mercredi et samedi de 10 à 12 et de 14 à 17 H. Rens. 45-65-37-02 (h.d.b.)

locations non meublées demandes

Paris

Étudiant (Math Spé) cherche chambre, près métro, sud de Paris. TÉL. : 69-04-29-43.

maisons de campagne

BRETAGNE CENTRE

Belle maison en pierre en bord de rivière. Très grand séjour avec vue sur rivière. 4 chbres, tout confort. Idéal vacances. URGENT. A SAISIR Tél. : (16) 98-28-00-39.

propriétés

PARAGUAY

Prop. de 8 500 ha à vdre, emplac. excep. avec rivière traversant la prop. entourée d'expit. agricoles. Titres de prop. réguliers et notariés. Aff. en sté en participation. Poss. transm. des actions as frais. Pour renseignements. Fax int. 595 21-213-606

AUXERRE (89)

Intra-muros Hôtel particulier XVIIIe s. 700 m^2 habitables, maison gardien, 3 p., cuis., wc, bains, chauff. cent. individuel. Orangerie, 5 garages, 2 serres, tennis terre battue (état impeccable), piscine neuve 12 X 6 (1990) av. couverture électrique, 1 ha de parc arboré - refait et entretenu clos de murs. Tél. (16) 86-51-77-99

PROPRIÉTÉ

80 km Est de Paris et 15 mn Marne-la-Vallée, ferme av. 9 000 m^2 de terrain + poss. 10 000 m^2 supplément. Tél. : 64-23-76-59

maisons individuelles

ST-NOM-BRETECHE

(près) dans VILLAGE CLASSE. Maison 200 m^2 + jard. Parf. ét. VUE IMPRENABLE. 2 700 000 F. S/pl. le 22 de 13 h à 18 h, et le 23 de 15 h à 18 h. 3, RUE DE LA MAIRIE 78450 CHAVENAY

pavillons

15 km Rennes Nord Belle maison, 5 chbres, cuis. équipée, sous-sol total, jardin 700 m^2, dans village toutes commodités. URGENT CAUSE MUTATION Tél. : (16) 99-78-41-33 (16) 99-33-09-52

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. vd pavillon 1950 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s. de bs, wc, gar., jard., centre ville et commerces à 3 mn. 480 000 F. Tél. : 45-75-77-18 W-E : (16) 32-44-36-44

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS de salles de réunions, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formal. et CRÉATION immédiates de tres ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements... et ts serv. personnalisés.
ÉTOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-81-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 Centres en france. Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de Sociétés et ts services 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

URGENT

Ch. à louer 500/600 m^2 local d'activ. Paris intra muros. AZI. Tél. 45-80-10-00.

fonds de commerce

Ventes

Mo POISSONNIÈRE proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles. Superficie env. 850 m^2 + ss-sol. R. + 4 avec asc. 32 chbres avec s. d. bs. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Le Monde des Cadres

PARIS 1er Sté Crédit Immobilier recherche RESPONSABLES chargé d'animer une équipe de correspondants. Env. C.V. + photo à SMO 219, r. St-Mandé. 75001 Paris

MAIRIE DE STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS ESSONNE 40 000-80 000 habitants

recrute d'URGENCE son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adresser lettre et c.v. à : Monsieur le Maire Hôtel de ville Place Roger-Perriaud 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

DEMANDES D'EMPLOIS

PEINTRE EN DÉCOR TROMPE-L'ŒIL (IPEDED) Spécialités : faux bois, marbre, ornementation, dorure, panoramique. Cherche emploi. Tél. : 43-80-47-48 40-35-82-44

FISCALISTE

Expér. 30 ans (administ. et cabinet). Propose collab. « ht de gamme » à domicile. Temps plein ou partiel. Tél. : (16-1) 45-39-99-95 (matin).

J.F. DESS droit social, 5 ans d'exp., ch. poste à responsab. et contacts. Tél : 39-97-92-58.

CADRE ASSURANCE

Responsable branche maritime et transports de compagnie et de cabinet de courtage. 12 ans d'expérience souscription, sinistres, corps et facultés animation d'une équipe et gestion d'un service, bonnes connaissances micro-informatique, rech. poste similaire. Tél. : 34-22-02-76.

H. 34 ans, kiné souhaite chgt d'activité prof., ouvert sur équipe, dynamique, facult. facilité d'adapt. Prêt format. Étudie tte prop. sérieuse. 92-83-61-95. Ap. 17 h

ORGANISME PROFESSIONNEL ASSURANCES

recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

MISSION : enquêtes, analyse de l'environnement économique, réalisation des statistiques professionnelles, études régionales.

Bonnes compétences statistiques, rigoureux, goût des contacts. Débutants ou première expérience. ENSAE, ISUP, ÉCONOMÉTRIE...

Env. votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à CAPA Service statistiques 17, rue La Fayette 75009 Paris.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE recherche

PROFS DE VENTE

Ecrire sous No 8041 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

Super GTX, 5 portes, argent + options, 1989, 55 000 km. Prix à discuter. Tél. : 48-73-60-90 THOMAS ou 46-06-38-96

FIAT TIPO 16 V IE Décembre 1989, rouge racing, 11 500 km. Direct. assistée, TO électr., vitres et rétros électr., sièges AR séparés, télécomm. portes, alarme, 4 HP, 84 000 F. Tél. : 60-75-51-35 ap. 19 h.

ASSOCIATIONS

Association

Mardi 25 : Rose-Croix d'or : La gnose de l'Homme immortel. Aquarius, 54, r. Ste-Croix de la Bretonnerie, Paris-4e, 20 h 30, entrée libre et gratuite.

Session et Stages

PROFESSEUR DE YOGA

Formation avec diplôme du 6/1 au 3/2 en Inde, du 3/2 au 3/3 aux Bahamas. Centre de Yoga Sivananda, 123, bd de Sébastopol, 75002 Paris. Tél. : 40-26-77-49.

COURS DE CORSE A PARIS. LYCÉENS, ADULTES Tél. : 43-07-23-87 CULTURA VIVA.

LES ATELIERS D'ECRITURE ELISABETH BING Documentation sur demande W.E. init. à part. 15 sept. 6, r. du Pont-de-Lodi, 75006 Paris. Tél. : 46-34-11-85.

YOGA

Toujours en forme ! *Stages pour débutants* 2/10-16/10 à 17 h et 9/10-23/10 à 20 h : postures-respiration-relaxation. Centre de Yoga Sivananda, 123, bd Sébastopol, Paris-2e Tél. : 40-26-77-49.

VOLONTARIAT EN AFRIQUE. L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRÈS organise : 12 W.E. d'informat. (AFVP et volontariat), 7 stages de préparation au départ (Afrique-océan Indien-Caraïbes) public : 20-35 ans, santé, agricole, BTP gestion, social, animat. Format. renseig. : AFVP, BP no 2, 91311 Montlhéry Cedex. Tél. : 69-01-10-95.

COURS D'ARABE

Journée, soir, samedi AFAC 42-72-20-88.

YIDDISH Cours de yiddish à l'université (Sorbonne, Paris-VII, Langues O, Normale Sup.) ou dans les associations. Tous niveaux, débutants, avancés et cours de littérature. Renseignements à l'AEDCY (Association pour l'Etude et la Diffusion de la Culture Yiddish) BP 720, 75163 Paris Cedex 04. Tél. (répondeur) 42-71-30-07.

Apprenez le chinois avec les Amitiés franco-chinoises. Professeurs chinois qualifiés. Tous niveaux. Début des cours octobre. Rens. 5, av. du Maine, 75015 Paris. Tél. : 45-44-79-86 13 h-18 h.

Cours de français pour adultes. Méthode rapide pour étrangers 35 F. 43-87-05-06.

ITINÉRAIRES FORMATION organise stage gratuit rémunéré d'OPÉRATEUR-COMPOSEUR VIDÉOTEX EN TÉLÉMATIQUE. Etre chômeur depuis 1 an, habiter 75 ou 92. *Tél. : 47-36-51-00.*

JAPONAIS INTENSIF

par la suggestopédie. 12 nov./7 déc. MATSUMOTO 43-35-24-59/43-22-35-13

- Prix de la ligne 47 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

ÉCONOMIE

A l'occasion de la réunion des pays de la zone franc

M. Bérégovoy plaide pour la stabilisation des prix du pétrole

Lors de la réunion des ministres des finances de la zone franc, à Paris, jeudi 20 septembre, le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a présenté son analyse de la répercussion de la crise du Golfe pour les pays africains membres de cette union monétaire, en plaidant pour une stabilisation des prix. La présence dans la zone franc de pays producteurs de pétrole (Gabon, Cameroun, Congo, Bénin) aura globalement pour effet d'accroître leur solde commercial net de 7,3 milliards de francs pour un baril à 25 dollars, et de 12,5 milliards de francs pour un baril à 30 dollars.

Reconnaissant l'impact négatif du renchérissement des prix du brut sur les autres pays du continent noir non producteurs de pétrole (dégradation des balances commerciales et des finances publiques, risques d'inflation, menaces pour la croissance et l'emploi), M. Bérégovoy a souhaité la poursuite de trois objectifs. En premier lieu, les pays de la zone franc avantagés par la forte remontée des cours du brut ne doivent pas renoncer à leur politique d'ajustement. *« Je crois nécessaire qu'ils utilisent au mieux leur nouvelle marge de manœuvre sans ralentir les réformes économiques qu'ils ont courageusement engagées »*, a précisé le ministre dans son discours.

M. Bérégovoy a ensuite insisté pour que l'impact positif de la hausse des hydrocarbures puisse profiter *« à l'ensemble des pays de la zone »*, invitant les Etats concernés à faire preuve de solidarité. Le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, a d'ailleurs insisté sur cet aspect en défendant l'idée qui lui est chère de la dimension *« régionale »* des efforts à consentir.

Enfin, le ministre français de l'économie a rappelé que la communauté internationale devrait prendre des mesures concrètes pour venir en aide aux pays importateurs de pétrole, un thème qu'il défendra aux réunions du Fonds monétaire international (FMI) à Washington dès le samedi 22 septembre. Le ministre aimerait élaborer un mécanisme destiné à combattre les *« mouvements erratiques »* du pétrole dont la facturation en dollar, accroît l'instabilité.

Quant à la stratégie d'allègement de la dette, autre sujet récurrent du dialogue de la France avec l'Afrique, M. Bérégovoy a annoncé la mise en vigueur de nouvelles orientations prises en droite ligne du *« mandat »* confié au Club de Paris lors du récent sommet des pays industrialisés à Houston. Quatre Etats à revenu intermédiaire de la tranche dite basse – le Maroc et le Congo, le Honduras et le Salvador – bénéficient dès à présent de nouvelles possibilités financières : un allongement de la durée de leurs rééchelonnements, qui est portée selon les cas à quatorze ou quinze ans, contre dix ans auparavant ; l'allongement du délai de grâce à six-huit ans, contre cinq ans actuellement ; la création d'options d'échange de dette contre des actifs industriels des pays endettés, ou contre le lancement de projets de développement ou d'environnement. Ces conversions pourront représenter jusqu'à 10 % du stock de la dette.

M. Bérégovoy a en outre estimé que si des gestes étaient consentis en faveur des pays à revenu intermédiaire, il serait bon de réévaluer les décisions prises au sommet de Toronto en 1988 en faveur des plus pauvres, à savoir porter d'un tiers à deux tiers (voire trois tiers, suivant l'exemple de la France) les annulations de dette publique. Au sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique, à La Baule, en juin, il fut décidé de limiter à 5 % le taux d'intérêt des prêts accordés ou à consentir aux quatre pays à revenu intermédiaire de la zone franc (le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon). Peu de progrès semblent en revanche avoir été réalisés en matière de réduction de la dette commerciale.

ÉRIC FOTTORINO

La crise de l'agriculture

« Nous ne sommes pas obligés de nous aimer » lance M. Nallet aux producteurs de maïs

Un millier d'agriculteurs manifestaient jeudi 20 septembre à Joué-les-Tours, où se tenait un séminaire du Parti socialiste. Ils ont renversé et incendié la voiture du secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, et affronté les forces de l'ordre. Réclamant une entrevue avec le premier ministre, le congrès des producteurs de maïs a reçu le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, dans un climat d'hostilité.

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Le ministre de l'agriculture n'a pas manqué de courage, jeudi 20 septembre à Clermont-Ferrand, en clôturant le congrès de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Il savait pourtant que son auditoire lui était hostile. M. Marcel Cazalé, le président de l'AGPM, n'avait pas mâché ses mots en le recevant : *« 1990 est l'année de tous les malheurs »*, avait-il souligné en mettant en exergue la baisse de 30 % de la récolte prévue et la baisse constante du prix du maïs qui, depuis trente ans, est divisée par deux tous les dix ans...

Elargissant son propos à la situation agricole en France, il avait souligné *« la dégradation du climat »*, n'hésitant pas à ajouter : *« Les responsables qui nous gouvernent s'en tiennent à l'obligation de moyens alors que leurs responsabilités leur imposent une obligation de résultats »*. La réponse de M. Henri Nallet a été sans complaisance. *« Nous ne sommes pas obligés de nous aimer, mais au moins de travailler ensemble »*, a déclaré le ministre, à la veille du bras de fer que la Communauté européenne doit engager avec les Etats-Unis à l'occasion des négociations sur les échanges et tarifs douaniers du GATT.

Quant aux mesures envisagées en faveur des producteurs de maïs touchés par la sécheresse, elles seront attribuées de *« façon strictement sélective en réponse à des besoins bien évalués »*, les aides *« ordinaires »* prévues en cas de calamité agricole étant à la disposition des plus touchés.

M. Nallet s'est aussi déclaré partisan de la plainte déposée par le Centre européen de producteurs de maïs contre les exportateurs américains de *corn gluten feed*, refusé par la Communauté européenne pour des raisons juridiques, mentionnant qu'il interviendrait prochainement à Bruxelles en ce sens. Le ministre de l'agriculture s'est enfin adressé à tous les agriculteurs, les mettant en garde contre toute velléité de fermeture des frontières nationales. *« Il y va de nos intérêts à long terme, qui doivent être distingués des difficultés conjoncturelles »*, a-t-il conclu.

JEAN-PIERRE ROUGER

Suite aux menaces gouvernementales

Le Crédit agricole accepte d'accroître ses aides

Le Crédit agricole a annoncé jeudi 20 septembre qu'il entendait poursuivre sa « concertation avec les organisations agricoles » et qu'il acceptait « l'ouverture de discussions, à l'hôtel Matignon, avec le ministère des finances et le ministère de l'agriculture sur des mesures complémentaires [d'aide aux agriculteurs] *au financement desquelles il participerait, et sur le devenir des dépôts des notaires ».*

MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse avaient menacé de retirer aux caisses du Crédit agricole les 17 milliards de francs de dépôts de fonds des notaires, à moins que la « banque verte » n'envisage une aide financière supérieure aux allègements de trésorerie promis. Le gouvernement estime que les mesures prises dans un premier temps par le Crédit agricole (allègement de dettes...) ne lui coûtent pas plus de 70 millions de francs – le Crédit agricole parle lui de 200 millions – et entend l'obliger à un effort financier supplémentaire. C'est une fois fixé le montant de cette aide nouvelle que le gouvernement décidera du calendrier de la banalisation des dépôts des notaires ou de leur centralisation à la Caisse des dépôts. Car, dans tous les cas, le monopole du Crédit agricole sera remis en question. Le vrai problème est de savoir quand, sur combien de temps et comment.

Y.M.

Une aide de 400 millions pour les pêcheurs

Pour venir en aide aux armateurs de pêche industrielle et aux artisans, durement touchés par la raréfaction des ressources en poisson, les intempéries et, depuis un mois, la hausse du prix des carburants, le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, a annoncé jeudi 20 septembre des mesures d'urgence. Le montant des remboursements en capital des prêts à échoir entre octobre 1990 et septembre 1991 sera reporté. Une enveloppe spécifique de 225 millions de francs de prêts bonifiés va être débloquée. D'autre part, les entreprises de pêche et leurs salariés seront dispensés de payer les cotisations sociales jusqu'à la fin de l'année, ce qui représente un allègement de 180 millions de francs.

Forte croissance du PNB japonais

La croissance du PNB (produit national brut) japonais a atteint 0,9 % au deuxième trimestre par rapport aux trois premiers mois de l'année. Cette progression, qui correspond à un rythme annuel d'environ 3,6 %, est d'autant plus forte que les résultats du deuxième trimestre marquent généralement au Japon un ralentissement. La forte activité du deuxième trimestre s'explique par une demande des ménages en croissance rapide et par d'importants investissements des entreprises, facteurs compensant les effets négatifs du commerce extérieur. Sur cette lancée, la croissance du PNB japonais devrait atteindre – peut-être dépasser – 5 %, chiffre d'ailleurs retenu par le FMI dans ses dernières prévisions.

Accord commercial en discussion entre Air France et US Air

Air France et USAir, l'une des premières compagnies aériennes américaines, seraient sur le point de conclure un accord commercial, consistant essentiellement en une coordination des horaires et des services facilitant les correspondances entre les lignes : US Air fait l'essentiel de son activité aux Etats-Unis, tandis qu'Air France qui dessert une douzaine de villes dans ce pays ne peut y assurer des vols intérieurs.

Un tel accord compléterait celui signé par US Air en mai dernier avec Alitalia qui permettait à la compagnie italienne d'ouvrir quarante destinations nouvelles aux Etats-Unis et à US Air de développer ses activités en Europe méridionale et en Méditerranée. US Air, qui réalise un chiffre d'affaires voisin de celui d'Air France (35 milliards de francs en 1989) et possède 441 appareils (d'une moyenne d'âge de neuf ans) a enregistré un déficit de 63 millions de dollars (330 millions de francs) sur le dernier exercice.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT Le Monde RADIO TÉLÉVISION

ÉCONOMIE

Aidée par la hausse des cours du brut

L'Algérie cherche à restructurer sa dette extérieure

Alors que M. Ghazi Hidouci, ministre algérien de l'économie et des finances, de passage à Paris mardi 18 et mercredi 19 septembre, négocie avec les banques un prêt à moyen terme de 2 milliards de dollars afin de restructurer la dette de son pays, Alger pourrait tirer profit de la hausse du pétrole pour rembourser ses arriérés de paiement d'ici à la fin de l'année. La manne pétrolière sera de toute façon la bienvenue au moment où les réformes économiques ne peuvent mettre un terme aux pénuries ponctuelles dont souffre le pays.

ALGER

de notre correspondant

Bien qu'il ne le crie pas sur tous les toits, M. Ghazi Hidouci, ministre algérien de l'économie et des finances, doit une fière chandelle à M. Saddam Hussein. Fin juillet, étranglée par sa dette, l'Algérie était en effet au bord de la cessation de paiement. Quelques jours plus tard, l'Irak envahissait le Koweït et enclenchait la spirale de l'augmentation des prix du pétrole. Aujourd'hui l'Algérie est en mesure de faire une première estimation : avec les prix qui sont ceux d'aujourd'hui, elle encaissera à la fin de l'année un surplus de quelque 2 milliards de dollars. Une manne tout simplement inespérée.

A niveau de vente constant sur un an, les spécialistes algériens du pétrole estiment qu'une augmentation de 1 dollar par baril rapporte au pays 500 millions de dollars. Avant la crise, l'Algérie vendait son pétrole au prix catastrophique de 16 dollars; les prix sont aujourd'hui voisins de 30 dollars et la situation qui sévit dans le Golfe ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'un plafond. Bref, l'Algérie peut raisonnablement espérer de substantielles rentrées (même si, prudente, elle a basé ses prévisions 1991 sur un prix du baril à 23 dollars) alors qu'elle a, plus que jamais, besoin de liquidités nouvelles.

La structure de son endettement est en effet des plus contraignantes : débitrice, selon la moyenne des estimations, de quelque 25 milliards de dollars, l'Algérie doit rembourser près de 8 milliards de dollars l'année prochaine, et à peine moins l'année suivante. Entre 1990 et 1993, les trois quarts de ses recettes d'exportation avant la récente envolée des prix du pétrole seront affectés au service de la dette. Une réalité qui était à l'origine des pourparlers menés avec M. Bérégovoy, en juillet dernier, à Paris, en vue d'obtenir une ligne de crédit supplémentaire de 2 milliards de dollars (*le Monde* daté 22-23 juillet) à moyen terme auprès d'un pool bancaire pour restructurer la dette à court terme.

Les nouvelles données financières dont bénéficie l'Algérie ne paraissent pas avoir changé cet objectif. Soit qu'elle préfère ne pas trop parier sur les cours actuels du pétrole, soit que ses besoins financiers sont encore plus grands que les experts étrangers ne les estiment, l'Algérie négocie toujours cet emprunt nouveau de 2 milliards de dollars supplémentaires et un autre, du même montant, auprès des organisations internationales.

Reste cependant à convaincre les banques d'accorder le prêt demandé au plus tôt. Pour sa part le gouvernement français, après une période d'hésitation lorsque les cours du pétrole ont pris leur envol, semble avoir finalement décidé d'appuyer la demande de son homologue algérien.

Il y a quelques mois, la Banque de l'Union européenne (BUE) avait été sollicitée pour monter le dossier. Depuis, tout en demeurant conseil du gouvernement algérien, elle a cédé sa place à deux banques françaises, le Crédit lyonnais et la BNP, qui matérialiseront la volonté de Paris de faire un geste. Pour autant, l'affaire est loin d'être réglée. Les autres banques, françaises ou étrangères, qui devraient participer au montage ne se sont pas encore prononcées, même si M. Hidouci, lors d'un récent séjour à Paris, a pris beaucoup de temps pour expliquer à quelques-uns de leurs présidents l'intérêt de l'opération.

Le coût social des réformes

Le contexte, il est vrai, ne plaide pas en faveur d'Alger. Les banques qui sont en train de faire le bilan de leurs pertes sur le front du Golfe redoutent le montant de l'« ardoise », ce qui pourrait les inciter à la prudence avec un pays qui ajoute à ses incertitudes d'ordre politique celles qui découlent de ce fameux pétrole, son unique ressource. Si tel était le cas, l'Algérie devrait affecter ses surplus pétroliers au paiement de sa dette et non pas à l'approvisionnement du marché ou à celui des entreprises qui manquent de tout pour assurer la continuité de leur production.

Car peu de choses ont changé pour le consommateur. Les mécanismes mis en place par le gouvernement pour faire tourner une machine économique désorganisée jusqu'à la paralysie sont pour lui, si l'on ose dire, de l'hébreu : réformes ou pas, il a toujours autant de peine à satisfaire ses besoins. Les prix s'envolent, les pénuries succèdent aux tensions, les désagréments de toutes sortes s'additionnent.

Un jour, pour des raisons mystérieuses, c'est le tabac qui manque, permettant à une nuée de gamins de vendre dans la rue, à trois fois leur prix, les cigarettes qui ont déserté le buraliste; un autre jour, l'on apprend que le café, disparu en magasin depuis des semaines, est bloqué au port, par dizaines de tonnes. De même la rentrée scolaire, avec ses fournitures obligatoires, hors de prix, de mauvaise qualité et de toute façon souvent introuvables est pour chaque famille algérienne un sujet d'angoisse.

Quant aux entreprises, elles sont la plupart du temps mal armées pour saisir les opportunités que leur offrent les réformes. Trouver une machine, une pièce de rechange, un crédit pour acheter des fournitures à l'étranger relève encore de l'exploit. Le gouvernement espère que la logique du marché imposera, à terme, sa loi, permettant la satisfaction des besoins. Pour l'instant, cependant, il ne s'étend pas sur le coût social de ses réformes ni sur ses éventuelles conséquences politiques. Or c'est, vraisemblablement, le principal obstacle qu'il aura à vaincre.

GEORGES MARION

Selon l'IFI

La dette du tiers-monde sera réduite de 22 milliards de dollars en 1990

Les banques commerciales auront signé en 1990 avec leurs débiteurs du tiers-monde des accords de réduction de dette pour un montant record de 22 milliards de dollars (116 milliards de francs), estime l'Institut de finance internationale de Washington. L'an dernier, les réductions de dette avaient représenté 12,4 milliards et, en 1988, 17,3.

L'accord avec le Mexique, dans le cadre du plan Brady, représente à lui seul 8,4 milliards de dollars. Mais l'IFI reproche au système mis en place à l'initiative du secrétaire au Trésor américain d'encourager les débiteurs à accumuler les arriérés de paiement.

Le rapport 1990 de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement

La CNUCED propose de taxer les transactions spéculatives

Si le prix du pétrole devait se maintenir autour de 30 dollars le baril, la facture annuelle des importations des pays en développement non-pétroliers s'alourdirait de 26 milliards de dollars (135 milliards de francs environ), soit environ 10 % à 15 % des recettes d'exportation de ces pays une fois payés les intérêts de leur dette. La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) donne cette estimation dans son rapport annuel publié mercredi 19 septembre.

La CNUCED consacre un long développement aux effets de l'instabilité des marchés financiers, liée à la « *mondialisation du secteur financier en interaction avec la nouvelle orientation des politiques gouvernementales* ».

Les transactions financières mondiales, qui représentent aujourd'hui 36 000 milliards de dollars par an, ont crû bien plus vite ces dernières années que l'activité réelle. Depuis le début des années 70, les activités bancaires internationales ont augmenté de plus de 20 % par an, soit deux fois plus rapidement que le commerce international et la production mondiale.

La CNUCED dénonce la « *prédominance de la gestion de portefeuille et de la spéculation sur l'esprit d'entreprise* ». Selon elle, « *au cours des années 80, la politique monétaire a accordé beaucoup moins d'attention à la stabilisation des taux d'intérêt* », avec des effets particulièrement néfastes pour les pays en développement.

D'où l'appel de la CNUCED en faveur de la création d'un système de changes intégré sur le plan mondial, sur le modèle du SME (système monétaire européen) « *c'est-à-dire un système de parités ajustables, assorti d'obligations définies à l'avance, de règles d'intervention et de bandes de fluctuations relativement étroites, entre le dollar, l'écu et le yen* ».

« Une dynamique négative »

Elle préconise également l'institution d'une taxe sur les transactions internationales ayant une nature spéculative, l'idée de base étant de rendre les transactions impliquant des conversions d'une monnaie dans une autre à court terme plus onéreuses que les conversions monétaires et échéances à long terme.

Dressant le bilan de presque une décennie de politiques d'ajustement dans le tiers-monde, la CNUCED constate que non seulement l'écart se creuse entre les pays riches et les autres, entre les pays *en développement qui réussissent* et ceux qui stagnent ou régressent, mais aussi entre riches et pauvres au sein de ces pays.

Une « *dynamique économique négative* » qui a entraîné une baisse de l'investissement, un ralentissement du rythme de renouvellement technologique et une dégradation de l'infrastructure économique et sociale très dommageables pour le développement futur.

Le rapport souligne au passage que les politiques d'ajustement pèsent automatiquement sur les plus faibles, car « *on ne peut faire supporter au capital et aux plus qualifiés une part tant soit peu significative de l'ajustement global sans provoquer du même coup leur migration, c'est-à-dire une accélération de la fuite des capitaux et de la fuite des cerveaux* ».

COMMUNICATION

Un hebdomadaire avec un guide télévision pour enfants

Bayard-Presse mise sur Babar

Le groupe Bayard-Presse a lancé le 20 septembre un hebdomadaire, *la Semaine de Babar*, destiné aux enfants de trois à huit ans. Le groupe de presse catholique, spécialiste de la presse des jeunes puisqu'il a lancé *Pomme d'api* en 1966 et publié depuis onze autres titres, allant de *Popi* à *Phosphore*, a acquis la licence presse de Babar auprès de la société américaine de Clifford Ross qui en détient aussi les droits audiovisuels et dérivés (figurines, tee-shirts, etc.).

Pour Bayard-Presse, la publication de *la Semaine de Babar* nécessitait de recourir à une double innovation, vu l'encombrement qui règne dans le créneau des publications destinées aux tout-petits. Le groupe, qui édite traditionnellement des mensuels, a donc choisi le rythme hebdomadaire et, en plus d'histoires et de jeux tournant autour de Babar et de ses amis, a inséré un « guide télé des enfants » qui sélectionne les meilleures émissions enfantines dont bien sûr les dessins animés retraçant sur FR3 les espiègleries *de l'éléphanteau*. Vendu 10 francs, l'hebdomadaire a été tiré à 240 000 exemplaires.

Les périphériques sur la FM

RMC s'inquiète des ambitions d'Europe 1 et de RTL

Sans la FM, point de salut. Le message est clair, à peine dramatisé, et c'est pour le faire passer avec un maximum de gravité que *les trois radios périphériques françaises* – Europe 1, RTL et RMC – se sont rendues, le 18 septembre, au CSA. Un première audience a mis côte à côte les directeurs d'Europe 1 et de RTL qui, dans une démarche volontairement unitaire (*le Monde* du 7 septembre), ont remis aux « sages » un livre blanc contenant l'ensemble de leurs observations sur l'avenir des radios généralistes privées.

« En quelques années, la réception FM l'a emporté sur la réception en grandes ondes, écrivent Europe 1 et RTL. *Aujourd'hui, 59 % de l'ensemble des auditeurs écoutent la radio en modulation de fréquence contre 38 % en grandes ondes.* » Ces chiffres étaient respectivement de 43 et 52 % en 1986...

La déduction, selon les responsables des deux radios, s'impose : d'une part, l'urgence d'une duplication en FM (et donc en stéréo) des programmes ondes longues ; d'autre part, l'accès à une véritable couverture nationale étant donné *« la richesse »* de la programmation (*« dix fois plus chère »* que celle des réseaux FM) et le rôle des périphériques dans le domaine de l'information. Une façon de remettre en cause le partage historique – dû à des raisons purement techniques – qui faisait qu'Europe 1 et RTL arrosaient la moitié Nord de la France et Radio Monte-Carlo le grand Sud.

La démarche inquiète RMC. Et c'est dans une deuxième audience, une heure plus tard, que le CSA a pu entendre son vice-PDG, M. Hervé Bourges, plaider pour le respect d'un *« Yalta des ondes »* et le maintien d'un axe-frontière La Rochelle-Lyon-Genève. *« Le développement de deux radios ne doit pas se faire au détriment de l'autre*, estime M. Bourges. *Or l'arrivée d'Europe 1 et de RTL dans la zone de RMC provoquerait tout simplement sa mort.* » Un discours ferme et argumenté, développé dans un document de treize pages remis également aux « sages » et basé sur le rôle de complément indispensable joué traditionnellement par RMC pour les annonceurs soucieux de toucher l'ensemble du territoire français.

Question d'équité

Au cas où le CSA reconnaîtrait aux radios périphériques le droit de bénéficier d'une couverture nationale *« équivalente à celle de France Inter »*, RMC se dit prête à exiger *« le même traitement que ses deux consœurs du Nord »*. Question d'équité. *« RMC ne peut être assignée à résidence alors même que les autres radios auraient la pleine liberté de circuler »*, affirme M. Bourges, contestant que la couleur méridionale de sa station lui ôte tout attrait à Brest ou à Roubaix. *« Avec plus de 500 personnes et un budget annuel de 315 millions de francs, RMC a la dimension incontestable d'une grande radio nationale »*, souligne son rapport.

Le vice-PDG de RMC, qui, *« pour garder toute sa liberté »*, a refusé de s'associer à la démarche œcuménique d'Europe 1 et de RTL, a donc décidé de demander au CSA l'engagement d'une concertation avec les trois périphériques (sur la définition de zones de duplication en FM, les exceptions ou les compensations) et le sursis de toute décision d'autorisation d'émettre.

Le CSA, lui, cherche à tout prix l'apaisement. *« Nous ne souhaitons la mort de personne ! »*, affirme M. Roland Faure, chargé du dossier des radios. *Le cas de RMC, comme celui des autres radios, fera l'objet d'une étude technique et très impartiale. Mais qu'on ne parle pas de* « Yalta des ondes » *! Cette expression désagréable est définitivement dépassée. Il n'y a pas de territoires acquis. Le grand Sud qui restera la zone de prédilection de RMC doit aussi pouvoir accueillir, au nom du pluralisme, les deux autres périphériques.*

» Les arbitrages en matière d'implantation se feront en fonction des fréquences disponibles (3 à Menton, 5 à Cannes) et en tenant toujours compte des radios issues du tissu local ou régional. Les préoccupations de RMC seront prises en compte dans notre réflexion. Mais qu'elle fasse preuve elle aussi de réalisme. Son influence et son économie ne se limitent plus au seul réseau ondes longues. Et si le CSA l'a autorisée à racheter le réseau Nostalgie, dont la couverture n'est pas loin d'atteindre 30 millions d'habitants, c'est précisément pour lui permettre de compenser ses pertes d'audience ou de revenus. Une extension de sa zone d'émission poserait la question des seuils critiques de concentration... »

ANNICK COJEAN

Un chèque de 45 millions de francs pour les NMPP s'est perdu entre Alger et Paris

ALGER

de notre correspondant

Un chèque de 45 millions de francs s'est perdu entre Alger et Paris et c'est la raison pour laquelle les lecteurs algériens sont toujours privés de journaux français, dont *le Monde*.

Le 15 juillet dernier, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) avaient en effet interrompu leurs livraisons à l'Algérie qui était dans l'impossibilité de payer ses dettes (*le Monde* daté 22-23 juillet). A l'issue de sa rencontre avec M. Bérégovoy, M. Ghazi Hidouci, ministre algérien de l'économie, avait cependant promis que *« tout serait réglé d'ici à la fin du mois d'août »*. (*le Monde* du 26 juillet).

C'était compter sans les surprises des circuits bancaires. Si, jure-t-on à Alger, l'ordre de paiement a bien été donné par la banque centrale, le virement n'a jamais atteint le compte bancaire des NMPP à Paris. Chaque partie a ouvert une enquête pour savoir où avait disparu l'argent qui, selon les banquiers, a vraisemblablement atterri sur un compte auquel il n'était pas destiné. Et, apparemment, l'heureux bénéficiaire ne s'en est pas encore plaint.

G. M.

□ **M. Pierre Vercel confirmé à son poste de PDG de Pathé-Cinéma.** – M. Pierre Vercel a été confirmé, lundi 18 septembre, à son poste de PDG de la société Pathé-Cinéma, rachetée début août par le groupe Chargeurs de M. Jérôme Seydoux. Dans un communiqué publié à l'issue de son premier conseil d'administration depuis son rachat, Pathé-Cinéma indique que son activité « salles » devrait progresser en 1990 de 11 % avec 269 millions de francs de chiffre d'affaires et 7,8 millions d'entrées. L'activité audiovisuelle, quant à elle, devrait réaliser des résultats voisins de ceux de 1989 avec 110 millions de chiffre d'affaires et la production d'une douzaine d'heures de fiction. La société annonce également l'entrée de réalisateurs – Claude Berri et Jean-Jacques Annaud notamment – dans son conseil d'administration.

□ **M. Eric Giuily nommé directeur général de Chargeurs-Communications.** – M. Eric Giuily est nommé directeur général de Chargeurs-Communications, nouvelle entité créée au sein de Chargeurs regroupant l'ensemble de ses activités télévision (Sport 2/3, France 5 et BSB) ainsi que la société Pathé-Cinéma acquise en août dernier par le groupe. M. Giuily était jusqu'ici PDG de Causse-Wallon et directeur général de la division voitures de Chargeurs.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 22 septembre

Drouot-Richelieu, 14 h : toiles imprimées et papiers peints, documents, tableaux modernes, tapisseries, tapis d'Orient, articles de golf.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 22 septembre :

Chartres, 14h : jeux, jouets ; Moulins, 14h : mobilier, objets d'art ; Nanterre, 14h : mobilier, tableaux.

Dimanche 23 septembre :

Chartres, 13 h 30 : collections de bougeoirs, 17h : automates ; Croissy-sur-Seine, 14h : mobilier d'une propriété ; Etampes, 14h : tableaux, mobilier ; La Varenne Saint-Hilaire, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Provins, 14h : vins.

PLUS LOIN :

Samedi 22 septembre :

Guérande, 15 h 30 et 21 h : tableaux modernes, livres illustrés ; Troyes, 14 h : tableaux modernes ; Villefranche-sur-Mer, 10h : tableaux modernes ; Vitry-le-François, 10 h et 14 h : cendriers publicitaires.

Dimanche 23 septembre :

Cassis, 14 h 15 : mobilier, poupées ; Cognac, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Compiègne, 14 h : mobilier, cannes ; Joigny, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; Limoges, 14 h : mobilier, bijoux ; Mâcon, 14 h 30 : vins fins ; Marseille (Castellane), 14 h 30 : Extrême-Orient ; Neuville-de-Poitou, 14 h 30 : verrerie, mobilier ; Pont-Audemer, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; Sens, 14 h 30 : mobilier, argenterie.

FOIRES ET SALONS

Paris : Grand Palais ; Vincennes : parc floral ; Chatou, Arles, Etiolles.

JOURNAL OFFICIEL

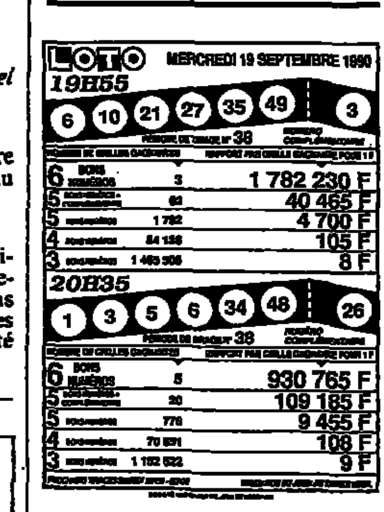
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 septembre 1990 :

UN DÉCRET

– nº 90-822 du 10 septembre 1990 portant règlement général du baccalauréat technologique ;

UN ARRÊTÉ

– du 7 septembre 1990 autorisant la mise en place d'un traitement informatisé d'informations pour la gestion des secrétariats des tribunaux des affaires de Sécurité sociale.

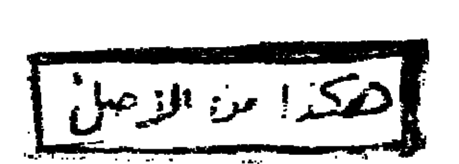

LOTO — MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1990

19H55 : 6 10 21 27 35 49 — complémentaire : 3 — tirage nº 38

6 bons numéros	3	1 782 230 F
5 + complémentaire	62	40 465 F
5	1 782	4 700 F
4	84 156	105 F
3	1 465 905	8 F

20H35 : 1 3 5 6 34 48 — complémentaire : 26 — tirage nº 38

6 bons numéros	5	930 765 F
5 + complémentaire	20	109 185 F
5	776	9 455 F
4	70 891	108 F
3	1 192 522	9 F



هكذا من الأصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S A

André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.
PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

021 MON 01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

MARCHÉS FINANCIERS

Pour affirmer sa vocation internationale

MATIF SA lance un contrat en écus

M. Gérard Pfauwadel, président de MATIF SA, a confirmé le lancement le 18 octobre prochain d'un contrat à long terme sur emprunts en écus. Le MATIF, Marché à terme international de France, disposera ainsi dans sa panoplie d'un deuxième contrat à vocation internationale, le premier portant sur l'eurodeutschemark. Toutefois, ce dernier appelé Eurodem trois mois, lancé en mai 1989, n'arrive pas à se développer, étant concurrencé par un produit voisin traité à Londres.

Le contrat «écu long terme» que viennent de concevoir les responsables du MATIF est destiné aux intervenants soucieux de couvrir des titres obligataires de longue durée, libellés en monnaie européenne. Pour cela, dès le 18 octobre, MATIF SA proposera deux échéances, décembre 1990 et mars 1991, basées sur l'emprunt OAT 8,50 % mai 1997 dans le premier cas et sur celui de l'OAT 9,50 % avril 2000 dans le second. En ce qui concerne les autres échéances, notamment celles de juin 1991, les autorités de ce marché envisagent de créer un gisement international composé toujours d'obligations à taux fixes mais émises par plusieurs *«signatures de première catégorie (Etats souverains, organismes internationaux)»*. A cet effet, ils ont demandé à un groupe d'experts de les conseiller pour composer ces contrats *«à géométrie variable»*. L'objectif étant à chaque fois d'obtenir un gisement important, comme c'est déjà le cas pour les deux premières échéances puisque l'encours total des emprunts avoisine les 2,8 milliards d'écus, soit 20 milliards de francs. Dans cette perspective, le contrat de juin prochain pourrait être composé d'un emprunt français mais aussi italien.

«Ecu long terme a déjà rencontré un bon accueil», affirme M. Gérard Pfauwadel, se basant sur le développement d'un marché de gré à gré avant même que le produit soit lancé. *«Il se traite actuellement des contrats MATIF qui ont la couleur du MATIF mais qui n'en sont pas.»*

Contexte troublé

La place française est la première à lancer un tel produit européen à long terme. Elle compte profiter de son avance pour creuser l'écart avec les autres marchés à terme en affirmant son caractère international. Dans cette matière, le LIFFE (London international financial futures exchange) lui a déjà ravi la vedette en détournant vers elle toute l'activité concernant les contrats sur obligations allemandes (Bund) au détriment de l'Eurodem trois mois, qui de ce fait dépérit.

Les chiffres sont éloquents. Au cours des huit premiers mois de l'année, le marché britannique des futures et options porté par les bunds a littéralement explosé, progressant de 60 % avec 23,5 millions de contrats échangés. En France, avec 20 millions de contrats négociés sur cette période, la croissance atteint 18 %, un niveau *«jugé plutôt satisfaisant sans être exceptionnel»* par M. Pfauwadel. Un produit, celui sur l'indice CAC 40, s'est toutefois révélé ces derniers temps, profitant de la situation instable née de la crise du Golfe. Lancé en mai 1988, ce contrat avait jusqu'à présent connu un démarrage difficile. Le mini-krach du 16 octobre 1989 lui donnait un premier élan et portait les échanges quotidiens jusqu'alors très faibles à 2 500 contrats par jour. Le contexte troublé issu de l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août dernier a provoqué un quadruplement des transactions, qui s'élèvent depuis chaque jour à 10 000 contrats. En effet, depuis la chute violente de la Bourse, les gestionnaires utilisent ce type de produits sur indice boursier pour se couvrir contre le risque de baisse.

DOMINIQUE GALLOIS

En se retirant d'ATT Network Systems International

Philips abandonne les grands centraux téléphoniques publics

AMSTERDAM

de notre correspondant

Philips a officialisé, jeudi 20 septembre, son retrait d'ATT Network Systems International, la société qu'il avait créée en 1984 avec le géant américain désireux de conquérir le marché européen des télécommunications (*le Monde* du 16 septembre).

Le groupe néerlandais cède la totalité de ses parts (15 %) à ATT, qui contrôle désormais NSI à 74 %. Les participations de l'italien Stet (20 %) et de l'espagnol Telefonica (6 %) ne sont pas affectées par cette transaction, dont le montant n'est pas connu.

En sortant de NSI, Philips quitte le marché des grands centraux téléphoniques, considéré comme prioritaire et porteur au début des années 80. Ce désengagement signifie sans nul doute la fin d'une époque à Eindhoven et illustre l'ampleur du recentrage entrepris par la multinationale qui, en moins de trois semaines, a abandonné une activité du passé (la téléphonie publique) et une activité du futur (les mémoires statiques).

Ch. C.

La fusion des missiles de Thomson-CSF avec British Aerospace en suspens

Le gouvernement britannique a renvoyé, jeudi 20 septembre, devant la Commission des monopoles et fusions (MMC) – qui devra se prononcer avant le 31 décembre – le projet de fusion des activités de British Aerospace et de Thomson-CSF dans les missiles guidés. Cette décision n'a pas surpris le groupe français, qui estime que *«la procédure est normale pour une affaire de cette importance (...) et qu'elle ne remet pas en cause la nature du projet»*.

En juillet, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Peter Lilley, avait averti qu'il ne tolérerait pas *«les nationalisations en douce»* que constituent les acquisitions des sociétés publiques étrangères. De fait, il y a moins de trois semaines, il avait renvoyé devant la MMC une prise de participation de 45 % du Crédit lyonnais dans le groupe irlandais de location-bail Woodchester Investments. De même, pour l'acquisition de deux usines d'engrais d'Imperial Chemical Industries (ICI) par le groupe public finlandais Kemira Oy. Néanmoins, le 31 août, Thomson-CSF a été autorisé à reprendre le groupe de simulateurs électroniques Link Miles et Usinor-Sacilor a pu racheter 20 % de ASD, le deuxième distributeur britannique d'acier.

Pour consolider une forte commande

Airbus et General Electric prêtent 500 millions de dollars à Northwest Airlines

Airbus Industries et le motoriste américain General Electric ont accordé un prêt de 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs) à leur premier client en Amérique du Nord, Northwest Airlines, a indiqué jeudi 20 septembre M. Alan Boyd, président de la filiale américaine du consortium européen. Northwest a en effet commandé 75 A-320 et confirmé une option de trente appareils supplémentaires.

Ce prêt pourrait relancer aux Etats-Unis la querelle sur la loyauté commerciale de ces arrangements financiers de la part d'Airbus pour accroître sa part de marché en Amérique du Nord, dominé par les deux constructeurs américains Boeing et McDonnell Douglas.

M. Boyd a rappelé à cet égard que Boeing avait créé un précédent pour de telles transactions en investissant 700 millions de dollars en 1987 dans United Airlines Corp. pour aider cette compagnie à s'opposer à une tentative de prise de contrôle lancée par ses pilotes.

NEW-YORK, 20 septembre ⬇

Forte baisse

La Bourse de New-York a été victime d'un violent malaise jeudi 20 septembre en raison du pessimisme des investisseurs sur la conjoncture économique et les *bénéfices des entreprises américaines*.

Le Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 2 518,32, en baisse de 39,10 points (1,53 %), se rapprochant ainsi de son plus bas niveau de l'année à 2 483,42 le 23 août.

Quelque 146 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses : 1 237 contre 287, 443 titres étant inchangés. *Selon les analystes, le président* du Fed, M. Alan Greenspan, a largement contribué à cet accès de pessimisme en ne laissant pas entrevoir un prochain assouplissement de la politique de crédit (*le Monde* du 21 septembre).

Ce climat pousse les analystes à réviser une nouvelle fois en baisse les résultats des entreprises américaines pour le troisième trimestre.

VALEURS	Cours du 19 sept.	Cours du 20 sept.
Alcoa	69 7/8	68 3/8
ATT	30 3/4	30 1/2
Boeing	44	43 7/8
Chase Manhattan Bank	13 7/8	13 3/4
Du Pont de Nemours	35 1/8	34 7/8
Eastman Kodak	42 1/8	41
Exxon	51 1/4	51 1/8
Ford	34 7/8	33 3/4
General Electric	56 1/4	55 1/8
General Motors	37 3/8	36 7/8
Goodyear	19	18 7/8
IBM	108 5/8	107 3/4
ITT	50 1/2	49 1/8
Mobil Oil	67 1/8	69 3/4
Pfizer	71 3/4	70 7/8
Schlumberger	66 3/4	65 1/4
Texaco	64 3/4	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	100	102 1/4
Union Carbide	15 5/8	15 3/8
USX	33 1/4	32 5/8
Westinghouse	28 1/8	27 1/2
Xerox Corp.	37 3/4	37 3/8

LONDRES, 20 septembre ⬇

Au plus bas niveau depuis février 1989

Les valeurs sont tombées à leur plus bas niveau depuis février 1989 jeudi à la Bourse de Londres, laminées par un pessimisme croissant sur la conjoncture britannique et l'ouverture en forte baisse de Wall Street. *L'indice Footsie des cent* grandes valeurs a plongé de 2,4 % à 2 016,9, en recul de 48,9 points. Il s'agit de sa deuxième chute la plus importante depuis l'invasion du Koweït le 2 août.

La perspective d'un maintien des taux d'intérêt à leur niveau actuel, les déclarations du gouverneur de la Bundesbank qui laissaient entendre que la Grande-Bretagne n'est pas prête à entrer dans le SME, ainsi que les inquiétudes liées au Golfe ont complètement éclipsé quelques bons résultats de sociétés.

PARIS, 21 septembre ⬇

Poursuite de la baisse

Ayant, à l'image des autres places financières, atteint, la veille, son plus bas niveau de l'année, la Bourse de Paris a abordé, ce vendredi, le nouveau terme boursier d'octobre dans de très mauvaises conditions. *Il faut remonter au* début de l'année 1989 pour trouver une aussi piètre performance de l'indice CAC 40.

En repli, dès l'ouverture de 1,12 %, l'indicateur de la place parisienne ne cessait, au fil de la matinée, d'accentuer son retard. Il abandonnait un peu plus de 2 % aux alentours de 11 heures et réduisait quelque peu ses pertes, en début d'après-midi, pour ne plus afficher qu'un recul de 1,26 %. Plus tard, dans la journée, la baisse avoisinait 1,3 %.

Cette neuvième baisse consécutive s'est effectuée dans un volume de transactions un peu plus étoffé que ces dernières semaines. La veille déjà, le montant global dépassait les 3 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Le sursaut technique du Kabutocho, *quelques heures auparavant, n'aura* pas suffi à faire oublier les baisses de Londres et de Wall Street, jeudi. L'escalade de la crise du Golfe, le renchérissement des cours du pétrole brut et la tension qui continue de régner sur les taux d'intérêt incitent, une fois encore, les investisseurs à la prudence.

Enfin, les milieux boursiers attendaient la publication prochaine d'une analyse de la SAFE (Société des analystes financiers) sur les perspectives des entreprises. Selon certains, cette note serait *très pessimiste.*

Les résultats semestriels des sociétés françaises, tenus pour décevants, jouaient contre le marché. Ce fut le cas, notamment, d'Essilor en tête des plus fortes baisses de la séance, son titre abandonnant plus de 14 %.

TOKYO, 21 septembre ⬆

Reprise en clôture

A la baisse pendant une grande *partie de la séance,* la Bourse de Tokyo s'est redressée vendredi vers la clôture, les institutions financières effectuant des achats pour ajuster des bilans avant la fin de l'année fiscale le 30 septembre.

L'indice Nikkei, qui perdait 1,3 % en milieu de journée, a gagné 0,74 % à 23 777,83 points, soit un gain de 174,85 points. Jeudi, il avait perdu 123,19 points.

Le volume de transactions de la *matinée s'est établi* à 250 millions d'actions contre 180 millions jeudi matin et 400 millions sur l'ensemble de la journée.

VALEURS	Cours du 20 septembre	Cours du 21 septembre
Akai	600	602
Bridgestone	1 090	1 150
Canon	1 480	1 480
Fuji Bank	1 860	1 850
Honda Motors	1 500	1 470
Matsushita Electric	1 610	1 720
Mitsubishi Heavy	724	737
Sony Corp.	6 550	6 540
Toyota Motors	1 860	1 840

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nouvelle surenchère de la banque Pallas sur la Cofifap.** – La banque Pallas France, opérant pour l'Immobilière et Financière de Paris, a déposé le 20 septembre une nouvelle surenchère sur la Cofifap (ancien holding de la BIAO) au prix de 2 500 francs par action contre 2 351 francs précédemment. Outre cette firme, deux autres convoitent ce holding actuellement contrôlé par la BNP : la COGEPA, société appartenant à la famille Duval-Fleury, qui a proposé 2 400 francs par action (*le Monde* du 21 septembre), et la Samvac du promoteur immobilier marseillais Jean-Claude Pick.

□ **Framatome : jugement au fond le 28 novembre sur la privatisation.** – Le tribunal de commerce de Paris a décidé, jeudi 20 septembre, de mettre en délibéré jusqu'au 28 novembre son jugement au fond sur la légalité de la sortie du secteur public de Framatome, induite par la privatisation, en 1987, de son actionnaire à 40 %, la CGE (Compagnie générale d'électricité), en 1987. Le comité central d'entreprise (CCE) de Framatome avait assigné la CGE sur ce sujet, réclamant l'interdiction de l'exercice de 1,1 million de droits de vote de la CGE dans Framatome, pour annuler l'effet de cette privatisation jusqu'à ce qu'un jugement au fond soit rendu.

□ **Affaire Harrods : Lonhro assigne les frères Fayed en justice.** – Afin de tenter une nouvelle fois de récupérer sa part de 29,9 % de la chaîne House of Fraser – maison mère du grand magasin londonien Harrods, – le conglomérat international Lonhro a assigné en justice, jeudi 20 septembre, les trois frères Fayed, qui avaient racheté la chaîne en 1985. Lonhro demande que tous les titres acquis par les frères Fayed soient gelés et retenus dans un fonds destiné à lui être restitué au prix où ils avaient été achetés, avec des intérêts en sus. Cette assignation est le dernier épisode d'une bagarre judiciaire menée par le directeur général de Lonhro, «Tiny» Rowland, qui dure depuis cinq ans (*le Monde* du 21/22 mai 1989).

□ **Le Crédit lyonnais prend 40 % du courtier espagnol Iberagentes.** – Le Crédit lyonnais va prendre une participation de 40 % dans le capital du groupe Iberagentes, spécialisé dans les activités boursières. Le groupe espagnol, qui comprend trois sociétés (Iberagentes Bolsa, Iberagentes et Iberbolsa), est actif dans le courtage de valeurs mobilières, la gestion de fortune et la gestion collective de fonds, et les opérations de haut de bilan (fusions, aquisitions...).

Iberagentes se classe au douzième rang en Espagne pour le «trading» actions. Le groupe, qui emploie 150 personnes, dispose d'un réseau de 9 agences en Espagne et d'une filiale au Portugal.

□ **BHV : résultat avant impôt quadruplé au 1er semestre.** – Le résultat consolidé avant impôt du groupe BHV a plus que quadruplé au premier semestre avec 26,9 millions de francs contre 5,9 au premier semestre 1990. Le chiffre d'affaires correspondant est en hausse de 8,43 % avec 1,87 milliard de francs contre 1,73 milliard au premier semestre 1989.

□ **Saft : chute de près de 72 % du bénéfice semestriel.** – Le groupe Saft (CGE) a annoncé jeudi 20 septembre, pour le premier semestre de 1990, un résultat net de 13,9 millions de francs, en baisse de 72 % par rapport à la même période de 1989 (49,5 millions de francs). Cette *«réduction importante»* est liée à la baisse des commandes militaires et aux coûts de restructuration supportés par Saft America – fermeture de deux sites industriels aux Etats-Unis. La firme assure qu'elle est également pénalisée par les baisses du dollar et du yen. Le chiffre d'affaires du premier semestre (1,4 milliard de francs) est en baisse de 8 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	402	402	I.M.S.	1000	1000
Asystel	106	....	IN2	280	280
B.A.C.	195	....	I.P.B.M.	128 50	128 50
Bqe Tarneaud	170	....	Loca Investis.	299	298
B.I.C.M.	800	800	Locamic	103 10	101
Boiron (Ly)	382	381	Matra Comm.	135	129 60
Boisset (Lyon)	205	....	Métal.Minière	166 90	166
Câbles de Lyon	2825	2715	Molex	178	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	999	989	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	422 10	410	Om. Gest. Fin.	610	600
Cardif	460	450	Presbourg	90	90
C.E.E.	320 10	320 50	Présence Assur.	330	340
C.E.G.E.P.	257	257	Publ.Filipacchi	505	490
C.F.P.I.	252	242	Razel	610	592
Ciments d'Origny	516	502	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	310 40	317
C.N.I.M.	1087	....	St-H. Matignon	217	215
Codetour	268	257 30	S.C.G.P.M.	451 10	433 o
Comareg	288	285 50	Segin (Li)	292	292
Conforama	815	801	Select Invest (Ly)	102 80	102 80
Creeks	300	297	Serbo	448	434 70
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	190	185
Dauphin	469	475	Sopra	193 90	....
Delmas	764	733 o	Supra	172	....
Demachy Worms Cie	550	552	TF1	252	242 50
Desquenne et Giral	254	245	Thermador H. (Ly)	238	228 50
Devanlay	865	850	Unilog	165	165
Deville	455	438	Union Fin. de Fr.	396	393
Dolisos	180	178	Viel et Cie	134 50	134 50
Editions Belfond	245	245	Y. St-Laurent Groupe	820	799
Elysée Invest.	11 60	11 50			
Europ. Propulsion	375 40	378			
Finacor	150	150			
Garonor	850	....			
GFF (group.fon.f.)	365 50	354 60			
Grand Livre	424 30	429			
Gravograph	175 80	172 50			
Guintoli	782	812			
I.C.C.	234	230			
IDIA	313	313			
Idianova	132	....			

Marché des options négociables le 20 sept. 1990

Nombre de contrats : 25 460

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	440	–	20	35,90	40
CGE	480	12	40	9	33
Elf-Aquitaine	640	–	57	–	16
Eurotunnel SA-PLC	40	–	4,90	1,40	3,60
Euro Disneyland SC	80	–	–	2	7
Havas	487	5,45	–	14	32
Lafarge-Coppée	350	3,50	–	13	–
Michelin	60	5	8,90	2	5,10
Midi	840	–	–	14,50	–
Paribas	560	–	6	100	–
Pernod-Ricard	1 100	–	50	–	–
Peugeot SA	520	14	55	12	40
Rhône-Poulenc CI	220	–	–	9	–
Saint-Gobain	360	5	27	12	24
Source Perrier	1 400	–	18	235	235
Société générale	440	–	26	14	30
Suez Financière	300	4,50	21	8	19
Thomson-CSF	100	–	4,10	9	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 sept. 1990

Nombre de contrats : 62 094.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	97,04	97,08	97
Précédent	97,18	97,26	97,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
97	1,41	–	1,41	2,04

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,288 F ⬆

La devise américaine était en légère hausse vendredi 21 septembre, soutenue par le climat international. A Paris, au fixing, elle *s'est échangée à 5,288 francs français*, 1,5795 deutschemark et 137,15 yens. Le mark était stable à 3,3480 francs français.

FRANCFORT	20 sept.	21 sept.
Dollar (en DM)	1,5800	1,5795
TOKYO	20 sept.	21 sept.
Dollar (en yens)	137,05	137,33

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 sept.) .... 9 1/2 - 5/8 %

New-York (20 sept.) .... 8 1/8 - 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	74,40	72,80
Valeurs étrangères	82	81,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	433,02	428,76
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 570,28	1 540,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 sept.	20 sept.
Industrielles	2 557,43	2 518,32

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	19 sept.	20 sept.
Industrielles	1 576,10	1 531,10
Mines d'or	182,70	184,90
Fonds d'Etat	78,45	78,41

TOKYO

	20 sept.	21 sept.
Nikkei Dow Jones	23 602,98	23 777,83
Indice général	1 767,97	1 769,77

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,2680	5,2700	+ 66	+ 76	+ 155	+ 175	+ 530	+ 590
$ can.	4,5591	4,5647	– 124	– 84	– 219	– 171	– 382	– 290
Yen (100)	3,8467	3,8509	+ 40	+ 56	+ 105	+ 128	+ 336	+ 403
DM	3,3480	3,3507	+ 31	+ 48	+ 84	+ 107	+ 245	+ 304
Florin	2,9712	2,9740	+ 34	+ 46	+ 77	+ 95	+ 233	+ 279
FB (100)	16,2794	16,2956	+ 28	+ 159	+ 152	+ 364	+ 628	+ 1114
FS	4,0152	4,0198	+ 63	+ 79	+ 130	+ 158	+ 382	+ 447
L (1 000)	4,4834	4,4889	– 39	– 26	– 59	+ 15	– 260	– 117
£	9,8775	9,8865	– 425	– 375	– 808	– 729	– 2013	– 1856

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
Yen	7 3/4	8	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
L(1000)	8 5/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8	9 7/8	9 3/8	10 7/8	11 3/8
£	14 11/16	14 15/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
Franç.	9 7/16	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3760	C.N.E 3%	3799	3785	3730	- 1 82
960	B.N.P. T.P.	960	962	970	+ 1 04
1140	C.C.F. T.P.	1130	....	....	....
1100	Cr.Lyon. T.P.	1090	1090	1090	....
1750	Renault T.P.	1575	1575	1541	- 2 16
1900	Rhone Poul. T.P.	1640	1640	1640	....
1080	Saint Gobain T.P.	1090	1100	1100	+ 0 92
1100	Thomson T.P.	1120	1135	1135	+ 1 34
755	ACCOR	649	645	631	- 2 77
610	Air Liquide	600	599	594	- 1 00
1400	Als.Superm.	1250	1280	1285	+ 2 80
370	A L S P I	345	351	357	+ 3 48
1570	Arjom. Prioux	1562	1550	1560	- 0 13
880	AGF Sté Centrale	945	934	900	- 4 76
925	Aux. Entrepr.	818	770	770	- 5 87
270	Avenir H. Média	230	224	215	- 6 52
181	Axa Midi Ass.	160	163 50	161 50	+ 0 94
246	Bafip	247	....	....	....
179	Bail-Equipem.	190	170	180 10	- 5 21
885	Bail Investiss.	756	751	755	- 0 13
440	Bancaire	364	359	351	- 3 57
560	Bazar H.-V.	540	678	535	- 0 93
710	Beghin-Say	740	710	716	- 3 24
1030	Berger (M)	1085	1083	1101	+ 1 47
480	Bic	560	558	541	- 3 39
780	B.I.P.	685	715	681	- 0 58
420	BIS	318	306 10	310	- 2 52
345	B N P (Ci)	302 80	305	294	- 2 91
900	Bollore Tech.	900	890	860	- 4 44
2760	Bongrain	2710	2682	2600	- 4 06
760	Bon-Marché	645	660	649	+ 0 62
470	Bouygues	400	401	402	+ 0 50
104	BP France	113	119	117 20	+ 3 72
720	B S N	726	722	714	- 1 65
800	Canal Plus	874	865	850	- 2 75
365	Cap Gem.S.	377	390	383	+ 1 59
3200	Carrefour	3149	3140	3179	+ 0 95
106	Casino	125	120 10	122	- 2 40
96	Casino ADP	98 30	98 80	99	+ 0 71
955	Castorama D.I.	930	932	851	- 8 49
151	C.C.F.	151	147	151	....
85	CCMC Ly.	64 80	64 80	60	- 7 41
340	C.D.M.E	336	328	329 10	- 2 05
410	C.E.G.I.D.	450	435	440	- 2 22
250	Centrest (Ny)	230	220	230	....
485	C.E.P. Comm.	468 80	480	440	- 6 14
210	Cerus	181	176	166 10	- 8 23
420	Cetelem	335	321	321	- 4 18
410	C F A O.	364	350	359	- 1 37
375	CF Int.	355	360	348	- 1 97
490	C G E	482 50	480	478 80	- 0 77
316	CGI Info.	263 50	260 50	261	- 0 95
1000	C G I P.	857	849	813	- 5 13
485	CGP	503	501	497	- 1 19
750	Chargeurs S A.	788	775	763	- 3 17
675	C I C A (M)	580	570	560	- 3 45
1300	Ciments franc.	1120	1110	1105	- 1 34
405	Club Mediter.	404 10	405	398 80	- 1 31
120	CMB Packa.	115	110	107 80	- 6 43
121	Codetel	101	100	100	- 0 99
540	Colas	451	451	437	- 3 10

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 20/9

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 263	5 288	5 030	5 480
Ecu	6 940	6 939	....	....
Allemagne (100 dm)	334 830	334 800	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 282	16 282	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 080	297	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 490	4 496	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 870	87 880	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 872	9 784	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	401 200	....	389	414
Suède (100 krs)	91 300	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 650	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 589	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 343	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 782	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 567	....	4 350	4 750
Japon (100 yens)	3 849	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	65750	66500
Or fin (en lingot)	65750	66350
Napoléon (20f)	414	415
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	482	479
Pièce Latine (20 f)	380	382
Souverain	498	492
Pièce 20 dollars	2400	2400
Pièce 10 dollars	1340	1305
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2460	2560
Pièce 10 florins	390	398

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La crise du Golfe

L'Irak expulse des diplomates européens et égyptiens

L'Irak a décidé d'expulser onze membres de l'ambassade de France à Bagdad, dont l'attaché militaire, a-t-on appris, vendredi 21 septembre, au Quai d'Orsay. Les attachés militaires des douze pays membres de la CEE font l'objet de la même mesure, ainsi que l'attaché militaire égyptien, ses deux collababorateurs et deux conseillers de l'ambassade d'Egypte.

Paris a été informé vendredi matin de la décision de l'Irak, a annoncé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, précisant qu'il restera moins d'une dizaine de personnes à l'ambassade. *« C'est l'essentiel du personnel qui est expulsé*, a souligné le porte-parole. *C'est une escalade supplémentaire »* de la part de l'Irak, a-t-il estimé, ajoutant que cette mesure a apparemment été prise en riposte à la décision prise la semaine dernière par la France d'expulser onze diplomates et des ressortissants irakiens.

L'expulsion de diplomates irakiens en poste à Paris – de même que celle de tous les attachés militaires irakiens basés dans la Communauté – était consécutive à la violation par l'armée irakienne de la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït et l'interpellation de l'attaché militaire, le colonel Edouard Crespin, ainsi que de trois ressortissants français qui avaient trouvé refuge à la résidence. Les missions diplomatiques des Pays-Bas, de Belgique et du Canada à Koweït avaient également été violées.

Les ambassades à Bagdad des onze autres pays membres de la Communauté européenne ont également été touchées vendredi, les Irakiens ayant décidé d'expulser les attachés militaires des Douze et de restreindre la liberté de mouvement de tous les diplomates européens.

Par ailleurs, *« deux avions, venant d'Arabie Saoudite, ont violé jeudi l'espace aérien irakien dans un secteur proche du point de rencontre des frontières jordano-irako-saoudiennes »*, dans l'ouest de l'Irak, a annoncé vendredi un porte-parole militaire irakien, qui n'a toutefois pas identifié ces appareils.

Il a précisé que les deux avions avaient pénétré au-dessus du territoire irakien jeudi à 12H14 heure de Bagdad *(8H14 GMT)*, atteignant une profondeur de sept à dix kilomètres, et volant à une altitude de 9 500 mètres et à une vitesse de plus de 1 000 kilomètres à l'heure. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numero du « Monde » daté 21 septembre1990 a été tiré à 548 388 exemplaires.

Le séminaire de la direction socialiste

M. Mauroy considère l'intervention de M. Rocard comme une « contribution » au débat du PS

Le séminaire de réflexion de la direction du PS, organisé à Joué-lès-Tours, s'est achevé, jeudi 20 septembre, après la séance au cours de laquelle sont intervenus M. Michel Rocard (*le Monde* du 20 septembre) et plusieurs ministres, séance suivie d'un déjeuner auquel ont participé les membres du bureau exécutif du parti et les membres du gouvernement présents. M. Pierre Mauroy a rendu compte du séminaire, destiné à ouvrir la période de préparation du futur projet du parti. Le premier secrétaire a souligné que, au cours des dix ans écoulés, *« ce sont les bases mêmes de notre socialisme qui se sont affaissées, parce que le monde s'est transformé, parce que le communisme s'est effondré, parce que, aussi, nous avons effectué des choix dans le cadre de notre « gestion de la décennie »*. Pour M. Mauroy, les évolutions de cette période *« ne peuvent être considérées comme une simple parenthèse. Le socialisme a rompu certaines amarres. Il reste le socialisme, mais il nous reste à définir de nouveaux caps. »*

Interrogé sur le propos de M. Rocard, invitant les socialistes à se montrer modestes et à tenir compte avant tout des attentes de l'opinion, M. Mauroy l'a présenté comme une *« contribution au débat »*. *« Elle est importante*, a-t-il dit, *mais nous commençons une discussion qui va durer plusieurs mois. »* Le premier secrétaire a admis l'importance de la recherche du consensus, mais il a souligné celle, aussi, de la différence entre la droite et la gauche, hors de laquelle, a-t-il dit, *« on est dans la peinture abstraite »*.

Le débat sur les institutions, qui avait été esquissé lors des débats de mardi, n'a tenu qu'une place mineure dans les échanges. Il convient de préciser, à ce sujet, que M. Henri Emmanuelli (jospiniste), trésorier du parti, n'avait pas mis en cause la concentration du pouvoir entre les mains du chef de l'Etat, mais l'ambiguïté du système actuel, qu'il souhaite voir résolue par la mise en place d'un véritable régime présidentiel, distinguant clairement les responsabilités de l'exécutif et celles du législatif.

P. J.

ROUMANIE

Nicu Ceausescu condamné à vingt-cinq ans de prison

Nicu Ceausescu, fils cadet de l'ancien dictateur roumain, a été condamné à vingt-cinq ans de prison, vendredi 21 septembre, dont vingt ans pour *« instigation au meurtre »*, et cinq ans pour *« infraction à la législation sur les armes »*, par le tribunal militaire territorial de Bucarest. La sentence a été lue par le président du tribunal en présence de l'accusé, qui a immédiatement fait appel. – *(AFP.)*

A l'occasion d'un entretien avec M. Jean Kaspar (CFDT)

M. Mitterrand se déclare « très favorable » à la contribution sociale généralisée

A l'issue de son entretien avec le président de la République, M. Jean Kaspar a indiqué, jeudi 20 septembre, que M. François Mitterrand s'est déclaré *« très favorable »* à la mise en œuvre d'une contribution sociale généralisée. Le secrétaire général de la CFDT a ajouté que le chef de l'Etat s'est montré *« très sensible »* à l'argument de sa confédération selon lequel cette contribution s'inscrit *« dans un effort de solidarité visant à ce que le financement de la protection sociale soit fondé sur l'ensemble des revenus et pas seulement sur les revenus du travail »*. M. Mitterrand a ainsi souligné, a affirmé M. Kaspar, que les propositions gouvernementales vont dans ce sens et qu'il souhaite que ce projet de contribution aboutisse.

Le secrétaire général de la CFDT a, en outre, précisé que le chef de l'Etat *« partage le point de vue »* selon lequel *« rien ne justifie une remise en cause des priorités fixées en matière de progression des bas salaires, d'évolution des carrières et d'instauration d'une contribution sociale généralisée »* et qu'il faut *« poursuivre des négociations sérieuses »* en matière de formation professionnelle.

La grève des éboueurs affecte de nombreux quartiers à Paris

Dans plus de la moitié des arrondissements de Paris, les poubelles traînent sur les trottoirs depuis mardi. Ce sont les arrondissements où la collecte des ordures a lieu le matin. Les conducteurs de benne et les chefs d'équipe sont en grève à l'appel de la CGT.

Le mouvement est suivi par environ 90 % des quelque six cents agents. Leur revendication porte sur la rémunération. Elle fait suite au long mouvement de grève qui, pendant vingt-quatre jours au mois de mai dernier, a paralysé le ramassage des ordures dans la capitale. C'étaient alors les agents du nettoiement, ceux qui vident les poubelles derrière les bennes, qui demandaient une revalorisation de leur salaire. Ils avaient obtenu une augmentation de 150 francs par mois, et les grévistes d'aujourd'hui avaient, eux aussi, bénéficié de cette rallonge.

M. Jacques Chirac a rappelé, vendredi matin, que la grève de mai avait obligé la Ville à prendre des mesures de substitution dont le coût s'est élevé, pour les contribuables parisiens, à 40 millions de francs, *« soit la somme nécessaire*, a-t-il indiqué, *à la construction de quatre crèches »*. Il a souligné que la Ville, jugeant *« difficile et essentiel »* le travail des agents du service de la propreté, a fait pour eux *« un gros effort »*. Leur salaire moyen net mensuel, a-t-il déclaré, n'a jamais été inférieur à 10 000 francs depuis le début de l'année, les écarts constatés allant de 7 155 francs à 16 800 francs.

Le maire de Paris a annoncé les mesures immédiates qu'il prend pour atténuer les effets de la grève. Dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 8e, 9e et 11e arrondissements, des sacs en plastique sont mis à la disposition des habitants dans leur mairie. Cent vingt bennes passeront régulièrement pour les ramasser.

Dans les 12e, 14e, 16e, 17e et 20e arrondissements, cinq cents caissons ont été installés et seront vidés ; ils seront déplacés afin d'être accessibles à un maximum de riverains. Là aussi, des sacs peuvent être retirés à la mairie d'arrondissement.

M. Chirac a dénoncé l'attitude des grévistes qui, *« non contents de laisser leur véhicule au garage, bloquent aussi l'accès aux trois usines d'incinération et aux deux centres de transfert du syndicat de traitement des ordures ménagères qui regroupe, outre la capitale, soixante-quatre communes de l'agglomération parisienne »*.

A Rungis, d'ailleurs, une grève paralyse aussi le nettoyage et l'enlèvement des ordures, compromettant le fonctionnement du marché d'intérêt national.

CHARLES VIAL

□ **ISRAEL : un soldat tué par des Palestiniens.** – Un soldat israélien qui avait renversé et blessé avec sa voiture deux enfants palestiniens du camp de réfugiés de Boureidj (dans la bande de Gaza) a été brûlé vif, jeudi 20 septembre, par la foule en colère, ont rapporté des témoins. – *(Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les affaires, pas la guerre

Hier soir, avant dîner, un dîner chez des copains, on prend un verre en feuilletant les journaux télévisés. Zappe un peu sur la Deux, tu veux. Et on s'étrangle d'indignation : Non, mais je rêve ! Ces salauds de Jordaniens réexpédient à l'Irak toute la bouffe envoyée par l'ONU aux misérables hordes de travailleurs étrangers qui se sont réfugiés dans le no man's land entre les deux pays. Une passoire, cette frontière.

Et pas seulement celle-là ! Tiens, regarde si c'est pas scandaleux : l'embargo, elles s'en tamponnent, toutes ces boîtes françaises et allemandes, la Protec en tête, elles savent plus où donner de la commande. Et trois unités de production chimique, trois ! Et une tonne de poulets bretons, une, pour Saddam Hussein ! Remarque, ça leur dégringole de partout, d'Europe, du Proche-Orient, les armes, les vivres et le reste. Alors, de penser que nos gamins vont se faire cramer pour rien dans les sables du désert saoudien, moi, ça me révolte. Pas toi ?

Là-dessus, la maîtresse de maison nous arrache au poste. Allez, à table, sinon il y a pas que les paras qui vont roussir, mes spaghettis aussi ! On la suit, et la conversation, on la poursuit : C'est de la foutaise, ce blocus ! Si on croit les affamer en... Tu me passes la sauce tomate... A ce train-là, la guerre, on y va tout droit... C'est quoi, ce dessert ? Des profiteroles au... Chouette, j'adore !

Débarquant ensuite dans le living – C'est du vrai ou du décaféiné ?, – qu'est-ce qu'on voit s'étaler à l'écran dans le cadre d'un magazine, un spécial Golfe ? En plein Paris, un véritable embouteillage devant une pompe à essence coiffée d'une pancarte : Super 6 F. Irak 4,50 F. Ça alors ! C'est une affaire, dis donc ! Et pas perdue pour tout le monde, croyez-moi. Ils faisaient la queue, les clients, ils arrivaient avec des bidons plein le coffre, ils allaient remplir leur baignoire, et ils revenaient faire le plein.

Le garagiste leur demandait : Ça vous gêne pas, avec ce qui se passe, d'acheter ça ? – Ben, non, pourquoi ? C'est une occase. – Et si nos soldats y laissaient leur peau, vous agiriez pareil ? – Bien sûr ! Quel rapport ?... Grand éclat de rire du pompiste. C'était une blague. Alors, moi : Ah ! les chiens ! Ils nous ont fait le coup de la caméra cachée pour mesurer notre degré de civisme. Je me disais aussi, c'est trop beau pour être vrai !

La société Lip est rachetée par le groupe gersois Sensemat

AUCH *(Gers)*

de notre correspondant

Les sociétés Kiplay et Lip, spécialisées dans la fabrication de montres et de réveils, vont être reprises par le groupe gersois Sensemat, dont le gros des activités concerne l'outillage domestique et professionnel. Causant une réelle surprise dans les milieux industriels et financiers, l'annonce de ce rachat a été officiellement effectuée mercredi 19 septembre par M. Jean-Claude Sensemat, jeune PDG du groupe qui porte son nom. C'est le 14 septembre qu'avait eu lieu la vente aux enchères avec soumission cachetée au tribunal de commerce de Besançon. La société Cartier était également sur les rangs. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Fondé en 1969, le groupe Sensemat a réalisé l'an dernier 530 millions de francs de chiffre d'affaires et emploie 230 employés. Avec la marque Lip, le groupe acquiert le stock de 28 000 réveils, 100 000 montres et divers composants de service après-vente.

D. H.

M. Jacques Chirac invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, député RPR de la Corrèze, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »*, dimanche 23 septembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Le président du RPR répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Pierre Langellier du *Monde*, de Paul Joly et de Marc Ullmann de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.